

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABOUBEKR BELKAID TLEMEN

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de Magistère en économie

Option : « Analyse des institutions et du développement »

Thème

L'impact du changement institutionnel sur le comportement des entreprises Algériennes

Présentée par :

M^{me} Merad Boudia Hind .M

Devant le jury composé de :

M^f Charif Mustapha président Professeur à l'université de Tlemcen

M^f Bounoua Chaib encadreur Professeur à l'université de Tlemcen

M^{me} Khouani Leila examinatrice Maitre de conférences à l'université de Tlemcen

Mr Maliki B.D. Samir examinateur Maitre de conférences à l'université de Tlemcen

2012-2013

Remerciements :

Au terme de ce travail, c'est avec beaucoup d'émotions que je tiens à remercier tous ceux, qui de près ou de loin, m'ont aidé dans la réalisation de ce travail de recherche.

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements les plus sincères à monsieur le professeur Bounoua Chaib, pour avoir dirigé ce mémoire et m'avoir permis de le réaliser dans les meilleures conditions. Je tiens particulièrement à le remercier pour sa disponibilité, ses conseils précieux, et j'espère avoir été digne de la confiance qu'il m'a accordé et que ce travail est finalement à la hauteur de ses espérances. Quoi qu'il en soit, j'ai beaucoup appris à ses côtés et je suis très honorée de l'avoir eu comme encadreur.

Je remercie mon grand frère Hamza, sans qui je n'aurai pas pu achever mon investigation sur le terrain.

Je remercie du fond du cœur mes très chers parents qui m'ont soutenue, encourager, aider tout au long de mon travail ainsi que mes frères et sœurs, belles sœurs et beaux frères, mes neveux et nièces et enfin mon mari ; que dieu vous garde pour moi.

Je remercie aussi la direction générale du commerce, direction générale des impôts de la Wilaya de Sidi Bel Abbes, et nos chefs d'entreprises qui ont acceptés de s'entretenir avec moi et de répondre à mes questions en me consacrant une très grande partie de leurs temps

Je remercie, enfin, les examinateurs : le professeur Charif Mustapha, le docteur Khouani Leila, le docteur Maliki Bahaa Eddine Samir, qui auront à lire et à évaluer ce travail. Leurs remarques et critiques me permettront d'améliorer mes futures travaux de recherches.

Résumé : l'objet de la présente étude est d'évaluer l'impact du changement institutionnel dans un cadre de transition sur les pratiques des entreprises Algériennes. Cette étude suppose un cadre théorique spécifique et une méthodologie de recherche appropriée. De nombreux économistes ont tenté d'expliquer le retard économique des pays en développement. En effet, d'abord, nous avons tenté d'expliquer la diversité des trajectoires des pays en transition en s'appuyant sur le courant institutionnaliste. Puis, nous avons dressé un bilan sur l'économie Algérienne depuis son indépendance, et les tentatives de l'Etat Algérien à instaurer une économie de marché, pour en finir avec une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbes qui consistait à réaliser des entretiens avec des cadres dirigeants de 7 entreprises spécialisés dans l'import-export.

Les résultats obtenus nous révèlent que l'environnement institutionnel dont lequel opèrent nos entreprises est défavorable nuisant ainsi au développement de l'initiative privée et à la diversification de notre économie en faveur du développement des pratiques informelles.

Mots clés : changement institutionnel, diversité des trajectoires, pratiques informelles, diversification de l'économie, initiative privée.

Abstract: the purpose of this study is to evaluate the impact of institutional change within a framework of transition on the Algerian companies' practices. This study assumes a specific theoretical framework and an appropriate research methodology. Many economists have attempted to explain the economic backwardness of developing countries. Indeed, firstly, we have tried to explain the diversity of trajectories of transition economies by using the current institutionalist. Then, we have prepared an overview on the Algerian economy since its independence, and the attempts of the Algerian State to establish a market economy, to put an end to an investigation on the ground of the Sidi Bel Abbes which consisted to carry out interviews with managers of seven companies specialized in import and export.

The results obtained reveal that the institutional environment which our companies operate is unfavorable thus harming the development of private initiative and the diversification of our economy in favor for the development of informal practices.

Keywords: institutional change, diversity of trajectories, informal practices, diversification of economy, private initiative

ملخص الغرض من هذه الدراسة هو محاولة تقييم أثر التغيير المؤسساتي في إطار الانتقال الى اقتصاد السوق على ممارسات الشركات الجزائرية . تفترض هذه الدراسة إطارا نظريا محدد و وضع منهجية مناسبة لبحث . لقد قام العديد من الاقتصاديين بتفسير التخلف الاقتصادي للبلدان النامية . لقد حاولنا أولا شرح اسباب تنوع المسارات التي تتبعها البلدان للانتقال الى اقتصاد السوق من خلال المنهج المؤسساتي . ثم قمنا بإعداد لمحة على الاقتصاد الجزائري منذ الاستقلال والمحاولات التي بدلتها الدولة الجزائرية لإقامة اقتصاد السوق . ثم لجأنا الى دراسة ميدانية على أرض الواقع لولاية "سيدي بلعباس" التي تألفت لإجراء مقابلات مع المديرين التنفيذيين اسبع شركات متخصصة في الاستيراد والتصدير . وتكشف النتائج المتحصل عليها أن البيئة المؤسساتية التي تعمل فيها مؤسساتنا غير ملائمة و لا تسمح بتطوير القطاع الخاص وتنوع اقتصادنا بل بالعكس سمحت بتطوير الممارسات غير الرسمية .

الكلمات الرئيسية: التغيير المؤسساتي, تنوع الاقتصاد, الممارسات الغير رسمية, تنوع الاقتصاد. القطاع الخاص .

Introduction générale

Le sous développement a longtemps été considéré par les économistes comme le plus grand mal possible de chaque Etat. Suite à la crise de 1929 surnommé « le jeudi noire » et plus précisément après les années de guerre, tous les pays désiraient minimiser l'ampleur de ce phénomène qui ne faisait que s'amplifier de plus en plus en les enfermant dans un cercle vicieux.

Pour cela, ils ont eu recours à un ensemble de stratégies proposées par l'économie de développement des années quarante et cinquante pour rattraper les pays les plus avancés ,mais ce processus rencontre ses propres limites et génère des résultats indésirables tels qu'une diminution continue de la croissance, un accroissement de la pauvreté et des inégalités, une répartition de plus en plus inégale des revenus, une montée du chômage, un ralentissement du niveau de vie, l'accentuation des crises et finalement l'effondrement des régimes socialistes qui étaient prédominants pendant un bon moment ce qui laisse le champ libre à une analyse, ou en d'autres termes une science appelée « économie de transition », une sous branche de la nouvelle économie de développement des années quatre vingt dix qui se base sur les mécanismes du marché et de la libre concurrence.

Néanmoins, l'étude des économies socialistes et postsocialistes est d'un grand intérêt pour la réflexion économique en général. Elle nous permet de comprendre pourquoi et comment des pays ont pu réussir leur intégration et sont dans la liste des pays développés, alors que d'autres trouvent toujours des difficultés et sont encore en marge, bloqué dans une impasse et n'arrivent pas à transiter vers une économie de marché fonctionnelle ?

Diverses approches ont procédé à l'analyse du processus du changement institutionnel dans un cadre de transition d'un système vers un autre en allant de ceux des néolibéraux, schumpétérienne, régulationnistes pour en finir avec les institutionnalistes. Les experts néolibéraux proposent un ensemble de mesures appelé « la sainte trinité » au sens de Bernard Chavance, 2006 qui englobe « *privatisation, stabilisation, et libéralisation* » et constitue le consensus de Washington mis en œuvre par les institutions financières internationales.

Introduction générale

Selon eux, pour qu'un pays puisse transiter vers une économie de marché, il doit à tout prix et le plus vite possible procéder à la mise en œuvre de ses politiques à travers une thérapie de choc et tout en recourant au mimétisme institutionnel (*Violeta Bajenaru, 2008*) ou capitalisme clé en main (*Andreff Wladimir, 2007*) qui a pour objectif d'importer les institutions ayant donné de meilleurs résultats dans les pays développés et les transposer sur leur pays puisqu'ils n'étaient pas apte à mettre en place de nouvelles institutions qui pouvaient correspondre à leur environnement, économie, population.

Malheureusement, les résultats obtenus suite à l'application des préconisations des partisans de l'approche néolibérale de transition ont surpris les réformateurs. Au lieu d'avoir une économie de marché prospère, on a pu assister à une économie de banditisme (*Joseph Stiglitz, 2002*) ou de nouvelles pratiques entrepreneuriales informelles voire même illégales se sont accentuées pour diminuer à titre d'exemple les coûts de transaction. A cet effet une nouvelle approche qui part des faiblesses du mainstream néoclassique a vu le jour, elle se nomme « la transition instituée ».

Cette discipline place les institutions définit comme « *les règles du jeu formelles et informelles* » (D. North ; 1990) au cœur de ses analyses pour comprendre l'échec du processus de transition et la diversité des trajectoires empruntés par les pays en transition. En effet, des auteurs de renommé comme G. Kolodko, G. Rolond, Eggertson, Douglass North expliquent l'échec de ce processus par la négligence de l'héritage du passé, l'inertie des institutions informelles et la non adaptabilité des entrepreneurs aux nouvelles contraintes, l'absence d'un Etat fort, l'environnement institutionnel propre à chaque pays, l'importance d'un régime de droit de propriété. Ces auteurs signalent que ce processus est de longue haleine, et doit être graduel en prenant en considération l'adaptabilité des agents aux nouvelles exigences pour qu'ils puissent s'accommoder et non pas se dérober de leurs engagements.

Introduction générale

1. Changement institutionnel et pratiques entrepreneuriales : fondement et intérêt de l'étude

1-1 Le cadre théorique :

Le changement institutionnel dans un cadre de transition est devenu de nos jours un des thèmes saillants qui a longtemps suscité l'attention des plus grands chercheurs et économistes de diverses écoles de pensée, et l'une des préoccupations majeures des institutions financières internationales.

Le questionnement sur la transition d'un système vers un autre s'est posé pour la première fois au XX^{ème} siècle pour analyser le changement du capitalisme au socialisme, mais nous laissons ça a part en s'intéressant à la transition inverse c'est-à-dire du socialisme à l'économie de marché qui est devenue le nouveau crédo du fait de la mondialisation.

Cette mutation implique une dissolution des anciens rapports existants en favorisant l'édification des nouveaux. Définit dans un ouvrage célèbre paru en 1990 intitulé « institutions, institutional change and economic performance » (Douglass Cecile North) comme « *l'interaction continue et mutuelle entre les règles du jeu formelles/informelles, et les joueurs considérés comme les organisations* », le changement institutionnel peut vouer à l'échec et causé de graves problèmes si plusieurs éléments ne sont pas pris en considération, et si les entrepreneurs à travers leurs pratiques qui dépendent en grande partie de leur modèles mentaux et perceptions ne favorisent l'émergence de ces nouvelles contraintes sans pour autant négliger le rôle que peut jouer un quelconque Etat dans la réussite de ce processus.

1-2 L'intérêt de l'étude :

Notre travail de recherche vise à analyser les facteurs de réussite ou d'échec du processus du changement institutionnel dans un cadre de transition d'une économie centralement planifiée vers une économie de marché tout en étudiant le comportement des entrepreneurs face à de telles transformations. D'abord, nous considérons que les institutions sont des

Introduction générale

variables importantes et outils d'analyse qui vont nous permettre de discerner le comportement des entrepreneurs et comprendre pourquoi des pays qui n'ont pas suivi les préconisations des institutions financières internationales basées sur les hypothèses néoclassiques ont réussi leur intégration tels que la Chine et le Vietnam ; alors que d'autres qui ont totalement suivis la recette de ces experts ont échoué et sont encore en phase transitoire.

Aussi faut-il ajouter que les travaux attachant de l'importance à l'impact du changement institutionnel dans un contexte de libéralisation et d'ouverture commerciale sur les pratiques entrepreneuriales ont fait l'objet d'une littérature peu abondante que se soit à l'échelle nationale (C. Bounoua, 1995, 1999, 2002, 2012 ; Ahmed Dahmani 1999 ; Tabet Aouel Wassila et Charif Mustapha 2009 ; Youcef Benabdallah 2007) ou internationale (banque mondiale 2003,2008)

2. Questions principale, hypothèses de travail et méthodologie :

A l'aube de son indépendance, l'économie algérienne attribue un rôle prépondérant à l'Etat comme agent de production, de régulation des activités économiques.

Cet Etat devait guérir tous les maux et frustrations causés par la colonisation française. Pour cela il procède à un ensemble de réformes pour accélérer le processus d'industrialisation.

A partir de 1990, il engage l'Algérie dans une succession de réformes ayant pour cible la libéralisation des échanges et l'ouverture commerciale de son pays.

Ainsi, pour notre travail de recherche, nous posons la question suivante :

- Quel est l'impact des changements institutionnels mis en œuvre par le gouvernement Algérien sur le comportement des entreprises Algériennes privés ?
- La mise en place des institutions ne déclenche t-il pas des tensions et conflits entre les règles formelles et informelles ?

En dépit des richesses naturelles, financières que possèdent l'Etat Algérien, mais il ne parvient pas à achever sa transition vers une économie de marché prospère ou à insérer les entrepreneurs Algériens dans ce processus.

Introduction générale

- Comment peut- on expliquer cette situation ?
- Quels sont les vecteurs de ce processus ?
- Peut-on attribuer cet échec à une mauvaise gouvernance, ou à notre économie qui est en grande partie rentière ?

Pour tenter de répondre à ces questions pertinentes nous formulons les hypothèses suivantes que nous essayerons de vérifier grâce à une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Hypothèse 1) :

La libéralisation progressive de l'économie Algérienne et son ouverture sur les marchés internationaux a eu un impact défavorable sur les entreprises puisqu'elles ont instauré un climat des affaires peu favorable (*Doing Business, 2012*). De ce fait, ces entrepreneurs opportunistes ont recouru à des pratiques informelles, illégales dans leur stratégies conventionnelles et cela au détriment des entreprises respectueuses de la loi ce qui a faussé le libre jeu de la concurrence et n'a pas permis à cet effet de booster la croissance nuisant ainsi à la performance économique de notre pays.

Hypothèse 2) :

Les changements institutionnels mis en œuvre en Algérie ont permis aux entreprises de s'insérer au niveau international sans pour autant oublier le fait qu'ils leurs ont accordé des avantages et facilitations en matière de commerce extérieur.

Hypothèse 3) :

Le processus de transition entamé en Algérie a permis l'émergence de nouvelles pratiques entrepreneuriales consistant à s'accommoder aux nouvelles contraintes. Ces nouvelles mutations ont facilité l'expansion du secteur privé à travers les PME qui constituent le levier de développement de notre économie. En effet, ces nouvelles institutions ont poussé nos entrepreneurs à investir davantage, produire, innover et enfin être concurrente au niveau des marchés internationaux en exposant des produits qui sont conformes aux standards internationaux contribuant ainsi à la diversification de notre économie.

Introduction générale

Notre travail consiste en premier lieu à étudier les enjeux et mécanismes du passage d'une économie centralement planifiée vers une économie de marché en s'intéressant à l'analyse de la transformation postsocialiste des PECO et leurs performances économiques. Ensuite, nous tenterons d'expliquer les diversités de trajectoires de ses pays en recourant à l'approche institutionnelle, et finalement essayer d'analyser l'impact des changements institutionnels mis en œuvre en Algérie sur le comportement des entreprises privées à travers une enquête qui consiste à faire une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbas. En résumé, nous essayerons de dresser un bilan.

3. Plan de l'étude :

Notre travail de recherche a été structuré en trois chapitres. Nous évoquons dans le premier chapitre les fondements théorique du changement institutionnel dans un cadre de transition (les fondements de l'économie de développement, l'avènement d'un nouvel ordre du jour qu'est la doctrine de transition néolibérale, sa position et ses apports, sa logique des réformes, ses deux approches, l'analyse du processus de transformation postsocialiste des PECO, les leçons et surprises inattendus de la transition)

Le deuxième chapitre sera consacré à l'émergence de la nouvelle économie institutionnelle comme une alternative à la théorie néoclassique de transition suite aux résultats indésirables obtenus dans les pays en transition. Cette approche adresse plusieurs critiques à la doctrine néolibérale de transition et tente d'expliquer l'échec de ce processus comparé à la Chine et le Vietnam qui ont réussi leur intégration sans appliquer les préconisations des néolibéraux. Cette approche appelle à une analyse en termes d'institutions nommée « transition instituée », nous aborderons à cet effet, les apports majeurs de cette théorie en recourant à la théorie du changement institutionnel de l'auteur Douglass North qui a constitué le cœur de notre travail de recherche ; nous évoquons ainsi la théorie des couts de transaction et des droits de propriété pour discerner le comportement des entrepreneurs, et enfin le rôle de l'Etat comme fil conducteur dans un tel processus.

Finalement le troisième chapitre se portera sur les réformes et politiques mises en œuvre par l'Etat Algérien au lendemain de l'indépendance jusqu'au 1990, le gouvernement procède à une autre vague de réformes ayant pour but le passage à une économie de marché du fait de la mondialisation. Nous évoquons ensuite, les tentatives de l'Etat Algérien à promouvoir

Introduction générale

l'entrepreneuriat et insérer l'entrepreneur Algérien dans le tissu économique et tous les programmes qui ont été mis en son faveur comme leur mise à niveau pour être compétitif.

Et finalement à travers une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbes nous tenterons d'étudier l'impact de ces mesures sur les pratiques entrepreneuriales

En *grosso modo*, nous nous proposons d'en exposer les pièces essentielles du processus de transition. Tel est l'objet des pages qui suivent.

Aussi faut-il ajouter que le principal problème que nous avons rencontré lors de l'élaboration de notre travail de recherche est le manque de données, (elles sont peu nombreuses, ou pas accessible à tout le monde du fait que et la plupart du temps, elles étaient valable sur des sites payant), ainsi une littérature peu abondante a été consacré à ce domaine comme nous l'avons signalé plus haut.

Chapitre 1) : de l'économie de développement à
l'économie de transition : l'analyse de la
transformation postsocialiste

Introduction au chapitre :

L'économie de développement est une discipline ancienne et une branche de la science qui analyse et étudie les problèmes majeurs que rencontrent les pays. Elle applique des techniques et moyens modernes pour pouvoir aider les pays les moins avancés à sortir de leur sous développement considéré comme leur plus grand maux possible.

L'économie de transition est une sous branche de l'économie de développement qui s'est imposée au lendemain de l'effondrement des régimes socialistes suite aux propositions des grandes institutions financières. Elle implique une dissolution des anciens rapports existants (ceux du socialisme) qui favorisaient l'interventionnisme étatique, et l'édification d'une économie de marché fonctionnelle axée sur les mécanismes de marché et la libre concurrence. Mais ce processus a entraîné de graves distorsions à contrario des résultats tant attendus par les réformateurs.

Section1 : L'ère du développement et la nécessité de transition vers l'économie de marché

1) Genèse de l'économie de développement :

L'économie de développement est l'une des branches de la science économique qui est à la fois ancienne puisqu'elle a débuté avec les travaux d'Adam Smith, considéré comme le pilier de la science économique moderne et chercheur notoire qui a tenté de démontrer dans ses travaux de grande envergure la nature et les causes de la richesse des nations dans un ouvrage paru en 1776; et au même temps une discipline nouvelle¹ qui a essayé de s'imposer à partir des années 1940-1950 et plus précisément après la seconde guerre mondiale, ou un bon nombre de pays désiraient rompre avec l'héritage du colonialisme et revendiquaient leur indépendance.

¹ Albert O. Hirschman « Grandeur et décadence de l'économie du développement », p725 In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 36e année, N. 5, 1981. pp. 725-744. Version française de "The rise and decline of development economics" paru dans Essays in trespassing economics to politics and beyond par Albert Hirschman Cambridge University Press 1981. Sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfec0_0769-0479_1995_num_10_1_970

En effet les gouvernements de ces états se sont engagés dans la voie du développement à travers la mise en place d'une série de stratégies.

Cette discipline est d'une importance cruciale dans la mesure où elle nous permet de mieux comprendre et analyser les pays en marge en s'intéressant aux questions et difficultés de développement, aux relations entre pays, et aux différents systèmes sociaux¹, et culturels que possède chaque Etat.

A) Les stratégies et tentatives de développement

a) Les stratégies de développement des années 1950-1990 :

Après la dépression de 1929, et plus particulièrement pendant les années de guerre, chaque pays poursuivait une politique ayant pour ambition de sortir du sous développement.

L'économie de développement des années cinquante, soixante, soixante-dix recommandait l'interventionnisme étatique car il était jugé comme étant meilleur pour y faire face aux défaillances et imperfections des marchés.

Elle visait le rétablissement d'une croissance durable avec un minimum de déficit à travers la mise en place d'un ensemble de stratégies.

Parmi ces stratégies, nous citons la stratégie dite de « promotion des exportations » adoptée par quelque pays et qui consistait à produire des matières premières qui seront par la suite exporter vers les pays industriels avancés ou ils leur fournissent en échange des produits manufacturés²; d'autres choisissent plutôt la stratégie appelée « la substitution des importations »³ qui formait un apport majeur de l'approche structuraliste, et nécessitait la formation d'un marché intérieur⁴ à travers le remplacement des importations industrielles défaillantes par des productions nationales.

¹ Patrick Guillaumont « Déclin et renouveau de l'économie du développement », In: Revue française d'économie. Volume 10 N°1, 1995. pp 6-11 sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfec0_0769-0479_1995_num_10_1_970

² Albert O. Hirschman, 1981, op. cite ; p732.

³ Pierre Vayssière, « L'Amérique Latine de 1890 à nos jours », 1999. P99.

⁴ Lyazid Kichou, Christian Palloix, « De l'économie du développement à l'économie de transition : une lecture de l'économie algérienne », Économie et institutions, N°15, 2eme semestre 2010, revue économie et institutions ; p63 sur <http://www.u-picardie.fr/CRIISEA>

Cette stratégie se basait sur un fort protectionnisme¹ qui s'apparente à travers la mise en place de restrictions quantitatives et de barrières tarifaires hautes de façon à promouvoir une industrie locale à l'abri de la concurrence étrangère (à l'aide d'une limitation des produits importés en favorisant les produits locaux).

L'« industrie industrialisante », constitue en effet une toute autre stratégie qui a suscité l'attention de plusieurs économistes et a été suivi par de nombreux pays comme a été le cas de l'Algérie² qui l'a appliqué dans l'industrie lourde.

À travers ces stratégies, des pays comme l'Amérique latine ou d'autres qui ont salué l'indépendance vers la fin des années 1960 comme ceux de l'Afrique, ajoutons à cela de nombreux pays socialistes qui devaient rompre avec l'économie centralement planifiée jugée comme étant inopérante et déficiente avaient la volonté de s'intégrer et de dépasser les pays occidentaux à tout prix ou du moins être à leur niveau.

Ces Etats voyaient dans « *le développement, la réponse à une question préoccupante qui est celle du sous développement.* » (Souraya Hassan Houssein, Christian Palloix ; 2003) ; un sous développement qui a longtemps été considéré comme le plus grand maux de ces pays.

b) Les analyses du sous développement : nombreuses et diverses théories tentent d'apporter leurs touches personnelles pour pouvoir analyser le sous développement.

Ce dernier³ pouvait s'expliquer de différentes manières parmi lesquelles nous retenons l'interprétation suivante :

- L'existence de difficultés, obstacles et une désorganisation au niveau des marchés des pays moins avancés par rapport aux marchés des pays développés.

¹ Patrick Guillaumont, 1995, op, cite ; p13

² Concept introduit par DE BERNIS, l'idée de cet auteur est que certaines industries lourdes peuvent jouer un rôle de moteur dans le développement d'une économie. Il insiste sur le développement autocentré avec lequel un pays pourrait aboutir à de meilleurs résultats grâce à un développement interne au pays sans dépendre de l'extérieur et finalement grâce à une ouverture maîtrisée par l'état.

³ Jean-Claude Berthélemy, Jean-Guy Devezeaux de Lavergne, Frédéric Gagey « L'économie du développement : Présentation générale », In: Économie & prévision. Numéro 97, 1991-1. L'économie du développement. P1 ; Valable sur www.persee.fr

- Une production insuffisante, main d'œuvre incompétente et peu habile, des moyens de transport peu modernes avec des ressources limitées, la faiblesse des structures industrielles et de techniques développés du fait d'un manque ou d'un retard au niveau de la technologie.

Tous ces éléments provoquent des déséquilibres majeurs au niveau des pays les moins avancés comparés à ceux rencontrés par les pays développés qui ont été d'une courte période ajoutons à cela l'apparition des pénuries locales qui enfermeraient une quelconque économie dans un cercle vicieux de sous développement.

c) Les éléments primordiaux des théories de l'économie de développement et néo-marxistes quant au sous développement :

Les théories néo-marxistes et de l'économie de développement des années 60-80, ont fait valoir que le sous développement de la périphérie ne dépendait pas que de la faiblesse de leurs structures internes seulement mais résultait aussi du développement du centre qui exerçait sa prédation et prédominance sur la périphérie.

- ❖ En recourant aux travaux des économistes et chercheurs de très grande importance comme Christian Palloix et Souraya Hassan Hussein, Nous résumons ces dispositifs de domination qui renforcent ce sous développement perçu comme un retard de la manière suivante :

-L'existence des relations d'échange inégal entre le centre-périphérie. (Pays développés-pays sous développés)

-Le ciblage des investisseurs étrangers du centre¹ des meilleures ressources, opportunités de rente (agricoles, minières, énergétiques, etc), main d'œuvre bon marché existante dans les pays les moins avancés.

- et enfin les pays les moins avancés ont longtemps été connu par leur incapacité de parvenir à payer leurs dettes intérieurs et beaucoup plus extérieurs qui ne faisaient que s'amplifier de plus en plus entraînant avec elles le sous développement.

¹ C'est-à-dire les pays industriels les plus avancés.

En conséquent, et face à cette situation « *le développement ne représentait que le développement du sous développement* » (FRANK A.G, 1970)¹

De nombreuses critiques ont été faites à cette représentation du sous développement, surtout après l'accumulation des crises, l'enregistrement de résultats négatifs en matière de croissance pour les pays les plus avancés, l'effondrement des régimes socialistes et la nécessité de transition à l'économie de marché, une répartition des revenus inéquitable qui a favorisé une couche au détriment d'une autre ce qui pourrait être considéré comme un facteur de blocage et enfin de retard.

Ces critiques faisaient valoir que le développement devait être lié également au changement des structures internes, comportements et mentalités, à la mise en place d'un système et/ou appareil productif, ou bien à travers la formation d'une économie de marché fonctionnelle et le rôle que peut jouer un Etat fort dans un tel processus. (Souraya Hassan Houssein, Christian Palloix ; 2003)

B) Les deux prémisses fondamentales de l'économie de développement :

Parmi les pionniers de l'économie de développement, nous citons *Hirschman* ; un économiste de renommé qui a tenté de présenter une typologie des analyses de l'économie de développement.

Sur le plan de la théorie économique, les diverses conceptions de cette discipline reposent toutes sur deux prémisses ou postulats fondamentaux : « *le rejet du mono -économisme* », et « *la réciprocité des avantages* ».

- 1) Le rejet du mono économisme soutient que : « *les pays sous-développés pris dans leur ensemble présentent un certain nombre de caractères économiques communs qui les distinguent de façon bien déterminée des pays industriels avancés et on ne saurait donc aborder l'étude des économies sous-développées sans modifier profondément sous un certain nombre de rapports importants les données de l'analyse économique traditionnelle axée sur les pays industriels²*».

¹Paru dans Souraya Hassan Hussein, Christian Palloix « de l'économie de développement à l'économie du changement institutionnel », CRIISEA- UPJV, Février 2003, pp3-6 sur http://www.christianpalloix.com/pdf/communications/Hassan_Houssein_et_Palloix_De_l_economie_du_developpement_a_Perpignan_fevrier_2003.pdf

² Albert O. Hirschman, 1981, op, cite; p726.

En bref le rejet du mono économisme implique que chaque pays a son environnement institutionnel propre à lui, son propre histoire, héritage, etc.

- 2) L'affirmation de la réciprocité des avantages : implique qu'« *il est possible de régler les rapports économiques entre les deux catégories de pays de manière qu'ils soient bénéfiques aux uns comme aux autres* »

Tableau 1-1) : Typologie des théories du développement :

Mono-économisme

	affirmé	Nié
Réciprocité des avantages	Economie orthodoxe (mainstream) ¹	Economie du développement
	Marx ?	Théories néo-marxistes

Source: Albert O. Hirschman, 1981, op, cite; p727.

En suivant la classification et le raisonnement de Hirschman nous proclamons que l'économie de développement à la hirschmanienne confirmait la réciprocité des avantages mais elle niait au même moment le mono-économisme. Et enfin pour ce qui est du mainstream, il affirmait à la fois le mono-économisme et la réciprocité des avantages. C'est ce que nous allons voir dans les pages qui suivent.

C) La décadence de l'économie de développement des années 1960-1990 :

Le déclin de l'économie de développement des années 1960-1980 s'apparente à partir des années 1990 après l'effondrement de l'économie centralement planifiée (socialisme) et la nécessité du passage au capitalisme qui était considéré comme étant le meilleur système de l'époque et sur qui on pouvait s'appuyer pour y faire face aux faiblesses de l'ancien régime (socialisme) et rectifier ses erreurs et les dégâts qu'a causé.

¹ Ou en d'autres termes l'économie de transition néolibérale.

A ce jour, une nouvelle économie de développement est née. Elle regroupe un ensemble d'analyses, et études aussi complexes les unes que les autres en allant de ceux des néoclassiques de transition vers les évolutionnistes, régulationnistes et enfin les institutionnalistes¹ vers la fin des années 1990.

2) La nature des économies postsocialistes : quelques réflexions méthodologiques et théoriques :

Nous nous interrogeons sur la nature des systèmes économiques issus du processus de changement postsocialiste avant de pouvoir analyser la transition.

Afin d'appréhender le processus de changement, deux systèmes rivaux s'opposent : le socialisme et le capitalisme.

Les pages qui suivent analysent la comparaison entre ces deux systèmes en abordant leurs points fondamentaux et tirent quelques conclusions jugées comme étant essentielles de l'expérience des dernières décennies.

2-1) La confrontation des deux systèmes :

L'Europe était partagée en deux blocs adversaires sur le plan du système politique, les droits de l'homme, de l'état de droit, de l'économie, de la liberté et enfin de l'idéologie. Ces deux blocs sont le socialisme et le capitalisme.

Il n'existait pas une troisième voie entre la dictature de l'Est et la démocratie de l'Ouest. Et du coup la nécessité de dépassement de ce régime autoritaire était primordial comme l'a signalé le général *De Gaulle* et qui était le premier à parler de la coopération et de l'unification de l'Allemagne et de l'Europe toute entière car selon lui, elles seules permettront au continent de régler sereinement ses propres problèmes.

¹ Qui ont longtemps critiqué la vision néolibérale de la transition et ont opté plutôt pour la transition instituée ou ils attachaient de l'importance aux institutions formelles et informelles comme variables primordiales dans la réussite du processus de transition d'un quelconque pays et au rôle majeur que peut jouer un Etat fort, c'est ce que nous allons voir dans le deuxième chapitre.

a) Les thèses qui permettent de faire la distinction entre le socialisme et le capitalisme :

Nombreuses études¹ et divers travaux de recherches ont été effectués à partir du XIX^{ème} siècle.

En effet, ces analyses mettent l'accent sur la nature du socialisme et le capitalisme, la distinction entre les deux et finalement les similitudes tout en avançant leurs avantages et inconvénients.

1) Les thèses qui plaident pour le socialisme :

Le socialisme avait pour objectif principal la réalisation des réformes et le dépassement du capitalisme à tout prix tout en promouvant l'interventionnisme étatique dans toutes les sphères économique-sociales, politiques ; un interventionnisme considéré comme étant le pilier d'une quelconque économie et qui a longtemps suscité l'attention des plus grands chercheurs économiques et politiques.

Ce système insistait sur l'importance de l'égalité sociale tout en critiquant la société bourgeoise du fait des inégalités qui favorisent des classes au détriment des autres (riches par rapport aux pauvres), caractéristiques du capitalisme ; un système considéré par les partisans du socialisme comme étant irrationnel car il a engendré beaucoup plus de dégâts, défaillances, de gaspillages, désordres sociaux² et enfin de problèmes qu'il en a résolu.

(Bernard Chavance, 1999)

Ces partisans (du socialisme) considèrent les marchés des économies capitalistes en grave déséquilibre et en anarchie totale.

Pour cela, ils jugent que le socialisme est le mode de coordination le plus optimum car il est basé sur une planification centralisée ; la propriété des entreprises, des moyens de production et des banques revient à l'Etat seul, qui va à son tour poursuivre une stratégie de développement ayant pour objectif l'industrialisation accélérée, et l'interdiction des IDE tout en favorisant l'investissement intérieur.

¹ Parmi lesquelles nous citons ceux de Bernard Chavance.

² Tels que le chômage et les crises

A travers sa rectification des failles du marché, et un interventionnisme étatique apte à surmonter les crises, le socialisme permettrait au pays de s'intégrer.

1-1) L'organisation des activités dans une économie socialiste :

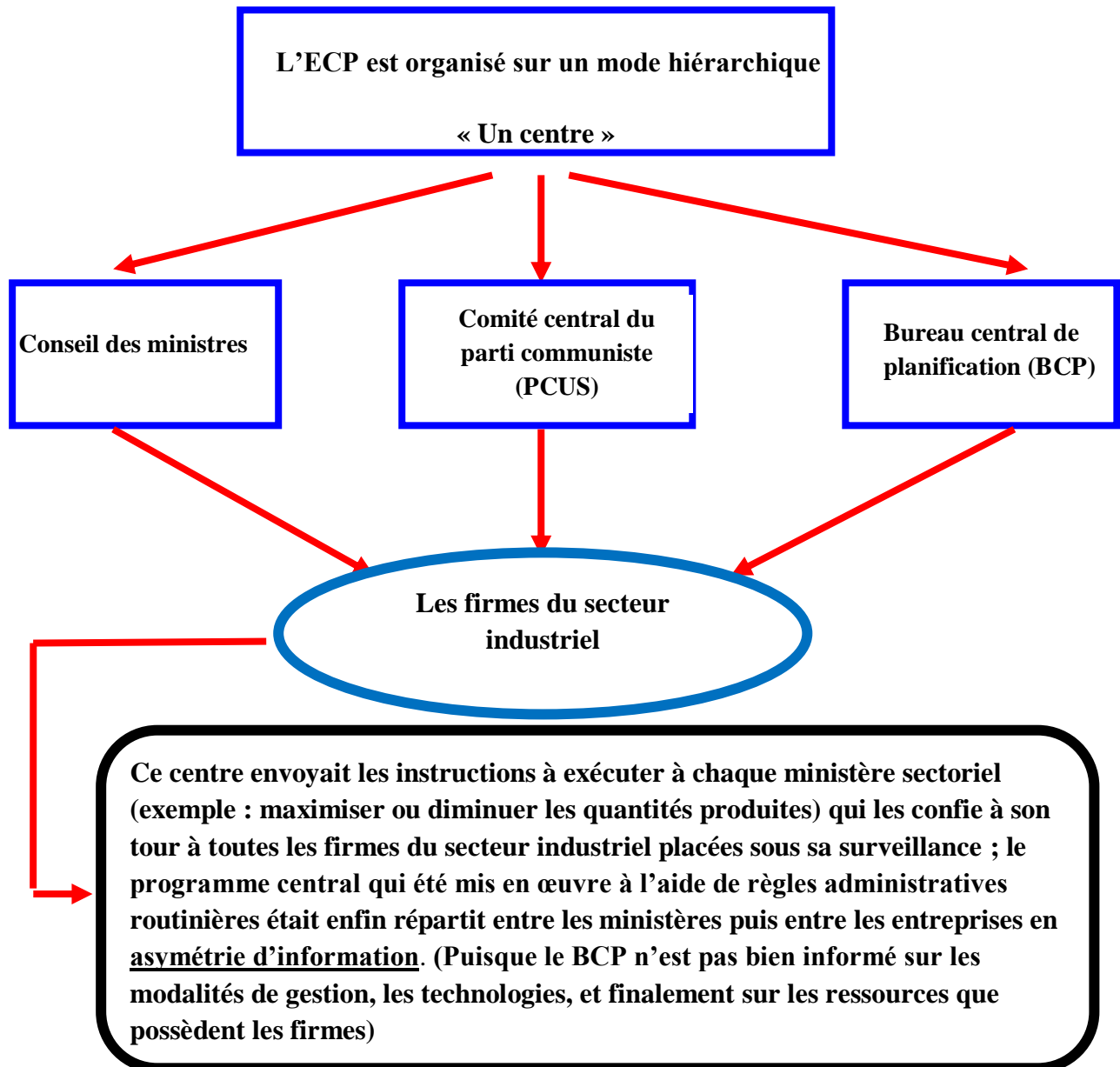
Dans les économies socialistes, les activités économiques s'organisaient de manière hiérarchique (verticale), à travers une transmission des ordres à exécuter qui se faisait de haut en bas comme le montre le schéma ci-dessous, des autorités centrales de planification vers les ministères sectoriels et de ces derniers vers les directeurs des entreprises étatiques, et de ces directeurs vers les personnels¹ (Andreff Wladimir, 2002).

Contrairement à l'économie de marché où la coordination était horizontale et se faisait à travers des contrats entre agents sans l'intervention des organes judiciaires et administratifs sauf dans le cas de litiges (tribunaux), de non application des lois ou leur infraction. La hiérarchie quant à elle était interne à l'entreprise.

¹ Andreff Wladimir « économie de la transition, la transformation des économies planifiées en économie de marché » édition bréal 2007, p202.

Figure1-1): le fonctionnement de l'économie socialiste

**Le schéma suivant illustre la manière dont l'ECP fonctionnait auparavant :



Source : réalisé par nos propres soins à partir des travaux d'Andreff Wladimir, ouvrage, « économie de la transition, la transformation des économies planifiées en économie de marché » édition bréal 2007

Dans cette lignée des choses, les objectifs et prévisions des entreprises pourront être incompatibles et souvent irréalisable vue que le plan national favorisait certaines branches prioritaires au détriment des autres objectifs de production non prioritaires alors que les

produits de cette dernière étaient indispensables car ils constituent les intrants dans la production des produits prioritaires.

Suite à cette négligence, ces produits étaient en rupture ou en d'autres termes en pénurie¹ au sens de Kornai János, l'une des caractéristiques de l'économie centralement planifiée.

Dans cette économie de pénurie, les entreprises qui étaient contraintes par les ressources subissaient au même moment une contrainte lâche qui pesait sur elles.

Cette contrainte s'exprime par le fait que ces firmes qui avaient la volonté d'atteindre leurs objectifs pouvaient en fin de compte dépenser plus que le budget qui leur est assigné, en obtenant des subventions supplémentaires et gratuites de fonds provenant de l'Etat, des crédits même si elles sont insolvables et ne payent pas l'impôt. Cette contrainte lâche favorisait le « *paternalisme² de l'Etat* » vis-à-vis de ses entreprises.

Mais malgré toutes ces tentatives de la part de l'Etat, cela était insuffisant. Les entreprises recouraient à d'autres alternatives et moyens³ pour être sûres qu'elles ne tomberont pas dans une pénurie chronique et finalement survivre.

❖ Pour Andreff Wladimir⁴ ces solutions se résument comme suit :

- donner de fausses informations au BCP
- se procurer des intrants qui sont en pénurie de la part des entreprises qui les possèdent et développer des relations d'échange entre eux sans que l'Etat ne le sache.
- constituer des réserves d'intrants non déclarés au BCP⁵.
- créer des usines pour produire (hors plan) les matières premières en pénurie
- recourir aux marchés parallèles.

¹ Cette pénurie se définit comme le manque d'approvisionnement en ressources indispensables pour la production des biens prioritaires.

² Son laxisme

³ Ces moyens peuvent être peu conventionnels comme le recours à des activités informelles ou illégales

⁴ Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p12.

⁵ A titre d'exemple : dire aux administrations centrales qui leur procurent les intrants qu'ils les ont tous utilisés pour la production d'un quelconque produit ou marchandise alors qu'ils gardent une partie de ces intrants en réserve mais ils ne les déclarent pas.

2) Les thèses qui plaident pour le capitalisme :

Les adeptes du capitalisme ont eux aussi considéré le capitalisme comme étant le système par excellence qui va permettre de coordonner les activités de façon efficace et efficiente.

Ce système se basait sur la propriété privée¹, et l'allocation des ressources se faisait à travers le marché grâce à une concurrence pure et parfaite qui va permettre aux entreprises d'être de plus en plus autonomes, indépendantes, productives ce qui va leur faciliter la tâche pour réaliser des gains supérieurs à ceux qu'elles peuvent obtenir en économie socialiste, Pour eux, le capitalisme pouvait à tout moment améliorer le niveau de vie de la population car il favorise l'équité dans toutes les sphères économique-sociales et permet aux salariés de percevoir des revenus relatifs à leurs efforts productifs²

Pour cela, le socialisme était jugé par les capitalistes comme étant un système inefficent, irrationnel qui nuit aux bases institutionnelles, intellectuelles d'une économie saine et qui conteste la liberté économique et politique, etc.

En effet nous pouvons éclairer beaucoup plus les caractéristiques des deux systèmes en recourant aux travaux élaborés par Bernard Chavance, 1999

Tableau 2-1) : visions contrastées des deux systèmes à partir de valeurs analogues

Le bon système (capitalisme ou socialisme)	Le mauvais système (capitalisme ou socialisme)
-rationalité et efficence globale -possibilité d'une croissance soutenue et prolongée. -justice sociale éventuellement réalisée -développement économique et modernisation pour les retardataires	-irrationalité et gaspillages -instabilité. -distribution inégale de la richesse et du revenu ou du pouvoir -obstacle à un développement authentique, dépendance vis-à-vis d'une ou plusieurs grandes puissances. ³

Source : Chavance Bernard, 1999, op, cite ; p2.

¹ Puisqu'il favorise l'entrepreneuriat

² Bernard chavance « le conflit historique du socialisme et du capitalisme et la transformation postsocialiste », deuxième session de la CNUCED, table ronde de haut niveau sur le commerce et le développement : orientations pour le XXIème siècle, 13 decembre 1999, p1 sur <http://unctad.org/fr/docs/uxtdxrt1d3fr.pdf>

³ Ou en d'autres termes, un pays qui domine un autre

Tableau 3-1) : les deux grands systèmes historiques

--Le tableau suivant illustre les similitudes et différences entre les deux systèmes

Caractéristiques générales Communes	capitalisme	socialisme
		Division de travail, système basé sur le salariat.
Régime politique	Divers (démocratique ou autoritaire)	Régime du parti unique basé sur l'idéologie marxiste-léniniste (dictature)
Formes dominantes de propriété et de coordination	Propriété privée Coordination par le marché	Propriété étatique
Type de déséquilibre structurel	Economie de surplus (système contraint par la demande)	Economie de pénurie (système contraint par les ressources)
Tendance dominante dans le domaine d'emploi	Sous emploi	Pénurie de main d'œuvre
Régime d'accumulation	Divers : extensif, intensif, mixte	Essentiellement extensif
Stabilité des prix	Généralement faible	Généralement forte
Changement technologique	Généralement rapide, endogène	Généralement retardataire, souvent imitatif
Degré de sécurité sociale pour les salariés	Généralement faible, tend à s'améliorer historiquement	Généralement élevé
Distribution du revenu	inégale	Assez égalitaire (pour les revenus officiels)
Relation entre l'économie nationale et l'économie internationale	Généralement forte	Généralement limitée

Source : Bernard Chavance, 1999, op. cit. ; p3.

2-2) L'état des économies socialistes avant de transiter vers une économie de marché :

Avant de pouvoir procéder à l'analyse de la dislocation des régimes socialistes et l'exigence de leur transition vers une économie de marché, nous avons vu qu'il était primordial de faire une synthèse concernant l'évolution de l'économie socialiste avant de procéder à des changements institutionnels, organisationnels et enfin systémique¹ aussi important.

Nous tenterons aussi de faire une comparaison entre deux systèmes rivaux (socialisme et capitalisme) en clarifiant les aspects, difficultés de chacun et cela pour mieux comprendre et analyser le processus de transition.

A) L'économie socialiste au milieu des années 1970 :

Depuis 1970, les pays de l'Europe de l'est et de l'ex URSS enregistrent un recul au niveau de leur croissance économique et une stagnation du niveau de développement qui était faible comparé à celui des pays de l'occident. A cette période, les pays socialistes ont cherché à introduire des nouveautés pour éliminer les imperfections immanentes à la planification centralisée, mais cela a échoué et a été beaucoup plus difficile qu'il ne l'avait l'air.

En 1985, Mikhaïl Gorbatchev est arrivé au pouvoir et a été désigné président du parti communiste de l'union soviétique (PCUS), juste après, l'URSS achève son onzième plan quinquennal. Cette période était marquée par une diminution de la croissance par rapport à leurs prévisions. En conséquence ; la stagnation du niveau du produit matériel net (PMN)² ne faisait qu'accroître de plus en plus pour atteindre 3.2% comparé aux prévisions (l'état avait prévu un taux de croissance du PMN de 3.5%), Encore une fois la stagnation subsistait, comme nous pouvons le remarquer dans le tableau ci-dessous.

-Encore faut-il signaler que cette stagnation a été suivie par une chute drastique dans la production du pétrole jugé comme étant la source principale des recettes en devises (l'exportation vers les pays occidentaux).

¹ Avant l'effondrement du socialisme et la transition à l'économie de marché.

² PMN est l'agrégat de référence de la comptabilité nationale des pays socialistes qui prend en compte que la production industrielle brut nationale comparé au PIB qui prend en compte la valeur ajoutée et inclut les services.

Ce recul n'a pas été anticipé par les planificateurs. Le même constat se présente quant aux pays partenaires du CAEM¹ qui ont connu eux aussi une croissance en déclin et qui n'a pas pu être maîtrisée.

Tableau 4-1): Les cycles de croissance dans les économies socialistes : taux de croissance annuels moyens du revenu national en %.

Bulgarie	1957-59 14.0	1960-63 -6.0	1964-67 9.1	1968-71 -7.4	1972-75 8.3	1976-81 -6.4	1981-85 -3.5	1986-87 -5.2
Hongrie	1954-56 -2.0	1957-60 11.0	1961-65 -5.4	1966-69 7.2	1970-74 6.2	1975-78 -5.0	1979-85 -0.9	1986-88 -1.6
Pologne	1954-57 -9.1	1958-63 -5.4	1964-68 7.1	1969-70 8.7	1971-75 9.8	1976-78 -4.9	1979-82 -6.5	1983-85 4.4
RDA²	1953-56 -6.7	1957-59 8.7	1960-63 -2.2	1964-68 5.0	1970-75 6.7	1976-86 -4.4	1987-88 -3.3	
Roumanie	1954-56 -5.0	1957-59 10.6	1960-62 -7.0	1963-66 10.5	1967-70 7.0	1971-76 11.5	1977-79 -7.7	1980-84 -4.8
URSS	1952-53 -8.2	1954-56 11.6	1957-63 -6.0	1964-68 8.2	1969-72 -0.5	1974-78 -5.0	1979-88 3.3	

Source : Grzegorz Kolodko, « stabilisation, récession et croissance dans les économies postsocialistes », N° 51, dans *économie prospective internationale*, p73 sur http://www.cepii.net/IE/PDF/EI_51-5.pdf

Nous pouvons remarquer concernant l'évolution de la croissance dans ce tableau, que cette dernière a été affaiblie vers la fin des années 1980 accompagnée d'une stagnation et une inflation.

Dans la même période l'URSS ne parvenait pas à rattraper l'occident et dépasser les Etats Unis comme l'avait prédit *Khroutchev* deux décennies au part avant, bien au contraire des résultats inattendus ont été observés notamment concernant l'écart du niveau de vie et le sous développement des pays par rapport aux pays capitalistes mais aussi une augmentation de la pénurie et un approfondissement du déséquilibre extérieur (*Kolodko*, 2002).

¹ Créé en janvier 1949, le CAEM (Conseil d'Assistance Économique Mutuelle, COMECON en anglais) organisait les échanges entre l'URSS, les pays de l'Est et quelques autres pays communistes.

² RDA : république démocratique allemande

a) La recherche de solutions internes :

De nombreux essais ont été envisagés puis effectués pour faire face aux problèmes de croissance économiques et cela après l'arrivée de *Gorbatchev* le 11 mars 1985¹ au pouvoir.

Dans la volonté de minimiser la stagnation et le ralentissement de la croissance économique, *Gorbatchev* entrevoit et lance un programme de réformes ayant pour but la promotion et le développement de l'investissement entre (1986-1990). Cette stratégie sous le nom de « Uskorienie » (accélération) allait de pair avec celle de la « Mobilizatsia »²(mobilisation) de la société autour des valeurs du socialisme mais avec une intervention de l'Etat dans la sphère économique et sociale. En plus de ces réformes, *Gorbatchev* entreprend un autre chemin, ou il lance un autre programme qui fusionne entre deux catégories de réformes.

La première sous l'appellation de « *perestroïka* », un volet économique qui a pour cible la « restructuration », associé aux réformes politiques nommées « *glasnot* », qui veut dire la transparence.

La « *perestroïka* » devait faciliter la tâche aux entreprises en leur permettant d'être indépendantes et beaucoup plus autonomes qu'au par avant en matière de prise de décision dans le choix d'une quelconque production³, les méthodes de gestion, le choix des fournisseurs et des clients, d'investissement.

Gorbatchev convoitait à travers la mise en œuvre de ces réformes d'instaurer une économie mixte⁴ mais cette tentative échoue et aboutit au coup d'état de 1991, qui signe l'arrêt de mort de l'URSS.

¹ Olivier Vial, Inès Charles-Lavauzelle, **ouvrage**, « le mur de Berlin n'est pas tombé tout seul », union nationale interuniversitaire (UNI), centre d'études et des recherches de l'UNI (CERU), p82.

² Gerard Mild, « économie de la transition », CEPII, Document de travail n° 2001-08.p 20. Valable sur <http://www.cepii.fr/francgraph/doctravail/pdf/2001/dt01-08.pdf>

³ Ou en matière d'augmentation et/ou diminution du niveau de production.

⁴ Combinaison entre le socialisme et le capitalisme souvent appelée aussi « socialisme de marché » ou un « système sui generis ».

3) **L'arrêt de mort de l'URSS et la nécessité de transition des anciennes économies socialistes au capitalisme :**

3-1) L'effondrement des régimes socialistes :

La planification centrale qui a longtemps exercé sa prédominance sur un bon nombre de pays a rencontré ses propres limites vers la fin des années 1990.

Du fait du paternalisme de l'Etat qui accordait des subventions et crédits aux entreprises malgré leur insolvabilité, et le manque de contrôle, la pénurie chronique ; cette économie avait connu une détérioration de la situation économique à travers l'enregistrement des taux de croissance très faible par rapport aux années cinquante, soixante¹ ainsi qu'une accumulation des crises et des déséquilibres macroéconomiques (des taux de chômage et d'inflation élevés, une augmentation des dettes extérieures) suivi par d'autres événements qui ont déclenché la chute du mur de Berlin pour signer à la fin l'arrêt de mort de l'URSS une bonne fois pour toute.

De nombreux auteurs admettent que cette économie qui se basait sur la recherche et l'accomplissement d'une croissance extensive² était la source principale de graves obstacles à tout développement d'un Etat du fait qu'elle entravait toute sorte de changement technologique, organisationnel et enfin institutionnel. Ce système a causé beaucoup plus de problèmes qu'il en a résolus.

Pour cela, il devait être dépassé à tout prix vers l'horizon invincible qu'est le capitalisme, considéré comme étant un moyen de rectification³ et un système alternatif au socialisme logiquement concevable et réalisable⁴ qui pouvait y faire face aux handicaps de l'économie planifiée.

¹ Comme nous l'avons évoqué dans les pages précédentes

² L'une des caractéristiques de l'économie socialiste, en effet les gouvernements socialistes cherchaient l'augmentation des facteurs de production au lieu d'améliorer la productivité de ces mêmes facteurs (croissance intensive)

³ Dans le fonctionnement de l'économie socialiste, les prix étaient fixés à travers un système national ce qui a causé de graves problèmes liés au fait que ce système opacifie la signification réelle des agrégats macroéconomiques et rendait difficile l'évaluation avec justesse dans le temps et dans l'espace les performances réelles.

⁴ Ramine Motamed-Nejad « Approches de la transition et nature des économies postsocialistes » In: Revue d'études comparatives. Est-Ouest. Volume 30, 1999, N°2-3. Les économies postsocialistes: une décennie de transformation, p34. Sur www.persee.fr

a) La chute du mur de Berlin :

✚ Les événements déclencheurs la chute du mur : plusieurs faits ont précédé cette chute et si l'on peut dire ont engendré ou du moins accéléré l'effondrement du bloc socialiste.

Nous les énumérons de la manière suivante :

- ❖ Le 10 septembre 1989, le parti communiste hongrois et pour des raisons idéologiques et financières avait ouvert ses frontières avec l'Autriche¹.
- ❖ Le 16 octobre, le parlement hongrois a autorisé les élections multipartites.
- ❖ Le 30 octobre de la même année, la situation de la république démocratique Allemande. (RDA) devient mince et moins avantageuse, celle-ci recourait vers la faillite surtout après que Gorbatchev refuse de lui accorder d'autres aides.
- ❖ Le 4 novembre des manifestations² prodigieuses envahissaient tout le pays en entraînant le 7 novembre la démission du « *politburo* ». ³

Tous ces événements ont favorisé la chute du mur de Berlin qu'a été annoncé par le journal télévisé le jeudi 9 novembre 1989 à 20heure. Dans cette nuit là, « le mur de la honte » s'est effondré en entraînant avec lui la dissolution du bloc communiste (décembre 1991) et l'achèvement de la guerre froide après cinquante ans de dictature socialiste⁴.

Cette chute s'est suivi par une ouverture des frontières, les allemands de l'Est ont pu immédiatement joindre l'Allemagne de l'Ouest.

3-2) Vers une nouvelle orthodoxie et branche de développement : l'économie de transition comme un changement institutionnel

Alors que certains pays se développaient rapidement ou du moins tentaient de rattraper leurs voisins au plus vite possible pour franchir la ligne d'arrivée, d'autres étaient ont marge et pouvaient à peine franchir la ligne de départ à cause des résultats médiocres qu'ils ont obtenus

¹ Car la remise en place des 246 KM de barbelés entre la Hongrie et l'Autriche allait leur coûter très cher.

² Olivier Vial, Inès Charles-Lavauzelle, op, cite ; p83

³ Politburo était le premier conseil (organe suprême) du comité central du parti communiste de l'union soviétique (PCUS)

⁴ Michel Meyer, **ouvrage**, « histoire secrète de la chute du mur de Berlin », Aout 2009, édition Odile Jacob, P7.

en matière de croissance économique, un ralentissement du niveau de vie, l'accroissement des inégalités, une pauvreté accrue, des niveaux de revenus de plus en plus faibles, une absence de compétitivité, (Lyazid Kichou, Christian Palloix, 2010) et cela est due à l'inefficacité et les faiblesses des stratégies de développement des années 1860-1980 amorcées par ces pays et leur échec ce qui nécessitait le recours à d'autres alternatives pour y remédier à la situation.

C'est dans de telles circonstances, qu'un nouveau champ disciplinaire ou en d'autres termes, un nouveau projet de développement a été lancé à partir des années 1990 et cela sous la pression des institutions financières internationales (IFI). Cette science se nomme « *l'économie ou la doctrine de transition* »

Cette discipline qui fait partie de la nouvelle économie de développement soulignait l'importance des mécanismes de marché¹ et des grands équilibres macroéconomique par opposition aux théories de développement des années cinquante qui avaient mis l'accent sur les transformations structurelles et le rôle majeur de l'état².

A ce moment là, l'économie planifiée n'existait plus même dans les pays encore considéré comme socialiste tels que la Chine et le Vietnam, ainsi le processus de transformation postsocialiste a progressé de manière significative³ en allant des mécanismes de l'Etat interventionniste vers les mécanismes axés sur le marché et la libre concurrence.

Parallèlement, environ 30 pays d'Europe Orientale, l'Ex-union Soviétique et en Asie ont été impliqué dans de vaste changements systémiques, institutionnels et organisationnels⁴.

¹ Eric Berr et François Combarrous « L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une évaluation empirique », p2

² Abdelhamid Merad Boudia, **ouvrage** « Economie du développement: Une perspective historique », éditions l'HARMATTAN, 2012, p10

³ Grzegorz W. Kolodko "Ten Years of Postsocialist Transition: Lessons for Policy Reform", Journal for Institutional Innovation, Development and Transition Vol. 4, 2000, p1 sur <http://www.tiger.edu.pl>

⁴ Bernard Chavance « formal and informal institutional change, the experience of postsocialist transformation » The European Journal of Comparative Economics, Vol. 5, 2008, p87. Sur <http://eaces.liuc.it/18242979200801/182429792008050103.pdf>

3-2-1) La transitologie :

Le questionnement sur la transition d'un système vers un autre s'est posé pour la première fois dans l'histoire économique au XXème siècle, pour analyser la transition du capitalisme au socialisme et la formation de l'URSS, mais dans notre travail nous sommes particulièrement intéressés à la transition inverse c'est-à-dire du socialisme au capitalisme¹, à la dissolution de l'ancien bloc soviétique et l'avènement d'un nouvel ordre du jour.

En effet, la « *transitologie* » est une discipline qui se situe dans la frontière entre les sciences politiques, économiques et sociales.

Elle implique une dissolution de l'ancienne logique ou régime existant dominant² et une déconnexion de ses rapports primordiaux, pour transiter vers un autre régime à travers une affirmation de la nouvelle logique que nous pouvons l'identifier par l'entrée dans le capitalisme³.

Ces deux moments⁴ sont particulièrement liés, car l'instauration du nouveau régime (capitalisme) dépend en large mesure des conditions de dislocation de l'ancienne logique (socialisme) ; aussi faut-il ajouter que la dissolution de l'ancien régime ne peut pas à elle seule favoriser l'apparition du nouveau ou promouvoir sa restructuration et son développement.

Ce processus de transition s'opère sur deux niveaux. Il suppose en premier lieu un changement dans les procédures politiques existantes, c'est-à-dire les efforts fournis par les réformateurs pour substituer au régime autoritaire existant un autre de plus en plus opérationnel, efficient qui se base sur la démocratie.⁵

¹ Dont on a commencé à parler à partir des années 1990

² C'est à dire la sortie du socialisme

³ Ramine Motamed Nejad, op, cite; p40.

⁴ Le premier moment est la sortie du socialisme, et le deuxième l'entrée au capitalisme.

⁵ Altynay Abdieva Schuet « Les couts sociaux de la transition, une analyse comparative entre le Kirghizistan et l'Ouzbekistan (1991-2001) », études courtes N°8, Novembre 2005, p19 sur <http://graduateinstitute.ch>

En deuxième lieu, les transformations économiques impliquent le chemin poursuivi par un pays pour instaurer une économie de marché fonctionnelle où la concurrence est pure et parfaite.

Ainsi, la corrélation¹ entre les deux réformes (économiques et politiques) est très difficile et prend du temps surtout en cas d'absence de règles stables et claires car cela va favoriser la polarisation des jeux politiques et l'affirmation de leur pouvoir, entraver toute sorte d'intégration et de développement, et accroître finalement la probabilité de commettre des erreurs durant cet intervalle ce qui enfermerait un quelconque pays dans une trajectoire donnée et le verrouille dans un cercle vicieux de sous développement.

Le défi est donc d'identifier les vecteurs de ce double processus de changement à savoir une mise en place des institutions économiques, suivi par le développement des réformes de la politique sociale² pour en finir en dernier lieu avec les réformes politiques

3-2-2) Classement des économies en transition³

Avant de classer les pays en transition, nous devons tout de même les définir et cela en recourant aux travaux des institutions financières internationales tel que le fond monétaire international (FMI).

Cependant, dans un rapport qui a été élaboré en 2000 sur le progrès des économies en transition, le FMI définit les économies en transition de la manière suivante :

« Les pays en transition sont ceux qui ont décidé d'abandonner la planification centrale comme mode d'organisation économique pour s'orienter vers un système axé sur le Marché dans lequel la propriété privée des moyens de production occupe une place importante.⁴ »

**Pays en transition d'Europe et de l'ex-Union soviétique :

¹ Altynay Abdieva Schuet, op, cite; p 20.

² Une politique sociale désigne la meilleure façon ou méthode qu'entreprend l'état pour aboutir à une croissance favorable et au développement à travers la solidarité, protection sociale, l'investissement dans la santé, l'éducation, avoir de meilleurs droits de travail,...

³ FMI, « Perspectives et progrès des économies en transition : le point de vue du FMI By IMF Staff », 3 novembre 2000 sur http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/110300f.htm#P43_2202

⁴ FMI, **ouvrage**, études économiques et financières du FMI « perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000 : le point sur les économies en transition », p102.

PECO Albanie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, ex-République yougoslave de Macédoine, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie

Pays baltiques Estonie, Lettonie, Lituanie

CEI Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakstan, Moldova, Ouzbékistan, République kirghize, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine

**Économies en transition d'Asie

Cambodge, Chine, Laos, Vietnam

3-2-3) Les éléments de transition et les préconisations du consensus de Washington :

a) Le mimétisme et le rattrapage institutionnel des PECO :

Pour bien comprendre les causes de la réussite du processus de transition dans des pays¹ et son échec dans d'autres, nous avons pris comme modèle de référence l'expérience des PECO.²

La transition des pays d'Europe Centrale et Orientale d'une économie centralement planifiée vers une économie de marché s'est faite à travers la mise en place d'une série de changements institutionnels, organisationnels.

En effet, ces Etats désiraient tout reconstruire à nouveau, créer, modifier ou enfin transformer le système dans son entièreté pour pouvoir s'intégrer et adhérer à l'Union Européenne.

Donc pour accélérer ce processus, ils ont jugé qu'il était essentiel de recourir au « mimétisme institutionnel » au sens de Violetta Bajenaru, qui va leur permettre de se tourner vers les pays développés considéré comme un « bassin institutionnel »³ et d'importer leurs

¹ Comme la Chine et le Vietnam

² Les pays d'Europe Centrale et Orientale.

³ Violetta Bajenaru « La spécificité de l'ethos, le changement institutionnel et la construction des institutions formelles dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale », p3 sur http://junon.u-3mrs.fr/afa10w21/RePEc/cgm/wpaper/DR_19_0405_bajenaru.pdf

institutions efficaces pour qu'au final les transposer¹ sur l'économie nationale et cela au détriment des individus.

Pour que ce challenge ait du succès, les PECO devaient procéder à un ensemble de stratégies indispensables telles que la privatisation, la stabilisation des prix et enfin la libéralisation des échanges sous l'appellation « *la sainte trinité* » au sens de Bernard Chavance, les trois piliers du consensus de Washington pour transiter vers une économie de marché.

3-3) Les approches de transition :

Il existe deux approches de transition : la première : « la transition néolibérale » apparente et appliquée pendant les premières années de transformation postsocialiste (1989-1999), puis « la transition instituée » au sens de Wladimir Andreff pendant la deuxième période (2000-2006) où une plus grande place a été accordée au rôle majeur des institutions formelles et informelles, à leur renforcement ; et à l'importance d'un Etat fort dans la réussite d'un tel processus de transition

A cet effet, nous tenterons dans ce chapitre d'en exposer les pièces essentielles qui forment l'approche néolibérale de transition (mainstream, ou téléologique), puis nous évoquerons dans le deuxième chapitre les apports de la transition instituée ou génétique/évolutionniste.

En effet avant de s'approfondir encore plus sur l'analyse des deux types de transition, nous devons tout de même définir ce que signifie les deux concepts, téléologie, et génétique.

Nous nous référons à cet effet aux définitions d'Andreff Wladimir qu'il a évoqué dans son ouvrage publié en 2007.

- **Par téléologie**, cet auteur entend : téléologie= volontarisme+ vitesse du changement² (l'approche de transition néolibérale, appelée aussi l'approche finaliste)

¹ Car les institutions socialistes étaient inefficaces et ont voué à l'échec et à la défaite de l'économie centralement planifiée

² A travers une thérapie de choc.

- **Génétique**, signifie : Génétique= évolutionnisme+interdépendances (l'approche évolutionniste que nous aborderons dans le deuxième chapitre)

3-3-1) l'analyse néolibérale de transition :

Si nous suivons la typologie des théories de développement élaborée par Albert Hirschman comme nous l'avons signalé plus haut, l'analyse néolibérale de transition ou souvent appelée le mainstream affirmait à la fois le mono-économisme et la réciprocité des avantages. Cette approche n'avait pas par définition le sous développement.¹

La doctrine de transition²s'est nourrit des fondements du « *Mainstream néoclassique* » tels qu'une rationalité individuelle parfaite, le paradigme de l'équilibre (ajustement des prix à travers l'interaction entre l'offre et la demande sur le marché ³), ainsi que l'efficacité, et l'efficience du marché concurrentiel jugé comme étant le mode de coordination le plus optimum puisqu'il est régulé par une concurrence pure et parfaite ;et cela pour tenter d'y faire face à l'ensemble de référentiels et le lourd héritage concédés par l'économie socialiste Comme une inflation galopante, un accroissement des déficits budgétaires et des dettes, une croissance en déclin ajoutons à cela une montée du chômage et une pénurie chronique des ressources. Une profonde restructuration⁴devait être prise en considération.

Pour cela, cette approche avait estimé que la situation d'équilibre finale et qui permettrait au pays de s'intégrer était connue d'avance « l'économie de marché »⁵, elle représentait pour eux le chemin le plus court et qu'il fallait atteindre le plus vite possible et par n'importe quel moyen tout en respectant les présupposés des organisations internationales.

a) Les apports majeurs de l'approche téléologique (néolibérale) de transition:

Cette approche a eu diverses appellations :

¹ Cela voudrait dire que pour cette approche tous les pays sont pareils; il n'existe pas un pays qui est sous développé par rapport à un autre

² Beranard Chavance « les théories économiques à l'épreuve de la transformation postsocialiste », 2006, p2 sur <http://cemi.ehess.fr/docannexe.php?id=965>

³ Motamed-Nejad Ramine, 1999, op, cite ; p13

⁴ Andreff Wladimir, 2007, op, cite; p25.

⁵ Lyazid Kichou, Christian Palloix, «De l'économie du développement à l'économie de transition : une lecture de l'économie algérienne », 2003, p 65

L'approche finaliste/classique/traditionnelle/libérale/téléologique ou enfin thérapie de choc.

Elle a été préconisée par les institutions de Bretton Woods et a été appliquée pour la première fois en Pologne selon les conseils de l'économiste Jeffrey Sachs¹ et puis en Russie en 1992 sous la surveillance du FMI.

Les adeptes de cette vision soulignaient que l'aboutissement à la transformation d'un système vers un autre doit être accompagnée à travers une politique volontariste (telle qu'une industrialisation accélérée), et sans tenir compte des contraintes précédentes qui sont jugées comme étant facilement surmontables.

L'aboutissement est connu (capitalisme), il faut l'atteindre le plus vite possible et de n'importe quelle manière tout en suivant les dix commandements préconisés par les institutions financières internationales. Ce qui explique l'équation suivante :

Téléologie= volontarisme+ vitesse du changement² → à travers une thérapie de choc

*les thérapeutes de choc voulaient rompre directement et de façon définitive avec l'idéologie et le passé communiste, pour eux « *les couts sociaux et économiques consécutifs à la suite de la mise en œuvre de la thérapie de choc seront inférieur par rapport qu'à ceux engendrés par une politique gradualiste* »³. Ils soulignaient qu'il était mieux de subir les couts de cette stratégie en une seule fois contrairement aux gradualistes qui préféraient les étaler à travers le temps et les décomposer car elles nécessitent un processus d'apprentissage et de renforcement des institutions. (Wladimir Andreff, 2007 et Maurel Mathilde, 2006)

¹ JEFFREY SACH est le père fondateur de la thérapie de choc, économiste américain, il avait servi comme conseiller auprès du (FMI), à la banque mondiale, à (OCDE), au (PNUD).

² Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p60.

³ Altynay Abdieva Schuet, op, cite; p22.

3-3-2) Les préconisations des institutions financières internationales :

Les grandes organisations internationales, fil conducteur du néolibéralisme et acteurs influents dans le processus du changement systémique et institutionnel jouaient un rôle prépondérant en matière d'orientation des politiques de la transformation postsocialiste, c'est essentiellement le cas du « consensus de Washington »¹ qui a été établi entre le FMI, la banque mondiale et le trésor américain.

Ces organisations internationales ont adopté une approche uniforme², globale, et universelle vis-à-vis de la transition. La stratégie était claire, elle devait être particulièrement la même³ pour tous.

Le but des institutions financières internationales à travers le consensus de Washington était d'éliminer la stagnation et de lancer la croissance économique, en particulier dans les pays moins développés vers lesquels ce dernier a été abordé comme les pays de l'Amérique latine, mais ces idées ont pu attirer l'attention du chemin de pensée des pays en transition (l'Europe de l'Est et du bloc soviétique)⁴ qui avaient la volonté d'améliorer leur situation économique et sociale et de converger vers le droit chemin.

a) Les dix commandements du consensus de Washington :

Le consensus de Washington a été mis au point par John Williamson en 1989 lors d'une conférence établit sur la situation des pays d'Amérique latine. Il a élaboré un document de référence englobant un ensemble de réformes qui lui semblaient nécessaires pour favoriser l'émergence des pays en voie de développement.⁵

Considéré comme « un train de réformes »,¹ ce consensus rassemblait 10 commandements que nous énumérons comme suit :

¹ « The Washington consensus as policy prescription for development » paru dans Page 35-43 de l'**ouvrage** « Development Challenges in the 1990s: Leading Policymakers Speak from Experience » publié par Tim Besley, N. Roberto Zaghera. *World bank publications, 2005.*

² Bernard Chavance, « formal and informal institutional change : the experience of postsocialiste transformation », *The European Journal of Comparative Economics*, Vol. 5, n. 1, p57.

³ L'homogénéité des politiques concernant la transition de tous les pays

⁴ Grzegorz W. Kolodko, 2000, op, cite; p3.

⁵ Manuel Maleki, **thèse de doctorat** « Essais sur la nouvelle économie politique de la réforme » 2007, p74 sur <http://tel.archives-ouvertes.fr>

- 1) **Discipline budgétaire** : l'objectif du pays à travers la mise en œuvre de cette politique devrait être l'aboutissement d'un équilibre budgétaire, car des déficits budgétaires trop importants sont source d'inflation, de crises de la balance de paiement et de volatilité des capitaux.
-Cependant, cet équilibre budgétaire permet de limiter l'endettement de l'Etat de l'extérieur afin que le remboursement de la dette publique ne se substitue pas à celui de la dette externe.

- 2) **Priorité de dépenses publiques** : en suivant le raisonnement des néoclassiques, pour que le budget d'un pays soit en équilibre tout en réduisant l'interventionnisme étatique, mieux vaut diminuer les dépenses publiques que d'augmenter la pression fiscale.
-Williamson aperçoit alors que chaque gouvernement doit réviser sa politique de dépenses en diminuant les subventions et réorientant ses dépenses publiques vers des secteurs qui ont souvent été minorés alors qu'ils sont d'une importance cruciale tels que la santé, l'éducation, les investissements d'infrastructure.

- 3) **La libéralisation financière** : (libéralisation des taux d'intérêts) : L'objectif suprême de la libéralisation financière est la détermination et modération des taux d'intérêt qui seront fixés par le libre jeu du marché. Un taux modéré va permettre d'attirer le plus grand nombre des investisseurs nationaux en leur facilitant l'octroi du crédit à un cout raisonnable sans pour autant négliger l'attractivité des investisseurs étrangers et cela pour financer le développement du pays.

- 4) **Un Taux de change compétitifs (TC)** : ce taux doit lui aussi être déterminé par les forces du marché pour supprimer les discriminations² qui lui sont imposés et qui permettent à certains d'importer à bas prix en imposant à d'autres un cout excessif donc l'objectif est de favoriser les exportations et du coup la croissance tout en maintenant le déficit de la balance des transactions courantes à un niveau qui peut durablement être financé³.

- 5) **Libéralisation**: se définit comme le processus à l'issue duquel la plupart des prix sont

¹John Williamson, 2003, op, cite ; pp10-13

² Mathilde Maurel, « Héritages, réformes, institutions : un bilan de quinze années de transition ». In: *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. Volume 37, 2006, N°1. Institutions et démocratie : les leçons de quinze années d'économie de la transition. P102, sur www.persee.fr

³ Ce mouvement doit cependant être modéré pour ne pas engendrer de pressions inflationnistes qui entrave toute sorte d'investissement.

déterminés par le libre jeu du marché, et où les barrières tarifaires et non tarifaires vont être limitées ou supprimées.

- 6) **Compétitivité**: supprimer toute sorte de barrières aux investisseurs étrangers.
En effet, les entreprises étrangères et nationales devraient être autorisées à concourir sur un pied d'égalité.
- 7) **Privatisation**: les entreprises publiques doivent être privatisées.
- 8) **Déréglementation**: Williamson entend par ce concept, l'abolition ou la réduction des barrières à l'entrée et à la sortie des marchés, en d'autres termes, éliminer les règles qui freinent l'initiative économique et la libre concurrence.
- 9) **Réforme fiscale** : Il s'agit d'accroître le nombre de contribuables en élargissant l'assiette fiscale par l'intermédiaire d'une généralisation de la TVA.
- 10) **Droits de propriété** : il s'agit de protéger les droits de propriété¹ de chacun afin de promouvoir la création privée de richesses et de permettre de diminuer l'ampleur du secteur informel.

3-3-3) Le rythme et l'intensité des réformes

Comme les directions des réformes ont clairement été définies par les (IFI), les débats s'ouvrent à ce moment là sur la vitesse souhaitable de ces mesures : faut-il les mettre sur les rails à la vitesse maximale ou les introduire progressivement ? Et enfin quel est la meilleure façon d'amorcer les réformes pour que les couts économiques et sociaux ne soient pas douloureux ? Les deux méthodes ont leurs partisans comme nous l'avons signalé plus haut² : les uns sont partisans de la solution de la « thérapie de choc » et les autres des réformes graduelles (évolutionnistes que nous aborderons dans le deuxième chapitre)

¹ Y compris la propriété intellectuelle.

² En parlant d'approche téléologique, et l'autre génétique

a) Les points essentiels et la logique de la transition nolibérale :

Les idées principales des dix postulats du consensus de Washington peuvent être regroupées en trois grands domaines appelés « la sainte trinité » au sens de Bernard Chavance ou la trilogie **stabilisation, libéralisation et la privatisation** considéré comme les ingrédients de base essentiels pour la réussite d'un processus de transition.

Les partisans de la thérapie de choc avançaient l'idée que, plus rapidement le gouvernement allait avancer sur le chemin des réformes, mieux c'était.

En bref, le gouvernement devait procéder en premier lieu faire une table rase du passé et ensuite procéder à la mise en vigueur de ces trois frères triplés.

- 1) Pour ce qui est de la conception de « la table rase »¹, c'était une métaphore qui a été utilisée par MAO² à propos de la chine qui voudrait dire une page blanche, en effet Selon lui sur une page blanche on peut écrire les plus beaux caractères, et un bon nombre d'économistes soulignaient que sur une table rase, nous pourrions voir s'organiser d'eux-mêmes les plus efficaces mécanismes du marché.
En bref, faire une table rase du passé signifie tout simplement qu'un pays devait repartir à zéro pour réussir sa transition tout en négligeant l'héritage du passé socialiste, ses institutions formelles et informelles.
- 2) Procéder au « *Big Bang* »³ (la libéralisation des prix et du commerce plus la privatisation de masse), une explosion sociale très forte, censée anéantir les anciennes structures économiques⁴
 - a) La libéralisation : elle éradiquerait la pénurie engendrée par la planification directive et elle permettrait aussi à la concurrence d'opérer la « la destruction créatrice »⁵ des industries et firmes léguées par l'ancien régime.

¹ Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p17.

² MAO ZEDONG est un homme d'état et chef militaire chinois, fondateur et dirigeant de la république populaire de chine dans les années cinquante

³ Le big bang était une composante fondamentale de la thérapie de choc et était considérée comme une sorte de garantie contre une troisième voie (socialisme du marché, économie mixte).

⁴ Maxime Petrovski et Renaud Fabre « La « thérapie » et les chocs : dix ans de transformation économique en Russie », p147. Sur www.cairn.info

⁵ Cette théorie a été proposée par Joseph Schumpeter, économiste autrichien qui mettait au centre de son analyse, comme moteur de l'évolution économique, l'innovation et comme agent de cette dernière, l'entrepreneur.

- b) La privatisation : La propriété des moyens de production en Union soviétique appartenait à l'État. Les réformateurs visaient à travers la privatisation à modifier ou changer les comportements des entreprises hérités de l'ancien système d'économie planifiée. Cet héritage se caractérise par le fait que ces entreprises avaient droit à un « traitement paternaliste »¹ de la part de l'état en cas de faillite ou de besoins de financement, ce traitement se traduisait par un desserrement des contraintes budgétaires en les rendant « lâches »².

Cependant le mot « faillite » n'existait pas dans le dictionnaire soviétique, tôt ou tard l'état finissait toujours par octroyer des crédits ou subventions aux entreprises, la bienveillance de l'état existait toujours.

Il fallait alors inciter les entreprises étatiques à la privatisation³ pour qu'elles se comportent comme des entreprises dans les économies capitalistes, cherchant à poursuivre l'intérêt des actionnaires à travers la maximisation du profit mais aussi à échanger ses produits aux prix établis par la confrontation entre l'offre et la demande sur le marché et non pas à travers la planification centrale comme a été le cas dans une économie socialiste. En effet le problème qui se posait dans cette dernière résidait dans le système de prix qui était irrationnel, distordu et injuste.

Le calcul des prix était effectué par « GOSPLAN »⁴ au lieu d'être déterminé par le jeu de l'offre et de la demande, comme sur la plupart des marchés dans les économies capitalistes. Donc selon les libéraux, la libéralisation va permettre de rectifier cette situation en libéralisant le commerce et les prix pour que les entreprises puissent être compétitives en les encourageant à produire et à exporter.

¹ Maxime Petrovski et Renaud Fabre, op, cite ; p149

² Concept introduit par KORNAI JANOS.

³ Bernard Chavance, 2006, op, cite; p2.

⁴ GOSPLAN (Comité étatique pour la planification) est un organisme d'État chargé de définir et de [planifier](#) les objectifs économiques à atteindre.

Certes, Cette libéralisation provoquerait une augmentation des prix dans certains secteurs qui affecteront d'autres produits ce qui engendrerait une période d'instabilité mais selon les partisans de la doctrine de transition cette période serait courte et à ce moment là, le gouvernement ne devrait pas céder face aux demandes de subventions ou de crédits de la part des entreprises qui ne sont plus productives ou compétitives, bien au contraire les autorités doivent réduire les dépenses publics et mener une politique monétaire très austère pour pouvoir maîtriser l'inflation et diminuer les taux d'intérêt ce qui permettrait de favoriser et d'attirer les investissements.

Une fois la situation stabilisé, les entreprises vont se diriger vers des activités beaucoup plus performantes, cela générer une augmentation de la productivité, hausse de salaire, favoriser l'emploi, et du coup la consommation et la demande ; en *grosso modo* on assisterait à une augmentation de l'activité globale et donc l'économie serait beaucoup plus prospère et entrerait sur la trajectoire de la croissance.

3) poursuivre une politique économique cohérente et efficace afin d'assurer un environnement économique stable (la stabilisation)

- La stabilisation : est l'une des trois composantes fondamentales pour le processus de transition. Elle a pour objectif principal de maîtriser le syndrome du « shortageflation ¹ » caractéristique structurelle d'une économie de pénurie.

Pour que la stabilisation ait du succès, elle devait mettre fin aux déséquilibres macroéconomiques extérieurs et budgétaires et aux effets pervers de l'inflation en maintenant son taux à un niveau très faible et qui ne pourra pas contrarier la croissance, ainsi le budget de l'état devait être équilibré voir en excédent, en tenant compte des déficits budgétaires qui

¹ Concept introduit par KOLODKO pour caractériser l'économie socialiste qui s'oppose au concept « stagflation » caractéristique de l'économie capitaliste (stagflation contraction de « stagnation », « inflation » qui se définit comme une croissance rapide des prix, en bref une croissance nulle ou faible accompagnée d'une inflation élevée), en effet selon cet auteur la stabilisation va permettre de diminuer les taux d'inflation à des niveaux faibles.

précédaient la stabilisation¹, cet excédent devrait à son tour garantir le maintien de la dette publique interne pour qu'elle ne puisse pas être financé à travers une augmentation des prix (inflation).

En résumé, cette stratégie vise à diminuer la résistance politique des groupes qui pourraient s'opposer aux réformes sans pour autant oublier que les résultats voulus seraient obtenus bien plus rapidement.

Section2) Leçons de 1989 à 1998: la transition vers une économie de marché fonctionnelle :

I) les surprises de la transition : diversité des trajectoires

Les résultats obtenus suite à l'application des préconisations des IFI ont été désastreux et scandaleux. Au bilan certes beaucoup de pays ont pu réduire les déséquilibres budgétaires, et ramener les taux d'inflation qui étaient pendant un bon moment élevés à des niveau plus ou moins bas, mais dans la colonne des éléments négatifs, nous ne pouvons s'abstenir d'inscrire un accroissement du recours à des moyens non monétaires de paiement (la démonétisation de l'économie), la récession transformationnelle, la hausse du chômage, de pauvreté, de l'inégalité² mais surtout de l'informel qui s'est accentué du fait de la diminution des salaires, l'instabilité de l'emploi, de mauvaises conditions de travail, l'apparition de crises dans plusieurs pays comme la Bulgarie, République Tchèque, la Russie ; et finalement la diversité des trajectoires d'un bon nombre d'Etats alors qu'ils ont suivi la même recette des néolibéraux.

1) l'hyperinflation :

Au début de la période de transition, la plupart des économistes déclaraient que pour mettre en action les mécanismes du libre marché, il faudrait procéder rapidement à la libéralisation et à la stabilisation macroéconomique, malgré les difficultés économiques que cela supposerait.³

¹ Kolodko Grzegorz, N°5, op, cite; p 87.

² Bernard Chavance, 2008, op, cite ; p57.

³ Staff FMI «Perspectives et progrès des économies en transition : le point de vue du FMI » sur www.imf.org

La libéralisation des échanges et des prix était tenu artificiellement très bas, et la stabilisation quant à elle, a été accompagnée d'une inflation galopante, qui a atteint au départ les 450 % par année dans les PECO, près de 900 % dans les pays baltes et plus de 1.000 % dans la CEI sans oublier les 15000% en Géorgie¹. Contrairement à la Chine qui après avoir procédé à ces réformes a enregistré des taux d'inflation stupéfiants équivalents à 15% entre 1991-1994 et de 8.4% entre 1994-1999. (*Comme le montre le graphique ci-dessous*)

Cette forte inflation a été suivie par une diminution des salaires, et a brisé la confiance de la population en la monnaie ce qui a permis d'engendrer une fuite des capitaux vers l'étranger, personne ne voulait à ce moment-là garder cette monnaie ce qui a accéléré le processus de « *dollarisation de l'économie* »² comme dans le cas des pays de la CEI.

De ce fait, l'environnement de ces pays est devenu instable et imprévisible, entravant l'initiative privée nationale ou étrangère ce qui a défavorisé l'économie nationale en retardant son retour à la croissance

En plus de cette inflation soudaine, on pouvait y constater une chute drastique de la production des pays comme nous le verrons en parlant de récession transformationnelle.

Ce n'est que pendant la période 1992-1997 que quelques pays en transition ont relancé leur production et ont commencé à stabiliser³ ou du moins diminuer les taux d'inflation grâce à des politiques de désinflation comme stratégie de baisse des taux d'intérêts ou la politique de « *stop and go* »⁴ (Andreff Wladimir, 2007).

¹ Andreff Wladimir, 2007, op. cité ; p62.

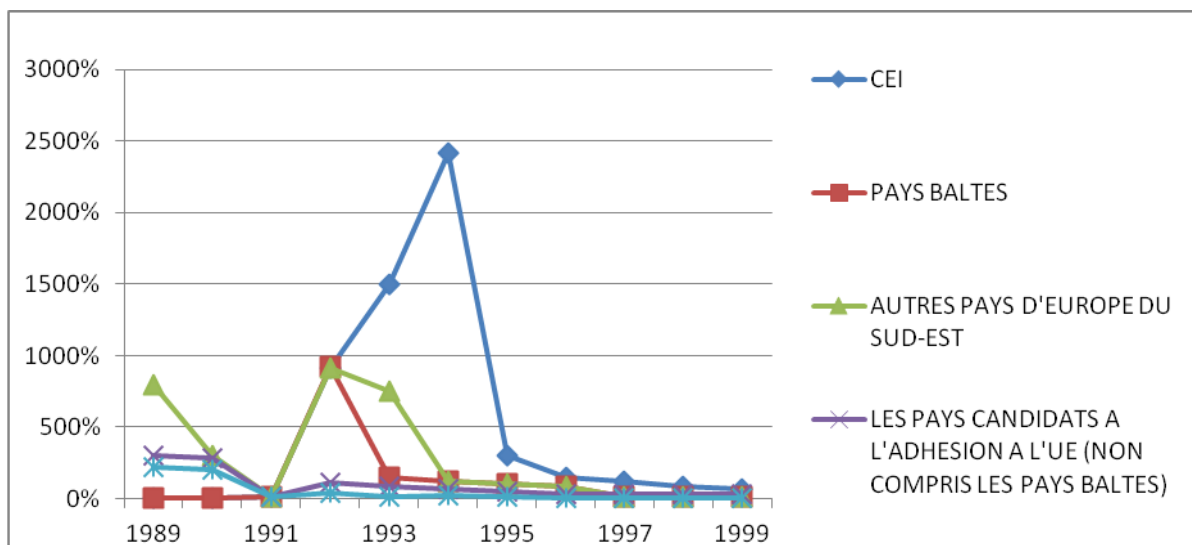
² Phénomène économique, qui signifie qu'un pays choisit d'abandonner sa monnaie nationale pour adopter une monnaie étrangère sans que cela ne soit forcément le dollar

³ Carlo Cottarelli et Peter Doyle « Juguler l'inflation dans les économies en transition », finance et développement, juin 1999, p9 sur www.imf.org

⁴ La politique de « stop and go » (politique restrictive) est une stratégie suivie par un pays pour pouvoir maîtriser l'inflation et relancer la croissance économique comme a été le cas de la Pologne qui a procédé à l'augmentation des salaires de 65% et suppression des taxes sur ces derniers, diminuer les taux d'intérêts pour stimuler l'investissement ce qui a permis d'augmenter les recettes budgétaires et diminuer le déficit et du coup stimuler la croissance.

A cette époque, le taux annuel d'inflation avait été ramené à un niveau inférieur à 10 % dans les PECO, pays baltes, et à environ 30 % dans CEI quant aux pays de l'Asie de l'Est, ils ont enregistré des taux d'inflation remarquable et qui étaient inférieur à 10% depuis le début du processus de transition comme nous pouvons le constater sur le graphique suivant :

Figure 2-1) : L'évolution de l'inflation pendant la période de transition (taux annuel en pourcentage)



Source : FMI, ouvrage, études économiques et financières du FMI « perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000 : le point sur les économies en transition », p108 sur www.ebooks.google

- 2) **La récession transformationnelle** : La mise en œuvre des réformes s'est accompagnée dans les premières années de la transition par une « récession transformationnelle »¹.

Elle est alors apparue comme le prix à payer pour qu'un pays réalise des équilibres macroéconomiques.

La chute de la production dans les PECO a été de 79% en quatre années par rapport à celui de 1989, cette chute a été de cinq ans dans les pays baltes et de neuf ans dans les CEI.

2-1) Les caractéristiques de la récession :

**Selon G.Kolodko¹, la récession des économies postsocialistes possède les caractéristiques suivantes :

¹ Terme éminemment utilisé par KORNAI JANOS en 1994

- Elle succède à la phase de faible activité économique (stagnation).
- Elle se caractérise d'une chute absolue de la production et des investissements sans que cela touche obligatoirement les exportations ou d'autres activités.
- Elle ne peut pas être formellement suivie d'une reprise automatique.
- Et enfin nous décrivons les phases postérieures à la récession de la manière suivante : cette récession peut être accompagnée d'une phase de chute de production puis une autre d'amélioration. Ou bien peut être succédé par des crises, dépressions, reprise et enfin prospérité. De nombreux faits confirment le premier scénario comme la Bulgarie, la Pologne la République Tchèque, la Roumanie qui sont passés par une phase de dépression, stagnation, accompagnée d'une augmentation du chômage comme le montre le tableau ci-dessous.

2-2) Diversité des trajectoires :

La plupart des pays ayant suivi les recommandations du consensus de Washington ont emprunté des trajectoires de transformation aussi différentes² les unes que les autres alors que la recette et les ingrédients étaient les mêmes.

La sortie du système économique de type soviétique s'est suivie d'une chute plus ou moins impressionnante du PIB comme nous pouvons le relever sur le graphique qui suit.

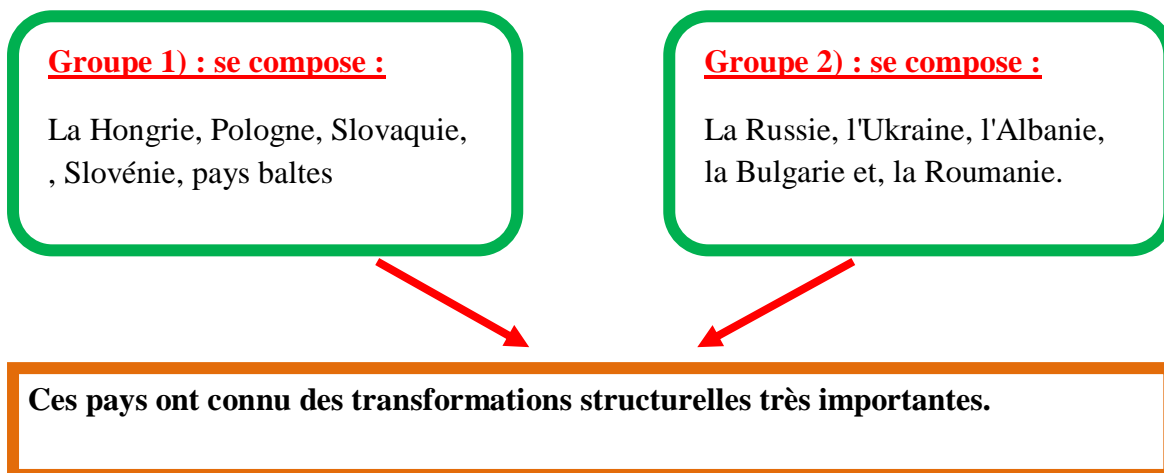
Nous pouvons distinguer deux groupes³ de pays qui ont obtenus des résultats différents suite à l'application des programmes de transition.

Nous les répartirons de la manière suivante :

¹ Kolodko Grzegorz, N°71, op, cite; p 75.

² Sauf celle de la Chine et du Vietnam qui n'ont pas procédé aux mesures des IFI mais qui ont obtenues des résultats positifs.

³ Ramine Motamed Nejad, op, cite; p19.



Les apparences sont souvent trompeuses. En effet, si la récession transformationnelle avait touché la majorité des économies de transition, la reprise de la croissance qui a été en déclin n'a pas été la même pour tous. (*Voir le graphique ci-dessous : évolution du PIB dans les pays en transition depuis l'origine de cette dernière*)

Groupe1) :

Certains pays de ce groupe ont pu faire vite face à cette récession et ont pu en deux années récupérer leur PIB tels que la Pologne avec un taux de croissance qui varie de 3.1 % dès 1992, à 6,8% en 1997 et à 4,8 % en 1998, d'autres sont allés jusqu'à sept ans comme la Russie ou la Bulgarie qui a connu pendant un bon moment des taux de croissance négatifs (voir le tableau ci-dessous)

Par ailleurs, des pays comme la Hongrie ont enregistré enregistré une progression continue de la croissance, qui passe de 2.9% en 1994 pour atteindre 5.2% en 2000.

Groupe2) :

Ces pays ont connu un recul important des taux de croissance du PIB. La Bulgarie a connu une évolution différente, marquée par une période de croissance en 1995 (4.3 %) suivie d'une récession radicale (- 10,9 % en 1996, - 7 % en 1997), avant de renouer avec la relance de la production en 1998 (3.5% jusqu'à 5.8% en 1998).

Et enfin pour ce qui est de la Roumanie, elle a connu elle aussi des périodes différentes, en effet, elle a enregistré une croissance de 1.5% en 1993 jusqu'à 3.9% en 1996 et puis une récession pendant les trois années qui suivent.

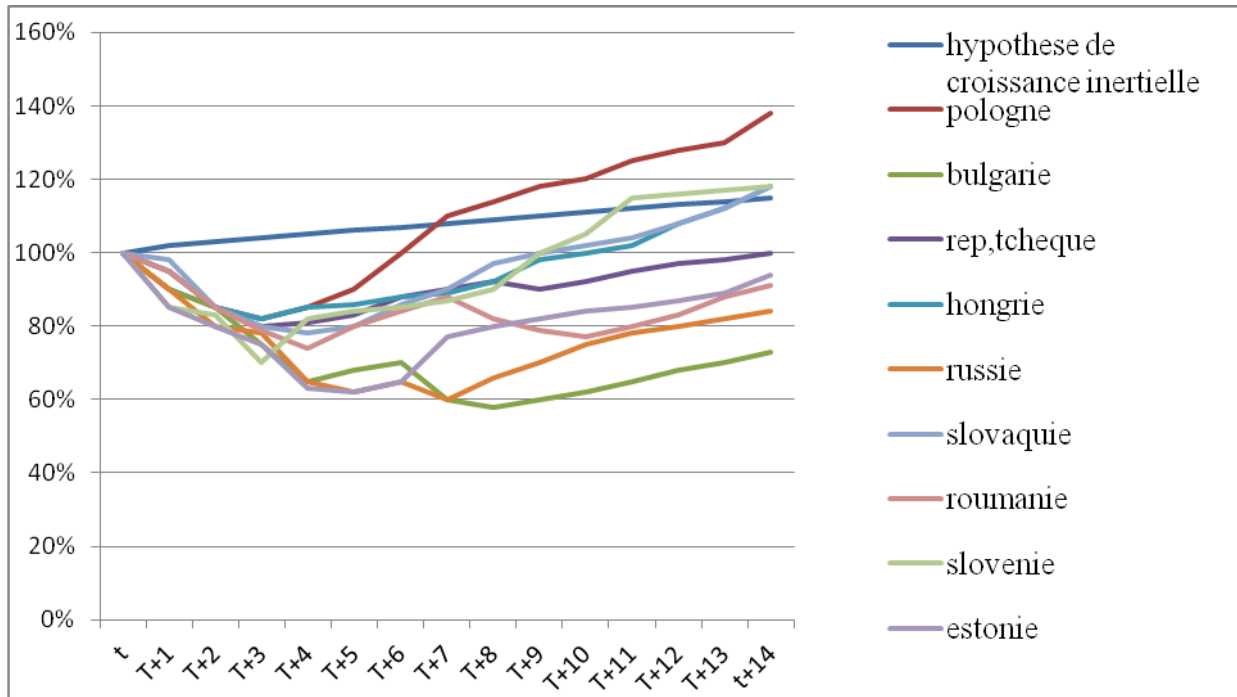
Tableau5-1): taux de croissance annuel du PIB dans les PECO entre 1990-2001

pays	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
Bulgarie	-9.1	-8.4	-7.3	-12.1	-7.8	4.3	-10.9	-7	3.5	2.4	5.8	4.5
Rep. Tchèque	-1.2	-11.6	-0.5	0.1	2.2	5.9	4.3	-0.8	-1.2	-0.4	2.9	3.3
Estonie	-7.1	-8.0	-21.2	-8.2	-1.8	4.6	4	10.4	5	-0.7	6.9	4.5
Hongrie	-3.5	-11.9	-3.1	-0.6	2.9	1.5	1.3	4.6	4.9	4.5	5.2	4.5
Lettonie	-1.2	-10.4	-34.9	-14.9	0.6	-0.8	3.3	8.3	3.9	1.1	6.6	6
Lituanie	9.5	-5.7	-21.3	-16.2	-9.8	3.3	4.7	7.3	5.1	-3.9	3.3	3.6
Pologne	-4.9	-5.5	3.1	4.3	5.2	6.8	8	6.8	4.8	4.1	4.2	2.5
Roumanie	-5.7	-12.9	-8.8	1.5	3.9	7.3	3.9	-6.1	-4.8	-2.3	1.6	4.1
Slovaquie	-2.7	-14.6	-6.7	-3.7	4.9	6.7	6.2	6.2	4.1	1.9	2.2	3
Slovénie	..	-8.9	-5.4	2.8	5.3	4.1	3.5	4.6	3.8	5.2	4.9	4.5

Source : Sébastien Dupuch, Hugues « les conséquences économiques et sociales de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe de l'Est » pp 9-10

** : prévisions de la BM et le FMI.

Figure3-1) : Evolution du PIB dans les pays en transition depuis l'origine de cette dernière :



Source : Jacques Sapir « diversité des trajectoires et effet de sentier, les transitions postsoviétiques », Revue d'études comparatives Est-Ouest, 2005, p 181 sur www.persee.fr

2-3) Les causes de la récession :

Parmi les explications que nous pouvions apporter pour comprendre cette récession, nous citons :

*L'effondrement de la demande globale corrélé à l'augmentation des taux d'inflation et liés aux bouleversements et à l'effondrement du CAEM⁹⁸ et des échanges qui a perturbé l'approvisionnement en matières premières essentielles au processus de production, de plus, le retard technologique et la faible capacité d'innovation et le manque de compétences de ces pays ont contribué à la chute de la production qui offrait des produits en dessous des standards internationaux, ce qui a enregistré un déclin concernant les structures de demande et les préférences des consommateurs qui préféraient acheter des produits étrangers de meilleure qualité au détriment des anciens biens à qualité inférieure fournis par l'économie socialiste.

⁹⁸ Staff FMI, op, cite.

**Un autre facteur explicatif de cette récession est le changement systémique. Le passage d'une économie centralement planifiée vers une économie de marché⁹⁹ devait inévitablement engendrer une récession. Les conditions initiales, l'héritage de l'ancien système jouait un rôle prépondérant dans l'accélération ou pas de cette dépression.

*Nous pouvons finalement imputer l'émergence de la récession au choix et à la nature de la politique économique menée. Le choix peut être erroné et la politique peut être bien et bonne et amène le pays vers de nouveaux horizons meilleurs comme elle peut nuire au pays et l'entraîner dans une phase de récession qui dure un bon moment. Tel a été le cas de la politique monétaire restrictive entamée dans les pays en transition et¹⁰⁰ illustré par le rationnement du crédit et le durcissement de la contrainte budgétaire qui ont été souvent lâches auparavant ont aussi quant à eux participé à l'apparition de la récession, en effet, les banques étatiques refusaient de financer les intrants des entreprises, et augmentaient les taux d'intérêts, refusaient d'accorder des subventions, de ce fait et par peur de ne pas être solvable les firmes ne faisaient plus appel aux crédits et réduisaient leur production et les salaires.

Les IFI ont commis une erreur d'interprétation concernant la récession. Leurs anticipations étaient incompatibles avec la réalité, leurs hypothèses manquaient de scientificité et étaient souvent douteuses.

Leur diagnostic était erroné comme le fait que certains économistes, auteurs tels que SACH¹⁰¹ ont tenté tout en étant optimiste de détourner la réalité en proclamant que par exemple le PIB de la Pologne avait chuté de 3.8% en 1991 au lieu de 8.4%. Ces auteurs voulaient falsifier la réalité pour des raisons de nature politique, idéologique. Pour eux tout aller mieux alors que c'était tout à fait le contraire.

⁹⁹ Dans l'ancien système socialiste, les entreprises étatiques avaient pour objectif principal la maximisation de la production plutôt que le profit, elles gardaient des sureffectifs et gaspillaient d'autres ressources alors que la transition à l'économie de marché obligeait les firmes à maximiser le profit et réduire les productions non rentables et le licenciement des sureffectifs, ce changement de comportement du fait du durcissement de la contrainte budgétaire a engendré une récession. (La rupture des anciennes relations d'échange est une cause majeure de la récession)

¹⁰⁰ Andreff Wladimir, 2007, op. cit. ; p186.

¹⁰¹ Kolodko Grzegorz, N°51, op. cit. ; p 77.

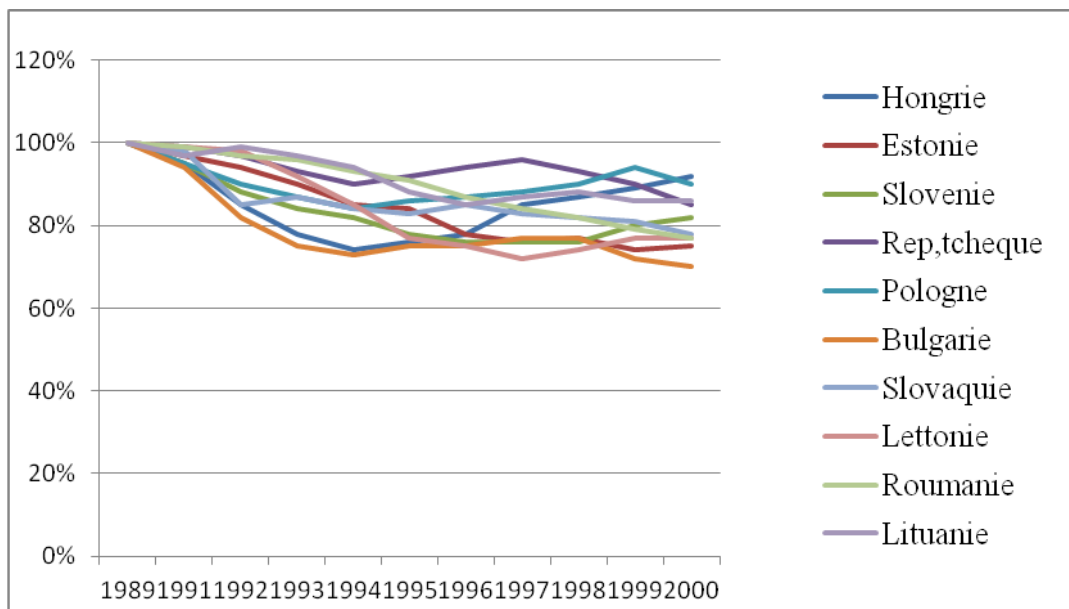
3) La baisse de l'emploi et persistance du chômage :

Le changement systémique mis en œuvre au début des années 90 a entraîné une chute drastique des niveaux d'emplois.

Du fait de la récession transformationnelle et du durcissement de la contrainte budgétaire mais aussi de la concurrence accrue au niveau du marché, les entreprises étaient obligé de supprimer des emplois comme a été le cas de l'Allemagne de l'Est qui souligne les résultats d'un modèle de thérapie de choc singulièrement violent : augmentation de la productivité et du niveau de vie nominal des habitants mais chute de 45 % du PIB en deux ans et suppression de 3,3 millions d'emplois en cinq ans, malgré des transferts annuels de 150 à 250 milliards de Deutschemarks en provenance des Lander de l'Ouest.¹⁰²

Ainsi, nous pouvons constater selon le graphique qui suit que l'évolution de l'emploi depuis le début de la transition a été très faible et a été pendant un bon moment en déclin pour l'ensemble des pays impliqué dans de tels changements surtout pour la république Tchèque, Lituanie, Roumanie, Pologne ou enfin la Hongrie. Aucun pays n'a pu retrouver son niveau d'emploi préalable aux réformes.

Figure4-1): évolution de l'emploi : (1989-2000)



Source : Sébastien Dupuch, Hugues, op, cite ; p13.

¹⁰² Wladimir Andreff, 2007, op, cite ; pp88-89.

Tableau6-1) : taux de chômage dans les pays en transition : (1990-2000)

Pays	1990 *	1991*	1994**	1997**	2000**
Bulgarie	2.0	7.8	12.8	13.7	14.2
Hongrie	2.0	8.0	12.4	11.6	9
Pologne	6.1	11.4	16	8.6	15
Ex.RDA	-	11.8	-	-	-
Roumanie	1.5	4.5	10.9	8.9	10.5
Tchécoslovaquie	1.0	6.4	-	-	-
Yougoslavie	17.0	20.1	-	-	-
Rép. Tchèque	-	-	3.2	5.2	8.8
Estonie	-	-	7.6	9.7	13.8
Slovénie	-	-	9.1	7.1	7.2
Lettonie	-	-	16.7	14.8	13.2
Lituanie	-	-	3.8	14.1	15.4
Slovaquie	-	-	14.6	12.5	17.9

Source : * données tirées des travaux de « stabilisation, récession et croissance dans les économies postsocialistes », N° 51, Kolodko Grzegorz dans économie prospective internationale, p76.

** : données tirées des travaux de: « les conséquences économiques et sociales de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe de l'Est » par Sébastien Dupuch, Hugues Jennequin, Christelle Milan, juillet 2002, p 16

La lecture de ce tableau nous permet de dire que les taux de chômage ne faisaient que s'accroître de plus en plus (dans un intervalle de dix années 1990-2000) dans presque la majorité des pays en transition pour atteindre son seuil maximal en Slovaquie 17.9%, Lituanie 15.4%, Bulgarie 14.2%. En effet, la Hongrie était le seul pays qui a pu y remédier à la situation en tentant de diminuer ces taux

L'explication que nous pouvions avancer à cette montée du chômage peut être par exemple le fait que le secteur privé n'arrivait pas à avoir un très faible rôle à jouer dans l'absorption du chômage, ou à cause du changement systémique qui contraignait les entreprises étatiques à la restructuration dans avoir un minimum de connaissance sur l'importance du développement d'un filet de sécurité sociale fiable.

- 4) **La démonétisation de l'économie (les pièges institutionnels)** : la démonétisation de l'économie était un des résultats ou effets indésirables de la transition. Cette dernière se définissait comme le recours à des paiements sans monnaie, ou le non paiement.

Ce phénomène s'est accentué pendant les dix premières années de la transition pour se régresser à partir de 1999. Pour Andreff Wladimir (2007), ce paiement non monétaire a pris diverses formes comme : « *le crédit interentreprises, les arriérés de paiement des fournisseurs, salaires et impôts, le troc¹⁰³, les lettres de change ou les billets à ordre émis par les firmes et qui pouvaient se substituer à la monnaie, le règlement d'une dette avec des produits, l'échange de dettes contre les firmes ou finalement le règlement des salaires, retraites et impôts en biens réels.* » Toutes ces modalités de paiement permettaient autrefois de régler les échanges entre deux firmes, de façon frauduleuse et parfois criminelle puisqu'elle échappait au contrôle de l'Etat et le priver d'importantes ressources.

4-1) Les facteurs qui permettent d'expliquer l'émergence de la démonétisation de l'économie :

Pour transiter vers une économie de marché, une politique austère recommandée par les IFI devait être maintenu à travers le durcissement de la contrainte budgétaire subite par les entreprises et qui été au par avant lâche ajoutons à cela le rationnement des crédits à travers l'augmentation des taux d'intérêts et la diminution des subventions.

En effet, suite à ces préconisations, les créateurs de réformes ont assisté au rejet de cette greffe par un bon nombre de pays. Le greffon était incompatible et a eu un impact défavorable sur le comportement des agents.

Plusieurs enquêtes¹⁰⁴ ont été effectuées auprès des firmes des économies en transition pour voir la part des paiements non monétaires et des moyens non conventionnels, ces firmes avaient souligné qu'elles recouraient à ces moyens pour plusieurs raisons parmi lesquelles nous citons : le manque de liquidité du fait de l'austérité de la politique budgétaire, monétaire, la peur de ne pas être solvable en cas de demande de crédit, le règlement en biens est plus rapide qu'en monnaie, un rendement meilleur, etc.

¹⁰³ Le troc se définit comme le règlement d'un achat ou l'échange en biens.

¹⁰⁴ Wladimir Andreff, 2007, op, cite ; p193

Un autre facteur peut expliquer l'émergence des pièges institutionnels (les arriérés de paiement, le troc, les billets à ordre) qui peut s'illustrer par l'hyperinflation qui est corrélée à l'augmentation de ces pratiques. Dans ce cas les managers préféreraient ne pas payer leurs dettes que lorsque cette inflation diminue.

Et en dernier lieu, le manque d'un état fort doté de mécanismes d'exécution des contrats et de respect de loi, de contrôle et de surveillance (droits de propriété, de concurrence, de faillite, sanctions pour le non paiement..) a aussi favorisé le développement de ces pratiques ou indiscipline monétaire qui se sont substitués à la monnaie. Cet état était même réticent face à ce type de comportement de dérobade, tel a été l'état russe qui n'avait aucun problème si les firmes voulaient régler leurs échanges, dettes, impôts en nature ou en retard à travers le troc, billet à ordre, les arriérés,

4-2) Les résultats de la transition en Russie :

A) Le troc et le krach russe en 1998 :

La Russie qui s'est portée volontaire pour appliquer les idées des thérapeutes de choc en 1992 a enregistré des résultats médiocres en matière de performances macroéconomiques. Quelques années après avoir introduit ces mesures de façon brutale par le gouvernement Gaïdar, Tchernomyrdine et Kirienko, les agents se sont habitués à neutraliser les contraintes institutionnelles¹⁰⁵ à travers l'adoption des pratiques basées le recours aux pièges institutionnels tels que le troc, les arriérés, billets à ordre jugeaient comme étant des entraves à la restructuration des entreprises et à l'instauration d'une économie de marché car elles renforcent les liens hérités de l'économie planifiée, réduisent la concurrence, et réduisent la demande globale¹⁰⁶.

De ce fait, leur économie ne pouvait plus être productive et cela malgré l'augmentation de la force de travail.

¹⁰⁵ Ramine Motamed Nejad, op, cite; p44.

¹⁰⁶ Maurel Mathilde, 2006, op, cite ; p 113

Les produits qui ne pouvaient pas être vendus au niveau du marché l'étaient à des prix gonflés dans des réseaux spécifiques entre les entreprises sous forme de troc.

Tel a été le cas des entreprises russes qui au lieu qu'elles favorisent la « destruction créatrice » moteur du capitalisme industriel, elle a favorisé la « destruction destructrice » (*Maurel Mathilde, 2006 ; Maxime Petrovski et Renaud Fabre, 2002*) à travers le détournement des actifs qui a freiné l'esprit entrepreneuriale et qui a empêché le pays d'afficher une croissance durable à moyen et long terme.

Pour cela, à partir de 1994, l'état avait établi des réformes ayant pour objectif principal la réduction de l'inflation et une maîtrise de ces moyens de paiement non monétaire. Le gouvernement russe tentait d'une part de stabiliser le taux de change par rapport au dollar pour faire face à l'augmentation des prix, mais le résultat obtenu suite à cette politique fut une surévaluation du « rouble » qui a favorisé les importations au détriment des exportations ce qui a affecté la demande globale et le revenu fiscal du gouvernement, en outre, les taux d'intérêts augmentent ce qui a décourager les investissements.

D'une autre part cette politique devait mettre les entreprises d'être en situation de confiance et entraîner un usage plus répandu de la monnaie nationale, mais malheureusement ce n'était pas le cas concernant les entreprises russes, en effet, comme il le montre le tableau ci dessous, entre 1996-1999 le volume des transactions en troc a atteint les 60%¹⁰⁷ en Russie tandis que l'inflation a diminué de manière considérable en 1997 à 12%¹⁰⁸. Et avant le krach russe de 1998 seulement 27% des transactions des entreprises qui avaient des profits positifs s'effectuaient en monnaie, le reste s'effectuait en troc ou en billet à ordre pour conserver la liquidité et fidéliser les clients au sein des réseaux.

¹⁰⁷ La Pologne, la Hongrie, la République Tchèque étaient les seuls pays qui ne recourraient pas beaucoup au règlement des échanges en troc bien au contraire ils ont pu maîtriser ce phénomène et le réduire de 50% à 90% comme l'indique le tableau suivant

¹⁰⁸ Maxime Petrovski et Renaud Fabre, op, cite ; p 157.

L'accroissement de ces paiements non monétaires, suivis d'une baisse du PIB et d'une augmentation de l'évasion fiscale, mais aussi d'une surévaluation de leur monnaie ont réduit les revenus de l'État russe, qui se voyait obligé à plusieurs reprises de séquestrer les dépenses. Cependant, la crédibilité et la légitimité de l'état était mise en jeu.

Le tableau suivant nous permet d'avoir une idée sur l'amplification du troc dans les pays en transition.

Tableau7-1) : le troc dans les économies en transition en (%) :

Pays	1996	1999	variation	pays	1996	1999	variation
Arménie	2.9	2.9	0	Lituanie	3.1	2.8	-0.3
Azerbaïdjan	5.1	4.0	-1.1	Moldavie	29.6	26.3	-3.3
Belarus	13.1	13.9	0.8	Pologne	3.9	4.7	0.8
Bulgarie	4.0	4.2	0.2	Ouzbékistan	23.2	10.2	(-13.0)
Croatie	21.7	32.8	11.1	Rép.tchèque	3.8	3.3	-0.5
Estonie	5.5	4.1	-1.4	Roumanie	8.6	7.3	-1.3
Géorgie	6.8	5.2	-1.6	Russie	23.5	24.1	0.6
Hongrie	1.7	0.8	-0.9	Slovaquie	19.2	19.2	0
Kazakhstan	20.7	17.9	-2.8	Slovénie	17.4	16.3	-1.1
Kirghizistan	16.5	17.4	0.9	Ukraine	20.3	24.0	3.7

Source : world business environment Survey, EBRD 1999 cité dans l'ouvrage d'Andreff Wladimir « économie de la transition, la transformation des économies planifiées en économie de marché » édition Bréal 2007, p193.

Dans de telles circonstances, le FMI avait interdit au gouvernement russe de recourir à la banque centrale pour financer ce déficit budgétaire¹⁰⁹, pour cela le gouvernement russe n'avait qu'une seule solution alternative, c'est de recours au marché financier à travers l'émission des titres de créance sous l'appellation de « GKO » (obligations de court terme) ou d'autres « OFZ »¹¹⁰ des obligations d'emprunt fédéral. Au début les marchés financiers n'étaient ouverts qu'aux investisseurs locaux mais ce n'était plus le cas à partir de 1996 ou le

¹⁰⁹ En 1994, 1996 et 1997, les revenus du budget fédéral ont chuté de 20% au-dessous de leur niveau prévu

¹¹⁰ Maxime Petrovski et Renaud Fabre, op, cite ; p158.

gouvernement russe l'ouvrait même aux étrangers pour une stratégie pure et simple qui était le financement des GKO puisque les autorités ne pouvaient plus le faire.

En fin de compte ces GKO¹¹¹ ont permis de financer les emprunts antérieurs, les taux d'intérêt ont permis d'attirer des investisseurs, nationaux ou étrangers.... (Mais c'était des créances douteuses), ces acteurs recouraient à la quantité plutôt qu'à la qualité ce qui a prolongé la Russie d'un un krach financier en 1998 qui l'a obligé à dévaluer le rouble de 40% ce qui a permis de favoriser les exportations au détriment des importations. En effet, la population ne pouvait plus acheter les produits étrangers du fait de leur cherté.

Les CEI ont eux aussi dévalué leur monnaie de 50%¹¹² ce qui a bénéficié aux exportations, augmenter les investissements et enfin stimuler la croissance.

B) Une reprise remarquable après la crise russe de 1998 :

Après la crise de 1998 qui a détruit l'économie russe, des prévisions pessimistes ne manquaient pas. Mais heureusement, Cette situation s'est améliorée avec l'arrivée de Poutine¹¹³ au pouvoir ou il a rejeté les instructions de l'orthodoxie néolibérale pour opter pour d'autres analyses alternatives et qui ont été négligé par le Mainstream, la décision a été un peu tardive mais comme on le dit si bien « mieux vaut tard que jamais »

La croissance a été boostée grâce à une montée des prix de l'énergie et un accroissement du niveau du PIB de 3,6% en 1999.

La reprise de la croissance a permis d'avoir un effet positif sur les anticipations, ce qui a permis d'inciter les investisseurs à contribuer à la relance de l'investissement qui a atteint 16%-17% du PIB, un chiffre certes peu satisfaisant mais il a été considéré en conséquent comme un succès par rapport aux performances de l'économie avant la crise de 1998, le budget fédéral a enregistré son premier excédent en 2000 grâce à l'augmentation des recettes pétrolières, la caisse des entreprises russes était rempli d'argent liquide ce qui a permis de réduire le nombre de transactions qui s'effectuaient auparavant en nature c'est-à-dire à travers

¹¹¹ En 1997, les emprunts russes en GKO s'élevaient à 40 milliards de dollars américains.

¹¹² Anders Åslund and Nazgul Jenish «The Eurasian Growth Paradox», juin 2006, p6.

¹¹³ Maxime Petrovski et Renaud Fabre, op, cite ; p145.

le troc., l'inflation a été maîtrisée après un saut en août-septembre 1998, les impôts de l'état pouvaient être payés en argent liquide pour pouvoir minimiser la pression fiscale.

5) L'enracinement des managers et la difficulté de les contrôler :

Les débuts du processus de transition ont surpris les observateurs du fait des évolutions non anticipées comme la dégradation des indicateurs qui correspondaient à une « récession transformationnelle » sur le plan conjoncturel, et concernant le plan structurel outre le retard dans l'application des réformes de privatisation de nombreux auteurs ont pu constater qu'il existait une bonne partie des entreprises ou la propriété résidait dans les mains des membres de l'entreprise, employés, managers et ce qui était un résultat problématique aux yeux de l'approche standard.¹¹⁴

la Russie qui s'est portée volontaire pour appliquer les idées des thérapeutes de choc illustre un modèle de transition néolibérale violent qui peut s'expliquer par le fait que depuis le début des années 1990, elle se caractérise par une destruction ou la capture de rente (ressources et richesses), des actifs des entreprises, et cela en dehors de toute norme juridique, politique et économique, de contrôle des comportements des nouveaux détenteurs du pouvoir économique.

Cela était due au fait que les anciennes institutions de type socialiste ont été détruites de façon brutale¹¹⁵ en imposant d'autres censés être beaucoup plus opérantes sans avoir un minimum de connaissance sur l'impact de ce processus sur le comportement des entrepreneurs et leur adaptabilité ou non.

Face à cette nouvelle situation, les firmes se sont trouvées libérées des contraintes anciennes qu'elles subissaient au par avant sans qu'elles soient soumises à de nouvelles normes de comportement ce qui a permis de faciliter l'enracinement des managers ou élites

¹¹⁴ Marc Mentoussé, **ouvrage** « Analyse économique et historique des sociétés contemporaines », 2ème édition de Bréal, 2007, p37.

¹¹⁵ Après l'effondrement du mur de BERLIN, en ayant pas le choix les ex pays socialistes considéraient les pays développés comme modèle parfait, ils se sont tournés vers ces derniers car ils n'avaient plus de solution et ils ne pouvaient pas mettre en place des institutions qui correspondaient à leurs situations, mentalités et traditions, en effet il a fallu recourir au mimétisme institutionnel en important des institutions capitalistes et les appliquant et imposant aux citoyens mais elles n'étaient pas acceptées par la majorité de la population. (le greffon a été rejeté)

qui se sont convertis en hommes d'affaires ou banquiers au niveau des nouvelles entreprises ou ils conservaient toujours leurs positions et contrôle et exerçaient leur influence sur les nouveaux entrepreneurs ou investisseurs ayant la volonté de gérer les nouvelles entreprises

ces managers accédaient à des droits de gestion et de propriété considérables sans aucune obligation de résultat en contrepartie et donc sans aucune contrainte d'usage productif des actifs physiques et monétaires de la firme. (droits de propriété n'étaient pas clairement définis) C'est cette forme nouvelle, où l'effondrement des contraintes anciennes n'a pas été suivi par l'établissement de nouvelles contraintes, qui permettent de comprendre les comportements légaux ou illégaux des nouveaux entrepreneurs et de les contrôler.

Désormais, l'objectif de ces derniers n'était plus d'organiser la production des biens en vue de réaliser des surplus par le plan, bien au contraire ils cherchaient à renforcer leur nouveau pouvoir économique afin de s'approprier une bonne partie des profits et des actifs des firmes ou à réaliser des investissements qui pouvaient rendre leur remplacement coûteux.

Les dirigeants avaient même une influence sur le politique. Même les autorités ayant des convictions très libérales ou sachant que le directeur était malhonnête ne s'aventuraient pas dans une telle opération, citons à titre exemple le scandale de « géant gazier Gazprom »¹¹⁶ mais cela n'a pas été suffisant pour retirer son directeur R. Viakhirev due à sa mauvaise gestion.

Alors comment procéder et entamer un changement institutionnel radical si ces hommes dominant la sphère politique et affectent le comportement des individus et exercent toujours leurs contrôles sur les grandes entreprises ?????

Pour faire face à cette situation, dans les firmes capitalistes, les actionnaires vendaient leurs actions dans les marchés concurrentiels pour faire des pressions sur les managers ou les remplacer par d'autres beaucoup plus compétents.

¹¹⁶ Maxime Petrovski et Renaud Fabre, op, cite ; p156

Aussi peut-on ajouter que La République Tchèque était le seul pays qui a pu les chasser de la vie politique.¹¹⁷

6) **L'accroissement des inégalités :**

La répartition équitable des revenus a souvent été une préoccupation constante des décideurs, et a suscité beaucoup d'attention du fait qu'elle peut devenir un problème politique apte à créer des tensions et des conflits et peut être une entrave à la croissance durable d'un pays

Les dernières années de la planification centrale ont été marquées par une forte inégalité de revenus mais qui s'est accentuée de plus en plus après avoir procédé à la mise en œuvre des réformes essentielles pour transiter vers une économie de marché comme l'a souligné G.Kolodko, 1999 en mentionnant que « *la transition a augmenté les inégalités et a gonflé les rangs des plus riches et des plus pauvres* »¹¹⁸

Cette forte inégalité peut s'expliquer de deux manières :

- 1) par la diminution des subventions de l'état, du fait de la libéralisation, c'est pourquoi les pauvres ont été défavorisés, ils consacraient une bonne partie de leurs revenus pour l'achat des produits étrangers de meilleure qualité mais coûteux.
- 2) Et enfin, par les lacunes institutionnelles qui ont permis aux agents de s'engager dans des activités économiques informelles parfois même criminelles, l'économie souterraine concurrençait l'économie formelle, elle contribuait à accroître les inégalités de revenus entre ceux qui y participent et les autres, elle a été bénéfique pour ceux qui exercent des activités informelles qui pouvaient obtenir des sources supplémentaires de revenus et d'échapper aux impôts et ceci au détriment de l'état en le privant d'importantes recettes fiscales et aux autres agents.

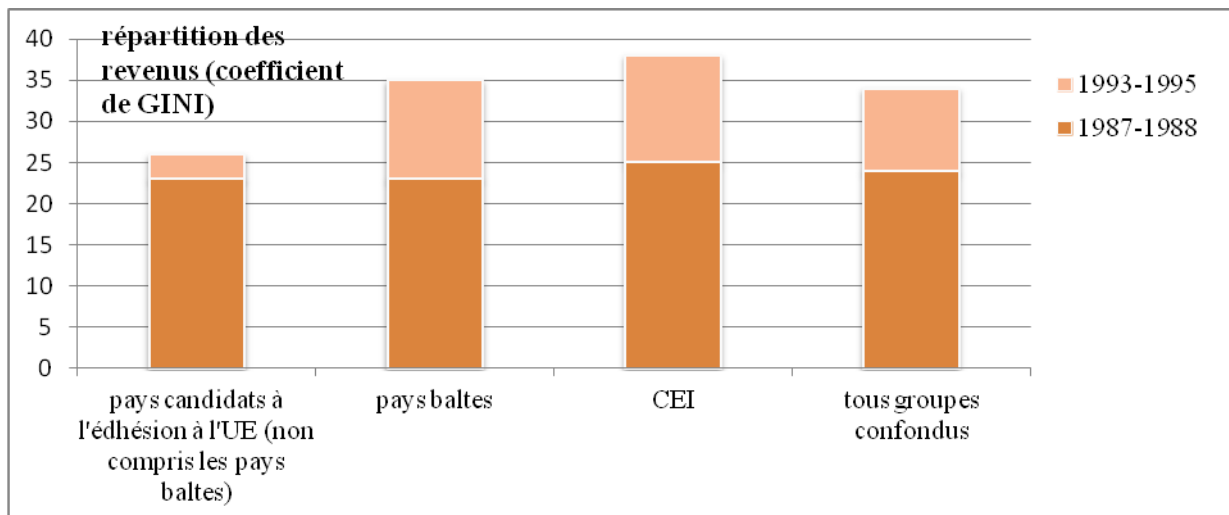
¹¹⁷ Violetta Bajenaru, op, cité ; p18.

¹¹⁸ Kolodko Grzegorz « Revenus, équité et réduction de la pauvreté dans les économies en transition », Finances & Développement / Septembre 1999, p32.

La répartition des revenus est devenue de plus en plus inégale dans tous les pays en transition. Vers la fin des années 80, le coefficient de GINI¹¹⁹ se situait entre 23-24 jusqu'à 25 points pour les CEI, les pays baltes, PECO, mais malheureusement ce dernier s'est accrue entre 1993-1995 pour atteindre son seul maximum en CEI ou il a atteint les 37 points, 34 points pour les pays Baltes comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous.

Les pays de l'Asie de l'est étaient les seuls qui ont pu maintenir les taux de pauvreté à un seuil minimum grâce à l'augmentation et l'amélioration de leur production.

Figure5-1) : L'évolution de la répartition des revenus dans les pays en transition

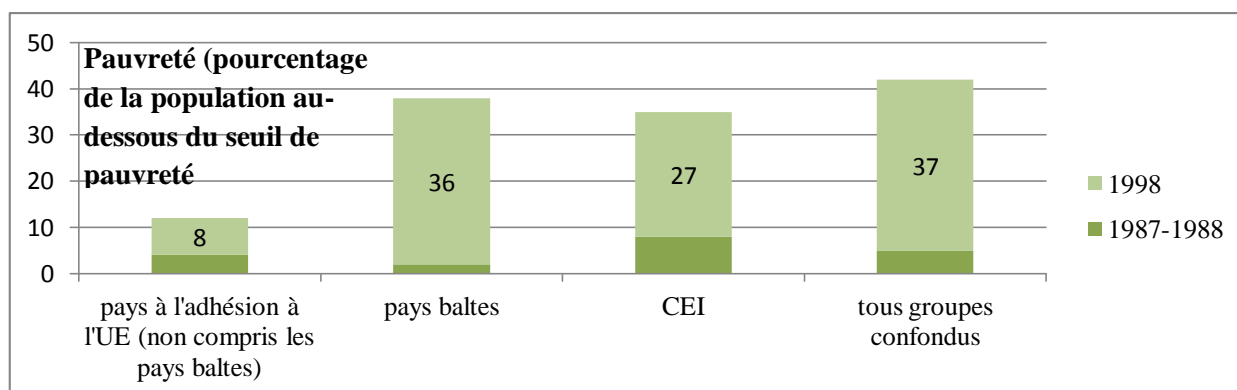


Source : études économiques et financières du FMI « perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000 : le point sur les économies en transition », p 111 sur www.ebooks.google

- 7) **La pauvreté :** L'incidence de la pauvreté a augmenté comme le montre le graphe suivant, en effet pas plus que 10% de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté¹²⁰ mais cet indice a augmenté à partir du milieu des années 1990 pour atteindre les 45% dans les CEI.

¹¹⁹ le coefficient de GINI mesure l'inégalité des revenus, quand ce dernier est faible cela signifie que la répartition des revenus a été de façon équitable et quand au contraire ce dernier augmente, cela voudrait dire que la répartition de revenu est de plus en plus inégale.

¹²⁰ Le seuil de pauvreté était fixé à 4dollars par jour selon l'étude du FMI.

Figure6-1): évolution de la pauvreté dans les pays en transition : (en pourcentage)

Source : études économiques et financières du FMI, ouvrage « perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000 : le point sur les économies en transition », p 111

Ainsi les experts du Fond Monétaire International avaient mené des études économiques et financières sur l'économie mondiale où ils ont tenté d'examiner dans les pays en transition le seuil de la pauvreté. Celui là avait atteint son seuil maximal de 8% dans les CEI et enfin un seuil minimal était de 2% de la population des pays Baltes qui vivaient au dessous des 4dollars par jour et cela avant la chute des régimes socialistes.

Mais malheureusement la tendance s'est inversée après avoir procédé aux réformes libérales préconisées par les IFI et plus exactement 8ans après (1998), en effet, la pauvreté ne faisait que s'amplifier de plus en plus dans l'ensemble des pays en transition pour atteindre les 36% de la population¹²¹ des pays Baltes qui vivaient au dessous du seuil normal de pauvreté, 27% des habitants de la CEI.

8) l'informalisation de l'économie :

L'économie informelle nuit à la gestion de la macroéconomie de l'état puisqu'elle échappe à la comptabilité nationale d'une économie, et prive l'état d'importantes recettes, c'est une économie de survie qui n'entreprend pas des activités à long terme et elle est aussi moins productives qu'une économie officielle en raison du temps perdu pour les transactions cachées, des pots-de-vin considérés comme des impôts privés.

¹²¹ Les habitants des trois pays baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie.

Le modèle standard supposait que la libéralisation et les privatisations vont permettre de minimiser les pratiques informelles héritées de l'ancien système socialiste, mais malheureusement leurs anticipations étaient fausses, ces mesures ne faisaient qu'accroître ce phénomène. L'ancienne économie parallèle ne s'est pas légalisée et n'a pas favorisé l'apparition de nouveaux entrepreneurs compétents.

Nous tenterons alors de démontrer la part de l'économie informelle dans le tableau suivant :

Tableau8-1): part de l'économie non officielle dans le PIB des économies en transition, 1989-1995 (en pourcentage) :

Pays	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	Variation*
Azerbaïdjan	12.0	21.9	22.7	39.2	51.2	58.0	60.6	(+38.7)
Biélorussie	12.0	15.4	16.6	13.2	11.0	18.9	19.3	(+3.9)
Bulgarie	22.8	25.1	23.9	25.0	29.9	29.1	36.2	(+11.1)
Estonie	12.0	19.9	26.2	25.4	24.1	25.1	11.8	(-8.1)
Géorgie	12.0	24.9	36.0	52.3	61.0	63.7	62.6	(+37.7)
Hongrie	27.0	28.0	32.9	30.6	28.5	27.7	29.0	(+1.0)
Kazakhstan	12.0	17.0	19.7	24.9	27.2	34.1	34.3	(+17.3)
Lettonie	12.0	12.8	19.0	34.3	31.0	34.2	35.3	(+22.5)
Lituanie	12.0	11.3	21.8	39.2	31.7	28.7	21.6	(+10.3)
Moldavie	12.0	18.1	27.1	37.3	34.0	39.7	35.7	(+17.6)
Ouzbékistan	12.0	11.4	7.8	11.7	10.1	9.5	6.5	(-4.9)
Pologne	15.7	19.6	23.5	19.7	18.5	15.2	12.6	(-7.0)
Rép.tchèque	6.0	6.7	12.9	16.9	16.9	17.6	11.3	(+4.6)
Roumanie	22.3	13.7	15.7	18.0	16.4	17.4	19.1	(+5.4)
Russie	12.0	14.7	23.5	32.8	36.7	40.3	41.6	(+26.9)
Slovaquie	6.0	7.7	15.1	17.6	16.2	14.6	5.8	(-1.9)
Ukraine	12.0	16.3	25.6	33.6	38.0	45.7	48.9	(+32.6)
moyenne	13.6	16.7	21.8	27.7	28.4	30.5	29.0	(+12.3)

*baisse ou hausse du pourcentage entre 1990 et 1995.

Source : BERD cité dans : l'ouvrage d'Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p201.

Nous pouvons constater concernant l'ampleur des activités informelles qu'elles se sont accentuées de plus en plus dans la majorité des pays en transition et surtout les moins réformateurs et contrôleurs pour enregistrés des taux stupéfiants dépassant dans la plupart du temps les 50% comme a été le cas en Géorgie (62.6%), Ukraine (48.9%), Russie (41.6%), Azerbaïdjan (60.6%)¹²² et cela après avoir procéder à l'élaboration des programmes de transition., sauf pour quelques pays comme la Pologne (12.6%), l'Estonie (11%), la Slovaquie (5.8%) qui ont pu diminuer leur part de l'économie non officielle quelques années plus tard ce qui nous amène à dire qu'ils se sont engagés dans la voie de l'officialisation de leur économies en entreprenant un ensemble de mesures d'incitations des individus, de contrôle,..Etc.

Nous pouvons ajouter au final que la part moyenne de l'économie non officielle dans l'ensemble des pays en transition s'est accentuer entre 1989-1995 ou elle était de 13.6% pour atteindre les 29% une chose préoccupante qui doit être prise en considération et doit suscité l'attention des gouvernements de chaque pays.

Nous aborderons les comportements opportunistes des agents, les activités informelles et enfin comment un état fort pourrait y mettre fin à ces pratiques dans le deuxième chapitre.

8-1) l'organisation des activités (les réseaux)

Andreff Wladimir, un économiste de renommé avait signalé dans son ouvrage sur l'économie de transition publié en 2007 qu'il existait une troisième¹²³ forme de coordination autre que la coordination hiérarchique caractéristique de l'économie socialiste ou la coordination horizontale à travers le marché. Cette troisième forme est la coordination à travers des réseaux clientélistes relationnels, politiques, économiques qui étaient prédominants dans les CEI.

¹²² Ces taux avaient été de 12% seulement avant de procéder aux réformes libérales.

¹²³ Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p202

Le modèle néolibérale de transition n'avait pas anticipé ce mode de coordination dans les économies en transition. Ces réseaux ont une influence considérable sur la déviation et le verrouillage du processus de transition à une trajectoire donnée.

Un exemple remarquable peut illustrer cette situation comme le fait qu'un bon nombre d'agents ou entrepreneurs gardaient les mêmes réseaux d'approvisionnements (fournisseurs, etc.) pour par exemple éviter les couts de transaction liés à la recherche de nouveaux fournisseurs dans un environnement incertain et un marché où la concurrence est imparfaite, l'information est asymétrique et où l'opportunisme prend de l'ampleur.

Ces réseaux peuvent être des opérateurs pratiquants entre eux mêmes des activités informelles, criminelles, illégales (mafieux,..) où avec d'autres entrepreneurs qui travaillent de façon formelle à travers des participations croisées au capital entre les entreprises ou banques.

Le manque d'un Etat fort et sa réticence, la faible application des lois permettent d'accroître les couts de contrôle, de surveillance, et laisse le champ libre aux réseaux d'opérer.

8-2) le développement du crime économique :

L'économie informelle se répartit en deux catégorie ; l'une criminelle et l'autre non criminelle. L'économie criminelle regroupe le blanchiment des capitaux, la corruption et enfin le crime organisé (mafia).¹²⁴

a) Les firmes qui exercent la violence pour atteindre ses objectifs :

On a pu constater pendant les premières années de transition une émergence frappante de tous types d'activités de violence telles que le vol qui s'est propagé du fait d'un manque de contrôle, et d'adoption de nouvelles lois qui permettent d'y faire face à ce phénomène.

Ce vol a pris diverses formes parmi lesquelles nous citons : le détournement des actifs et l'extorsion des fonds, transactions mystérieuses, vol à main armée.

Ce vol était à cette période le seul moyen le plus facile qui permettait aux agents d'accumuler les revenus, patrimoines.

¹²⁴ Bernard Chavance, 2008, op, cite; p57.

En effet il existait des firmes ou réseaux qui exerçaient leur accaparement ou thésaurisation au sens de « Andreff Wladimir » pour s'attribuer des actifs, capitaux tout en recourant à la violence sous forme de « *partenariat¹²⁵ de mise à exécution forcée* ». Considéré comme une institution informelle, ce partenariat se tenait entre entreprises, unités de police ou forces de sécurités qui agissent illégalement comme des entrepreneurs privés en recrutant des agents sportifs, soldats d'Afghanistan qui utilisaient à leur tour la violence à des fins commerciales, financières.

Le manque d'un état fort doté de mécanismes d'exécution de contrat et de lois et de surveillance a facilité l'émergence de ce type de comportement et ce genre de partenariat de mise à exécution forcée. Considéré comme un substitut privé à la justice de l'état, les agents voyaient dans ce partenariat un moyen de régler leurs problèmes, faire exécuter les contrats, régler les conflits d'intérêts et les dettes, imposer des dommages à des concurrents.

Ces réseaux spécialisés dans des activités de violence offraient aux entreprises contre le paiement (à travers des pots-de vin, impôts privés, extorsion de fonds), des services et un moyen de protection contre le crime économique (d'autres réseaux concurrents) pendant le déroulement des transactions.

9- Illégalisation de l'économie, corruption :

En plus des comportements opportunistes de tricherie, de dérobade, et de contournement de la loi caractéristiques de l'économie socialiste, d'autres ont surgit tels que l'évasion et la fraude fiscale¹²⁶, les transactions financières peu transparentes et frauduleuses, la spéculation immobilière, et enfin le comportement de recherche de rente. Ces comportements se sont accentués avec l'émergence de la privatisation et des scandales financiers sans pour autant négligé le vide systémique, institutionnel et juridique qui a été déclenché du fait de la transition d'un système vers un autre.

¹²⁵ Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p205

¹²⁶ Les fausses déclarations des revenus et patrimoines

Ce vide institutionnel a incité les agents à se comporter avec un manque de morale et de valeurs sociales dans toutes les activités, et leur a permis de contourner les règles, de se dérober de leurs engagements, et au final de capter les rentes par n'importe quel moyen¹²⁷ et prix.

Définit par la BERD comme « un moyen de se protéger contre l'incertitude due à l'instabilité des règles pendant la transformation du système économique » (Andreff Wladimir, 2007)¹²⁸, la corruption a aussi quant à elle fait long feu.

Le président russe Boris Eltsine avait révélé en 1993 que 40% des entrepreneurs et firmes recouraient à la corruption. Cette dernière avait atteint les niveaux les plus élevés dans les CEI (Azerbaïdjan 5.7% du revenu brut des firmes, Kirghizstan 5.3%, Arménie 4.6%) par rapport à ceux des PECO (Hongrie 1.7%, Pologne 1.6%), comme nous pouvons le remarquer dans le tableau qui suit :

Tableau9-1) : Paiement moyen des pots-de-vin en % du revenu brut des firmes¹²⁹ :

pays	% des revenus	pays	% des revenus
Albanie	4.0	Kirghizstan	5.3
Arménie	4.6	Lettonie	1.4
Azerbaïdjan	5.7	Lituanie	2.8
Belarus	1.3	Moldavie	4.0
Bulgarie	2.1	Pologne	1.6
Croatie	1.1	Roumanie	3.2
Rép.tcheque	2.5	Russie	2.8
Estonie	1.6	Slovaquie	2.5
Géorgie	4.3	Slovénie	1.4
Hongrie	1.7	Ukraine	4.4
Kazakhstan	3.1	Ouzbékistan	4.4

Source: Joel S.Hellman, Geraint Jones and Daniel Kaufmann, « seize the state, seize the day: state capture, corruption and influence in transition », the world bank, September 2000, working paper NO.2444. Page7 sur elibrary.worldbank.org

¹²⁷ A travers le vol, la violence et le crime économique

¹²⁸ Page 207.

¹²⁹ Joel S.Hellman, Geraint Jones and Daniel Kaufmann, « seize the state, seize the day: state capture, corruption and influence in transition », the world bank, September 2000, working paper NO.2444. Page7 valable sur elibrary.worldbank.org

D'autres pratiques criminelles marquaient la sphère économique. Tel a été le cas du blanchiment de capitaux ou leur fuite qui se placent ainsi dans la partie criminelle de l'économie informelle.

Ce blanchiment a atteint selon une estimation entre 7-100millions de dollars en Russie (Wladimir Andreff, 2007), et ce n'est qu'à partir de 1999, que des mesures ont été prises pour minimiser l'ampleur de ce phénomène.

9-1) Le crime économique organisé (la mafia) : Une économie criminelle, informelle florissante est une entrave au développement du secteur privé légal et donc au développement et au bon fonctionnement d'une économie de marché.

Les partisans de la transition néolibérale prônaient pour une thérapie de choc avec l'éradication d'une intervention étatique, ceci dit un état affaibli a favorisé l'émergence des activités et comportements informels, dus au manque de protection, de justice et enfin d'un état fort qui exerce son rôle de la meilleure façon possible dans la répression des crimes économiques.

Le crime économique organisé a longtemps été défini par les économistes comme la recherche et l'obtention d'un pouvoir dans un marché par une entreprise criminelle. (Wladimir Andreff, 2007).

Ce crime peut être exercé de différentes sortes tels que la production ou la vente ou l'échange ou l'achat de biens et de services interdits (drogue, prostitution, vente d'armes interdites, produits volés, détournement de fonds) par le biais de transactions avec d'autres criminels.

II) L'interprétation des résultats par l'approche néolibérale de transition :

Un bon nombre d'économistes¹³⁰ ont tenté d'analyser les causes de la diversité des chemins empruntés par les pays en transition, et les différents résultats obtenus suite à l'application des programmes de transition.

Ils se sont posé beaucoup de questions en relation avec l'origine du succès des réformes dans quelques pays comme la Pologne et les causes de leur échec dans d'autres comme la Russie considérée comme une grande puissance alors qu'ils ont suivi la même recette et mot à mot.

Les néolibéraux proclament alors que les polonais doivent leur réussite à la cohérence et la durabilité dans l'application de ces préconisations contrairement aux Russes qui ont résisté aux nouvelles exigences de l'économie de marché.

Jacques Sapir (2005)¹³¹ a signalé que ces économistes expliquaient cette diversité à l'aide de trois catégories de facteurs :

- La capacité du pays et la durée qu'ils ont mis pour diminuer l'inflation ;
- La vitesse des réformes structurelles et le degré de l'interventionnisme étatique ;
- Et enfin les conditions initiales de chaque pays comme l'a souligné *SACH*, mais d'autres travaux postérieurs ont réfuté les analyses basés sur les réformes structurelles en signalant que la Chine qui optait toujours pour l'interventionnisme étatique avait réussi dans son intégration et du coup il fallait chercher d'autres facteurs susceptibles d'apporter des explications comme les institutions.

Cependant, l'incorporation des institutions par l'approche standard dans leurs analyses était un exercice difficile aux yeux des libéraux. Ils tentent malgré cela d'élaborer quelques études.

Tel a été le cas des experts du FMI Havrylyshyn et van Rooden qui ont essayé dans leurs travaux de grande envergure de démontrer l'impact des institutions sur la croissance mais ils ont jugé qu'il était difficile voire même impossible de construire des indicateurs qui leur

¹³⁰ Par exemple les experts du FMI

¹³¹ Jacques Sapir, 2005, op, cite ; p 182

permettent de voir l'évolution des institutions. Pour se faire, ils ont recouru au rassemblement des données de chez un bon nombre d'institutions ou organismes pour réaliser leurs enquêtes parmi lesquelles nous citons des organisations à caractère commercial comme (-ICRG- International Country Risk Guide) ou d'autres à activités propagandistes et idéologiques n'ayant aucun lien avec le travail scientifique comme (Freedom House ou Heritage Foundation) ou finalement d'autres indicateurs fournis par la banque mondiale et la BERD (*Jacques Sapir, 2005*)

1) Les limites de la doctrine de transition :

a) Critique des institutionnalistes concernant les travaux des deux experts du FMI :

Divers courants de pensée ont remis en cause les travaux des experts du FMI du fait de leur manque de scientificité puisque leur données n'ont pas été homogènes et les organismes sur lesquels ils se sont appuyés dans la collecte des données n'avaient aucun lien avec le travail scientifique¹³² comme nous l'avons signalé plus haut.

Ces courants ont fait valoir que l'approche néolibérale de transition avait considéré les institutions comme une variable exogène pendant un bon moment et qui n'avait aucune influence sur la déviation d'un quelconque sentier. En outre, ils ont omis le comportement des individus et le rôle que peut jouer un Etat face à de tels changements. Les néolibéraux se souciaient que de la réalisation des grands équilibres macroéconomiques, et ils jugeaient que les individus pouvaient les atteindre car ils sont dotés d'une rationalité parfaite dans un marché caractérisé par une concurrence pure et parfaite, hors ce n'est vraiment pas le cas. Ces hypothèses sont cependant susceptibles de critiques multiples, Le monde se caractérise par des imperfections et une asymétrie d'information et un environnement incertain par rapport au modèle abstrait du paradigme néoclassique.

La perspective normative de l'économie standard est ainsi remise en cause et perd à cet effet son sens pour laisser le champ à d'autres alternatives qui affirment qu'un Etat ne peut réussir son intégration selon un dessein voulu à l'avance et contraint de façon brutale sans avoir un minimum de connaissance sur l'impact de cette marge de manœuvre.

¹³² Mis à part ceux de la banque mondiale et de la BERD

Conclusion du premier chapitre :

Le déroulement de la transition à marche forcée a donné naissance à de nombreuses surprises non anticipée par les réformateurs dans la majorité des pays en transition. En matière économique, les surprises les plus constatées pendant la première décennie de la transition ont été : l'inflation inertielle, la récession transformationnelle et la diversité des trajectoires, les conséquences commerciales de la désintégration du Comecon, l'accroissement du chômage, des inégalités et de la pauvreté, l'expansion de l'économie informelle sous toutes ses formes du fait des insuffisances au niveau de la réforme institutionnelle.

Pendant ce temps là, la Chine qui n'avait pas suivis les programmes de transition des IFI a affiché de bonnes performances, une croissance soutenue, une augmentation du niveau de vie et cela malgré la persistance des inégalités et la dominance qu'exerce le gouvernement sur ce pays.

Alors comment peut-on expliquer ce bilan décevant ? Était-ce la faute des gouvernements et réformateurs corrompu, malhonnête et incompétents ou de la mauvaise mentalité de la population ? En effet la corruption a été omniprésente et les réformes n'ont fait que l'encourager et la stimuler ajoutons à cela que les individus ont des coutumes, mentalités qui doivent être en harmonie avec les nouvelles règles du jeu et favoriser le développement et la mise en place de tels changements.

Pour cela, il était devenu indispensable de passer d'une phase de transition économique libérale à une phase de transition instituée, suite aux résultats obtenus et aux diverses critiques adressés aux préconisations des néolibéraux

Depuis lors, L'accent est mis à ce moment là sur le renforcement des institutions formelles essentielles pour le développement d'une économie de marché fonctionnelle et, plus encore, sur la maîtrise des institutions informelles qui se sont formées au début de la transition et sur l'éradication de celles qui sont indésirables et nuisibles pour le développement d'un pays.

Chapitre 2) : la contribution du courant
institutionnaliste à l'explication du processus de
transition et la théorie du changement institutionnel

Introduction au chapitre :

dans les premiers temps de la transition, les IFI ont fourni un ensemble de mesures sous le nom de « consensus de Washington », mais dans ce dernier, le concept d'institutions n'a pas été suffisamment pris au sérieux, elles ont été introduites très tardivement suite aux résultats médiocres obtenus dans la majorité des pays en transition comparés aux meilleurs performances économiques enregistrés en Chine, Vietnam (deux pays qui n'ont pas suivi les préconisations du CW), et enfin suite aux critiques adressées à cette vision étroite du changement institutionnel dans un cadre de transition.

L'économie institutionnaliste est un nouveau paradigme qui est né en partant des insuffisances du mainstream. C'est une « *machine à voyager* »¹³³ au sens de Dokès qui est mieux adaptée aux questions de changements.

Elle est apparue alors comme alternative au courant néoclassique de transition qui tente alors d'apporter des éléments de synthèses quant à l'échec du processus du changement institutionnel tout en incorporant les institutions (formelles et informelles) au cœur de leurs travaux sans pour autant négliger l'importance de l'Etat comme fil conducteur dans ce processus, et des entrepreneurs comme agents influents la direction du changement.

Section 1) les critiques adressées au mainstream et l'approche graduelle de transition

1) Le nécessaire dépassement du consensus de Washington :

« La transition n'a pas produit ce que promettait ses plus grands défenseurs » J.STIGLITZ, 2002.

¹³³ Centre Walras «La nouvelle économie "institutionnelle", l'évolutionnisme et l'histoire », Journées d'étude "Institutionnalisme et évolutionnisme, confrontations autour de perspectives empiriques 'Lyon 2-3 décembre 2002, p3.

« Après plus de deux décennies d'application des politiques néolibérales dans le monde en développement, l'image n'était pas jolie, l'évolution économique dans la plupart des pays en développement n'a guère été encourageante en termes de croissance, de crise douloureuses et fréquentes qui ont ravagé le Mexique, l'Argentine, le Brésil, la Russie, accroissement des inégalités de revenus, de pauvreté ». (Rodrik 2002) ¹³⁴

Donc en réponse à la fois à une littérature abondante sur les préconisations du consensus de Washington mais aussi aux mauvaises performances aussi déprimante (Kolodko, 1999) les unes que les autres dans les pays de l'Amérique latine et de l'ancien bloc soviétique comparé aux succès impressionnants des pays de l'Asie de l'est (Chine, Vietnam,..) de nouvelles stratégies mais aussi mesures ont été rajouté au consensus de Washington après avoir fait long feu et critiqué par plusieurs auteurs qui ont tenté à cet égard de tracer la voie du post-consensus (Stiglitz, Rodrik, Boyer), c'est ce que nous allons aborder dans les pages qui suivent.

1-1) Les causes de l'échec des réformes du consensus de Washington :

Plusieurs raisons peuvent être avancées afin d'expliquer cet échec :

- **Concernant le sous développement :**

L'idée des créateurs du consensus de Washington sur le sous développement est différente de celle des autres approches hétérodoxes. ¹³⁵

En effet, les économistes de l'approche structuraliste et les théoriciens de la dépendance attribuaient le sous développement aux spécificités historiques de chaque pays et à la dominance qu'exercent les pays du centre sur les périphéries, contrairement aux IFI qui se sont basés dans leurs travaux sur l'optique de Rostow qui a longtemps considéré le sous développement comme un blocage dans le processus de développement ¹³⁶.

¹³⁴ Dani Rodrik « after neoliberalism, what », 2002; p1 sur http://www.bndespar.com.br/SiteBNDES/export/sites/default/bndes_pt/Galerias/Arquivos/conhecimento/seminario/novosrumos_Dani.pdf

¹³⁵ Eric Berr et François Combarrous, op, cite ; p17.

¹³⁶ Pour Rostow, toutes les sociétés sont censées passer par les mêmes étapes de la croissance économique : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage (take-off), la marche vers la maturité et enfin la consommation de masse.

En effet ces dernières attribuent le retard du processus de développement aux choix et erronés des gouvernements des PED ou à une mauvaise stratégie de développement¹³⁷.

Cette démarche qui conteste les spécificités historiques de ces pays, n'a pas produit les résultats attendus.

Divers pays qui n'ont pas suivis les prescriptions du consensus de Washington ont réussi leur intégration telle que la Corée du sud et le Taïwan qui ne se sont pas engagés dans la voie de la déréglementation et la libéralisation. Plutôt que de privatiser, ces pays se sont appuyés sur un secteur public fort et n'ont pas hésité à maintenir des barrières commerciales et à subventionner leurs exportations. La Chine et l'Inde et le Vietnam, dont on vante les résultats en matière de croissance économique, ne se sont ouverts à la concurrence internationale que très progressivement. (Rodrik 2003, Stiglitz 1998,2002)

- Le marché comme mode de coordination pure et parfait :

En effet, l'échec du consensus de Washington est attribuable aussi à une confiance aveugle accordée aux marchés et à la rationalité parfaite des agents d'où l'émergence de multiples crises comme la crise asiatique en 1997 qui omettait l'intervention de l'état.

Si le consensus de Washington a permis de réduire l'ampleur de la dette externe et son poids sur les finances publiques d'un grand nombre de pays pauvres, il n'a pas pour autant aidé à favoriser une nouvelle dynamique de croissance¹³⁸, ni même pas pu d'ailleurs faire sortir les pays de la trappe de l'économie rentière comme l'Algérie d'ailleurs. (A. Merad Boudia, 2012)

1-1-1) Les critiques attribuées au consensus de Washington :

L'échec des préconisations du consensus de Washington en 1998 a poussé de nombreux auteurs et courants confondus à rechercher une nouvelle doctrine ou architecture en termes d'institutions, de meilleure gouvernance et enfin de partenariat. Tel a été le cas des chercheurs de renommée comme Joseph Stiglitz, Dani Rodrik, et enfin Robert Boyer

¹³⁷ Robert Boyer « l'après consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? », année de la régulation N°5, 2001 ; économie, institutions, pouvoirs ; p46. Sur http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/Annee_regulation/AR5-2001-01BOYER.pdf

¹³⁸ Abdelhamid Merad Boudia, **ouvrage** « économie de développement, une perspective historique », éditions l'Harmattan, 2012, p 11.

A) L'analyse critique de Joseph Stiglitz :

La critique de Stiglitz quant au consensus de Washington et l'émergence d'un nouveau consensus :

Dans la conférence WIDER, Stiglitz a tenté d'élaborer un nouveau consensus qui part des insuffisances du consensus de Washington élaboré par Williamson.

Cependant, Stiglitz¹³⁹ [1998] avance plusieurs raisons qui lui permettent d'expliquer l'échec de ce consensus

Nous les citons comme suit :

- Au lieu de poursuivre une stratégie visant à la réalisation d'une croissance soutenue, équitable en favorisant la solidarité jugée comme étant indispensable, les IFI se sont appuyé sur un nombre de dispositifs très faible et avaient malheureusement une vision étroite sur le développement.
- La déréglementation et l'ouverture totale des marchés accroissent les problèmes des pays en développement (PED), car elles favorisent les firmes multinationales qui vont envahir les marchés avec leurs produits subventionnés au détriment des produits locaux qui vont disparaître. Cependant Stiglitz souligne que les économies Japonaise et Américaine ont été bâties sur de bonnes bases.

Ces pays ont jugé qu'il était essentiel de débiter avant toute chose par la protection de certains de leurs produits nationaux jusqu'au moment où ils seront prêts et aptes à la concurrence étrangère¹⁴⁰, car selon cet auteur, « *une rivalité accrue entre des produits locaux et d'autres internationaux importés (puissants) pourrait engendrer des conséquences sociales et économiques dévastatrices* »

¹³⁹ « Prix Nobel » d'économie, Joseph Stiglitz est sans conteste le plus connu des contempteurs du Consensus de Washington.

¹⁴⁰ Joseph Stiglitz, **ouvrage** «*La grande désillusion (Globalization and its Discontents)*», Paris, Fayard, 2002, p42.

- Il affirme aussi que ce consensus a été destiné aux pays qui ont déjà franchit la ligne de départ de transition à l'économie de marché et sont déjà avancé dans ce processus, et non pas aux pays qui veulent transiter vers une économie de marché et ne sont même pas arrivé à la ligne de départ.
- Et finalement, il a souligné dans cette conférence, que si les objectifs des organismes internationaux et les instruments sur lesquels pouvait un Etat s'appuyer pour réussir son intégration ont été définit, ils ne pouvaient pas être atteints et utilisés comme prévu, car ils ont été mis en service dans un vide systémique vue que ces institutions financières avaient sous estimé l'importance d'une construction d'une infrastructure institutionnelle dans l'élaboration de leurs politiques de transition. (Le système juridique était rigide, et les droits de propriété n'étaient pas définit).

Donc pour Stiglitz, que pour qu'un pays réalise une croissance soutenue et à long terme qui transporterait les pays vers de nouveaux horizons et lui permettrait de se développer, plusieurs éléments fondamentaux ne doivent pas être sous estimé.

Ces mesures sont regroupées sous le nom « *post consensus de Washington* ».

- Ce « *post consensus de Washington* » englobe :¹⁴¹

- ✓ Une stabilisation de l'économie réelle et l'inflation;
- ✓ plutôt que de procéder qu'à la libéralisation, le pays doit tout de même améliorer le cadre réglementaire de son système financier.
- ✓ Inclure une politique de la concurrence;
- ✓ Attacher beaucoup plus d'importance à l'efficacité du gouvernement et ne pas chercher à le minimiser.

¹⁴¹John Williamson "The Washington Consensus as Policy Prescription for Development", 2004, p14.

Stiglitz note à cet effet, que l'Etat a un rôle important à jouer, notamment en matière de protection sociale, il insiste sur le fait que le mode de fonctionnement de l'état et la qualité de ses politiques sont plus important que sont poids. L'objectif n'est pas « *un moins état mais mieux état* ».

- ✓ Conserver une bonne partie des dépenses à l'amélioration des infrastructures.
- ✓ L'amélioration de la formation de capital humain et aux compétences, et chercher à augmenter le transfert de technologie vers les pays en développement.
- ✓ Atteindre une croissance du niveau de vie, de la santé et de l'éducation.

En effet, Le pays doit poursuivre une stratégie visant à la réalisation d'une croissance équitable, soutenable, tout en préservant l'environnement et promouvant la démocratie.

Mais Williamson tente à son tour de s'expliquer face à ces critiques en soulignant qu'il a très bien abordé le sujet de l'inflation et de la concurrence en incitant les entreprises à la privatisation.

A) Critique de Rodrik Dani

Pour ce qui est de Dani Rodrik, un des détracteurs du consensus de Washington, a affirmé lui aussi, que les pays ayant strictement appliqué les recommandations du CW¹⁴² n'ont pas obtenu, forcément de meilleurs résultats économiques, bien au contraire ils se sont trouvés confrontés à de multiples crises et conséquences sociales dévastatrices et souvent imprévues.

Il proclame à cet effet, « *qu'en n'étant pas des « enfants du néolibéralisme », la chine, le Vietnam, le chili, l'inde ont enregistrés des résultats fascinants alors qu'ils n'ont pas suivis les préconisations du consensus de Washington tout à fait le contraire, ils ont violé les règles du néolibéralism*

¹⁴² Consensus de Washington

Pour cela, cet auteur a essayé de transformer l'original consensus de Washington à un autre « augmenté », incorporant des réformes institutionnelles vigoureuses telles que la gouvernance et les droits de propriété. (D. Rodrik)¹⁴³

1) *Fin de la première génération de réformes.*

D'autres mesures ont été introduites qui sont résumé par D. Rodrik dans le tableau ci-dessus :

Le consensus de Washington est mort, vive le nouveau consensus !

La contribution de RODRIK est d'autant plus critique

Tableau : 1-2) consensus de Washington augmenté

L'original Consensus de Washington	Le consensus de Washington « augmenté »
	Les 10 éléments précédents, plus :
1. discipline budgétaire	11. gouvernement d'entreprise
2. réorientation des dépenses publiques	12. lutte contre la corruption
3. réforme fiscale	13. marchés du travail flexible ¹⁴⁴
4. libéralisation financière.	14. accords de l'OMC
5. taux de change compétitif et unifié	15. codes et normes financiers.
6. libéralisation du commerce	16. ouverture du compte de capital « prudente »
7. l'ouverture à l'IDE	17. régimes de change
8. privatisation	18. banques centrale indépendantes/ avoir pour cible l'inflation.
9. déréglementation	19. filets de sécurité sociale.
10. les droits de propriété	20. réduction de la pauvreté

Source: D. Rodrik, 2002, op, cite; p

¹⁴³ Dani Rodrik , op, cite ; p7.

¹⁴⁴ Pour officialiser le travail informel

B) Boyer et le consensus de Washington :

Robert Boyer [2001], économiste français très réputé pour ses travaux de recherche de grande envergure et partisan de l'école de la régulation a lui aussi tenté d'intégrer d'autres éléments de synthèses jugés comme étant primordiaux pour expliquer l'échec des stratégies des institutions financières internationales.

En effet, cet auteur a réfléchi en termes de partenariat. Pour lui, la question n'est plus de choisir entre un développement étatique et un développement de marché puisque les deux ont voué à l'échec, mais bien de trouver la meilleure articulation possible entre institutions et marché.

1) Partenariat état, marché :

Il est de plus en plus reconnu qu'un état gardien de l'intérêt général et doté de moyens suffisants, constitue une condition nécessaire à l'établissement d'une stratégie de développement.

Mais des stratégies de développement basées sur le « tout état », ou le « tout marché » n'ont pas produit les résultats voulus bien au contraire, ils ont rencontré leurs propres limites en débouchant vers des crises.

Ainsi, la théorie a permis de montrer les insuffisances de ces deux régimes fondés sur un de ces mécanismes de coordination. Tel a été le cas des crises des années 1980 causées par l'excès de l'interventionnisme étatique, et successivement les crises des années 1997-1998-2008 qui ont permis de remettre en cause l'excès du marché.

Ce qui pousse R. Boyer¹⁴⁵ à appeler à une analyse en termes de partenariat entre ces deux modes de coordination des activités économiques.

¹⁴⁵ Robert Boyer , 2001, op, cite ; p49

Pour cet auteur, le politique (l'état), et l'économie (marché) doivent évoluer simultanément, car le succès de cette stratégie de croissance dépend en grande partie de cette alliance ou en d'autres termes d'arrangements institutionnels¹⁴⁶ fait entre ces deux institutions à long terme.

De ce fait, les interventions publiques de l'état vont permettre de compenser les failles et distorsions du marché.

Tableau 2-2): une conception du développement fondé sur l'innovation institutionnelle.
 Fin des années 1990. Le début du XXI siècle

La crise du consensus de Washington	Etat et marché : une complémentarité au sein d'arrangements institutionnels variés
<ol style="list-style-type: none"> 1. Instabilité ou crises politiques. 2. Chômage/ croissance des inégalités, conséquence des ajustements du marché. 3. Fragilité des institutions financières et sociales et faiblesse de certains acteurs. 4. Sous investissements dans les infrastructures. 5. Forte dépendance par rapport à l'environnement international. 6. Déstabilisation des régimes de croissance par les mouvements de capitaux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Re-légitimation de l'état : promoteur de la croissance et de la justice. 2. Au marché la coordination des décisions au jour le jour, à l'état les décisions stratégiques. 3. Favoriser la densité des arrangements institutionnels et la capacité d'organisation des acteurs. 4. Le secteur public assure la cohésion sociale et les infrastructures. 5. Maintien d'un équilibre entre besoins domestiques et compétitivité extérieure. 6. Ouverture internationale différenciée en fonction des objectifs nationaux et des domaines.

Source : Robert Boyer, 2001, op, cite ; p 4

¹⁴⁶ Des arrangements institutionnels entre « état et marché » comme les associations, partenariat, les communautés jouent un rôle majeur dans l'amélioration du niveau de vie, de la productivité et enfin d'une croissance et développement meilleurs et une inégalité moins importante.

- Donc pour Boyer, chaque pays doit percevoir une architecture institutionnelle propre à lui.

1-2) **Éléments ajoutés par Williamson au consensus de Washington pour y faire face aux critiques :**

G. Kolodko (2000)¹⁴⁷ avait noté qu'après avoir constaté les résultats indésirables obtenus à la suite du passage d'un système socialiste vers une économie de marché, mais aussi sous l'influence de l'expérience de l'Amérique Latine, qu'un nouvel ordre du jour a été élaboré par John Williamson et présenté pour y remédier à la situation et y faire face aux critiques qui lui ont été adressées.

Ce nouveau consensus incorpore un bon nombre de mesures qui se résument comme suit :

- Augmenter l'épargne et maintenir une discipline budgétaire
- Réformer le système fiscal par l'introduction d'une taxe foncière.
- Renforcer la supervision bancaire
- Maintenir un taux de change compétitif, et flottant
- Poursuivre la libéralisation du commerce intra-régional
- Créer des institutions clés telles que les banques centrales, les organismes en liaison avec la justice mais à condition qu'elle soit indépendantes et incorruptibles. (G. Kolodko ; 2000 ; p9)

2) **Le modèle chinois : la remise en cause de la transition néolibérale :**

2-1) **Les causes de la réussite de la transformation chinoise :**

La Chine est une grande puissance commerciale et économique mondiale. Depuis 1979, elle a fait tout ce qui est entre ses mains pour réussir la modernisation de son économie et s'intégrer au niveau international : elle a abandonné le plan pour le marché, mobilisé d'immenses ressources, de main-d'œuvre et tiré parti de la mondialisation en devenant l'usine du monde¹⁴⁸.

¹⁴⁷ G. Kolodko, 2000, op, cite ; p4

¹⁴⁸ Françoise Lemoine, ouvrage « l'économie de la chine », 4eme édition, collection repères, la découverte. Septembre 2006, p5

Le gouvernement Chinois avait débuté avec les réformes économiques bien avant que les gouvernements des PECO le fassent mais tout en exerçant son contrôle sur l'économie entière et le politique.

La question qui se pose est la suivante : quels sont les facteurs qui ont permis à ce pays de se moderniser ?, nous allons tenter à cet effet d'apporter quelques éléments de synthèses pour y répondre à cette question ou du moins comprendre pourquoi ce pays a pu s'intégrer bien plus avant que les PECO.

2-1-1) Système économique sui generis (mixte) :

Un système dual, mixte, « sui generis » au sens de Kornai Janos ou enfin un socialisme de marché¹⁴⁹; toute sont des dénominations qu'un bon nombre de théoriciens attribuait au système économique chinois puisqu'il se basait sur la combinaison entre le plan et le marché durant les années 1980.

L'enjeu des autorités Chinoises était de procéder à un changement graduel sans pour autant détruire les institutions socialistes existantes ou l'importation immédiate des institutions capitalistes comme a été le cas des ex-pays communistes¹⁵⁰.

a) LA cohérence des réformes économiques :

Le modèle de transition chinois a permis de remettre en cause le mainstream orthodoxe.

Les stratégies chinoises ont été aux antipodes¹⁵¹ du CW au sens de « *Bernard Chavance* », et la trajectoire du changement a été contraire aux principales thèses de la doctrine. L'expérience chinoise s'est basée sur un régime communiste non réformé.

Contrairement aux PECO qui ont opté pour les réformes structurelles, une bonne partie de la littérature a pu percevoir dans les réformes chinoises un processus gouverné non pas par des considérations idéologiques mais par une démarche pragmatique.¹⁵²

¹⁴⁹ Bernard Chavance, 1999, op, cite ; p4

¹⁵⁰ Altynay Abdieva Scuet, op, cite; p20.

¹⁵¹ Bernard Chavance, 2006, op, cite ; p4.

¹⁵² Une démarche réaliste contrairement aux préconisations des IFI qui manquaient de scientificité et d'expérimentation

Ainsi, pour plusieurs auteurs, la réussite du processus d'intégration de la Chinoise revient à l'enchaînement suivant : débiter d'abord par apporter des nouveautés et réformes au secteur de l'agriculture, créer de nouvelles entreprises qu'elles soient privées à la fois rurales/urbaines ce qui a permis d'entraîner progressivement l'essor des activités économiques en « dehors du plan », puis procéder à l'ouverture extérieure de son économie, pour que finalement, ils dirigent et déplacent les réformes vers le secteur industriel mais qui était toujours sous le monopole de l'Etat.

Les réformateurs chinois ont pu surmonter le dilemme que, jusqu'ici, certains pays des PECO ont été incapables de résoudre¹⁵³ grâce au développement des rapports marchands et procéder au changement du système par sa périphérie pour ensuite atteindre sa matrice, contrairement aux PECO qui se sont orientés tout d'abord vers la transformation de l'épicentre du système économique via la privatisation des entreprises étatiques.

2-1-2) La privatisation en chine :

Concernant la privatisation, elle a été conduite en douceur par les gouvernements chinois qui ont favorisé l'introduction de nouvelles incitations comme la protection sociale. En effet, les autorités chinoises aidaient même les employés licenciés à retrouver des emplois à travers des programmes de réemploi contrairement à ce qu'a été le cas dans les autres pays en transition ou elle a été procédé à travers des programmes de masse (privatisation de masse/à travers une thérapie de choc) en engendrant de graves distorsions¹⁵⁴, tel qu'une montée de chômage, un accroissement des inégalités et de la pauvreté (comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre)

A travers ces incitations, les réformateurs Chinois avaient la volonté d'encourager les agents économiques à se démarquer de la planification des activités progressivement pour pouvoir s'orienter vers des rapports régulés par les marchés qui se reposent sur le développement décentralisé des relations marchandes mais aussi la mise en place de nouvelles institutions qui imposent le respect des contrats et des dettes tout en favorisant la concurrence et facilitant l'entrée et la sortie des marchés. (*R.M.Nejad ; op, cite ; p28*)

¹⁵³ Ramine Motamed Nejad, op, cite; p8.

¹⁵⁴ Andreff Wladimir, op, cite ; p235.

Les entreprises Chinoises privatisées sont devenues à cet égard beaucoup plus autonome, productive, performante et elles ont même pu concurrencer les firmes étatiques en les évinçant du marché local ce qui a permis de privatiser toutes les autres petites et moyennes entreprises existantes.

2-2) Les résultats obtenus suite à ces mutations :

En Chine, la période successive aux réformes institutionnelles n'a jamais été marquée par les mêmes bouleversements connus dans les autres pays en transition.

Ce pays a enregistré de meilleurs résultats, notamment en matière de croissance économique qui a connu une forte évolution et qui a duré pendant un bon moment¹⁵⁵, un accroissement important du revenu par tête grâce à une hausse des prix d'achats des produits agricoles par l'état qui a favorisé l'accroissement de la consommation et de l'épargne des ménages¹⁵⁶ et entreprises mais qui a favorisé aussi les capacités d'autofinancement des firmes, et permis d'alimenter les passifs des banques étatiques et du budget de l'état.

Cependant en 1997, son excédent commercial a atteint (40 milliards de dollars) et ses réserves de change (140 milliards de dollars) qui ont dépassé sa dette extérieure (135 milliards de dollars). Ces données reflètent l'impact positif des réformes entamées en Chine. (*Ramine Motamed Nejad, p29*)

En résumé, là où, aujourd'hui encore, la majorité des pays d'Europe centrale et orientale impuissants, se heurtent en rencontrant plusieurs difficultés, notamment en matière de pénurie de crédit, nécessaire au financement des investissements productifs, la Chine s'est tracé un autre chemin.

¹⁵⁵ Entre 1978 et 1996, la croissance chinoise, que certains pensent surestimée, a été en moyenne de 9,8 % par an. En ce qui concerne les années 1990, le taux de croissance du PIB a été de 10,4 % en 1991, de 14,7 % en 1994, de 8,5 % en 1996 et de 8,8 % en 1997.

¹⁵⁶ L'épargne privée est passée de 2 % en 1978 à 17 % en 1988

3) **Critiques des divers courants adressées à l'analyse néolibérale de transition**

3-1) **Critique de la thérapie de choc :**

Malgré la suprématie de l'analyse orthodoxe de transition sensible au niveau des organisations internationales, mais cette dernière a été remise en cause.

Cependant, Des analyses hétérodoxes en allant des approches institutionnalistes, évolutionnistes tentent de critiquer les idées des libéraux basées sur la « *table rase* » et l'approche du « *Big Bang* », ou de la recherche de la vitesse à tout prix en signalant « qu'il était impossible de décréter le marché du jour au lendemain »¹⁵⁷, ils l'a considèrent comme étant mécanique et qu'elle s'est préoccupée que des variables macroéconomiques.

Des auteurs comme Maurel Mathilde¹⁵⁸ affirme que la volonté des libéraux à travers leurs politiques du CW de généraliser et d'appliquer des règles universelles étaient contreproductives (2007), d'autres comme Faure¹⁵⁹ considère qu'une économie prédominée par le marché comme étant une économie de « casino » du fait de la déréglementation qui rend les flux financiers incontrôlables. En effet dans un casino rien n'est sûr, on peut gagner comme on peut perdre son argent en une fraction de seconde.

Les institutionnalistes réfutent l'approche finaliste qui affirmait qu'on était en mesure de connaître le point de départ et d'arrivée d'une transition (économie de marché) et qu'il n'existait pas de continuité avec le système précédent mais bien une rupture.

Ces courants affirment que la transition doit être appréhendée beaucoup plus comme un processus de transformation indéterminée ou un ensemble d'épisodes cumulatifs plutôt que

¹⁵⁷ Ramine Motamed Nejad, op, cite; p14.

¹⁵⁸ Maurel Mathilde, 2006, op, cite ; p107.

¹⁵⁹ Vayssiere Pierre, 1999, op, cite ; p 223.

celui de transition dont on connaît « la cible d'avance »¹⁶⁰. Car cette transition implique à la fois l'inertie, la destruction et la création, dans un univers caractérisé par des modifications et développement imprévus, une asymétrie d'information, l'incertitude, la rationalité limitée au sens de Herbert Simon et l'opportunisme des agents.

Ils tentent à cet effet d'apporter des éléments de synthèses concernant les résultats mitigés obtenus en matière de transition néolibérale comparés à ceux de la Chine ou le Vietnam qui n'ont pas opté pour ces préconisations mais qui ont réussi leur intégration.¹⁶¹

3-2) L'explication de la diversité des trajectoires :

Cette diversité pouvait s'expliquer par plusieurs raisons que nous citons comme suit :

3-2-1) L'importance de l'héritage du passé :

Le legs historique et la culture sont deux facteurs qui déterminent la pluralité des trajectoires et qui ne doivent pas être sous-estimés comme l'a affirmé Claus Offe¹⁶²: « [...] il faut nous attendre à une inévitable pluralité de voies de transition spécifiques aux différents pays, dont le cours sera déterminé par l'histoire du communisme propre à chaque pays et sa culture. »

Malheureusement, cet avis important n'a pas été pris au sérieux par les organisations économiques internationales alors qu'il est fondamental car cet héritage peut jouer comme étant des contraintes à l'égard du changement accéléré, ou au contraire, il facilite la transformation du processus de transition mais cela dépend en grande partie des modèles mentaux qui diffèrent selon les individus. (Comme nous allons le voir dans la deuxième section)

¹⁶⁰ Bernard Chavance, « L'économie mixte de transition postsocialiste », dans Cahiers du CEFRES N° 3f, Transition politique et transition économique dans les pays d'Europe centrale et orientale, Olivier Bouin, Marie-Elisabeth Ducreux (Ed.), p45.

¹⁶¹ G. Kolodko, 1999, op. cit.; p2.

¹⁶² Cité dans Altynay Abdieva Schuet, op. cit.; p21.

3-2-2) Le manque de scientificité :

La notion de trajectoire a souvent été employé par les institutionnalistes et évolutionnistes. Pour eux cette divergence de trajectoire peut s'expliquer par le manque de scientificité et de réalisme dans les hypothèses des néoclassiques comme le fait que la banque mondiale et le FMI ont pronostiqué que la croissance du PIB Polonais va atteindre 14% ¹⁶³ entre 1991-1992 alors qu'en réalité ce dernier s'est effondré.

Si les institutionnalistes qui avaient pour cible la recherche de la découverte scientifique se sont appuyé dans leurs travaux de recherche sur l'analyse descriptive nommé du récit ou « story-telling » élaboré par Chris Lloyd (1986) et de Tony Lawson qui ont notifié que le réalisme à travers la vérification de la conformité ou non des hypothèses initiales avec une réalité situationnelle/comportementale donnée est une composante primordiale en économie, les partisans de la doctrine de transition néolibérale ont quant à eux recouru à une approche normative (évidente) qui manquait de réalisme et de scientificité et cela malgré que leurs hypothèses étaient correctes ¹⁶⁴. (Jacques Sapir, op, cite ; 2005)

3-3-3) L'environnement institutionnel propre à chaque pays et le mimétisme

Institutionnel

Les analyses standard de transition avaient une définition spécifique du changement institutionnel qui se résume seulement à la mise en place des institutions du marché à travers un transfert impératif (mimétisme institutionnel au sens de *Violetta Bajenaru*) des institutions capitalistes et les transposés de façon brutal sur l'ensemble de la population et l'économie sans pour autant se soucier des résultats que ce processus pouvait engendrer.

Mais cette transplantation institutionnelle a engendré une diversité de sentier qui pouvait s'expliquer par plusieurs raisons comme : la non prise en compte des institutions et leur renforcement (absence des droits de propriété clairs) ¹⁶⁵

¹⁶³ « G. Kolodko, 1992, op, cite ; p92.

¹⁶⁴ Leurs hypothèses étaient correctes mais pas réalistes.

¹⁶⁵ Définit comme : le droit d'usage (usus) de l'actif, le droit au revenu de l'actif (usus fructus), le droit de transformer et d'aliéner l'actif (abusus) et le droit de transmettre l'actif (le céder).

D'autres variables aussi importantes les une que les autres ont été négligés comme l'environnement et infrastructure institutionnel¹⁶⁶ propre à chaque pays contrairement aux analyses standards de transition qui ont affirmé le principe de « *Hirschman* » du mono-économisme (chapitre 1, section 1), sans oublier l'importance et l'inertie des institutions informelles du fait qu'elles prennent du temps pour être changé, l'importance des individus, de leurs mentalités¹⁶⁷, cultures dans l'amélioration de la qualité du processus du changement et leur adaptabilités aux nouvelles règles du jeu, l'efficacité du gouvernement de par ses pratiques dans la lutte contre les distorsions du marché, les contraintes subites par les firmes (Stiglitz, 2002), c'est ce que nous verrons dans la deuxième section.

4) Les analyses évolutionnistes comme une alternative à la thérapie de choc :

4-1) L'approche génétique (graduel, évolutionniste) : les partisans de cette dernière notifient que l'héritage de l'ancien système et les contraintes existantes sont d'une importance cruciale, et que l'interdépendance entre ces contraintes permet de déterminer les trajectoires de transformation. Pour eux la transition doit maintenir pendant un certain moment une cohérence entre le lourd héritage de l'ancien système et qui prend du temps pour être modifié d'un côté et les nouveautés émergentes du nouvel ordre d'un autre côté en favorisant l'évolution du nouveau système par rapport à l'ancien¹⁶⁸. Et donc l'équation qui illustre cette situation est la suivante :

Génétique= évolutionnisme+interdépendances.

Les adeptes du gradualisme appelaient pour une « *transition en douceur* », Kornai Janos approuve la priorité donnée au marché, mais il juge les réformes libérales prématurées.

¹⁶⁶ Catherine Locatelli Et Dominique Finon « l'échec de l'introduction des institutions de marché dans une économie en transition, Les limites du consensus de Washington dans un secteur de rente », Mai 2003, p3.

¹⁶⁷ Lyazid Kichou, Christian Palloix, 2010, op, cite ; p67

¹⁶⁸ Nous l'avons abordé dans le premier chapitre en parlant des principes fondamentaux de la transitologie

D'autres auteurs aussi portent également en faveur du gradualisme suites aux couts sociaux qu'a engendré la thérapie de choc tel a été le cas de Bernard Chavance, Grzegorz Kolodko, qui soutiennent une progression plus lente vers l'économie de marché, qui est selon eux moins douloureuse pour la société. En outre, les processus d'apprentissage des firmes postcommunistes ne peut s'inscrire que dans la durée.

Pour cela, ils insistent beaucoup plus sur le rôle que peut jouer l'état dans le processus de transition comme responsable du développement économique, et promoteur de la privatisation plus juste et enfin garant de la protection sociale. La Hongrie¹⁶⁹ était un bel exemple, qui a entrepris une telle transformation ajoutant à cela la chine et le Vietnam.

Et enfin, pour Roland, le gradualisme permet de corriger les erreurs du passé et cela bien sûr grâce à une coopération entre les élites nationales/internationales, sans oublier la prudence et la méfiance dans la stratégie de transplantation institutionnelle, cette dernière doit tenir compte de l'adaptabilité des acteurs à ces nouvelles contraintes, institutions¹⁷⁰

¹⁶⁹ Altynay Abdieba , Schuet ,op, cite ; p23.

¹⁷⁰ Mathilde Maurel, 2006, op, cite ; p105.

Le tableau3-2) : la différence entre les deux conceptions majeures de la transition.

(Transition néolibérale/transition graduelle)

	Optimisme libéral	Prudence institutionnelle
Quel but ?	Economie de marché libérale	Capitalisme moderne
A quel rythme ?	rapide	Diversité selon les domaines, généralement graduel
Comment ?	Par destruction radicale de l'ancien et jeu du marché autorégulateur	Par recombinaison progressive et interaction entre processus spontanés et interventionnisme de transition
Mode de coordination	Le marché étendu aux différents domaines : produits, travail, capital	Une imbrication entre marché et autres modes de coordination
Hypothèses sur les comportements	Rationalité absolue de l' <i>homo economicus</i> , libéré du carcan ¹⁷¹ totalitaire	Apprentissage à partir d'une rationalité limitée dans une situation d'incertitude
Durée de la transition	Quelques années	Une ou deux décennies.

Source : Bernard Chavance, **ouvrage** « *La fin des systèmes socialistes. Crise, réformes et transformations* », Paris, l'Harmattan, 1994, p. 13.

¹⁷¹ L'*homo economicus* « homme économique qui est doté d'une rationalité parfaite et qui cherche la maximisation de son utilité » et carcan veut dire toute chose ou restriction qui entrave ses activités.

5) **La révision de la doctrine de transition néolibérale et la prise en compte des institutions :**

L'expérience de la transition néolibérale a pu démontrer ses propres limites. En effet, suite aux résultats imprévus enregistrés par un bon nombre de pays et leur diversité de trajectoire, ces mêmes pays ont vite appris qu'ils ne pouvaient réussir leur intégration et avoir une croissance durable même s'ils ont pu équilibrer leur budget, stabiliser leur commerce, développer et promouvoir un secteur privé productif, ramener les taux d'inflation à des niveaux faibles sans avoir une configuration institutionnelle appropriée qui constitue le filet de sécurité que doit développer chaque pays. (G.Kolodko ; op, cite ; 2000)

En effet, les institutions ont fait long feu, elles ont souvent été négligé dans l'approche standard de transition et a été considérée comme une variable exogène (comme nous l'avons soulevé plus haut), ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990 qu'elles ont été prise en considération¹⁷² suite à l'expérience acquise des pays en transition et aux critiques des analyses hétérodoxes, aux résultats médiocres qu'ont enregistré ces pays telles qu'une récession transformationnelle, une inflation inertielle, la montée du chômage et des inégalités, l'accroissement des activités et de l'économie informelle, du troc, de la corruption, le crime économique, la diversité des trajectoire.

Ces critiques ont poussé les défenseurs de cette théorie à réfléchir d'avantage sur leurs actes et de faire marche arrière en essayant soulignant sue les institutions important « *institutions matters* ».

- Cependant, dans son rapport annuel élaboré en 1997, la Banque mondiale a essayé de modifier sa position en affirmant que la *bonne gouvernance* était indispensable au bon fonctionnement du marché et reconnaissait que chaque Etat devait remplir les fonctions essentielles suivantes : établir un système de lois, maintenir u environnement de politiques favorable, investir dans les services de base et l'infrastructure, protéger l'environnement, favoriser l'équité.

¹⁷² Joan M, Nelson, Charles Tilly and Lee Walker "Transforming post communist political economies" p3.
(Traduit par merad boudia hind)

Elle a aussi élaboré un rapport en 2002 qui a pour titre « Building Institutions for Markets » ce qui était dans les premiers temps un thème exclusivement institutionnaliste et minoritaire.

- La BERD quant à elle a contesté la mondialisation néolibérale et a communiqué dans son « transition report 2000 » qu' « *une importante leçon de l'expérience de la dernière décennie a été qu'il n'existe pas de processus ou de voie unique de transition menant de la planification centrale sous régime communiste à une forme unique facilement identifiable et familière de capitalisme de marché sous institutions politiques démocratiques.* ». (Transition report, BERD, 2000)¹⁷³

Ayant la volonté de mesurer annuellement depuis 1994 le degré d'avancement de chaque pays, la BERD a dressé un tableau contenant des « indicateurs de transition »¹⁷⁴ qui dépendent de quelques dimensions comme : pourcentage du secteur privé dans le PNB, libération des prix, réforme des institutions bancaires et financières,... Sur une échelle de 1 à 4+ unidirectionnelle qui permet de voir les pays avancés et ceux qui sont en retard.

Section 2) Les apports majeurs de la théorie du changement institutionnel : (la transition institué)

La théorie économique traditionnelle s'est coupée des autres sciences, ainsi elle étudie peu le processus du changement institutionnel et son évolution (comme nous l'avons vu dans les pages précédentes en parlant de l'échec de processus de transition néolibérale).

Elle considère la transition comme un changement institutionnel consistant à importer les institutions de marché et les transposer de façon rigide.

¹⁷³ One important lesson from the experience of the past decade has been that there is no unique process or "time-line" of transition from central planning under communism to a unique, easily identifiable, familiar form of market capitalism under democratic political institutions. Indeed, there is nothing automatic or inexorable about the emergence of either an efficient market economy or a democratic political system with free and fair elections and respect for fundamental civil liberties and human rights.

¹⁷⁴ Transition report, BERD « employment, skills and transition, economic transition in central and eastern Europe, the Baltic states and the CIS », 2000, pp13-14.

Différents courants et travaux se sont consacré à l'étude des économies en transition et à l'explication de la diversité de trajectoires et des chemins empruntés de ces mêmes pays, à l'histoire et le développement économique et ont mis en évidence à la fois l'importance et la complexité des institutions et leurs changements.

Certes, il n'existe pas un seul consensus sur la manière de définir les institutions ou de conceptualiser le changement institutionnel mais nous nous référons malgré cela à la théorie Northienne du changement institutionnel pour pouvoir étudier les comportements des agents et entreprises. Sa théorie constitue le cœur de notre propre approche. (Il évoque les verrouillages que peut rencontrer le pays face à des transformations).

Nous nous appuyons ainsi sur la théorie des droits de propriété, des couts de transactions, sur l'asymétrie d'information et la rationalité limitée¹⁷⁵ des entrepreneurs pour tenter de discerner le comportement des agents et organisations ,et finalement sur le renforcement des institutions et le rôle de l'état comme fil conducteur, acteur et promoteur du changement institutionnel en collaboration avec les organisations et entrepreneurs

❖ **La théorie du changement institutionnel :**

Cette théorie a apporté des éléments qui ont souvent été négligé par l'approche standard (l'approche néolibérale de transition) et par l'économie de développement à la Hirschmanienne mais elle respecte un des postulats fondamentaux de cet auteur qui est le refus du mono-économisme.¹⁷⁶

1) La théorie Northienne du changement institutionnel :

Parmi les économistes appartenant au courant de la nouvelle économie institutionnelle (NEI), le prix Nobel d'économie Douglass Cecil North est l'un de ceux qui a le plus réfléchi sur la conjonction entre comportements des agents et institutions.

¹⁷⁵ Lyazid Kichou, Christian Palloix « Institutions, croissance, développement : des articulations périlleuses autour de conflits/absence de conflits –le cas algérien- » un Colloque international, « INSTITUTIONS ET CROISSANCE ECONOMIQUE », 11-12 Mars 2006 – ORAN, p4.

¹⁷⁶ Souraya Hassan Hussein, Christian Palloix, 2003, p4

North s'intéresse au changement institutionnel et organisationnel. Sa contribution à ce processus est fort originale et pionnière.

Sa théorie qui tente à travers un ensemble d'éléments d'expliquer les divergences dans les performances entre les pays et d'étudier les déterminants de la croissance à long terme est essentielle pour de nouveaux progrès dans les sciences sociales en générale et l'économie en particulier (North, 1990) du fait des insuffisances et faiblesses de la théorie néoclassique.

L'approche néoclassique basée sur la rationalité parfaite, l'échange sans cout et enfin une information parfaite rencontre ses propres limites. Ce qui fait appel à une théorie en termes d'institutions.

Contrairement aux théoriciens du vieil institutionnalisme, la position de North sur le changement a évolué de l'approche néo-classique puis néo-institutionnelle vers une synthèse avec le courant évolutionniste à partir de ses travaux de 1990.

Néanmoins, North a gardé quelques une des hypothèses de la théorie néoclassique comme la concurrence mais il laisse de coté la rationalité parfaite et la complétude de l'information.

1-1) Changement institutionnel, institutions, organisations :

1-1-1) Conceptualiser le changement institutionnel :

North s'est référer à la théorie des jeux pour tenter de comprendre ou de définir le processus du changement institutionnel.

Cependant, le changement institutionnel a souvent été compris comme l'interaction continue et mutuelle entre les institutions (comprises comme les règles du jeu formelles et informelles) et les organisations (considérés comme les joueurs) dans un contexte de rareté et de concurrence (Par exemple le processus de transition est souvent considéré comme un changement institutionnel). Ces institutions changent sous l'effet des organisations.

Avant d'aller plus loin, il serait judicieux que nous fassions une séparation entre les institutions et les organisations en se basant sur la distinction qu'a été faite par North et qui est d'ordre primordial car elle nous permet de préciser le rôle des organisations dans le processus du changement institutionnel.

❖ Distinction entre les institutions et les organisations :

A) Les institutions :

Il n'existe pas d'unanimité sur le concept d'institutions, diverses définitions ont été attribuées à cette dernière en allant du vieil institutionnalisme (Veblen, Commons Mitchell,...) au nouvel (North, Ostrom, Roland...)

Nous classons ces définitions de la manière suivante :

❖ Les différentes définitions des institutions :¹⁷⁷

1. Les habitudes d'un groupe ou les coutumes d'un peuple (Hamilton 1932).
2. Habitudes de la pensée commune que possède la plupart des hommes (Veblen 1919).
3. L'action collective exercée par les différents types d'organisation (famille, société, syndicats, l'état) dans le contrôle de l'action individuelle (Commons 1924).
4. les habitudes sociales (Mitchell 1950).
5. Les organisations formelles, les modèles de comportement, des normes et des contraintes négatives (Coriat et Dosi 1998).
6. Les constructions mentales (Neale 1987).
7. Les règles du jeu (North, 1990).
8. Comment le jeu est joué (Nelson et Sampat 2001).
9. Systèmes de règles constitutionnelles relatives à la société, les règles régissant le choix collectifs des différents types d'organisations, les règles de fonctionnement des organisations (Ostrom, 1999).
10. Les normes qui régissent les relations entre les individus (Parsons 1990)
12. «les besoins, en effet nous avons besoin de droits de propriété pour rédiger les contrats, de droits et lois de faillites et tribunaux pour faire respecter les contrats, institutions financières

¹⁷⁷ Inspiré de Parto (2005) cité dans *Hettie Walters*. "Capacity Development, Institutional Change and Theory of Change: What do we mean and where are the linkages: A Conceptual background paper » pp6-7

de marché pour sécuriser les investissements et finalement de gouvernements apte à fournir les infrastructures et les biens. »¹⁷⁸ (Roland, 2004)

Parmi ces différentes définitions, nous retenons celle de Douglass North qui constituera la base de notre travail.

1) Définition des institutions selon North :

« *Les institutions sont les règles du jeu dans une société ou plus formellement sont les contraintes humainement conçu qui structurent les incitations des hommes* ». ¹⁷⁹ Ou en d'autres termes « *les institutions sont les règles du jeu sous forme de contraintes établit par les hommes qui vont structurer les interactions humaines et les organisations sont les joueurs* ». (North, 1990 ; p3, 1994 ; p361)

- Les institutions sont composées de règles formelles et informelles

1-1)-Les institutions formelles :

Elles peuvent être de nature politique (constitutions, lois, règlements), économique (droits de propriété), ou contractuelles (North, 1990 ; p.47)

North a insisté également sur l'importance du respect des règles (*enforcement*).

1-1-1) Catégories des institutions formelles :

Dans une communication sur les stratégies de développement, Dani Rodik (2000)¹⁸⁰, classe les institutions formelles en cinq catégories

- Les institutions de protection (de la propriété, des contrats, des ressources)
- Les institutions de surveillance (de la concurrence)
- Les institutions de régulation (respect des équilibres économiques)

¹⁷⁸ Gerard Roland « understanding institutional change: fast moving and slow moving institutions ». 2004.p6

¹⁷⁹ Douglass North « institutions, institutional change and economic performance », p3.

¹⁸⁰ Paru dans Michel Garabbé « Production de capital institutionnel par les OESS », 2007, p2.

- Les institutions de couverture (assurance protection sociale)
- Les institutions d'arbitrage (conflits sociaux).

1-2)- Les institutions informelles : peuvent se définir comme suit :

Les conventions, les normes de comportement, les codes de conduites, culture définit comme le transfert intergénérationnel à travers l'enseignement et l'imitation de connaissances, de valeurs et d'autres facteurs qui influencent le comportement» (Boyd et Richerson, 1985, p. 2).¹⁸¹

Ajoutons à cela les coutumes, tabous, codes d'éthiques, normes morales...etc. (North, 1990 : p.44)

B) Les organisations :

Les organisations sont un ensemble d'acteurs¹⁸² ou un groupe d'individus s'engageant dans une activité téléologique et dont les objectifs peuvent être communs (Maximisation du profit, gagner les élections, éduquer les élèves,...)

Elles comprennent :

- Les organes politiques (partis politiques, sénat, organismes de réglementation)
- Les organisations économique (entreprises, syndicats, exploitations familiales)
- Les organisations sociales (églises, clubs, associations)
- Les organisations éducatifs (écoles, collèges, centres de formation professionnelle, universités).

1-2) Les agents, sources, direction et le processus du changement institutionnel :

L'évolution du processus du changement institutionnel requiert une profonde compréhension des sources du changement, les acteurs qui influent sur ces transformations et enfin la direction du changement et la dépendance du chemin. (North, 1990, 1997)

¹⁸¹ Douglass North, ouvrage, 1999, op, cite ; p37

¹⁸² douglass north, "Institutional change: a framework analysis", 1990, p3.

1-2-1) Les agents du changement : un ensemble d'entrepreneurs économiques¹⁸³ ou politiques ou organisations considérés comme les joueurs et les vecteurs de ce processus comme nous l'avons précisé plus haut qui vont façonner les nouvelles règles du jeu.

❖ Existence des organisations et couts de transactions :

Avant d'aller plus loin, il était primordial pour nous de faire un bref historique sur l'existence des firmes ou organisations.

A) La firme comme une « boîte noire » :

- Les hypothèses des néoclassiques :

De nombreux théoriciens ont considéré la théorie néo-classique dans son ensemble comme une légitimation élégante de l'économie de marché, elle a pour justifier la supériorité du marché décentralisé et parfait sur toute autre forme d'organisation économique.

Cette école de pensée considérait l'entreprise ou firme comme une « boîte noire »¹⁸⁴ qui consistait à transformer les flux d'entrées (matières premières,...) en flux de sortie (produits finis...) selon une fonction technique appelée « fonction de production ».

Les hypothèses de ce courant sont fondées sur les mécanismes de marché (ajustement de l'offre et de la demande selon les prix) qui sont jugés être suffisants pour coordonner les activités économiques individuelles. En toute logique, la firme groupement d'individu n'existe pas.

Autrement dit le marché est un mode d'organisation optimal et sans cout, car il est régulé par une concurrence pure et parfaite basé sur une information gratuite, parfaite,

¹⁸³ Douglass North « the contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem” wider annual lectures, march 1997, p7.

¹⁸⁴ KOENING GILBERT, « les théories de la firme », deuxième édition economica, paris, 1998.p50

accessible à tout le monde et transparente, ce marché n'implique ni discipline ni contrôle, l'univers est certain et les couts de transaction sont nuls.

- Critique de l'approche traditionnelle de la firme :

Cette approche qui considérait la firme comme une boîte noire a été critiqué par plusieurs écoles, citons à titre d'exemple le vieil institutionnalisme en débutant avec les travaux Veblen(1919), Commons(1934), Wesley Mitchell(1949) et enfin le nouvel institutionnalisme avec les travaux de Coase (1937), Williamson, North, Jensen et Meckling, Stiglitz....

Cette approche a donné une nouvelle conception à la firme et a permis d'analyser de nouveaux problèmes d'importance cruciale dans la réalité tel que : les rapports d'autorité et de contrôle, les phénomènes hiérarchiques, les capacités des modes contractuels à motiver les personnes, et enfin l'organisation au sein de la firme.

Cette nouvelle théorie a plusieurs attraits dont a parlé Williamson en les considérant comme les « trois pieds interdisciplinaires » qui sont : le droit(le droit des contrats), l'économie (la réduction des couts) et enfin la théorie des organisations (qui explique son plus grand contenu comportemental).

B) Acte de naissance de la théorie institutionnelle moderne de la firme :

- Existence de la firme et couts de transaction :

Les travaux accordant de l'importance à l'existence de la firme débutent avec les études de Robertson et de Ronald Coase à partir de 1928-1937.

A partir de 1928, Robertson se pose plusieurs questions citons une d'entre elles : « **pourquoi des ilots de pouvoirs conscients émergent dans un océan de coopération inconsciente** ».

Et pour ce qui est de Ronald Coase, il expose dans son célèbre article « the nature of the firm », paru en 1937, les fondements d'une théorie des coûts de transaction et mets fin aux hypothèses des néoclassiques qui considéraient la firme comme une fonction de production ou « boîte noire ».

R. Coase se pose la question suivante : « *Pourquoi l'entreprise agent collectif existe-elle Alors que la théorie démontre l'optimalité d'un univers marché composé d'agents individuelle ?* ».

« *Pourquoi une firme émerge t-elle dans une économie spécialisée dans l'échange ?* »¹⁸⁵.

Il tente alors de répondre à ces questions de la manière suivante :

Le recours au marché entraîne¹⁸⁶ des coûts, lorsque ces derniers se révèlent être prohibitifs (la collecte de l'information est coûteuse) ne ce reste qu'en temps et énergie dépensée, il devient avantageux alors de substituer à la coordination inconsciente marchande qu'est le marché, à une coordination autoritaire qu'est la hiérarchie dans le cadre d'entreprise.

Il explique dans son article que la firme émerge pour répondre aux défaillances du marché, car ce dernier implique des coûts appelés « des coûts de transactions » qui se définissent comme :

1. **Les coûts de découvertes des prix adéquats**¹⁸⁷ : ex : s'informer, chercher le partenaire contractant. (Le coût de la recherche de l'information).
2. **Le coût de négociation et de conclusion** des contrats séparés : liés à l'asymétrie d'information, l'incertitude et la complexité de l'environnement.

¹⁸⁵ Gabrié Hubert, Jacquier Jean-Louis, ouvrage « La théorie moderne de l'entreprise, L'approche institutionnelle », economica , paris. P 70.

¹⁸⁶ Jean Michel Plane, ouvrage « la théorie des organisations », les topos, troisième édition. Dunod, paris, 2003., p62.

¹⁸⁷ KOENING GILBERT, op, cite ; p60.

3. **Les coûts de surveillance et d'exécution** : liés à la surveillance des prestataires.

A cet effet, l'entreprise n'est plus considérée comme une boîte noire bien au contraire, mais comme une entité autonome qui a des objectifs à atteindre.

1) **L'économie des coûts de transaction de O. Williamson :**

A partir de 1975, Oliver Williamson tente de construire son économie des coûts de transaction en partant des prémisses de Coase.

Pour Williamson les coûts de transaction dépendent moins du fonctionnement du marché que de la nature de l'environnement et du comportement des entrepreneurs (rationalité limitée et opportunisme).

Cet économiste affirme que les entreprises ne cherchent plus qu'à avoir un pouvoir monopolistique au niveau des marchés mais cherchent à économiser sur les coûts de transaction.

Il définit les coûts de transaction comme les coûts de fonctionnement des systèmes économiques comme les coûts de l'échange contractuels de biens et services entre deux firmes. Ils les répartissent en deux catégories :

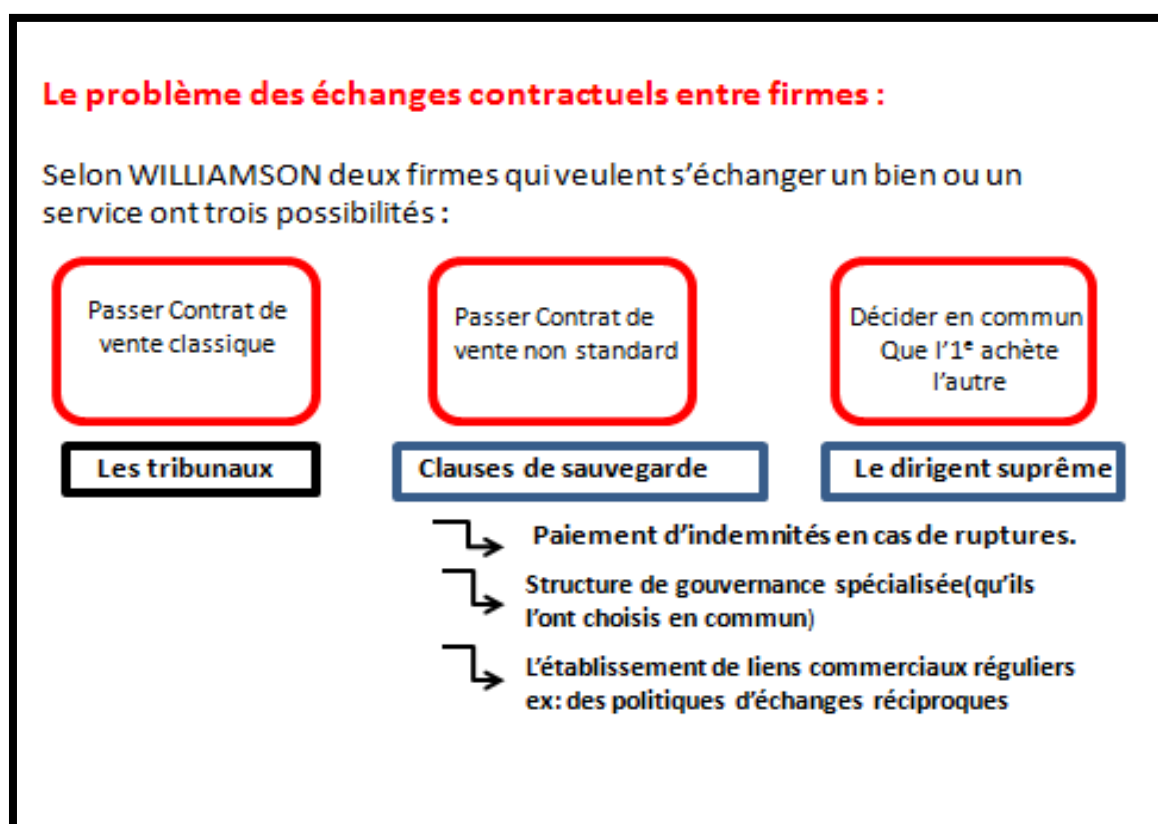
- **Les coûts ex-ante** : - préparation. (Collecte de l'information pertinente sur les prix.)
 - Négociation.
 - Rédaction et conclusion des contrats.
- **Les coûts ex-post** : - exécution, mise en vigueur.
 - Modification des contrats (en cas de conflits)

Ces coûts sont liés aux événements non anticipés (respect des clauses de sauvegardes).

D'autres couts de transactions ont été ajoutés suite aux problèmes que peuvent engendrer les échanges contractuels.

En effet pour Williamson deux firmes qui veulent s'échanger un bien ou service ¹⁸⁸ ont trois possibilités :

Figure1-2) : le problème des échanges contractuels entre firmes



Source : établi par nous à partir des travaux de Gabrié Hubert, Jacquier Jean-Louis

Après avoir exposé ces problèmes, ils rajoutent d'autres couts de transactions définis comme suit :

¹⁸⁸ Williamson considère que les contrats de vente sont identiques que les contrats de recrutement des salariés, en effet dans un contrat de vente la firme s'engage à réaliser une tâche particulière « **un bien aux caractéristiques précis** ».

Et dans un Contrat de **travail** : l'employeur va **ordonner** à son employé d'exécuter une tâche particulière X équivalente à « **la production d'une quantité précise, une marchandise complètement spécifiée** »

- Les couts d'**engagement** (lorsqu'il ya une clause de sauvegarde surtout le paiement d'indemnité).
- Les couts d'**inadaptation**¹⁸⁹ engendrés par l'inadéquation du contrat originel à une nouvelle situation (due à un changement dans les conditions initiales).
- Les couts de **marchandage** : lorsque les deux parties doivent renégocier les termes du contrat pour l'adapter à la nouvelle situation.
- Couts d'**établissement** et de fonctionnement des structures de gouvernance (autres que les tribunaux)

Donc pour tenter de minimiser ces couts de transaction, Williamson propose à la firme d'intégrer des activités verticalement à travers l'internalisation de ces dernières et de disposer d'actifs spécifiques comme le fait de former ces salariés pour exécuter une tâche particulière (actifs spécifiques humains) ou de disposer d'actifs spécifiques matériels (machines de haute technologie) pour y faire face à l'incertitude de l'environnement, la concurrence et le manque de contrôle et de discipline au niveau du marché qui stipule que la rationalité des individus est parfaite hors ces derniers sont dotés d'une rationalité limitée et d'un opportunisme.

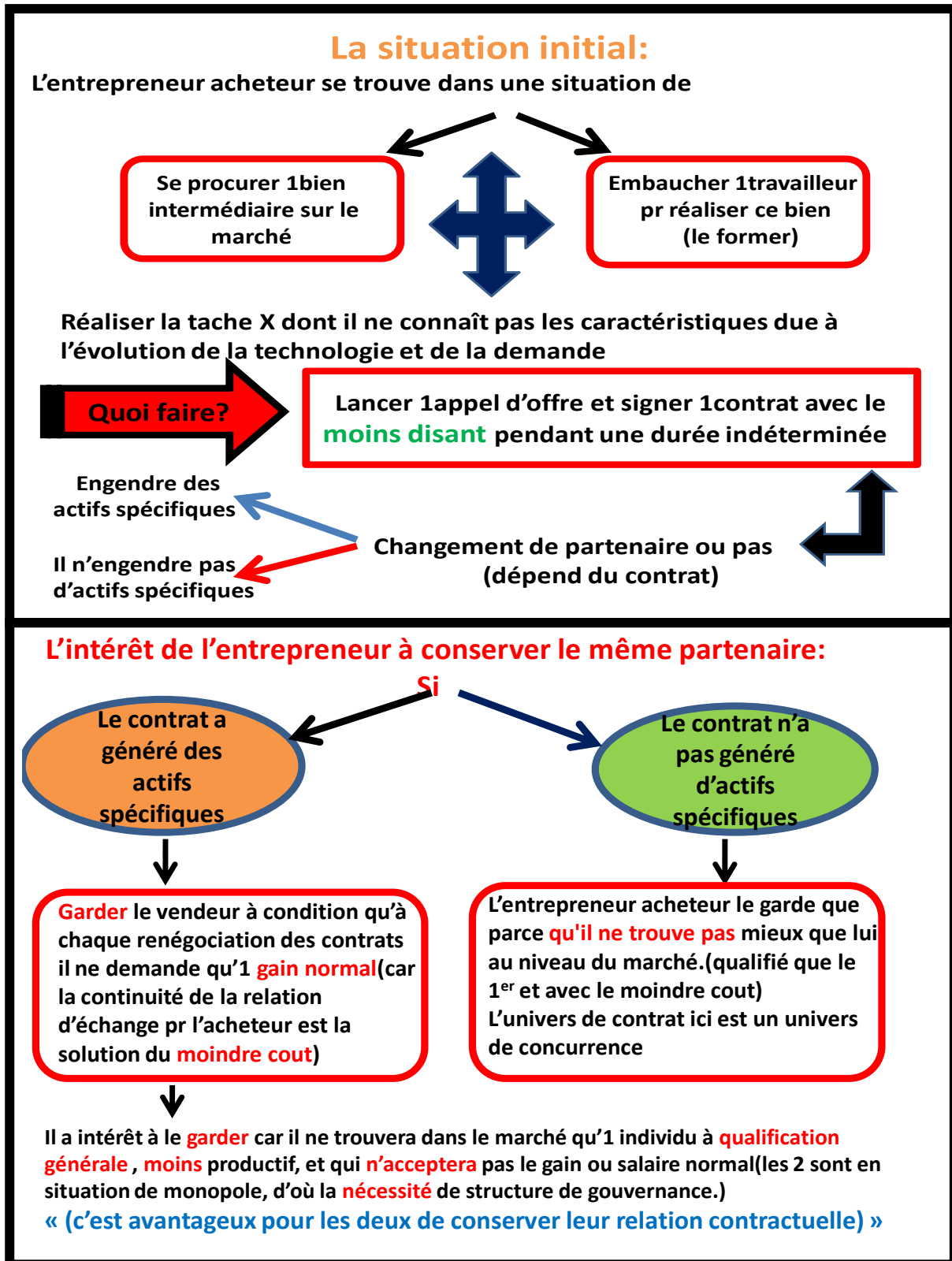
Dans cette lignée des choses, les institutions vont permettre à leur tour de réduire et de minimiser ces couts de transactions et inciter à cet effet les firmes à choisir entre ces différentes propositions d'échange.

2) Le comportement de l'entrepreneur face à la concurrence :

La concurrence oblige les organisations à investir en perpétuité dans les compétences et les connaissances nécessaires pour survivre. Les types de compétences et de connaissances des individus et de leurs organisations façonneront l'évolution des perceptions sur les possibilités et les choix qui modifieront donc progressivement les institutions. Par exemple dans un contexte de rareté omniprésente, la concurrence s'est accrue dans un marché, donc les organisations doivent former leurs salariés pour avoir de meilleures compétences et connaissance qui leur permettront d'améliorer leurs efficacités et d'y faire face à leurs rivaux.

¹⁸⁹ Gabrié Hubert, Jacquier Jean-Louis, op, cite ; p128.

Figure2-2) : le comportement de l'entrepreneur sous l'effet de la concurrence et l'incertitude de l'environnement



Source : établi par nous à partir des travaux de Gabrié Hubert, Jacquier Jean-Louis

2-1) Discerner et analyser le comportement des entrepreneurs et organisations, les acteurs du changement :

2-1-1) Le comportement des agents du changement :

Le changement institutionnel dans un cadre de transition implique l'émergence de nouvelles normes sociales et comportementales par le biais des organisations et leurs entrepreneurs¹⁹⁰ qui sont les principaux acteurs du changement.

Ces agents ont un rôle prépondérant à jouer en matière de décision et d'innovation¹⁹¹. Ils vont casser et modifier la routine qui existait auparavant¹⁹² et enfin façonner la direction du changement institutionnel à travers des activités intentionnelles pour pouvoir gagner le jeu grâce à une combinaison de compétences, de stratégies et coordination; par des moyens justes et parfois par des moyens ignobles. (North, 1990 ; p5)¹⁹³

A) Les hypothèses comportementales néoclassiques et la contribution des institutionnalistes à la compréhension et analyse des comportements individuels :

Sidney Winter¹⁹⁴ résume les hypothèses comportementales néoclassiques des individus de la manière suivante :

- 1-Le monde économique est raisonnablement considéré comme étant en équilibre.
- 2- acteurs économiques possèdent des choix individuels similaires et des préférences stables face à des situations aussi semblables les unes que les autres.
- 3- Compte tenu du jeu répété, tout acteur individuel et même les entreprises peuvent identifier et saisir toutes les occasions et opportunités disponibles pour améliorer les résultats.

¹⁹⁰ Appelés souvent des entrepreneurs institutionnels puisqu'ils façonnent les règles du jeu

¹⁹¹ L'entrepreneur est innovateur au sens de Joseph Schumpeter.

¹⁹² Agne's Festre'a and Pierre Garrouste, "Rationality, behavior, institutional, and economic change in Schumpeter" Journal of Economic Methodology, Vol. 15, No. 4, December 2008, p131.

¹⁹³ The objective of the team within that set of rules is to win the game - by a combination of skills, strategy, and coordination; by fair means and sometimes by foul means.

¹⁹⁴ Winter cite dans « institutions, institutional change and economic performance », Douglass North, 1990, page 17.

D'un autre sens, les néoclassiques considéraient ces agents comme étant opportunistes et qui cherchent la maximisation de leurs profits par n'importe quel moyen en se dotant d'une rationalité parfaite qui leur permet d'appréhender tous les résultats possibles mais aussi les couts et avantages de chaque choix, activité... dans un univers caractérisé par une information parfaite et sans cout, concurrence pure, et ou les couts de transactions sont nuls.

- Ces hypothèses ont été critiquées et abandonné pour laisser place au courant institutionnaliste qui a tenté d'apporter des éléments de synthèse pour comprendre la réalité de comportement des individus. Parmi ces institutionnalistes, nous citons Douglass North qui a incorporé d'autres éléments beaucoup plus impressionnants et importants ou du moins réalistes.

Pour North :

- 1- le concept d'équilibre qui est un outil précieux rencontre ces propres limites. Le monde économique n'est pas tout le temps équilibré, mais il existe un continuum de théories qui émergent.
- 2- Concernant les situations et les choix similaires des individus mais aussi leur rationalité, North affirme que les individus peuvent avoir des choix uniques et aussi différents les uns que les autres et qui dépendent de leurs modèles mentaux, et les situations ne sont pas tout le temps répétitive bien au contraire, les agents peuvent être confrontés à de nouvelles situations dans un univers incertain¹⁹⁵ ou l'engagement n'est pas crédible et ou l'information est asymétrique (incomplète et fausse) et couteuse et ou les couts de transactions ne sont pas nuls. Il rajoute à ce propos que ces mêmes agents sont dotés d'une rationalité limitée et non pas parfaite et d'un opportunisme.

1) La rationalité limitée :¹⁹⁶ concept forgé par Herbert Simon. Il porte sur l'étude du comportement d'un individu face à un choix (l'achat d'un produit,...) et suppose les aptitudes des agents sont cognitives restreintes, elles ne leur permettent pas d'appréhender ni de traiter l'information pertinente et par suite que leur comportement ne sont qu'intentionnellement

¹⁹⁵ Douglass North, « Five propositions about institutional change », p 3.

¹⁹⁶ Gabrié Hubert, Jacquier Jean-Louis, op, cite ; p133

rationnel. (Leurs capacités de traiter, stocker et exploiter l'information sont limitées par leur intelligence).

Dès lors, l'acteur va généralement s'arrêter au premier choix qu'il jugera satisfaisant.

2) L'opportunisme : qui signifie que les agents cherchent à réaliser des gains individuels dans les transactions et échange par manque de franchise, d'honnêteté au détriment des intérêts de leurs partenaires contractuels. En lésant l'autre partie à travers la ruse la mauvaise foi, le mensonge, la tricherie, ... par n'importe quel moyen pour atteindre leur objectifs.

3) les modèles mentaux :

En plus de la rationalité limitée et l'opportunisme des agents et organisations, North affirme que les comportements des agents dépendent de leur perception et représentation du monde (modèles mentaux) dans un univers incertain et complexe. (North, 1990 ; op, cite ;p25)

Les idéologies et croyances cristallisés en construction mentale ou en d'autres termes en « modèles mentaux »¹⁹⁷ permettent aux agents de comprendre et d'interpréter le monde autour d'eux et de faire le choix en évaluant les opportunités¹⁹⁸ de certains changements. Ces modèles s'expriment par le transfert intergénérationnel des connaissances, des valeurs et des normes qui varient radicalement entre les différents groupes ethniques et les sociétés.

Ils dépendent en grande partie de leur perception du monde mais aussi de leur expérience et apprentissage et adaptabilité aux nouvelles contraintes et incitations.

Ces modèles mentaux diffèrent selon les individus.

1-3) **-Les sources du changement et le processus d'apprentissage :**

Les sources¹⁹⁹ du changement peuvent être interprété comme les opportunités et perceptions des entrepreneurs qu'elles soient « bonnes ou mauvaises » qui reflètent le changement dans les prix, de goût et préférences qui permettent aux individus d'acquérir des connaissances et des compétences pour pouvoir par exemple les améliorer et cela dépend de leurs modèles

¹⁹⁷ Douglass North « The new institutional economics and development », 1992.p 1. Washington university, ST.LOUIS

¹⁹⁸ Christopher Kingston et Gonzalo Caballero « comparing theories of institutional change », , aout 2006, p17

¹⁹⁹ Douglass North, 1990, op, cite,p 5

mentaux car c'est à eux de déterminer le choix des entrepreneurs et de déchiffrer l'environnement qui les entours.

Et donc le changement institutionnel est un processus délibéré qui vient d'en bas à la suite de la demande des entrepreneurs dans un contexte de modification des couts. En effet, l'entrepreneur va évaluer les gains qu'il pourrait obtenir à la suite de la mobilisation des ressources pour modifier le cadre existant²⁰⁰. Son but est la réduction des couts de transaction et la maximisation de son intérêt personnel et richesse par n'importe quel moyen possible.

Par exemple, si ces entrepreneurs s'aperçoivent qu'ils peuvent percevoir des profits élevés s'ils s'engagent dans des activités criminelles²⁰¹ alors ils investiront leurs ressources dans la formation de leurs employés pour qu'ils acquièrent des connaissances et compétences en matière de criminalité et pour qu'ils deviennent de meilleure criminelle.

1-3-1) Le changement institutionnel formel et informel :

- Changement institutionnel formel et la diversité des trajectoires des pays en transition :

Weber (1921)²⁰² souligne que la relation entre les règles formelles et informelles est réciproque et complexe, en effet, L'incompatibilité entre les règles formelles et informelles provoque des tensions²⁰³ mais malheureusement la théorie néoclassique de transition s'est concentrée uniquement sur le changement des institutions formelles en négligeant leur mise en œuvre et l'inertie des institutions informelles (North, 1990).

²⁰⁰ Par exemple il va évaluer les gains qu'il pourrait obtenir à la suite de la formation sur le tas des salariés pour qu'il améliore l'efficacité de son entreprise dans un cadre de concurrence et le gain qu'il obtiendrait s'il embauchera un autre salarié.

²⁰¹ Douglass North, 1997, op, cite; p7

²⁰² bernard chavance , op, cite; p57 (article en anglais)

²⁰³ Douglass North, 1990, op, cite ; p9.)

Tel a été le cas des économies en transition ou la nécessité de leur passage à l'économie de marché les a poussés à recourir à des moyens peu performants pour accélérer le processus de transition.

A)-Les causes du changement des institutions formelles :

Le changement des règles formelles est un processus court et facile comparé à celui des règles informelles qui prennent du temps pour être modifié du fait de leur inertie.

Ce processus peut se produire à la suite par exemple de changement législatif comme la modification ou l'adoption d'une nouvelle loi²⁰⁴, changement au niveau de la constitution ou tout simplement ces règles formelles pourront être modifiés à la suite d'un tremblement de terre au sens de Roland²⁰⁵ qui va être causé et provoqué par l'évolution continue mais lente des règles informelles à titre d'exemple, les perceptions des entrepreneurs sur le monde qui les poussent à modifier les nouvelles règles du jeu.

En effet, ces derniers jugent qu'ils pourraient mieux faire en choisissant d'autres alternatives considérées comme étant meilleures que les précédentes par exemple concernant un changement dans la qualité d'un produit ou son prix dans un contexte de concurrence.

Citons à ce propos un phénomène qui a suscité l'attention de divers courants qui est celui de la transition des économies socialistes vers une économie de marché qui nécessitait un changement au niveau des règles formelles existantes.

En effet, la transformation postsocialiste implique que des éléments particuliers du système économique national, le système dans son entièreté comme sa nature spécifique, et même l'environnement de ce système, sont tous transformés au cours d'une période historique relativement brève et cela s'est produit à travers « *un mimétisme institutionnel* » au sens de Violetta Bajenaru ou un capitalisme « *clé en main* » au sens de Wladimir Andreff. (Dont nous avons parlé au premier chapitre)

²⁰⁴ G.Roland, 2004, op, cite; p4.

²⁰⁵ », Christopher Kingston et Gonzalo Caballero, aout 2006, p13.

Considérés comme « un bassin institutionnel », les pays développés servaient de modèles exemplaires de développement ce qui a poussé les pays en transition à importer leurs institutions formelles et les transposé sur leurs économies sans avoir un minimum de connaissance sur les difficultés que peut engendrer ce processus.

Finalement, cette greffe institutionnelle a été rejeté par un bon nombre de pays d'où l'apparition de la diversité des trajectoires et performances économiques comme l'a affirmé North²⁰⁶ entre pays pendant les dix premières années de transition et cela s'explique par plusieurs raisons que nous allons aborder en parlant de changement institutionnel informel et de l'inertie des règles informelles.

B)-Changement institutionnel informel et la dépendance du chemin :

1)-L'inertie des règles informelles et le processus d'apprentissage :

Selon G.Kolodko 1992, la réalisation d'une croissance soutenue et l'élimination de l'inefficacité de l'économie socialiste est un processus de longue haleine, la croissance n'arrive ni rapidement ni spontanément, il ne faut pas chercher à bruler les étapes comme a été la croyance naïve des IFI de procéder à une privatisation rapide des économies postsocialistes.

En effet, le passage d'une économie planifié à une économie de marché devait être accompagné d'un changement de comportement²⁰⁷ des agents, de compétences, de connaissances, et de règles informelles qui sont considérées comme étant primordial pour la réussite du processus de transition.

Mais malheureusement, les états et réformateurs ont négligé le facteur culturel dans la transplantation des nouvelles institutions, ce qui a occulté toute réflexion sur les méthodes de reconstruction. Le marché nécessitant des institutions et une culture des participants propices à la prise de décision.

Cependant une économie de marché fonctionnelle doit être bâti sur de bonnes bases

²⁰⁶ douglass north, 1992,p6.

²⁰⁷ KOLODKO GRZEGORZ, 1992, op, cite ; p 100.

Institutionnelles formelles/informelles, mais malheureusement l'individu qui est l'unité de base de l'analyse économique, comme l'ont constaté Armen Alchian et William Allen²⁰⁸ dans l'étude sur les objectifs des états unis qui dépendent des objectifs des individus ont été mis hors circuit et ont été confronté dans cette courte durée à une incertitude systémique.

Ces réformateurs n'ont pas accordé des opportunités à tous les acteurs économiques et organisations de défendre leur bien fondé alors que ces derniers se replient souvent sur des habitudes et des routines établies, sur des comportements ou des rapports appris antérieurement, mais ils s'appuient également sur des anticipations de l'ordre émergent, ou des opportunités de court terme. Ces anticipations ont des conséquences créatrices, souvent imprévues.

Le changement institutionnel informel, est généralement un processus lent et progressif (Roland 2004) sauf dans le cas de quelques unes des normes sociales comme le souligne Roland²⁰⁹ à titre d'exemple la tolérance d'une société pour les cigarettes qui est un phénomène rapide à changer comparé à d'autres normes (attitudes des individus à l'égard de la corruption ou de la peine de mort).

Dans le cas contraire, ou l'évolution de ces règles informelles est lente, elles doivent être accompagnée d'un processus l'apprentissage et l'adaptabilité des agents aux nouvelles contraintes à travers la formation par exemple qui sont les principaux clés de la réussite, survie des organisations dans un univers incertain et ou la concurrence marque la sphère économique. (North, 1990)

Ce processus d'apprentissage devait permettre à tous les acteurs de mieux comprendre les institutions et les appliquer au mieux pour que cette transition soit fonctionnelle d'une façon

²⁰⁸ Violéta Bajénaru, op, cite ; p3.

²⁰⁹ Gerard Roland , 2004, op, cite; p12.

générale pour que le greffon qui a été transplanté ne soit pas rejeté par les individus mais soit compatible avec leurs modèles mentaux pour que la stratégie ait du succès.²¹⁰

La coordination par le haut (à travers le gouvernement par exemple) doit être compatible avec la coordination par le bas (modèles et schémas mentaux) en d'autres termes, les institutions informelles doivent être en harmonie avec les institutions formelles et faciliter leur mise en place ou leur création pour pouvoir diminuer la prolifération du secteur informel.²¹¹

Des institutions informelles saines²¹² sont la base de la réussite d'un changement institutionnel dans un cadre de transition et ne doivent pas être sous estimées car elles peuvent tantôt favoriser²¹³ le développement (comme la confiance, la solidarité,...) tantôt lui faire obstacle (comme les traditions, coutumes, pratiques religieuses...)

En outre, les états devaient aussi améliorer leur cadre institutionnel intérieur et créer des institutions qui pouvaient leur correspondre car chaque pays a son héritage institutionnel et historique propre à lui, des modèles mentaux²¹⁴ qui se diffèrent selon les individus ce qui peut expliquer l'échec du processus de transition et la diversité des trajectoires.

1-4) Direction du changement institutionnel : « path dependency » :

1-4-1) Le jeu des organisations

La viabilité, la rentabilité et la survie des organisations dans une société dépendent généralement de la matrice institutionnelle existante.²¹⁵

Les institutions sont créées par les êtres humains, leur évolution et modification dépend du choix de ces derniers ce qui nous amène à étudier le comportement des entrepreneurs et comment ces derniers créent les règles, les appliquent et acceptent de jouer le jeu ou tout simplement les modifier et contourner.

²¹⁰ Maurel Mathilde, 2006, op, cite : p104.

²¹¹ Souraya Hassan Hussein et Christian Palloix, février 2003, 2003, op, cite ; p10.

²¹² Douglass North, 1992.p6.

²¹³ Johannes Jütting, Denis Drechsler et Indra de Soysa « Traditions et développement Parfois : le mieux est l'ennemi du bien », OCDE, repères n°34, 2006, p1.

²¹⁴ Violetta Bajenaru, op, cite ; p4.

²¹⁵ « five propositions about institutional change », Douglass North, op, cite; page 6

Alors la question centrale qui se pose est la suivante :

Que poussent les agents à se comporter de telle manière ? Et comment ces derniers réagissent aux nouvelles contraintes institutionnelles ? ou d'une autre manière comment les organisations induisent elles ces changements ????

Dans un environnement institutionnel donné, les organisations ou firmes adoptent des comportements stratégiques appelés « path shaping » c'est-à-dire l'entrepreneur est innovateur est inaugurateur d'un nouveau sentier ou « orientant le chemin »²¹⁶.

- Nous citons deux types de ces comportements :

1-Elles peuvent s'accommoder aux institutions en tentant de les contourner ou modifier surtout si ces dernières sont inefficaces puisqu'elles sont créées par les individus ayant pour but servir leur intérêt personnel et non pas pour être efficace.

En effet la persistance de cette inefficacité s'explique par leur manque de légitimité, elles ne sont pas compatibles avec les institutions existantes ou sont instables ce qui aboutira au blocage²¹⁷ du processus de changement institutionnel et de créer des conflits qui surgissent à cause de la non adaptabilité des agents aux nouvelles contraintes ou d'une autre manière de la résistance des perdants aux changements et d'un manque d'engagement d'un côté (Roland, 2004 ; p10 et François Facchini, 2003 ; p63), et d'un autre l'influence des gagnants qui vont pousser vers la modification institutionnelles (North, 2005 ; Acemoglu, 2003 ; p30)²¹⁸

Ces gagnants peuvent être des firmes ou des organisations intermédiaires (syndicats, associations) qui exercent leur influence sur les décideurs politiques ou tout simplement des organisations politiques qui seront une entrave à la réussite du processus du changement.

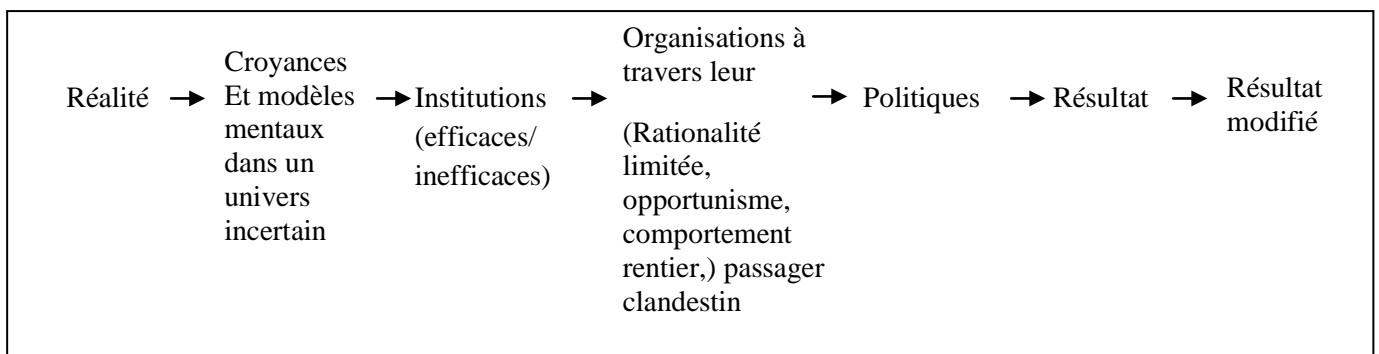
²¹⁶ Caroline Vicensini, **ouvrage** « vingt ans de privatisation en Europe Centrale, trois trajectoires de propriété », éditions l'Harmattan, 2010.

²¹⁷ Bernard Chavance, op. cit. ; p64.

²¹⁸ Paru dans l'article « De l'économie du développement à l'économie de transition : une lecture de l'économie algérienne », Lyazid Kichou, Christian Palloix. Économie et institutions, N°15, 2eme semestre 2010. Page 71

2-Finalement, ces organisations peuvent accepter de jouer le jeu et faciliter ce processus en se conformant aux règles du jeu existantes comme l'ont affirmé Robinson et acemuglo, 2000 en signalant que parfois les travailleurs sont désorganisés mais en cas de crise ils vont se réunir pour renverser le régime actuel en affrontant cette crise. Ce qui permettrait de faciliter les changements institutionnels.

En bref, leur type de comportement dépend de leurs objectifs et modèles mentaux²¹⁹ qui peuvent être des représentations du monde efficaces ou encore erronées (North, 1990)



Source : (North, 2005) paru dans l'article de Didier Chabaud « Environnement institutionnel et trajectoire des entreprises : une analyse Northienne de l'industrie électrique » cahier de recherche, n°29, 2005, p6. Et modifié par nos propres soins.

- Chabaud et North interprètent le schéma de la manière suivante :

les individus ayant pour objectif la maximisation du profit ont intérêt à coopérer avec les autres agents lorsque le jeu est répété ou que l'information sur les deux partenaires est complète mais dans le cas contraire quand l'information est asymétrique, couteuse et que les agents sont opportunistes et sont dotés d'une rationalité limitée qui va leur permettre de créer des représentations du monde qui se cristallisent dans les croyances partagées vont modifier les règles et les aligner avec leurs objectifs en exerçant leur influence sur les décideurs politiques ce qui permettrait de modifier la réalité.

²¹⁹ Didier Chabaud « Environnement institutionnel et trajectoire des entreprises : une analyse northienne de l'industrie électrique » cahier de recherche, n°29, 2005, p5.

Nous pouvons résumer les éléments de base processus du changement institutionnel de la manière suivante :

Selon North [1990], les institutions influencent les organisations qui influencent à leur tour la performance économique, qui dépend aussi de leur cadre et environnement.

En se référant aux travaux de Lyazid Kichou et de Christian Palloix, nous résumons Les caractéristiques du processus du changement institutionnel de la manière suivante :

*1-) Des arrangements institutionnels*²²⁰ (règles qui définissent et régulent les comportements des agents par rapport aux actifs, actifs tangibles et financiers, agents), ceux-ci rendant compte des exigences de la valorisation des firmes pour le compte des détenteurs de droits de propriété (public, privé), l'arrangement institutionnel ayant également pour objet de capter le surplus dégagé par l'arrangement organisationnel, Cet arrangement se fait entre deux entités économiques. Il définit la manière dont ces unités peuvent coopérer et/ou se concurrencer.²²¹

2-) les arrangements organisationnels (règles, actifs tangibles, humains, intangibles, financiers, agents), ceux-ci rendant compte des exigences de production de surplus ou survaleurs pour le compte de l'arrangement institutionnel,

3-) l'environnement institutionnel, qui se présente comme le contexte légal, politique, économique, qui encadre les arrangements institutionnels et organisationnels, comme les règles qui posent les bases de production, d'échange et de distribution, des droits de propriété et de contrats...

- avec une typologie des actifs

Christian Palloix et Lyazid Kichou, 2003 résument les éléments de base du processus du changement institutionnel comme suit :

²²⁰ Inspiré de l'article de Lyazid Kichou et Christian Palloix « L'Algérie et l'optique de Barcelone : Changement Institutionnel et Inerties Conflictuelles », présenté dans colloque « économie méditerranée monde arabe », intégration euro-méditerranéenne et évolutions structurelles et institutionnelles des économies méditerranéennes. Septembre 2002.

²²¹ Caroline Vincencini, **Thèse de doctorat** : les trajectoires nationales de propriété en Pologne, Hongrie et république tchèque, UNE ANALYSE COMPARATIVE DU CHANGEMENT INSTITUTIONNEL», 2003, p19.

« Les arrangements institutionnels et organisationnels reposent sur une typologie des actifs²²². La valorisation de ces actifs s'opère dans un **arrangement organisationnel** (procès de production, organisation du travail, relations internes et externes, dispositifs contractuels, autorité et hiérarchie) **dont l'efficience** (chiffre d'affaire, résultats, cours de l'action, etc..) est **commandée par l'arrangement institutionnel** (droits de propriété, structure juridique, règles de fonctionnement, etc..).

Cette articulation entre A.O. et A.I. s'inscrit dans une dynamique conflictuelle et instable que L'environnement institutionnel encadre, stimule et régule. La légitimité de la commande de l'A.I. sur l'A.O. s'exerce par les droits de propriété (privés, publics) »

En effet cet environnement institutionnel fournit des incitations qui dictent les types de compétences et les connaissances ayant le maximum de profit par exemple North cite à ce propos que si les gains sont élevés dans des activités de piratage alors les entrepreneurs et organisations vont investir dans les connaissances et compétences qui feront d'eux de meilleurs pirates²²³, et enfin si les organisations réalisent les gains les plus élevés dans la production alors ils vont investir dans les connaissances et compétences pour atteindre cet objectif.

➤ **La direction du changement :**

Dans son célèbre ouvrage « *institutions, institutional change and economic performance, 1990* », Douglass North tente de démontrer l'importance du legs historique et institutionnel dans la compréhension des performances différenciés du présent et le futur d'un pays et dans l'orientation de la direction d'une trajectoire donnée.

En effet, l'analyse institutionnelle et systémique était le seul moyen qui pouvait expliquer la diversité des trajectoires.

²²² Ces deux auteurs répartissent ces actifs de la manière suivante : Actifs tangibles (batiments, équipements, licences, brevets) ; actifs humains (salariés) ; actifs intangibles (savoir faire, compétences), et enfin des actifs financiers (actions, obligations, créances), ils ajoutent que les droits de propriété ne s'exercent que sur les actifs tangibles et financiers.

²²³ douglass north, 1990, op, cit page 3.

1-4-2) Le concept de *path dependence*, ou "dépendance du chemin"

Le concept de path dependency a été développé par David [1985] et Arthur [1989] à propos du changement technologique, que North est un des premiers à appliquer et transposer au changement institutionnel. Ce concept suggère qu'une évolution peut être non prévisible, contrainte par des héritages, l'histoire ou tout simplement les institutions précédentes et que ses résultats peuvent être difficiles à modifier (rencontre des verrouillages) et inefficace ce qui l'enfermerait dans une trajectoire donnée.

North tente alors de transposer ce concept au changement institutionnel. Nous compléterons enfin nos analyses par l'introduction des concepts clés comme celui de *path shaping* ("orientant le changement"), ou inaugurateur d'un nouveau sentier dans l'explication du changement institutionnel.

Par la suite, North (1990) considère le changement institutionnel comme étant incrémental et path dependent, il identifie les mécanismes qui mènent vers des verrouillages (lock-in) susceptibles de rendre une configuration institutionnelle inefficace, ces derniers se résume comme suit :

A) Path dependency : (effet de sentier, dépendance du chemin ou de la trajectoire)

- Les verrouillages que peut rencontrer un changement institutionnel et qui l'enfermerait sur une trajectoire donnée se résument comme suit :

1)- Une matrice institutionnelle inefficace du fait de l'inertie et de la persistance des

institutions informelles (la culture et connaissances accumulées et acquises qui nécessitent un processus d'apprentissage et qui dépendent des connaissances précédentes par exemple) ou de leur non compatibilité avec les règles formelles

Si d'un côté les institutions permettent de minimiser les coûts de transaction et l'incertitude, elles peuvent être d'un autre côté inefficaces. Du fait de la rationalité limitée, les individus ont « des représentations du monde fréquemment erronées, car les institutions ne sont pas créées

par des groupes pour être socialement efficaces mais pour servir et défendre leur intérêts personnels²²⁴ (North 1990, p16)

Ces représentations cristallisées en un ensemble de croyances, idéologies et qui forment les contraintes informelles ou d'un autre sens les modèles mentaux sont la clé de la compréhension des dépendances de chemin.²²⁵

En effet, ces modèles mentaux vont nous permettre de comprendre les comportements des individus dans un environnement donné.

L'exemple bien connu et qui peut illustrer l'importance des règles informelles est celui de la transformation postsocialiste. Nous prenons l'exemple de l'héritage socialiste qui a enfermé les pays en transition dans une trajectoire donnée.

1-1) L'héritage du passé dans la compréhension de la path dependency

La signification d'effet de sentier²²⁶ dans le processus de transformation postsocialiste signifiait que l'héritage des institutions socialistes, comportement précédent sont encore présent dans la plupart des sociétés et ces derniers prennent du temps pour être modifier.

Cet héritage dépend des règles informelles et leur inertie qui a souvent été sous estimé par l'approche néoclassique, car si les règles formelles peuvent être changé du jour au lendemain, les institutions informelles prennent beaucoup plus de temps, pour cela l'état doit jouer son rôle pour permettre aux institutions informelles d'être en harmonie avec celle formelle.

Le système socialiste a laissé des séquelles importantes sur les comportements des individus, tel a été le cas de la bureaucratie, la désorganisation, le manque de compétences et de savoirs faire, et un bon nombre d'échecs dans la coordination des politiques locales²²⁷.

²²⁴ Individuals act on incomplete information and with subjectively derived models that are frequently erroneous; the information feedback is typically insufficient to correct these subjective models. Institutions are not necessarily or even usually created to be socially efficient; rather they, or at least; the formal rules, are created to serve the interests of those with the bargaining power to devise new rules.

²²⁵ douglass north, 1992.page 4.

²²⁶ Chavance Bernard, 1999, op, cite ; p15

²²⁷ Violetta Bajenaru, op, cite ; p8.

L'esprit, la personnalité, et la façon de penser d'un citoyen était endoctriné et affecté par le syndrome d'homme soviétique dans le contournement des lois et la forte dépendance du système la mentalité d'un individu socialiste est bien plus différente que celui d'un individu capitaliste en effet il est impossible de changer ses aptitudes et modèles mentaux dans un court temps.

L'individu était considéré comme une machine qu'on pouvait facilement contrôler, manipuler et qui devait se soumettre au système

Il ne pouvait et devait ni interpréter les mots de quelqu'un car c'était quelque chose de mauvais, il devait juste se contenter d'y croire et d'exécuter les ordres de son maître sans donner son avis. Le but du socialisme était d'empêcher par tous les moyens l'individu de voir la réalité et de la juger.

Au niveau des pratiques et des activités professionnelles, un manager ne pouvait et devait pas être recruté selon ses compétences mais selon sa capacité d'exécuter les ordres de son directeur et des partis communistes. Il ne pouvait en aucun cas chercher la maximisation du profit de son entreprise ou l'efficacité de cette dernière car elle aurait pu être considérée comme néfaste et nuisible à l'intérêt général du pays ce qui a poussé les individus à pratiquer des activités informelles en enfreignant la loi pour atteindre leurs objectifs.

Les individus n'ont pas tous été endoctrinés de la même manière par le système socialiste de l'URSS. Les réactions des citoyens étaient différentes ce qui signifie la diversité et la multiplicité des caractères des habitants de chaque pays.

A titre d'exemple, si les Bulgares servaient de modèle du peuple serviteur qui acceptaient de se soumettre aux directives de son maître, les Hongrois et Polonais ont mis en place une dose de libéralisation ce qui a pu faciliter et encourager, entraîner la libéralisation dès 1989 de ces pays.

1-1-1) L'importance de l'histoire : (culture et colonisation)

Hodgson signale à ce propos que²²⁸ « la spécificité historique est considérée comme un ingrédient nécessaire d'une théorisation générale »

Cependant, « Bernard Chavance » signale que ces éléments importants qui ont longtemps été négligé par l'analyse traditionnelle de transition ne doivent pas être minoré dans l'expérience des voies nationales de transformation, qu'elles aient été mauvaises, positives ou même fascinantes.

En effet, Dans un rapport élaboré par BERD, ils ont concluent que les institutions dépendaient d'un degré important d'histoire et de la culture.

Parmi cette spécificité historique nous citons à titre d'exemple la colonisation, qui peut avoir un impact défavorable sur la culture des individus, ou tout à fait le contraire et qui le pousserait à adopter divers comportements dans différentes situations.

Mais d'autres auteurs ont réfuté l'importance de l'histoire et ont affirmé qu'elle ne pouvait en aucun cas affecter la performance économique d'un pays en signalant que la France et l'Italie ont connu une instabilité politique dans les années 1950 mais cela n'a pas compromis la croissance, ou à la forte corruption dans les économies japonaise, coréenne et chinoise. Ces éléments permettent de déterminer la voie et les chances de ce pays de s'adapter à la nouvelle situation.

Finalement, ce que nous pouvons dire est que, la *path dependence* n'est qu'une défaillance de marché pouvant être corrigée par des mécanismes comme la coordination entre agents (état, entreprises, collectivités,...), la planification ou la création d'un marché de droits de propriété, ou finalement une meilleure gouvernance publique et privée

²²⁸ Cite dans Bernard chavance , op, cite ;p 13.

3) Le régime et la théorie des droits de propriété :

3-1-) Définition et origine des droits de propriété : Les travaux accordant de l'importance aux droits de propriété débutent avec Ronald Coase(1960), Harold Demsetz(1966,1967), Henry Manne(1965), S. Pejovich et E.G.Furubotn (1972,1974). Ces auteurs tentent de développer une analyse pluridisciplinaire des droits de propriété

Les fondateurs et les défenseurs de cette théorie comme Demsetz (1967, p347)²²⁹ énonce clairement que « *les droits de propriété sont un instrument de la société et ils tirent leur sens du fait qu'ils aident un homme à formuler les résultats qu'il peut raisonnablement attendre de ses rapports avec les autres* »

D'autres considèrent que les modes de propriété et les droits qui leur sont attachés jouent un rôle primordial dans le comportement des agents économiques et que « les changements dans les droits de propriété sont provoqués par l'interaction de leur structure prédominante et de la recherche par l'homme de moyens leur permettant d'obtenir d'avantage d'utilité (Pejovich, 1974 ;p 9)²³⁰

Cette théorie se propose d'expliquer alors :

- Comment différents types et systèmes de droit de propriété agissent sur le comportement des agents individuels et par là sur le fonctionnement du système économique ?

²²⁹ "Property rights are an instrument of society and derive their significance from the fact that they help a man form those expectations which he can reasonably hold in his dealings with others." Extrait de l'article "toward a theory of property rights", *The American Economic Review*, Vol. 57, No. 2, Papers and Proceedings of the Seventy-ninth Annual Meeting of the American Economic Association. (May, 1967), pp. 347-359.

²³⁰ Cité dans l'ouvrage « la théorie moderne de l'entreprise, l'approche institutionnelle », par Hubert Gabrié, Jean Louis Jaquier, page 223

3-2) Les types de droits de propriété :

Nous pouvons ainsi distinguer trois types de droits de propriété²³¹ qui se résument comme suit :

- Le droit d'utiliser un actif (*usus*) c'est-à-dire un droit de décision quant à leur utilisation dans un cadre légal ou encore le droit de contrôler le processus de production
- le droit d'en tirer ou percevoir un revenu (*fructus*) ;
- le droit de le céder de manière définitive à un tiers (*abusus*). En transférant ou alignant l'actif (vendre les actions par exemple)

Dans un environnement incertain, où l'information est asymétrique et coûteuse et où l'agent est doté d'une rationalité limitée, des modèles mentaux qui se différencient selon les individus et qui peuvent être erronés, l'opportunisme des agents (comportement passager clandestin) et leur aléa moral en se dérochant de leur engagement nécessitent des droits de propriété clairs et bien définis et enfin un régime de droit de propriété efficient et efficace.

En effet, c'est ce régime qui va permettre de déterminer la stratégie des organisations et entrepreneurs dans une situation donnée. (Bounoua, 2012)²³²

- Un bon régime de droit de propriété incitera les firmes à se conformer aux nouvelles règles du jeu et à être productives et du coup elles seront un meilleur vecteur et moteur de la croissance et qui amèneront le pays vers de nouveaux horizons meilleurs et vers une économie prospère.
- Et finalement quand le régime de droits de propriété est mauvais, du fait de l'absence de règles bien définies et légitimes (lois sur la privatisation, la faillite, droits des salariés,...), l'incertitude de l'environnement (bureaucratie, inefficacité du système bancaire, peu de transparence dans les transactions, faiblesse du système judiciaire,...)

²³¹ Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p47.

²³² Chaib Bounoua « Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie », 2012, pp7-8 Sur www.cread.org

manque d'engagement de l'état qui va pousser ou du moins favoriser les comportements rentiers, opportunistes (passagers clandestins) des agents ce qui engendrerait des résultats peu performants en matière d'efficacité et de croissance, accélérerait et accentuerait l'illégalisation et l'informalisation de l'économie.²³³

C'est là, alors qu'un état fort doté de mécanismes d'exécution de contrats et de faire le contrôle doit intervenir et améliorer sa gouvernance en collaborant avec les organisations qui devront elles aussi procéder aux principes de gouvernance des entreprises pour y remédier à cette situation.

4) Le rôle de l'état et des institutions dans le processus de transition :

Le rôle de l'état dans le processus de transition a toujours été un objet de discussions théoriques. Les débats concernant la façon de transformer l'économie, ses institutions et structure soit à travers une thérapie de choc ou de manière progressive en favorisant l'intervention de l'état ont souvent fait long feu.

4-1-) Le rôle de l'état dans la vision néolibérale de transition :

L'état, une institution et un agent économique a toujours été considéré par l'approche néolibérale de transition comme étant un acteur exogène ou bénin dans le processus de développement²³⁴.

Cette école de pensée prônait pour l'abolition de la propriété étatique en favorisant la propriété privée ; l'idée était que l'intervention de l'état était jugée préjudiciable et devait être à tout prix limitée en favorisant la prédominance et les mécanismes de marché.

Ces libéraux préféraient se fier au marché même s'il est imparfait plutôt que d'avoir un gouvernement corrompu.

²³⁴ douglass north, 1992.p5

L'état devait seulement intervenir pour mettre en place les infrastructures nécessaires pour le bien être des individus et organisations quant au marché, c'est à lui de réguler l'économie entière et assurer le processus de transition.

Mais malheureusement les résultats obtenus à la suite de cette transformation postsocialistes ont été néfastes et ont montré que le marché ne pouvait pas s'auto-institué et était incapable de mener à lui seul un changement institutionnel. (*Nous avons abordé les surprises et résultats de la transition néolibérale dans le premier chapitre*)

La libéralisation et la privatisation sont certes deux variables indispensables pour le processus de transition mais sans concevoir un ensemble institutionnel approprié grâce à l'implication de l'état, cette transformation ne pourra pas être achevée.

Ainsi les défaillances du marché persistent, comme a été le cas pendant les dix premières années de transition ou nous avons pu constater que l'affaiblissement de l'état son incapacité de parvenir à faire respecter les règles a engendré une substitution d'une économie de banditisme ou on ne paie pas les taxes, les contrats ne sont pas respectés et les paiements ne se font pas à temps au sens de Stiglitz (1994, 2002) au lieu d'avoir une économie de marché fonctionnelle et prospère.

Parmi les caractéristiques majeurs de cette économie de banditisme, nous citons, l'essor²³⁵ et la croissance des pratiques entrepreneuriales informelles (comme nous l'avons évoqué dans le premier chapitre, tel que l'évasion/fraude fiscale, le blanchiment des capitaux, l'apparition des comportements rentiers et opportunistes des entrepreneurs qui exerçaient des activités de violence (crime économique organisé) et qui recouraient à des moyens « extrajudiciaires »²³⁶, comme la mafia pour atteindre leurs objectifs.

Un autre phénomène bien connu a pu envahir la sphère économique et politique comme l'apparition des entreprises oligarques appelées « *captatrices de l'état* »²³⁷ qui à travers la

²³⁵ Kolodko, 1999,op, cite ; pp12-13

²³⁶ Maxime Petrovski et Renaud Fabre, op, cite ; p162.

²³⁷ Joel Hellman et Daniel Kaufmann « La captation de l'Etat dans les économies en transition, un défi à relever », finances et développement, septembre 2001, p31.

corruption atteignaient leurs objectifs comme nous allons tenter de le démontrer à travers les deux graphes qui suivent (voir la page suivante)

En effet, l'état est devenu une proie facile pour ces firmes qui versaient des pots-de-vin aux parlements, administrations publics et fiscales, établissements financiers, banques, fisc, tribunaux et les autorités gouvernementales pour façonner la structure légale de l'économie en leur faveurs à travers la capture de l'état en soudoyant les responsables publics.

Dans une économie de captation où même les investisseurs étrangers ont recours à ce phénomène, la concurrence est freinée par les conditions décourageantes de l'investissement tant étranger qu'intérieur, par les obstacles dressées à l'entrée des petites et moyennes entreprises, entravant ainsi les principaux moteurs d'une croissance durable et sources de richesse.

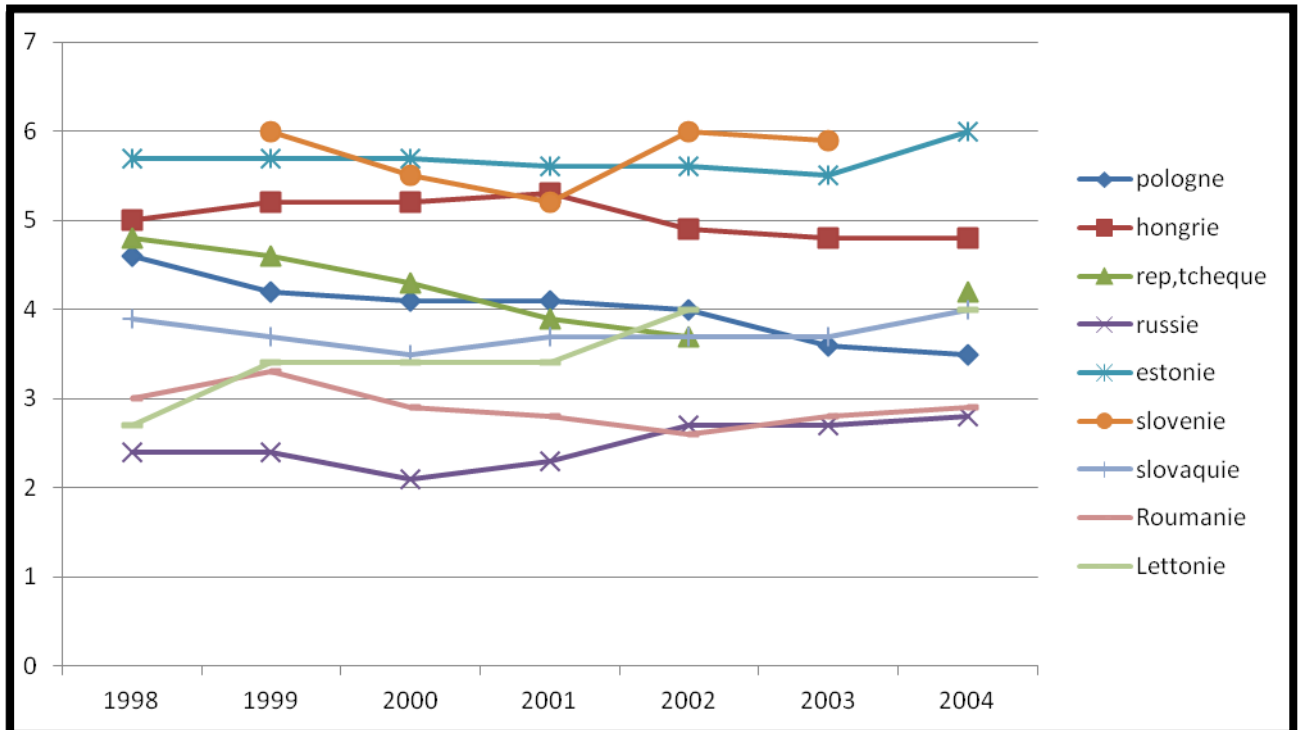
Et d'un autre côté, l'incertitude et la rigidité du système juridique et législatif mais aussi une mauvaise qualité institutionnelle ont provoqué des tensions et conflits entre les acteurs concernant les droits de propriété.

Faire sortir ce type d'économie de cette trappe nécessite un renforcement des institutions publiques et un processus d'apprentissage des individus et organisations qui seul l'Etat est apte et a pour légitimité de le faire

Il est donc indispensable de repenser le rôle de l'État au lieu d'essayer de se débarrasser de sa mauvaise influence.

La corruption dans les pays en transition :

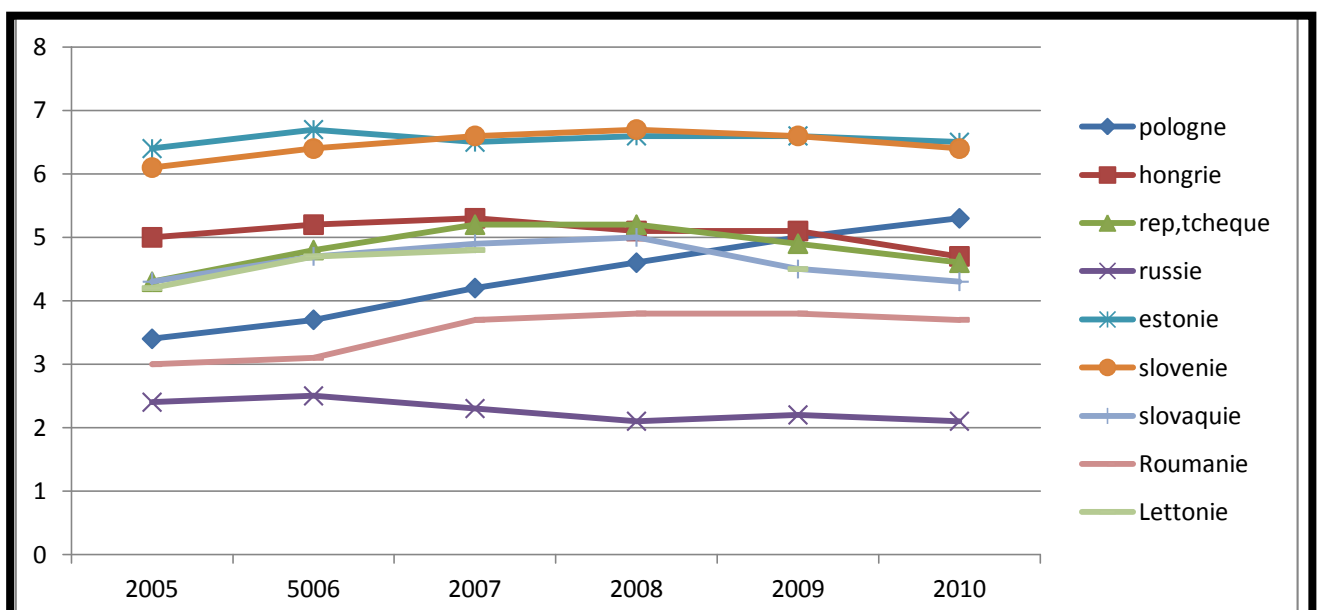
figure3-2) : l'IPC dans les pays en transition (1998-2004)



Source : données et archives de l'ONG Transparency international

Nb : IPC est un indice de la perception de la corruption créé par l'ONG Transparency international en 1995 il prend une valeur de 0 (corrompu) à 10 (Propre)

Figure4-2) : l'IPC dans les pays en transition (2006-2010) :



Source : données et archives de l'ONG Transparency international

Nb : IPC est un indice de la perception de la corruption créé par l'ONG Transparency international en 1995 il prend une valeur de 0 (corrompu) à 10 (Propre)

Ces deux graphiques nous permettent de remarquer que la corruption était d'autant plus faible dans les pays les plus réformateurs comme la Pologne, Slovaquie et Estonie, et plus forte dans les pays encore caractérisés par une économie planifiée et concentrée. (Russie, Roumanie par exemple).

4-2)- Repenser et améliorer l'intervention de l'état :

A partir des années 1998, l'approche néolibérale reculait petit à petit face à ces résultats enregistrés et insiste à cet effet sur l'importance de l'état, fil conducteur dans la transition.

(*BERD, banque mondiale*)

Ils reconnaissent que l'état, est une institution cruciale et fondamentale dans le processus de changement institutionnel dans un cadre de transition par rapport aux autres institutions et acteur influent qui joue un rôle majeur, décisif pour le bon fonctionnement du marché.

Considéré comme agent économique (administration publique), mais d'une puissance particulière qui s'apparente à travers ses fonctions et ressources, il est aussi responsable pour le guidage du cadre réglementaire de l'économie de marché, et dans la mise au point des relations entre agents.

Il joue aussi un rôle crucial dans l'amélioration de l'environnement institutionnel identifiant les institutions qui ne marchent pas et qui rencontrent des verrouillages et parvenir à les changer ou remplacer par d'autres plus efficaces, et amener ces mutations vers de nouveaux horizons.

L'état est lui-même un agent face au marché et dans le marché et son comportement doit être étudié en conséquence car c'est sa politique qui détermine le succès ou l'échec d'une stratégie.

En effet, l'état doit intervenir pour veiller au bon fonctionnement d'une économie de la manière suivante :

- il ne doit pas se comporter avec ses actifs productifs (entreprises) comme des machines quand peut vendre une fois défectueuses comme il l'avait fait en les vendant aux enchères, voir même les distribuer gratuitement à la population alors qu'elles sont sources de revenus et un lieu de travail pour la majorité de la population (KOLODKO,1992).
- Il doit aussi favoriser un système d'incitation qui est d'une importance primordiale et réduire l'incertitude²³⁸ en fournissant aux agents économiques et firmes un cadre juridique clair et stable tout en limitant son intervention pour qu'elles puissent avoir une certaine autonomie qui leur permettra d'être plus efficace et productives, ce qui va empêcher leur fuite de capitaux et attirer d'autres IDE qu'ils soient étrangers ou locaux.
- Cependant, il doit affecter une bonne partie de ses dépenses à l'élaboration et le renforcement et, enfin la stabilité des institutions et non pas au subventionnement des activités non compétitives, selon G. Kolodko (1992) et Andreff Wladimir (2007) « le problème de la transition n'est pas tant de réduire les dépenses de l'état que d'en améliorer l'allocation et l'efficacité ; *pas moins d'état mais mieux d'état* »²³⁹ en d'autres termes la taille du gouvernement est donc moins importante que la qualité de sa politique.
- Le plus grand défi de l'état est clair, c'est celui de rationaliser²⁴⁰, ajuster et formaliser les nouvelles institutions et enfin corriger/modifier ou réformer le système juridique, financier, fiscale en permanence tout en veillant à une distribution équitable des revenus, et procédant à une construction institutionnelle²⁴¹ qui est la priorité de la transformation pour que la stratégie ait du succès en créant un cadre transparent, prévisible, stable dotés de mécanismes

²³⁸ Patrick Guillaumont, 1995, op, cite ; p19.

²³⁹ Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p21.

²⁴⁰ bernard chavance , op, cite ; p57(article en anglais)

²⁴¹ Gerard Mild,2001, op, cite ; p33.

d'exécution de contrats(veiller au respect des droits de propriétés et des institutions, les droits sur les faillites, licenciements, développer un filet de sécurité et protection sociale, droits pour les retraités, chômeurs,..)articulé autour de politiques macroéconomiques bien conçues et d'institutions efficaces et d'organisations et experts compétents qui vont collecter les ressources, faire le contrôle, et qui doivent privilégier l'état de droit, définit par une absence de pouvoir aléatoire, une stabilité et crédibilité de règles pour résoudre par exemple les problèmes qui ne sont pas généralement inclus dans les manuels de sciences économiques ni prévisibles d'ailleurs et pour tenter d'y faire face aux pratiques illégales et informelles des agents tout améliorant sa gouvernance publique et en collaborant avec les organisations qui doivent quant elles aussi procéder aux principes et pratiques de gouvernance des entreprises.

4-3Le rôle des institutions :

Les institutions affectent la performance économique en déterminant et réduisant avec la technologie les coûts de transactions et de transformation et l'incertitude de l'environnement (North Douglass 1990, 1992) Elles diffèrent d'un pays à un autre et évoluent progressivement en reliant le passé avec le présent et le future.²⁴²

Elles ont pour objet d'assurer régularité et coordination dans les comportements et habitudes des individus et organisations vecteur de la croissance en définissant et limitant leur choix et en leur créant de meilleures incitations (investissement...), à titre d'exemple, elles limitent l'action des élites, des politiciens, et les empêchent de s'approprier les revenus et actifs, ou de fausser les règles des jeux et enfin elles promouvaient l'égalité²⁴³ des chances pour chacun.

Les institutions par leur efficacité et capacité permettront de sécuriser les droits de propriété dans un univers où régnaient l'asymétrie d'information, concurrence déloyale, environnement incertain et l'opportunisme des individus qui cherchent à maximiser leurs

²⁴² Douglass North « institutions » Journal of Economic Perspectives- Volume 5, Number1 -Winter 1991-P97.

²⁴³ Lyazid Kichou, Christian Palloix, 2010, op, cite ; p71..

gains individuels par n'importe quel moyen qu'il soit légal ou non. (Wladimir Andreff, 2007, page 237)

Cette insécurité peut être à travers l'expropriation par des voleurs, escrocs, captation des rentes de l'état en le privant d'importantes recettes fiscales, détournements des actifs, évasion et fraude fiscale...

Elles permettent aussi de structurer et de définir et de guider le jeu social par exemple, elles nous montrent comment saluer des amis dans la rue, comment conduire une voiture, acheter des oranges, emprunter de l'argent, former une entreprise, enterrer nos morts, comment effectuer nos tâches. (North, 1990 ; page 4).

Finalement une meilleure qualité institutionnelle²⁴⁴ à travers l'éradication de la corruption et la bureaucratie, une meilleure efficacité gouvernementale et application des lois (protéger les entrepreneurs contre l'expropriation...), promouvoir la démocratie ce qui permettrait d'attirer les investissements qu'ils soient étrangers ou locaux.

Conclusion :

La théorie traditionnelle néoclassique était mal partie et mal outillée pour expliquer la divergence des trajectoires et étudie peu le changement institutionnel, c'est grâce aux théories institutionnalistes et évolutionnistes qui rejettent l'approche réductionniste et hypothético déductive que nous avons pu comprendre ces phénomènes

L'idée naïve selon laquelle une économie de marché peut être introduite par une "thérapie de choc" est fautive et a causé plusieurs problèmes qu'elle en a résolus. (G. Kolodko, 1999)

Le développement d'une économie de marché est un processus long et lent qui nécessite des institutions et mentalités adéquates, et un environnement propice, à travers la transformation des comportements individuels, l'affirmation de l'état de droit.

²⁴⁴ Komlan Fiodendji « la qualité des institutions et les IDE en ASS ». Une estimation par la méthode des moments généralisés en systèmes, p7.

L'économie de marché repose sur l'existence de catégories marchande qui ne peuvent se développer que si les mentalités individuelles sont ajusté à cet environnement, en effet la modification des mentalités est d'une importance cruciale car le succès d'une réforme dépend de la culture qui l'accueil, il convient donc de rompre avec les pratiques socialistes et comportements hérités de l'ancien système basé sur l'homo economicus et le développement de la liberté individuelle.

L'objectif principal est d'évincer les obstacles institutionnels et culturels qui entravent le développement d'une économie de marché en incitant les agents économiques à s'allier à l'Etat tout en respectant les nouvelles règles du jeu. Ajoutons à cela le rôle majeur que peut jouer cet Etat dans l'élaboration des institutions saines, la lutte contre la corruption et la décriminalisation de l'économie, ainsi que dans la prise en charge des coûts sociaux de la transition

Chapitre 3) : l'étude du cas Algérien
(investigations sur le terrain)

Introduction au chapitre :

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a tenté à travers un ensemble de réformes et de stratégies de minimiser l'ampleur du sous développement qui persistait du fait de la domination et la colonisation française, pour cela l'Etat Algérien ayant pour objectif l'intégration économique et amener son pays vers de nouveaux horizons adopte un ensemble de mesures en débutant d'abord par exercer son monopole sur la sphère socio-économique, et politique ; et ce n'est que vers le début des années 1990 que cette situation change suite à la crise des chocs pétroliers qui a mis en péril l'économie Algérienne tributaire des hydrocarbures, l'augmentation des dettes extérieurs, mais aussi sous l'effet de la mondialisation, de la chute de l'empire soviétique et la nécessité de transiter vers une économie de marché.

Pour cela, l'Algérie opte pour son intégration mondiale à travers deux processus à savoir la libéralisation de son commerce extérieur, et son engagement dans le cadre des accords commerciaux internationaux d'un côté ; et d'un autre les pouvoirs publics tentent à travers plusieurs dispositifs, institutions d'insérer et de promouvoir l'entrepreneuriat privé et les inciter grâce à plusieurs stratégies d'être compétitif au niveau international à travers leur mise à niveau.

Notre objectif dans ce chapitre est d'analyser l'impact de ces mesures entreprises par le gouvernement Algérien sur les pratiques entrepreneuriales. Tel est l'objet des pages qui suivent.

Section 1) : Réformes et mutations économiques en Algérie depuis 1962 :**I) les réformes économiques avant 1988 :**

Dés l'indépendance, l'Etat Algérien formait le produit de conflits sociaux, économiques, politiques, culturels du fait de la colonisation ou la libération nationale ajoutons à cela le sous développement.

A cette période là, tout devait se reconstruire à nouveau ; le tissu social, culturel, économique, politique. En effet c'est à l'Etat que cette charge devait être le plus vite possible assumée.

A) L'économie otage de l'état :

L'économie Algérienne a été entre 1962-1990 une économie centralement planifiée ou l'Etat intervenait dans la production et la régulation des activités économiques (agriculture et industrie, exercer son monopole sur le commerce extérieur, le système financier, monétaire et enfin la fiscalité,...) (A. Henni ; 2009)¹ à travers la mise en place d'un ensemble de réformes ayant pour but la réalisation d'une croissance soutenue et d'un développement.

Cet interventionnisme étatique qui était influencé par le modèle Keynésien et l'expérience soviétique était jugé comme étant primordial et comme le moyen le plus sûr et moins coûteux socialement et politiquement pour accélérer le processus d'accumulation et d'industrialisation (A. Dahmani, 1999)² de la société Algérienne qui était affaiblie, voire même totalement déstructurée du fait de la colonisation. (B.Chavance, A.Dahmani ; 1999 ; p16).

Cet état devait guérir tous les maux, effacer toutes les frustrations causées par l'Etat colonial, satisfaire tous les besoins et promouvoir l'égalité entre les citoyens.

Les Algériens dans leur grande majorité appelaient à cette période là, à un « Etat-Providence » qui pouvait leur faire oublier la domination et l'exploitation passées, supprimer les inégalités et éliminer les injustices.

La dignité devait être à tout prix garantie et le bien-être assuré pour tous. Tous les biens et les services dont les Algériens ont été dépossédés: terre, travail, logement, santé, culture, savoir, pouvoir politique, etc., le nouvel Etat indépendant se devait de les leur procurer le plus vite possible.

Pour cela, l'Etat Algérien procède à un ensemble de mesures en débutant avec les opérations de nationalisation³ des entreprises étrangères (françaises) entre 1966-1969 et de l'économie (les hydrocarbures le 24 février 1971, le système bancaire...) mais aussi améliorer les échanges commerciaux.

¹ Paru dans l'**ouvrage** de Essid Hamadi « souveraineté économique et réformes en Algérie », N°71 automne 2010, Edition l'harmattan, p27.

² Ahmed Dahmani « L'état dans la transition à l'économie de marché L'expérience algérienne des réformes », cahiers du CREAD N°50, 4eme trimestre 1999, p2.

³ Nicole Grimaud, ouvrage « la politique extérieure de l'Algérie », édition KARTHALA, 1984, p79.

Dans le cadre de cette politique planifiée, les entreprises publiques ont vu le jour pour réaliser les grands projets d'infrastructure¹. Le trésor public finançait les investissements de ces sociétés sous forme de prêt à moyen et long terme.

1) La période de la mise en œuvre du monopole de l'état sur le commerce extérieur :

Dès 1963, l'Algérie opte pour le protectionnisme en augmentant les barrières tarifaires et en contrôlant les échanges, mais cette tendance s'est renforcée vers la fin des années 1970 avec la confirmation de l'étatisation du commerce extérieur en 1978 par la loi 78-02 qui renforce le principe de l'interventionnisme étatique sur les échanges extérieurs.

❖ Le contexte règlementaire (1963-1988) :

1-1)-l'organisation des importations :

Depuis l'indépendance de l'Algérie, les pouvoirs publics accordent une importance cruciale au commerce extérieur qui a contribué pendant très longtemps au sous développement de l'économie du fait de la colonisation, de sa structure des échanges² qui se composait essentiellement de l'exportation des produits bruts (surtout agricoles) et l'importation des biens manufacturés et de consommation, et finalement du déficit de la balance commerciale et l'orientation de 80% des échanges commerciaux principalement vers la France.³

Pour y remédier à cette situation de sous développement, l'Algérie a cherché à donner à son économie une base saine bâtit sur de nouvelles structures, et a commencé à cet effet par instaurer un système de contrôle sur toutes les opérations du commerce extérieur et organiser ses échanges commerciaux dans un cadre national.

L'Etat algérien a commencé d'abord par mettre en place des offices publics comme l'O.N.A.C.O qui a été créée le 13 décembre 1962 (l'office national de commercialisation du marché en produits de grande consommation : café, sucre, beurre, thé...etc.), c'était un

¹ Yasmine Boudjenah , **ouvrage** « Algérie : décomposition d'une industrie : la restructuration des entreprises ,1980-2000 : l'état en question », Edition l'harmattan, 2002, p22.

² Georges Mutin « le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », p345 sur www.persee.fr

³ Ministère du commerce Algérien « bilan des actions du secteur du commerce réalisées durant la période 1962-2012 », Mai2012, p3 Sur www.mincom.gov.dz

organisme public qui avait le monopole sur les exportations et les importations ; puis l'Etat s'est tourné vers la création des groupements professionnels d'achat qui rassemblaient à la fois l'état et des importateurs privés constituant des sociétés à capital public.

Ces groupements avaient pour fonction d'élaborer les programmes d'importation et de répartir ces importations entre leurs membres.

Finalement, dans le cadre des programmes de développement, de nombreuses entreprises publiques nationale ont été créées à partir de 1966 qui devaient se charger de l'importation et de l'exportation des produits alimentaires, matériaux de construction,... tout en restant sous le contrôle du ministère du commerce.

1-1-1) Le programme général d'importation (PGI) :

a) Une phase libérale avant d'instaurer le monopole de l'état :

En janvier 1974, le commerce extérieur est entré dans une phase d'organisation à travers l'instauration des programmes dits : « Programme Général d'Importation »¹ (P.G.I), introduit par le décret n° 74/12 du 30 janvier 1974.

Le texte relatif au Programme Général d'Importation prévoit les régimes d'importation ci-après :

- Les marchandises libres à l'importation.
- Les produits contingentés. (limités)
- Et finalement, les marchandises importées dans le cadre d'une autorisation globale d'importation (AGI)² seront délivrées annuellement à des entreprises et organismes publics détenteurs de monopole à l'importation.

Ces opérations du commerce extérieur étaient sévèrement réglementées et surveillées par l'administration publique.

¹ Document du gouvernement, ministère du commerce, Mai 2012, op, cite, p4

² Bernard Ravenel , **ouvrage** « comprendre l'Algérie », éditions l'harmattan, N°11 été 1994, p4.

b) Le monopole de l'état sur le commerce d'importation : (la nationalisation)La Loi N° 78-02 du 11 février 1978 :¹

La loi du 11 février 1978 a modifié tout le système. Elle a bouleversé l'organisation du commerce extérieur.

En effet, Cette loi fixe les conditions générales de mise en œuvre du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, elle rappelle que conformément aux dispositions de la Charte nationale et de la Constitution, «...*l'importation et l'exportation des biens, fournitures et services de toutes natures sont du ressort exclusif de l'Etat à travers ses entreprises socialistes...*» et que par conséquent, "*...les contrats et marchés d'importation ou d'exportation ne peuvent être conclus que par l'Etat ou par un de ses organismes...*», donc il est strictement interdit aux ressortissants Algériens d'interférer dans la préparation, la négociation ou l'exécution des contrats de commerce international.

Ajoutons à cela que l'intervention des intermédiaires entre l'entreprise publique et son fournisseur dans les opérations de commerce extérieur est prohibé et ces derniers peuvent être sanctionnés en cas d'abus.

- Quelques mois plus tard et plus exactement le 17 juin 1978², une instruction présidentielle sur le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur a été émise.

Elle édicte les principes qui doivent guider les entreprises publiques dans leurs transactions commerciales avec l'étranger et que nous énumérons comme suit :

a)-la prise en considération des capacités de production nationales dans la satisfaction des besoins locaux avant tout recours à l'importation.

b)- les achats à l'extérieur doivent s'effectuer avec les pays qui ont entrepris des accords commerciaux ou des partenariats avec l'Algérie.

c)-et finalement, les importateurs doivent bénéficier de crédits à des conditions avantageuses.

¹ Document « rubrique législative Algérie » ; J.O.R.A. du n° 1 (3 janvier 1978) au n° 23 (5 juin 1979) « accords et conventions » (cf. LISTE DES ACCORDS) ».1978, p727, Sur <http://aan.mmsh.univ-aix.fr>

² Hocine **Benissad**, ouvrage « restructuration et réformes économiques (1979-1993) », office des publications universitaires, 1994, pp86-87.

Enfin, un nouveau décret a vu le jour à partir du 22 décembre 1984 qui a été réparti en deux listes les produits qui sont autorisés à l'importation et que nous citons comme suit :

- La liste 1 : les produits qui ne révèlent que du monopole à moins d'une autorisation de la part de la tutelle.
- La liste 2 : les produits qui peuvent être importés par n'importe quel organisme public et qui vont servir pour l'exploitation ou les investissements de ces mêmes organismes. (H. Benissad, 1994 ; p87)

1-2) la gestion et l'organisation des exportations :

Pour ce qui est des exportations, ces dernières, ont connues elles aussi après l'indépendance par une période de libération souvent appelée « période des portes ouvertes » au sens de *Hocine Benissad ; 1994* avant que le monopole de l'Etat ne soit instaurer sur elles.

1-2-1) l'époque des « portes ouvertes » :

Pendant la même année 1974 ou les PGI ont été instauré, une nouvelle loi ou du moins une ordonnance a été publiée.

Cette ordonnance 74/11 du 30- 01- 1974¹ était relative à la libération du commerce d'exportation en suspendant les monopoles exercés par les entreprises publiques sur les exportations.

Elle devait aussi fixer les conditions d'exportation des marchandises réalisées à partir du territoire douanier national ; ajoutons à cela la réexportation en l'état de produits importés qui doit être accompagnée d'une autorisation de la part du ministère du commerce.

- Mais cette liberté à l'exportation connaît quelques limites qui ont été résumé par (H.benissad, 1994 ; p87) de la manière suivante :
 - 1) certains produits comme les farine, les pates alimentaires, Etc. ., sont délimitées, réduits ou totalement prohibés à l'exportation.
 - 2) les produits libérés sont susceptibles d'être exportés sur autorisation du ministère du commerce selon l'ordonnance 74-13 du 30janvier 1974.

¹ Document du gouvernement, ministère du commerce, Mai 2012, op, cite, p4

1-2-2) le monopole de l'état sur le commerce des exportations :

Comme pour les importations, la loi 78-02 stipule dans son premier article comme nous l'avons signalé plus haut que les exportations de biens, fournitures et services sont du seul ressort et monopole de l'Etat et de ses entreprises publiques.

Et enfin un programme général des exportations (PGE) a été mis en œuvre pour renforcer l'étatisation des exportations et qui devait être lui aussi accompagné des autorisations globale pour les exportations (AGE) pour les entreprises publiques ou des licences d'exportation pour les entreprises privées.¹

II) Période de mise en place d'une économie de marché :

1) Tentatives de libéralisation du commerce extérieur :

À partir de la fin de 1988, l'Etat Algérien tente de libéraliser ses échanges après avoir exercé son monopole pendant une longue période.

Aussi nous pouvons remarquer qu'avant que le gouvernement Algérien ne procède à ces mesures il a exercé son monopole pour la dernière fois et pendant la même année sur les échanges commerciaux.

En effet, une nouvelle loi a été promulguée. La loi 88-29 du 19 juillet 1988 relative à l'exercice du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.² Cette loi affirme que « *l'Etat va exercer son monopole encore une fois sur les échanges mais par le biais de concessions accordées à des entreprises et organismes publics* ». *Ces concessions sont consentit à partir d'un cahier de charge qui détermine « les droits et obligations des concessionnaires ».*

Dans ce cas, l'Etat n'est plus tenu de concéder par exemple l'importation d'un bien à une entreprise prédéterminée ou encore à une seule entreprise bien au contraire il ouvre la voie à une compétition entre les entreprises publiques dans les transactions commerciales internationales et cela pour mettre l'économie à l'abri de tout accaparement, c'est-à-dire de toute possibilité de corruption » (H. Benissad, 1994 : p92).

¹ Hocine Benissad, 1994, op, cite, p89

² « Journal officiel de la république Algérienne N°43 », 18 Septembre 1991.

Mais malheureusement, les résultats obtenus suite à l'intervention de l'Etat et son monopole sur les échanges ont été désastreux¹ (l'apparition de pénuries et de ruptures de stock, des marchés noirs, l'augmentation des importations en passant de 32.8 à 51.1 milliard de dinars entre 1979-1984 et la chute profonde des exportations de 43% à la suite d'une baisse du volume et du prix des exportations des produits pétroliers...) ajoutons à cela les chocs pétroliers de 1986 qui ont privé l'Etat de la moitié de ses revenus en devises et qui ont été suivi par une baisse de 50% des recettes budgétaires² mais aussi l'endettement de l'Algérie sont des facteurs qui ont permis et poussé l'Etat Algérien à réviser sa politique d'interventionnisme excessif.

De ce fait la loi 78-02 qui stipulait que l'importation et l'exportation des produits, services étaient du seul ressort de l'Etat a été abrogée en ouvrant la voie à la libéralisation des échanges extérieurs et l'ouverture commerciale en mettant en œuvre le programme d'ajustement structurel promu par le FMI et la banque mondiale qui a obligé l'Etat Algérien à se désengager de la sphère économique par le moyen de la privatisation. (*Nacer Eddine Saadi, 2005*).

Les décrets 88-201 et 91-37 :

- nous avons pu percevoir qu'à partir de la fin de l'année 1988, les réformes et mouvements de libéralisation du commerce extérieur ont vu le jour en débutant avec le décret 88-201 du 18 octobre 1988 qui supprime les monopoles des EPE³.

Cette démonopolisation du commerce extérieur s'affirme avec la loi de finance complémentaire pour l'année 1990 où la banque d'Algérie et le gouvernement Algérien attribuent aux concessionnaires et grossistes des agréments pour qu'ils puissent s'installer en Algérie.

- Quelques mois plus tard un nouveau décret exécutif 91-37 du 13 février 1991⁴ pris lors des négociations avec le FMI stipule que le commerce extérieur est libre c'est-à-dire

¹ Liece Khalfaoui, **thèse de doctorat** « impacts de la libéralisation commerciale sur la performance de l'approvisionnement en fournitures médicales : le cas du centre hospitalier universitaire de Constantine (Algérie) », septembre 2009, p1.

² Nacer Eddine Saadi, **ouvrage** « La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux », éditions l'Harmattan, 2005, p15.

³ Les entreprises de propriété étatique.

⁴ Ahmed Dahmani, Bernard Chavance ; **ouvrage** « l'Algérie à l'épreuve : économie politique des réformes, 1980-1997 », éditions CASBAH, 1999, p135.

que désormais, tout opérateur public ou privé peut accéder au marché des importations ; des produits tels que les céréales, les viandes, les semences et d'autres produits qui étaient jusque là sous le monopole de l'Etat peuvent être importés librement, elle supprime à cet effet le monopole d'Etat sur le commerce extérieur et le régime des licences lors des importations et exportations, mais ces réformes n'étaient pas à elles seules suffisantes, pour cela la banque d'Algérie a été amenée à revoir la réglementation des changes.

Le 21 avril 1991, elle diffuse une instruction relative aux conditions et règles de financement des opérations d'importation.

Cette instruction :

- Supprime les budgets en devises des entreprises publiques.
- Supprime les paiements en devises dur le marché intérieur des produits importés par les concessionnaires et les remplace par des règlements en dinars (mais sans pour autant se préoccuper du risque que peut courir l'agent qui va être obligé de faire le change)¹
- Et finalement elle contraint les agents à se domicilier auprès d'une banque commerciale locale.
- Ces mesures ont été accompagnées d'une refonte du système tarifaire en 1992 où les importations étaient soumises à des droits de douanes, une taxe de formalité douanière de 2.4%,

Cette réforme douanière été accompagnée d'une réduction des droits de douanes qui passent de 60% en 1994 à 50% en 1996 et à 45% en 1997. La structure tarifaire est ramenée de 18 à 7 taux (C.à.d. 0%, 3% ,7% ,15% ,25% ,40% ,60%)².

- ❖ Finalement, nous pouvons dire et en suivant le raisonnement et propos d'Ahmed Dahmani (1999) que « *malgré toutes ces tentatives de libéralisation du commerce extérieur mais elles n'ont pas suscité d'enthousiasme de la part des acteurs et*

¹ Hocine Benissad, 1994, op, cite, p94.

² Bernard Decaluwé, John Cockburn, Sylvain Vérina ; associés pour le développement économique internationale (ADEI), « étude sur le système d'incitations et de protection effective de la production en Algérie ; étude globale, rapport préliminaire », par 16 Octobre2001, p5 sur www.abhatoo.net.ma

opérateurs économiques qu'ils soient étrangers ou nationaux et cela peut entre autre s'expliquer des conditions juridiques et économiques qui sont peu favorable. »

En effet, nous citons parmi ces raisons :

- 1) L'existence d'incohérence juridique comme le fait qu'il existait des circulaires qui abrogeaient des lois, des règlements qui contredisaient des décrets.
- 2) L'incompréhension des opérateurs et agents économiques des textes et lois du fait de leur non clarté et leur confusion mais surtout leur changement fréquent.
- 3) L'absence de garantie¹ et de transparence dans le cas des échanges et qui est peu encourageante et attractive pour les investisseurs et opérateurs.
- 4) Enfin, nous pouvions ajouter d'autres facteurs qui n'incitent guère les entreprises étrangères à s'installer en Algérie comme la situation sociopolitique du pays qui est tendue du fait des grèves, manifestations pour différents problèmes.

Toutes ces conditions ne rassurent pas et n'incitent pas les opérateurs économiques nationaux et étrangers à investir.

1-1) La désétatisation et le recours aux aides internationales :

L'expérience précédente qui favorisait l'interventionnisme étatique a été jugée comme étant coûteuse, peu efficace, génératrice de gaspillage et de corruption et finalement une source majeure d'inégalités.

A partir des années 1980, cette étatisation a été remise en cause du fait des résultats qu'elle a pu engendré comme par exemple un déficit de trésorerie², manque de contrôle, le non respect des règles concernant la comptabilité et techniques de gestion et enfin l'accroissement de l'endettement extérieurs du fait de l'augmentation de l'importation des biens de consommation tels que les produits alimentaires, médicaments, équipements.³

Pour cela, la nécessité de recourir à un nouveau mode de régulation et de coordination était d'ordre primordial. L'Algérie s'était vu qu'il était strictement fondamental de prôner pour le

¹ Ahmed Dahmani, Bernard Chavance, 1999, op. cit., p135.

² Ahmed Dahmani « L'état dans la transition à l'économie de marché L'expérience algérienne des réformes », cahier du CREAD N°50, 4eme trimestre 1999, p3.

³ Kassim Bouhou « L'Algérie : des réformes économiques : un goût d'inachevé », politique étrangère, 2009, p325.

désengagement de l'état des activités économiques et sociales comme nous l'avons souligné plus haut.

Pour tenter de remédier à la situation, l'Algérie signe l'acte de décès de sa toute-puissante machine étatique en avril 1994. Un premier accord pour le rééchelonnement de la dette extérieure devait aboutir à l'application d'un programme d'ajustement structurel (PAS) négocié avec le FMI et la banque mondiale ayant pour objectifs la réduction des déficits budgétaires en diminuant les subventions et les dépenses publiques et en améliorant les Recettes fiscales et enfin minimiser le déficit de la balance de paiement (à travers la diminution des importations et la stimulation des exportations en réduisant les taux de changes des monnaies locales) tout en encourageant l'émergence et le développement du secteur privé.

1-1-1) régime des importations depuis 1994 :

A) Le règlement et le financement des importations :

A partir d'Avril 1994, l'Algérie poursuivait un objectif principal qui est celui de la libéralisation de son commerce extérieur à travers : la levée et suppression de toutes restrictions et entraves aux importations tout en accordant la liberté à tous les opérateurs économiques d'importer.

Nous commencerons d'abord par faire une synthèse concernant le régime des importations après avoir abroger la loi 78-02 qui stipulait que le commerce extérieur devait être monopoliser par l'état et ses entreprises publiques.

- En effet, sur le plan de financement des opérations d'importations, la banque d'Algérie apporte quelques modifications et conditions de financement de ces dernières.

Désormais, les banques devaient faire un bon contrôle et une meilleure gestion des risques tout en veillant à l'exécution des activités d'importation, en s'assurant que l'importateur

possède des ressources financières suffisantes ou des garanties adéquates pour régler leurs transactions et échanges.¹

L'importation de marchandises est effectuée par tout agent économique disposant d'un registre de commerce et domicilié auprès d'une banque ou par un artisan inscrit au registre de l'artisanat et des métiers selon l'instruction N 55-94 du 6 septembre 1994.

- Pour ce qui est du règlement des importations, l'opérateur en accord avec sa banque avait plusieurs possibilités que nous pouvons résumer comme suit :

-Régler au comptant.

-débiter un compte en devises.

-financer son importation en recourant aux crédits.

B) L'autorisation préalable d'importation :

Entre 1994-1995, l'Algérie et plus particulièrement le ministère du commerce a instauré une autorisation préalable d'importation (API)² pour mettre en œuvre des conventions commerciales et tarifaires particulières avec plusieurs pays comme le Maroc, la Tunisie, la Lybie, la Mauritanie, la Syrie, l'Irak, la Jordanie et enfin l'Egypte.

-Cette API est obligatoire pour les importations qui se font avec ces pays. Elle devait permettre aux opérateurs économiques algériens de se prévaloir et de bénéficier des avantages et dispositions particulières régissant ces conventions comme par exemple une franchise des droits de douane. (*Bernard Decaluwé, John Cockburn, Sylvain Vérina ; 2001 ; p10*).

1-1-2) Le régime des exportations depuis 1994 :

Nous laissons à part dans cette partie les exportations des hydrocarbures et des produits miniers puisqu'elles sont toujours sous la tutelle (monopole) de l'Etat. Nous nous intéressons à cet effet aux exportations hors hydrocarbures.

¹ Bernard Decaluwé, John Cockburn, Sylvain Vérina ; 2001, op, cite, p8

² Décision n 16 du 25 décembre 1994 instituant une autorisation préalable d'importation pour les marchandises en provenance de certains pays. Circulaire d'application du 24 janvier 1995 de la décision du 25 décembre 1994 et Note du ministère du commerce du 13 février 1995 relative à l'autorisation préalable d'importation.

Toutefois, les exportations devaient elles aussi se libérer. Le producteur qui avait la volonté d'exporter une partie de sa production devait avant toute chose être domicilié auprès d'une banque pour que les procédures du passage des marchandises et produits à la frontière et le règlement de ces opérations se fassent de la meilleure manière possible et tout en étant légal.

- Les exportateurs sont autorisés à conclure des contrats dont le paiement est exigible dans un délai de 120 jours à compter de la date d'expédition de la marchandise. Le règlement est effectué en devises sur une banque domiciliaire. En cas de difficultés dans l'encaissement dans les délais convenus, l'opérateur doit en informer la banque domiciliaire.¹

2) accords d'ajustement structurel :

En 1991, le gouvernement Algérien avait la volonté d'achever et d'organiser des élections législatives ayant pour objectif la réalisation d'une cohésion sociale et réformer le système économique mais cette démarche a été annulée voire même interrompu.

Les premières négociations et accords signés avec le FMI et la banque mondiale ont été vers la fin de l'année 1988 ayant pour objectif la libéralisation des prix, la dévaluation du dinar qui a été faite en 1991 et sa convertibilité en 1992, mais ces accords n'ont pas totalement été respectés et ont provoqué des tensions entre le gouvernement Algérien et le FMI.

En 1994, le gouvernement Algérien demande le rééchelonnement de sa dette extérieure car il s'était trouvé en situation de cessation de paiement de 8 milliards de dollars de recettes extérieures contre un service de la dette estimé à 9 milliards dollars.

Il engage l'Algérie auprès de ses créanciers (FMI, Banque mondiale) sur un plan d'ajustement structurel² comprenant des mesures de stabilisation, libéralisation et enfin privatisation considérée comme une pièce maîtresse du calendrier de réformes comme nous

¹ Bernard Decaluwé, John Cockburn, Sylvain Vérina ; 2001, op.cite, p8

² L'Algérie a révisé ses accords avec le FMI et a abouti à l'accord stand by (mai 1994-avril 1995) suivi d'un second d'une durée relative à trois mois avec de profondes mesures de restructuration

l'avons souligné dans le premier chapitre sans pour autant oublier la diminution de la dette extérieure et du déficit budgétaire et finalement la dévaluation de la monnaie nationale.¹

C'est la première fois de son histoire ou l'on acceptait de rééchelonner ses dettes extérieures vis-à-vis du club de paris (1994) et de Londres (1995)

Cet engagement dans le rééchelonnement a été repoussé par tous les gouvernements qui se sont succédé, depuis l'apparition de la crise de 1988 jusqu'à la fin de l'année 1993, année au cours de laquelle le service de la dette extérieure² avait atteint le taux record de 86%.³

Ces accords de rééchelonnement ont apporté à l'Algérie entre 1994-1998, entre 20 et 22 milliards de dollars d'argent frais. (Fatiha Talahite, 2006)⁴

L'Etat Algérien devait à travers l'application des mesures du PAS assurer les grands équilibres macro-économiques et préparer les conditions d'une relance de la croissance économique et le passage à une économie de marché.

2-1) Les résultats enregistrés après l'application du PAS :

Les résultats obtenus suite à l'application des préconisations et mesures du FMI n'ont pas apporté totalement tous les résultats espérés.

En effet, nous pouvons classer ces résultats en deux catégories : des résultats positifs et d'autres négatifs que nous exposerons de la manière suivante.

2-1-1) Résultats positifs :

- a) En matière de croissance : Les résultats obtenus suite à l'application des mesures du PAS ont été d'un côté favorable en matière de croissance économique qui a atteint les 4% en 1994 par rapport aux années 1993 et 1994 ou ils étaient négatifs⁵ et cela grâce à deux secteurs : les hydrocarbures et l'agriculture.

¹ Nacer Eddine Sadi, 2005, op, cite ; p24.

² Qui est l'équivalent du capital emprunté en lui ajoutant les intérêts. (capital+ capital*(taux d'intérêts))

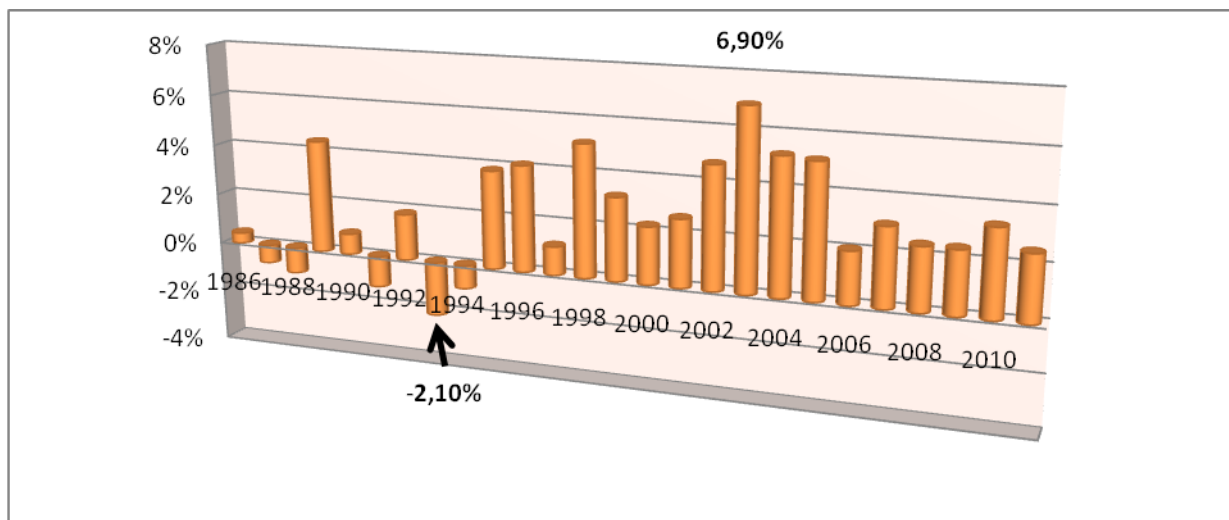
³ Ahmed Bouyacoub « l'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », printemps 1997, p 77 Sur http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/9_21_8.pdf

⁴Fatiha Talahite « l'économie Algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures », tendances économiques, AFKAR/IDEES, PRINTEMPS/ETE 2006, p85 sur <http://www.afkar-ideas.com/wp-content/uploads/files/3-10-23-fr.pdf>

⁵Ahmed Bouyacoub, 1997; op, cite, p78.

Et pour ce qui est des réserves de changes, elles sont passées de deux milliards de dollars en 1995 à quatre milliards de dollars en 1996, quant à l'équilibre budgétaire, le déficit a été ramené à moins de 1% en 1996 après avoir été de 8.7%.

Figure1-3 : évolution du taux de croissance de 1986-2011.



Source : Fatiha Talahite, 2006, op.cite, p84.

- b) En matière de dettes extérieures : Pour ce qui est de la dette extérieure, l'un des maux et des préoccupations de l'Etat Algérien, cette dernière a fléchi et a été ramenée à 171 milliards de dollars après avoir été de 295 milliards de dollars ce qui nous permet de dire que l'économie Algérienne a enregistré une progression et amélioration nette du service de sa dette.

Tableau1-3 : Evolution de la dette extérieure de l'Algérie (1994-2005) : (Unité : 10⁶ \$)

Désignation	1994	1995	1997	1998	1999	2000	2002	2003	2004	2005
Dette à moyen et long termes	28850	31317	31060	30261	28140	25088	22540	23203	21411	16485
Dette à court terme	636	256	162	212	175	173	102	150	410	707
total	29486	31573	31222	30473	28315	25261	22642	23353	21821	17192

Source : banque d'Algérie cité dans www.ons.dz

c) En matière de développement de l'entrepreneuriat privé :

La libéralisation du commerce extérieur a permis l'émergence et le développement d'une nouvelle catégorie d'agents autres que les administrations et entreprises publiques, nous faisons référence aux entrepreneurs privés. (Importateurs et exportateurs).

Suite à cette libéralisation qui a ouvert le champ au libre échange de ces entrepreneurs privés et entreprises publiques, les importations ont atteint 10milliards de dollars en 1996 qui ont été réalisés par 25 700 opérateurs privés et seulement 300 entreprises publiques. Quant au niveau des exportations hors hydrocarbures, il était de 861 millions de dollars et a été réalisé par 94% des entreprises privés.¹

Nous passons maintenant au domaine des investissements et qui a suscité l'attention des pouvoirs publics.

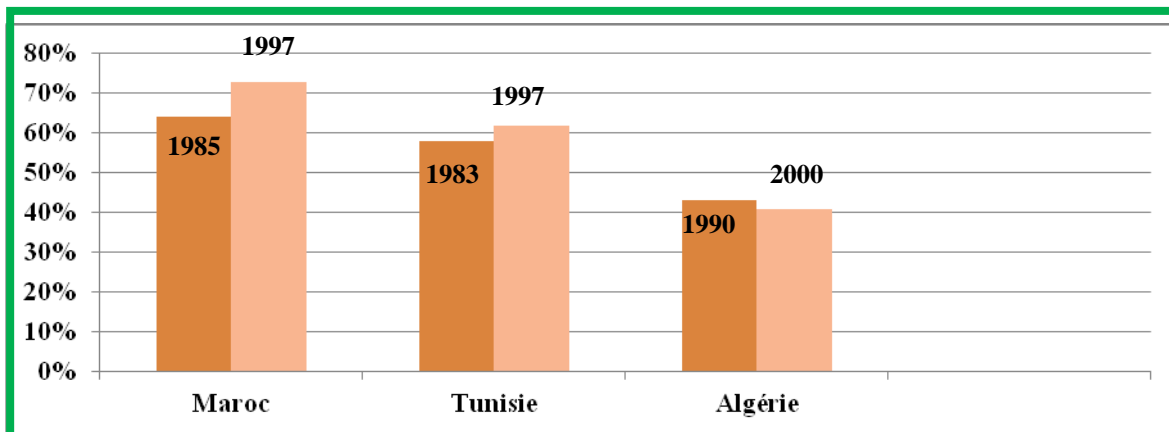
Une nouvelle législation a été adoptée en 1993 et qui comportait un ensemble d'incitations ayant pour objectif d'exercer une attractivité pour les investisseurs et opérateurs privés nationaux et étrangers.

Ahmed Bouyacoub (1997) signale que le nombre de projet d'investissement formulé entre 1993-1995 était d'un nombre de 1528 pour un montant supérieur à 333 milliards de dinars.

Ce montant représentait sept fois de plus le chiffre d'affaire qui a été réalisé par le secteur privé en 1994. Mais malheureusement, à cette même période, le secteur privé ne représentait que 15% de la production industrielle hors hydrocarbures.

¹ Ahmed Bouyacoub, 1997 ; op, cite, p84

Figure 2-3 : la contribution du secteur privé au PIB (comparaison entre le Maroc, l'Algérie, et la Tunisie)



Source : données de la banque mondiale parues dans l'article de Fatiha Talahite, 2006, op, cite ; p83.

Nous avons pu constater grâce aux données de la banque mondiale qui ont été extraites à partir d'une enquête établit pour les trois pays : le Maroc, la Tunisie et l'Algérie que la contribution du secteur privé Algérien au PIB entre la fin des années 1980 et le début des années 2000 était fortement faible par rapport au deux autres pays.

En effet, entre 1990-2000 la part du secteur privé dans le PIB n'a même pas pu atteindre les 50%, alors qu'au Maroc et en Tunisie dépasse même les 60% pour atteindre à peu près 63% en 1997 en Tunisie et 73% au Maroc ce qui nous permet de conclure que les entreprises privés dans ces deux pays participent à travers leurs performance et efficience à la croissance de leur pays par rapport à l'Algérie qui est une économie rentière dépendante en premier lieu des hydrocarbures et qui doit toujours chercher d'autres alternatives pour diversifier son économie tout en étant productive

d) En matière de Déficit budgétaire et inflation :

Le déficit budgétaire¹ qui représentait un taux négatif de 9% du PIB en 1993 est passé à un solde positif de plus de 3% du PIB en 1996 et à plus de 2.4% du PIB en 1997.

Et enfin pour ce qui est de l'inflation qui était de 20.7% en 1991, 29.7% en 1993, a été ramené elle aussi à 6% en 1997 et à 1.4% en 2002 par l'effet de la dévaluation du dinar suite aux pressions du FMI et la libération des produits, réduction des dépenses budgétaires et la liquidation des entreprises. (CNUCED, 2004 ; p5)²

e) En matière des échanges commerciaux internationaux (balance commerciale) :

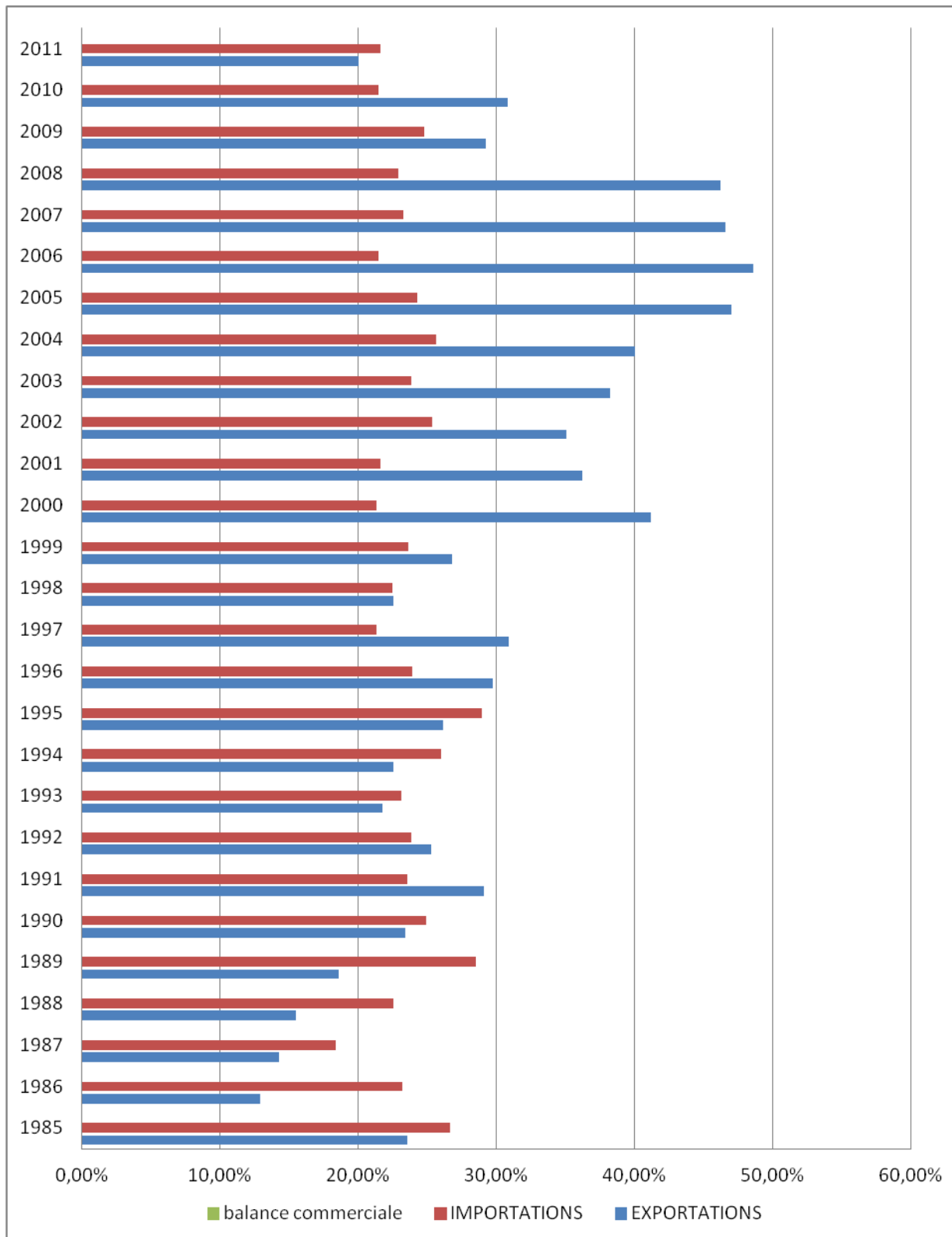
D'autres résultats positifs ont été obtenus suite à la libéralisation des échanges qui a été entamé et procédé par les pouvoirs publics Algériens à partir de 1994.

Parmi ces résultats les plus majeurs, nous citons l'amélioration des échanges commerciaux à travers l'augmentation (quoi qu'elle est minime) mais plus ou moins importante des exportations comparé aux importations. (Voir le graphique ci-dessous)

¹ Nacer Eddine Sadi, 2005 ;op,cite ; p25.

² « Examen de la politique d'investissement en Algérie », rapport du CNUCED, 2004.

Figure 3-3: l'évolution des importations et exportations en % du PIB pour la période 1985-2011



Source : élaboré par nos propres soins à travers une collecte de données tirées des bilans de perspective monde, Université Usherbrooke sur le site : <http://perspective.usherbrooke.ca>

Avant de pouvoir interpréter ou commenter ces résultats obtenus à la suite d'une collecte de données qui a été faite au niveau de « perspective monde », nous faisons valoir que nous avons choisis de débiter nos analyses à partir de l'année 1985 pour démontrer l'évolution de la balance commerciale (exportations et importations) avant et après les chocs pétroliers et où l'Etat, agent principal exerçait son pouvoir monopolistique pour pouvoir en finir nos analyses avec l'évolution toujours de cette balance commerciale après avoir procédé aux mesures du PAS et plus particulièrement à la libéralisation des échanges et commerce extérieur et ouverture commerciale pour démontrer l'ampleur de ce phénomène.

En effet, nous avons pu remarquer qu'une année avant les chocs pétroliers, les exportations qui étaient à 23.60% du PIB étaient inférieures aux importations qui étaient de 26.70%, cette tendance s'est aggravée jusqu'à l'année 1991, où l'Etat Algérien entame un processus de réformes visant la libéralisation du commerce extérieur.

Ce n'est que deux années (1996) après avoir appliqué les préconisations du FMI, et après avoir levé les restrictions sur le commerce extérieur de manière définitive que l'Algérie enregistre une amélioration au niveau de la balance commerciale, avec un excédent commercial équivalent à 5.82% du PIB.

Cette situation s'améliore de manière significative pendant toutes les années qui suivent pour atteindre le niveau le plus élevé de ces exportations de 48.61% en 2006 comparé au 21.52% du PIB des importations.

Pour l'ensemble de la période 1985-2011, on enregistre une moyenne annuelle des exportations de 29.76% du PIB comparé à 23.68% du PIB pour les importations.

Finalement, nous explorons à travers la base de données du ministère de finance à travers la *direction générale des douanes*, les statistiques concernant le commerce extérieur pour l'année 2012 de la manière suivante :

-Les importations Algériennes se sont élevées au cours du premier semestre 2012 à 23,03 milliards de dollars US soit une baisse de 5,21% par rapport à la même période 2011.

-Dans la structure des exportations Algériennes, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de nos ventes à l'étranger durant le premier semestre 2012 avec une part de 97,42% du volume global des exportations, et une hausse de 6,02% par rapport à la même période 2011.

- Quant aux exportations « hors hydrocarbures », elles demeurent toujours marginales, avec seulement 2,58% du volume global des exportations soit une valeur de 1 milliard de dollars US. Elles ont enregistré une baisse de 7,49% par rapport au premier semestre 2011. (*Ministère des finances, direction générale des douanes*)¹

2-1-2) Les résultats négatifs :

a) Licenciement, faillite, pauvreté et chômage :

D'un côté, ces résultats nous permettent de dire que l'économie Algérienne et à cette période là, était en bonne santé comme l'avait projeté le PAS mais cela ne nous permet pas autant de le confirmer puisque à cette même période, d'autres résultats défavorables ont surgit, tel a été le cas des licenciements où de nombreuses entreprises ont mis à la porte un bon nombre de leurs effectifs pour pouvoir se redresser ou déclarer faillite.

Le rapport national du CNES² sur le développement humain en 2006 qui a été fait en collaboration avec le programme des nations Unies pour le développement (PNUD) a dévoilé qu'au cours de l'année 1996, la réduction des effectifs a touché 55 783 salariés de l'industrie dans 402 entreprises, soit un taux de réduction des effectifs d'environ 18,14%. Cette situation s'est aggravée entre 1997-1998 puisque la compression des effectifs a touché plus de 130 000 salariés dans les secteurs de l'industrie et des travaux publics. D'autres effets pervers ont été relevés, tel a été le cas de l'accroissement de la pauvreté et du nombre des personnes vulnérables.

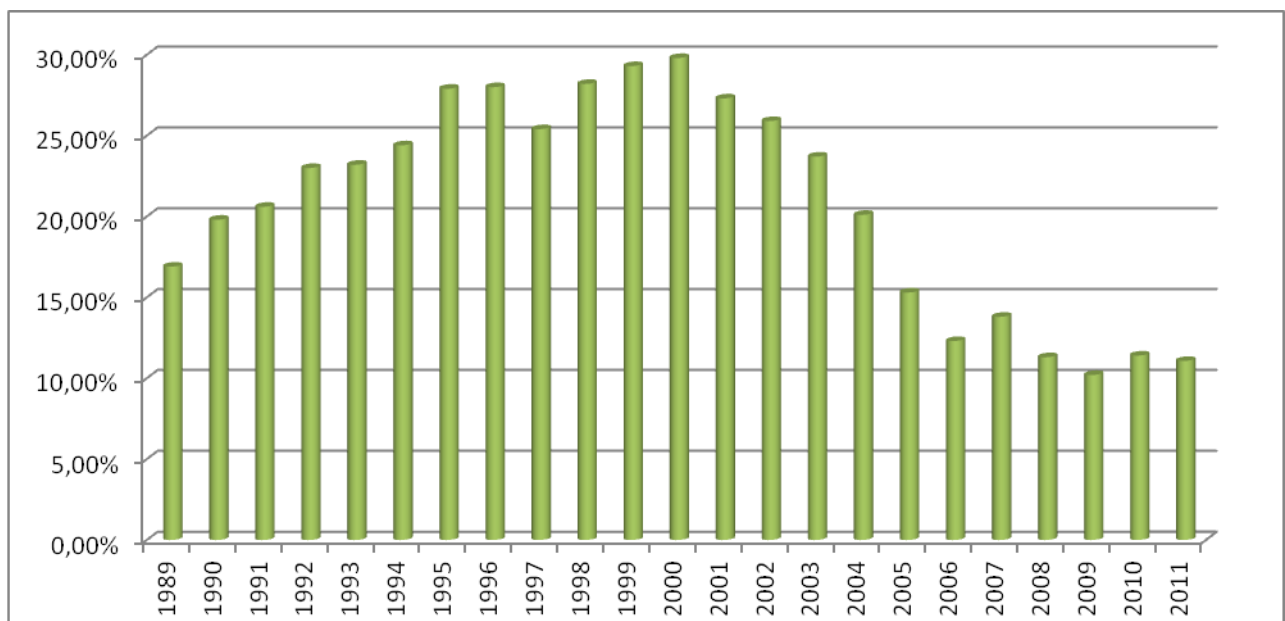
¹ Rapport du *ministère des finances, direction générale des douanes* « statistiques du commerce extérieur de l'Algérie », premier semestre 2012. P 9-12. Sur <http://www.algerian-embassy.be/algerie/1SEMESTRE2012.pdf>

² Rapport de CNES « rapport national sur le développement humain en Algérie », 2006, p36, sur http://www.dz.undp.org/publications/national/rndh_2006.pdf

Pour ce qui est des entreprises sidérurgiques et qui constitue le pilier de l'industrie, presque 6150 salariés l'équivalent d'un tiers de ses effectifs ont été licenciés, ce qui a engendré un accroissement de taux de chômage qui était de 28.1% en 1995 comme le montre le graphique ci-dessous, et avec 2.1 millions de chômeurs et une réduction du pouvoir d'achat (A, *Bouyacoub ; 1999 ; p 79*).

Ce taux ne faisant qu'accroître de plus en plus pour atteindre son niveau maximum qui est celui de 29.8% en 2000, et ce n'est qu'à partir de 2001 que nous avons pu constater qu'il a diminué grâce aux nouvelles lois et incitations visant le développement de l'investissement et l'insertion des jeunes et entreprises qu'elles soient nationales ou étrangères dans le tissu économique à travers plusieurs dispositifs tels que l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM, l'ANEM, qui aident les jeunes à créer leur propres entreprises ou à travers des dispositifs et organismes de promotion des exportations par exemple (PROMEX, CAGEX, FSPE,..) et aussi l'ANDIPME qui encourageaient les PME à être concurrente, tout en les accompagnant que ce soit au niveau national ou international et en leur apportant des garanties. La valeur la plus faible du taux de chômage a été relevée en 2009 avec un taux de 10.20%.

Figure 4-3: évolution du taux chômage avant et après avoir procédé au PAS :



Source : données tirées des travaux de perspective monde (université de SHERBROOKE) sur : <http://perspective.usherbrooke.ca>

- Dans l'industrie-hors hydrocarbures- la situation ne faisait que s'aggraver de pire en pire. Ce secteur a connu une baisse globale de 20% dans la production entre 1989-1996.

Ces résultats peuvent être expliqués par plusieurs facteurs parmi lesquels nous évoquons, la non adaptabilité des entrepreneurs et entreprises publiques aux nouvelles contraintes et exigences du passage à l'économie de marché comme la concurrence du fait de la libéralisation du commerce extérieur.

Ces entreprises se sont habituées à l'interventionnisme étatique et à son paternalisme qui leur permettait de ne jamais déclarer faillite et leur octroyait des crédits et subventions même s'ils ne pouvaient pas être solvables et ne présentaient pas de garanties. Leur productivité était faible avec des coûts de main d'œuvre trop élevés. Par la suite ces facteurs ont généré des déséquilibres financiers qui se sont accompagnés de découverts bancaires importants et qui sont passés de 10 milliards de dinars vers la fin de 1994 à 94 milliards de dinars à la fin de 1995 et à 109 milliards de dollars à la fin de 1996.

II) Ouverture commerciale de l'Algérie :

1) Les stratégies d'insertion de l'Algérie et son intégration au niveau international :

Vers le début des années 1990, l'Algérie s'est trouvée obligée sous l'effet de la mondialisation de transiter vers une économie de marché.

En ayant la volonté de s'intégrer au niveau international, le gouvernement Algérien procède à un ensemble de réformes en débutant avec la libéralisation du commerce extérieur comme une première étape puis en deuxième position par son ouverture commerciale aux échanges internationaux qui devait se faire à travers la négociation de plusieurs accords commerciaux multilatéraux et régionaux avec l'Union Européenne, l'OMC, pays arabes (ZALE).

1-1) Accords d'association de l'Algérie avec l'UE :

Depuis 1996, l'Algérie entame de nombreuses négociations avec l'Union Européenne, mais elles ont été gelées pendant plusieurs années puis reprises en 1999 pour aboutir finalement à un accord d'association en Décembre 2001 (Y, Boudjenah ; 2002).¹

¹ Yasmine Boudjenah, 2002 ; op, cite ; p46.

- Cet accord a été formellement signé à Valence (Espagne) le 22 Avril 2002 et entré en vigueur le 1 Septembre 2005 par le décret présidentiel N°5/159 du 227 Avril 2005. (*Ministère des finances, direction générale de douanes*)¹.

Il a pour objectif la réalisation d'une zone de libre échange et l'intégration d'autres aspects économiques tels que la coopération économique et financière entre les partenaires, pour œuvrer pour une amélioration de la croissance et un développement économique et social meilleur.

Cet accord fait de l'UE notre principal partenaire.

Tableau 2-3 : évolution des importations en provenance de l'Union Européenne entre 2009-2011 :(U: Millions \$US)

	2009		2010		2011	
	valeur	Part UE en %	valeur	Part UE en %	valeur	Part UE en %
Importations de l'UE	20 645	53	20 406	51	24 112	52
Importations globales monde	39 103	100	40 212	100	46 453	100

Source : données et statistiques de la DGCE/ ministère du commerce Algérien sur www.mincommerce.gov.dz

Ces données collectées à partir des statistiques du ministère du commerce nous permettent de tirer les conclusions suivantes ;

Après avoir été de 8.2 milliards de dollars entre 2001-2004 (c'est-à-dire avant que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne ne soit appliqué), les importations sont passées à 24.2 milliards de dollars en 2011² sur l'ensemble des importations de l'Algérie vers le monde d'un chiffre de 46.4 milliards de dollars.

¹ Sur <http://www.douane.gov.dz/> consulté le 1 mars 2013.

² Soit une augmentation de presque 200%

Ce qui nous permet de dire que 52% des importations de l'Algérie proviennent de l'UE ce qui fait d'elle notre premier et principal fournisseur (partenaire).

Tableau 3-3 : évolution des exportations vers l'UE par rapport au monde entre 2009-2011
(U: Millions \$US)

	2009		2010		2011	
	valeur	Part UE en %	valeur	Part UE en %	valeur	Part UE en %
Exportations hors hydrocarbures vers l'UE	617	58.93	1 064	65.7	1 645	76.4
Exportations hors hydrocarbures monde	1 047	100	1 619	100	2 152	100
Exportation totale vers UE	23 334	53.4	20 009	35.1	36 295	49.5
Exportation totale monde	43 689	100		100	73 390	100

Source : données et statistiques de la DGCE/ ministère du commerce Algérien sur www.mincommerce.gov.dz

Quand aux exportations vers l'Union européenne, elles sont passées en moyenne annuelle, de 15 milliards de dollars, entre 2002 et 2004, à 36,3 milliards de \$ US en 2011, soit une augmentation de 140%. Nous soulignons à ce niveau que ces exportations sont constituées à hauteur de 97% par des hydrocarbures.

Les exportations des produits manufacturés et des produits agricoles et alimentaires sont passé de 552 millions \$ US en 2005 à 1 milliards de \$ US en 2010 soit une augmentation de 81% mais cette augmentation est toujours minime comparé aux hydrocarbures ce qui nous permet de dire que l'accord d'association de l'Algérie avec l'UE n'a pas eu d'impact sur la diversification de nos exportations hors hydrocarbures qui était l'objectif principal de l'Algérie à travers cet accord.

-Ce partenariat accorde aux opérateurs économiques désirant exporter ou importer plusieurs privilèges et avantages, mais à condition que leurs produits soient originaires des deux partenaires soit de l'Algérie ou de l'Union Européenne.

Ces produits peuvent être industriels ou agricoles, produits de la pêche ou produits agricoles transformés.

1-1-1) Avantages accordés aux opérateurs économiques :

L'accord signé entre l'Algérie et l'UE accorde aux opérateurs économiques désirant importer ou exporter plusieurs privilèges,

Nous citons quelques une d'entres eux de la manière suivante :

A) Pour les produits industriels :

Cet accord prévoit :

-une exemption totale des droits de douanes et taxes des produits industriels (produits semi-finis, matériaux de construction, métallurgie, textile..) entrants déjà dans la communauté dès sa mise en œuvre c'est-à-dire à partir du premier septembre 2005.

-un démantèlement progressif des droits de douanes sur un calendrier de cinq années mais qui débute deux années après la mise en vigueur de l'accord. Ça concerne généralement les produits pharmaceutiques, équipements mécaniques, électroniques, et électriques, matériel pour le transport ferroviaire...

Cet abattement s'effectue entre 20 jusqu'à 80% selon les années.

-et enfin, une réduction progressive des droits de douanes pour les biens de consommation sur une période de 12 années. (*Ministère des finances, direction générale des douanes*)¹

B) pour les produits agricoles et d'autres produits transformés :

Les opérateurs bénéficient de :

-une réduction tarifaire allant de 20 à 100% des droits de douanes et taxes pour les produits agricoles tels que : les fruits et légumes, les conserves, l'huile d'olive, etc.

¹ Sur www.douane.gov.dz consulté le 1 mars 2013

-une réduction de 20 à 100% pour les produits agricoles transformés (levures, amidons, quelques produits de la biscuiterie...)

1-2) L'accession de l'Algérie à l'OMC :

L'Algérie est le plus ancien candidat qui a voulu adhérer au sein de l'OMC. Depuis le 3 juin 1987, il a manifesté son intention d'intégrer le système du commerce multilatéral qu'incarnait l'accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) et à partir de 1995, l'organisation mondiale du commerce (OMC) (*ministère du commerce, 2012*).¹

Un groupe de travail pour l'accession de l'Algérie au GATT a été institué le 17 juin 1987, quelques années plus tard, a été transformé en groupe de travail pour l'accession à l'OMC en 1995, et a tenu sa première réunion en 1998.

Après cette date, d'autres réunions ont été tenues (2002, 2003, 2004 ; 2005, 2008) et la toute dernière le 5 avril 2013 pour élaborer des rapports en vue d'adhérer à cette organisation mais Jusque là, l'Algérie est considérée comme un observateur (OMC, 2012)²

L'accession de l'Algérie à cette organisation est devenue une procédure longue et a été divisée en deux phases, la première entre 1987-1996 ou elle était qualifiée de « *dormante* » au sens M.ABBAS (Avril 2009). À cette période là ; les autorités Algériennes se sont contenté juste de déposer une demande d'adhésion.

La deuxième phase, débute à partir de 1996 en entamant plusieurs négociations entre le groupe de travail et l'OMC, ajoutant à cela l'élaboration de plusieurs rapports, aide mémoire sur l'état d'avancement du commerce extérieur Algérien.

Pour pouvoir faire partie de cette organisation, le pays adhérent devait assumer plusieurs couts liés aux ajustements structurels et institutionnels et devait aussi disposer d'un avantage comparatif au sens de Riccardo quant aux exportations.³

Pour adhérer, l'Algérie devait tout d'abord promouvoir un développement tout en diversifiant son économie, en améliorant sa productivité et tenter de réduire sa dépendance

¹ Ministère du commerce sur www.mincommerce.gov.dz consulté le 01 Mars 2013.

² Sur le site officiel de l'organisation mondial du commerce www.wto.org consulté le 1 Mars 2013

³ Mehdi Abbas « L'accession de l'Algérie à l'OMC, entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée », laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale (LEPII), note de travail N°3/2009, Avril 2009, p3.

vis-à-vis des hydrocarbures¹ ajoutons à cela, l'augmentation du volume des exportations et la diminution des coûts d'importations.

L'Etat Algérien a tenté à plusieurs reprises d'améliorer son cadre et son économie à travers un ensemble de réforme mais il devait aussi ajuster ses politiques pour répondre aux exigences de l'OMC en matière de commerce de biens/services, de réglementation des investissements étrangers, de propriété intellectuelle liée au commerce, et enfin de standards internationaux. (OMC, 2012)²

Cet accord d'association devait lui permettre de bénéficier de tous les avantages que peut en jouir un pays en transition en institutionnalisant son ouverture à travers la participation à la mise en œuvre d'un système international de régulation qui va lui permettre de se défendre contre les sanctions des pays riches par exemple. Mais en contre partie, l'Algérie doit subir tous les inconvénients d'une telle démarche en particulier la délimitation de la marge de manœuvre de l'Etat par tous les moyens pour soutenir les opérateurs économiques à être concurrents au niveau international.

1-3) la grande zone arabe de libre échange (GZALE) :

L'Algérie, un des 18 membres de cette zone a signé le 27 Février 1981 à Tunis une convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux avec les Etats arabes. Cette convention qui a pour objectif l'établissement d'une Zone Arabe de Libre Echange (ZALE), a été approuvée par l'Algérie par le [décret présidentiel N° 04-223- du 03 Août 2004](#)³ et Mise en vigueur le 1er Janvier 2009.

❖ Dans l'article 2 de ce décret ont été fixés les buts de la présente convention qui sont :

1. La libération des échanges commerciaux entre les Etats parties des différentes taxes et restrictions qui leur sont imposées selon les critères suivants :

¹ A travers un ensemble de politiques (industrielle, politique de recherche et développement, politique d'infrastructures) en améliorant le cadre réglementaire et institutionnel, climat d'investissement, à travers une bonne gouvernance et un capital humain bien formé, compétent.

² Sur le site officiel de l'organisation mondial du commerce www.wto.org

³ « Journal officiel de la république Algérienne N°49 », 8aout 2004, p4-8. Sur www.mincommerce.gov.dz

- a) L'exonération totale, pour certaines marchandises et produits arabes échangés entre les Etats parties,
 - b) La diminution progressive des différents droits et taxes imposés aux autres marchandises et produits arabes échangés ;
 - c) La protection progressive des marchandises et produits arabes, pour faire face à la concurrence des produits non arabes, similaires ou d'autres ;
2. La facilitation du financement des échanges commerciaux entre les Etats parties et le règlement des dépenses découlant de ces échanges.
 3. L'octroi de facilités aux services liés aux échanges commerciaux entre les Etats parties.
 4. Le choix du principe des échanges directs dans le commerce entre les Etats parties.
 5. La prise en compte du niveau de développement de chacun des Etats parties et surtout de la situation des moins avancés d'entre eux.
 6. La répartition équitable des coûts et des bénéfices découlant de l'application de la présente convention (journal officiel de l'Algérie, 2004).
 - Et enfin pour terminer avec cette convention nous devons tout de même aborder la situation des échanges commerciaux entre ces deux partenaires.

1-3-1) Les échanges commerciaux entre les deux partenaires :

Le volume des échanges hors hydrocarbures entre les pays de la GZALE et de l'Algérie durant l'année 2012 ont été de 2.55 milliards de dollars, soit un volume de 2.28 milliards de dollars des importations et 2.67 milliards de dollars des exportations, alors que ce volume des échanges était de 2.67 milliards de dollars en 2011 contre 2.45 milliards de dollars pour les importations et 2.20 milliards de dollars des exportations.

Il en résulte de ces données, une légère régression de 7% des importations et une augmentation de 20% des exportations.

De cet état de fait, nous ajoutons que les importations en provenance de cette zone sont de 5% du total des importations¹ de l'Algérie. Les principaux fournisseurs au sein de la GZALE sont l'Arabie Saoudite, Egypte, la Tunisie, Maroc et Emirats Arabes Unis avec 79%.

L'Arabie Saoudite à elle seule occupe la première place avec 20% de l'ensemble des importations au sein de la GZALE, suivi de la Tunisie 18% et l'Egypte 17%. (Ministère du commerce, l'Agence Nationale de promotion du commerce extérieur, ALGEX, 2012)²

Et enfin pour ce qui est des exportations, les principaux clients de l'Algérie au sein de la GZALE en 2012 sont :

-L'Irak, le Maroc, la Tunisie, la Syrie et l'Arabie Saoudite avec une part de domination du marché Algérien de 78% au sein de cette zone.

L'Irak occupe la place du premier client avec une part de 30% suivi du Maroc 18% et la Tunisie 13%.

2) Les programmes stratégiques d'appui à la compétitivité des entreprises :

Tout opérateur économique ou plus précisément toute entreprise est confronté dans un environnement complexe et incertain à une concurrence rude du fait de la mondialisation³.

Pour se préparer, s'adapter à ce nouveau contexte et être compétitif, les pouvoirs publics Algériens ont mis en œuvre plusieurs programmes stratégiques ayant pour objectif d'apporter leur appui aux PME pour pouvoir les insérer dans le tissu industriel local et surtout international.

Parmi ces programmes, nous citons : le programme national de mise à niveau des PME.

2-1) Le programme national de mise à niveau et le processus de normalisation :

Afin d'améliorer les capacités de production des entreprises Algériennes et leur compétitivité ; maintenir leur part au niveau du marché interne, et enfin les insérer dans le marché mondial, l'Etat Algérien avait mis en œuvre un programme ayant pour but la mise à

¹ Les importations totales de l'Algérie sont de 47 milliards de dollars pour l'année 2012.

² Sur <http://www.mincommerce.gov.dz>

³ Dans un contexte de libéralisation et d'ouverture commerciale à l'international.

niveau des entreprises à partir de l'année 2000 après avoir constaté le succès de ce processus au Maroc et en Tunisie. (1995-1997)

Pour diriger ce programme, l'Etat a créé l'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME) par le décret exécutif N° 05-165 du 3 mai 2005 (F.Merzouk, 2009).¹

En effet, cette agence définit la mise à niveau comme « *un processus continu*² *d'apprentissage, de conseil, de réflexion, d'information et d'acculturation en vue d'acquérir de nouvelles attitudes, reflexes et comportements d'entrepreneurs, mais aussi des méthodes de management dynamiques et innovantes*³ *Pour pouvoir se préparer aux nouvelles exigences du libre échange.*

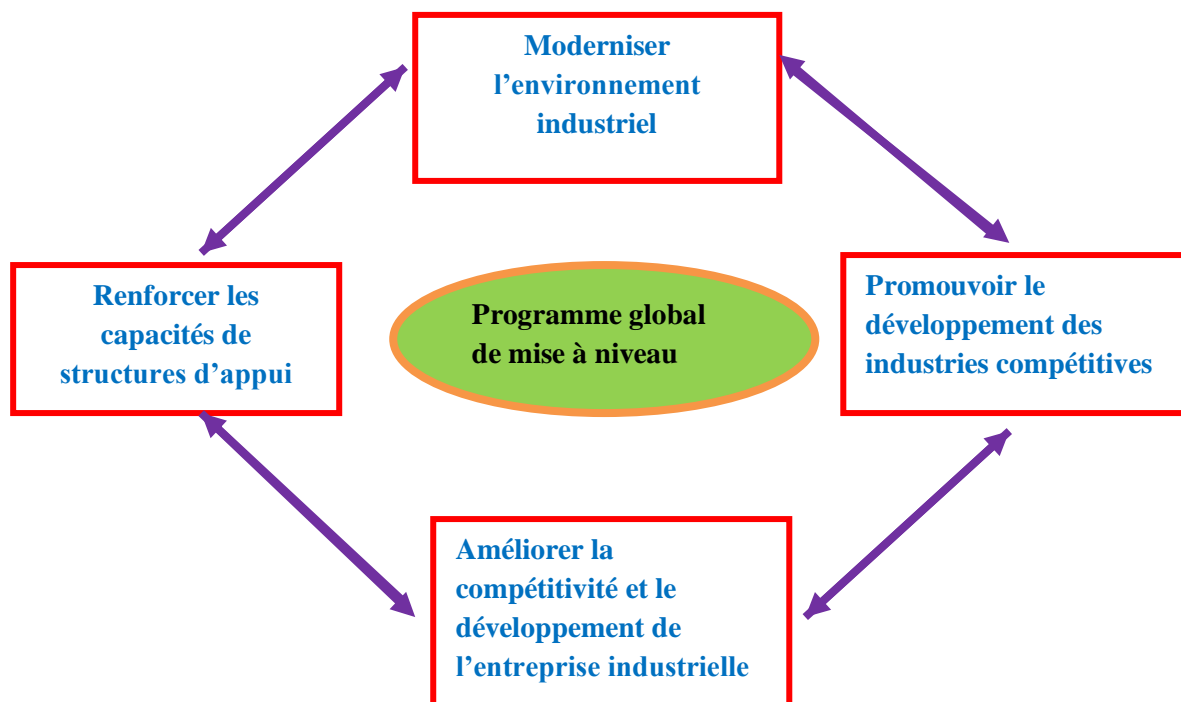
Ce programme s'adresse aux entreprises viables et performantes et vise à améliorer leur compétitivité à travers des investissements immatériels concernant les couts, qualité, prix, production, quantité, meilleurs techniques de gestion, marketing, formation des salariés, , l'investissement dans la recherche et le développement, de contrôle, protection de l'environnement, assurance qualité ; ajoutant à cela d'autres investissements matériels tels que la modernisation des équipements, l'acquisition de nouvelles technologies pour qu'elles puissent être conformes aux normes et standards internationales (M. Bouhabba, 2012)⁴

¹ Farida Merzouk « PME et compétitivité en Algérie », 2009, p12 ; sur fseg.univ-tlemcen.dz

² Cette action n'est pas limitée et nous ne pouvons pas dire que la mise à niveau d'une entreprise est terminée bien au contraire c'est un processus évolutif, et il doit être mené de la meilleure manière possible. (L'essentiel n'est pas de posséder une voiture, mais de savoir la conduire).

³ Site officiel de l'agence national du développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME) sur www.andpme.org.dz, consulté le 03 Mars 2013.

⁴ Mohamed Bouhabba « la problématique de la mise à niveau des entreprises en Algérie», cinquante ans d'expérience de développement Etat, économie, société ; 2012, p3. Sur www.cread-dz.org

Figure 5-3: objectifs du programme global de mise à niveau des entreprises :

Source : Mohamed Lamine Dhaoui « restructuration, mise à niveau et compétitivité industrielle », ONUDI ; économie, environnement, emploi ; Vienne 2002, p7.

A) Les instruments de normalisation : (IANOR) et (ISO) :

Avec la globalisation des marchés et l'accélération des changements technologiques, les deux notions de « *normalisation et certification* » deviennent pour les acteurs économiques des outils de développement des échanges.

Les entreprises ayant la volonté de recourir aux procédures de mise à niveau doivent posséder avant toute chose une certification¹ « ISO » qui va leur permettre d'être conformes aux normes internationales.

L'Algérie est l'un des comités membres de l'organisation internationale des normes (ISO)², elle a mis en place dès le 28 Février 1998, l'institut Algérien de Normalisation

¹ La **certification** est une Assurance écrite (sous la forme d'un certificat) donnée par une tierce partie qu'un produit, service ou système est conforme à des exigences spécifiques.

² L'ISO est une organisation non gouvernementale indépendante composée de membres, fondée en 1946. Elle est le premier producteur de Normes internationales d'application volontaire dans le monde. Ces normes établissent des spécifications de pointe applicables aux produits, aux services et aux bonnes pratiques, pour accroître l'efficacité de tous les secteurs de l'économie. Élaborées dans le cadre d'un consensus mondial, elles aident à supprimer les obstacles au commerce international.

(IANOR) qui est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) et cela par le décret exécutif N°98-69.

Quelques années plus tard, ce même décret a été modifié et complété par le décret exécutif N°11-20 du 25 Janvier 2011.¹

❖ Il est chargé notamment de:

- Veiller à l'élaboration des normes nationales en coordination avec les autres secteurs ;
- Identifier les besoins normatifs nationaux ;
- Veiller à la mise en œuvre du plan national de normalisation ;
- Assurer la diffusion des informations relatives à la normalisation et ses activités similaires ;
- Gérer le point national d'information sur les Obstacles techniques au commerce (OTC) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ;
- Gérer la marque de conformité aux normes algériennes.

Ces normes internationales garantissent des produits et services sûrs, fiables et de bonne qualité. Pour les entreprises, elles améliorent l'efficacité et la rentabilité de leurs activités en leur ouvrant l'accès à de nouveaux marchés, établissant des règles du jeu équitables pour les pays en développement et en facilitant le libre-échange, le commerce équitable dans le monde.²

Finalement, et en ayant recours aux données de l'organisation international des normes, ce que nous pouvons ajouter concerne les types les plus connus de ces normes « ISO », citons quelques unes d'entre elles de la manière suivante :

- 1) ISO 9000 : pour les Systèmes de management de la qualité.
- 2) ISO 14000 : pour le Management environnemental.
- 3) ISO 22000 : Gestion de la sécurité des denrées alimentaires

¹ Site officiel de l'institut Algérien de Normalisation (IANOR) sur www.ianor.dz consulté le 05Mars 2013.

² Site officiel de l'organisation international de normalisation (ISO) sur www.iso.org consulté le 05Mars 2013.

Section 2) : l'entrepreneuriat, une plate forme pour la croissance du secteur privé

Le secteur privé a connu un très fort essor ces dernières années, grâce notamment à la libéralisation de l'économie mais son poids est souvent sous-estimé en raison du déséquilibre existant entre le secteur des hydrocarbures et le reste des activités économiques et commerciales.

Le programme de privatisation n'ayant pas encore produit à ce jour les effets escomptés, le secteur privé s'est développé essentiellement à travers un vaste tissu de PME/PMI, d'abord dans l'agroalimentaire et les services, puis dans l'ensemble des autres secteurs. (CNUCED, 2004 ; p22)

1) L'émergence des PME Algérienne :

Les PME par leurs investissements, production, création d'emplois jouent un rôle prépondérant dans le dynamisme et le développement d'un pays. Ce n'est que vers la fin des années 1980 que les PME Algérienne connaissent une évolution, leur rôle avant cette date était secondaire du fait des lourdeurs fiscales, fermeture du commerce extérieur qui ont bloqué l'émancipation des PME privée.¹

A partir de 1993, le gouvernement Algérien procède à un ensemble de mesures, de lois² visant l'encouragement et apporter de l'aide à ces entreprises. Plusieurs organismes ont été institués comme l'agence nationale du développement de la PME(ANDPME), les fonds de Garantie des PME (FGAR), le conseil national consultatif pour les PME, l'agence national du développement de l'investissement (ANDI) et enfin des programmes de mise à niveau ont été mis en œuvre.

¹ Farida Merzouk, 2009; op, cite; p 2.

² Un nouveau code d'Investissement a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties

En 2001, les résultats obtenus suite à l'application du code des investissements qui a été institué en 1993 ont été mitigés ce qui a poussé l'Etat à promulguer en 2001 une nouvelle ordonnance N°01/03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement et la loi N°01/18 du 12/12/2001 relative à l'orientation et la promotion de la PME.

Ces deux lois permettent d'apporter de facilitation administratives aux PME qui sont en phase de création, prévoient la création de fonds de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME et finalement suppriment les distinctions entre les investisseurs nationaux et étrangers. (F. Merzouk ; 2009).

1-1) Distinction entre les PME et TPE :

- ❖ Avant d'aller plus loin il serait judicieux de faire une distinction entre les PME et les TPE.

Dans un rapport élaboré par CNES en 2002, il fait valoir que toute entreprise employant entre 1-9 salariés et avec un chiffre d'affaire annuel inférieur à 20millions de dinars, est considéré comme étant une très petite entreprise.

De même pour les PME, ou il affirme que toute entreprise ayant pour activité la production de biens et de services et employant un effectif qui se situe entre 1-250 salariés et réalisant un chiffre d'affaire qui n'excède pas les 2milliards de DA est considéré comme une petite et moyenne entreprise.

Et enfin, les entreprises avec un effectif qui se situe entre 10-49personne et dont le chiffre d'affaire n'excède pas les 200millions de DA est considérée comme étant une entreprise moyenne.

1-2) Evolution, Répartition des PME et TPE et leur contribution à l'économie nationale :

Nous assistons depuis 2001 à une dynamique entrepreneuriale importante qui a marqué le secteur des PME en Algérie. Cette dynamique peut être reflétée dans la croissance annuelle du nombre des PME et TPE privées. Leur densité a fortement augmenté voire même quadruplé, Quant à la création des autres entreprises, leur nombre a doublé. Les statistiques démontrent qu'entre 2001-2008, 54% des PME ont été créés¹ grâce aux deux lois que nous avons cité plus haut.

¹ Ibid, p4.

Cependant, les PME privées représentent la composante la plus cruciale du total des PME en Algérie. Elles évoluent positivement et correspondent en moyenne annuelle à 72.51% durant la période allant de 2001-2008 comme le montre le tableau ci dessous et à 73,53%¹ du total des PME durant la période allant de 2002 à 2011. (Y. GHANEM, 2012)

-Puis vient en deuxième position, les artisans avec une part moyenne de 27.24 % entre 2001-2008.

Et enfin pour ce qui est des PME publiques, leur part est en diminution par rapport aux PME privées suite, en particuliers, aux programmes de privatisation lancés par les autorités publiques économiques durant ces dernières années. Leur part annuelle moyenne est de l'ordre de 0,2% pendant la même période 2001-2008.

Tableau 4-3: évolution des PME entre 2001-2008

	2001		2002		2003		2004	
année	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
PME privée	179 893	73.32	189 552	72.38	207 949	72.05	225 449	72.04
PME publique	778	0.31	778		778	0.27	778	0.25
artisans	64 677	26.37	71 253		79 850	27.68	86 732	27.71
total	245 348	100.00	261 853	100.00	288 577	100.00	312 959	100.00

Source : données du ministère de la PME et de l'artisanat citées dans l'article de Farida Merzouk, 2009 ; op, cite ; p5.

¹ Yasmina Ghanem « le développement du système bancaire en Algérie : essai d'évaluation de son impact dur le secteur privé », colloque internationale, Algérie, cinquante ans d'expériences de développement Etat, Economie-Société, 2012, p12 Sur <http://www.cread-dz.org>

	2005		2006		2007		2008	
année	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
PME privée	245 842	71.71	269 806	71.61	293 946	71.53	392 013	75.45
PME publique	874	0.25	739	0.19	666	0.16	626	0.12
artisans	90 072	28.02	106 222	28.19	116 346	28.31	126 887	24.42
total	342 788	100.00	376 767	100.00	410 959	100.00	519 526	100.00

Source : données du ministère de la PME et de l'artisanat citées dans l'article de Farida Merzouk, op.cité ; p5.

Répartition des entités économiques par secteur juridique pour l'année 2011 :

Un rapport bien établi a été fait par l'ONS ayant pour objectif le recensement des entités économiques pour l'année 2011.

Les résultats définitifs de ce recensement vont être abordés de la manière suivante :

Secteur juridique	Nombre d'entités
Public	16 718 (équivalent de 1.8% du total des entreprises)
Privé	915 316 (équivalent de 98% du total des entreprises)
Autre	2 216 (équivalent de 0.2% du total des entreprises)
total	934 250

Source : « le premier recensement économique, résultats définitifs de la première phase », ONS 2011, N°17, juillet 2012. P13 sur www.ons.dz

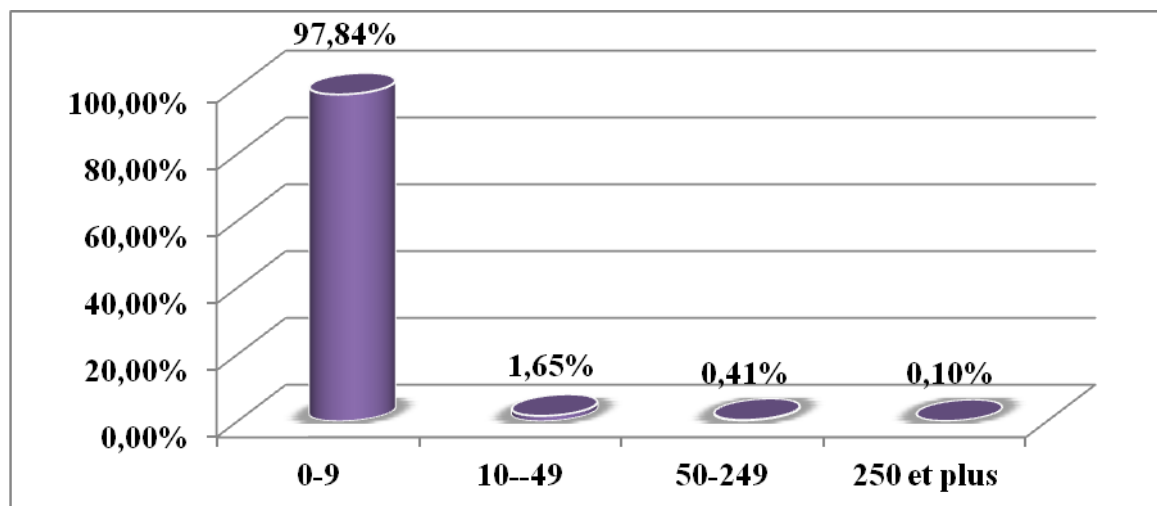
Tableau5-3: évolution des entités économiques en Algérie entre 1995-2008

	1995	1999	2000	2007	2008
TPE	91%	93.24%	90%	95.53%	96.15%
PME	9%	6.76%	10%	4.67%	3.85%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : données de l'ONS 2000, du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat parues dans l'article de Farida Merzouk, op, cité ; p6.

Ce tableau démontre que l'évolution des entités économiques à savoir les TPE et les PME était continue et fortement significative. En 2008, les TPE dominaient la sphère économique avec un pourcentage annuel de 96.15% des entreprises totale comparé aux PME qui ne représentaient que le 3.85% ce qui nous permet de dire que nos entreprises Algériennes sont encore très loin de la recherche de l'insertion à la production.

Figure 6-3 : répartition des entreprises selon les tranches d'effectifs pour l'année 2011 :



Source : ONS, 2011, op, cité ; p15.

-L'exploitation des données du recensement établi par l'ONS pour l'année 2011 démontre que la sphère économique est fortement dominée par les TPE employant des effectifs de 0-9 et avec un pourcentage de 97.84% et un nombre de 914 106 entreprises sur un total de 934 250 alors qu'elles étaient de 96.15% en 2008.

-Il vient en seconde position, les petites et moyennes entreprises avec des taux qui se répartissent respectivement de 1.65% employant entre 10-49 salariés et de 0.41% avec des effectifs qui se répartissent entre 50-249 personnes.

-Finalement les très grandes entreprises ne représentent que le 0.10% des PME totale soit un nombre de 932 entités employant entre 250 personnes et plus.

Tableau 6-3: la contribution des PME à la valeur ajoutée, PIB et à la création d'emploi entre 2001-2007 :

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PIB →	Valeur*	1560.2	1679.1	1884.2	2146.7	2364.5	2740.06	3153.77
	%	76.4	76.9	77.1	78.2	78.41	79.56	80.80
VA →	valeur	1486.8	1585.3	1783.77	2038.84	2239.56	2605.68	2986.07
Emploi →	%	85.35	84.68	85.06	85.53	85.9	86.63	87.64
	Nombre				592 758	888 829	977 942	1064 983
	%				70.69	76.76	78.07	78.57

* : en milliards de DA algériens.

Source : données du ministère de la PME et de l'artisanat citées dans l'article de Farida Merzouk, op, cite ; p6.

Nous pouvons constater à travers ce tableau, que la contribution des PME au PIB était strictement significative, elle a atteint les 80.80% en 2007 après avoir été de 76.4% en 2001.

En effet après avoir présenté que 40% de la valeur ajoutée en 1990, les PME ont réussi à atteindre leur seuil maximum de 87.64% en 2007 tout en employant 78.57% de salariés ce qui permis de réduire le taux de chômage comme nous l'avons mentionné dans les pages précédentes à 13.8% en 2007 et de 10.2% en 2009 après avoir été de 27.30% en 2001.

Tableau 7-3: répartition des entités économiques selon les secteurs d'activités

Secteur d'activité	Nombre d'entités
Industrie	95 445 (équivalent de 10% du total des entreprises)
Construction	9 117 (équivalent de 1% du total des entreprises)
Commerce	511 700 (équivalent de 55% du total des entreprises)
Services	317 988 (équivalent de 34%% du total des entreprises)
total	934 250

Source : ONS, 2011, op, cité ; p11.

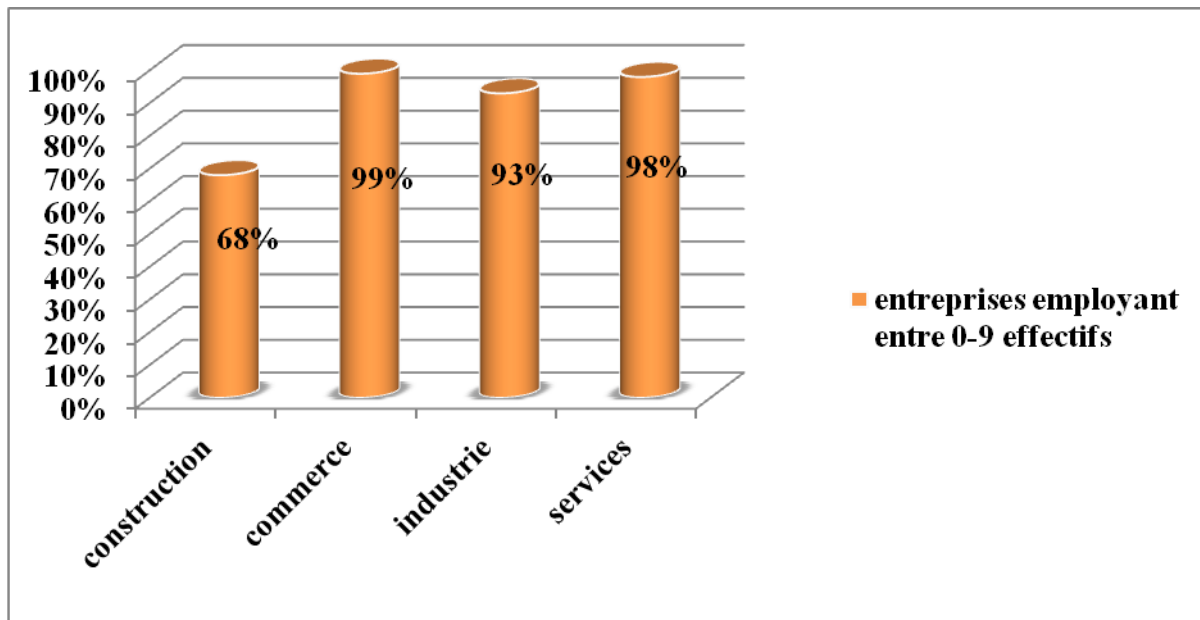
A partir de cette figure, nous constatons que la part des entités économiques est clairement prédominante dans le secteur commercial avec 511 700 entreprises et l'équivalent à 55% des PME total.

En seconde position vient le secteur des services (transport, télécommunication (taxiphone,..), restauration...) avec 317 998 entités économiques soit près de 34% des PME.

Pour ce qui est du secteur de l'industrie, l'ONS a recensé le nombre des PME à 95 445 soit près de 10% seulement exerçant des activités agroalimentaires, fabrication de produits métalliques, la préparation et l'installation des machines et équipements,...

Enfin, les entités recensées relevant du secteur de la construction (plombiers, électriciens bâtiments, peintres, etc.) ont été de l'ordre de 9 117, soit 1,0% de l'ensemble des entités économiques recensées.

Figure 7-3: structure des entreprises par grands secteurs d'activités dans la tranche 0-9 :

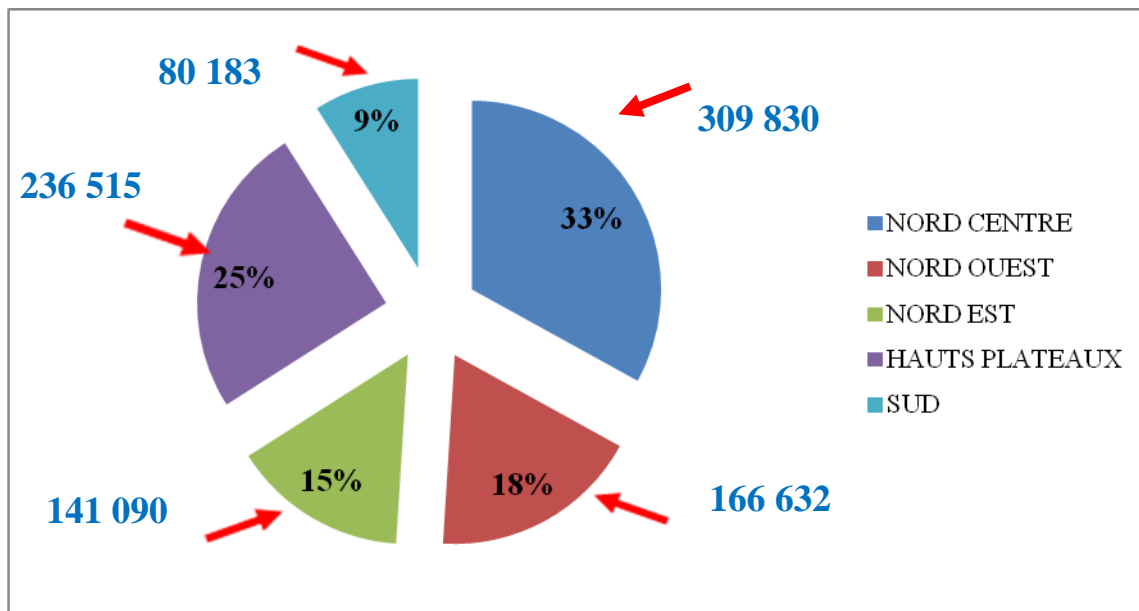


Source : recensement ONS, 2011, op, cite ; p 12.

Les entités économiques employant entre 0-9 effectifs se concentrent plus particulièrement et en première position dans le secteur du commerce avec 99%, vient en deuxième et troisième position le secteur des services et l'industrie avec des taux respectivement de 98% et 93% et finalement, 68% des TPE se situent et exercent des activités dans le secteur de construction.

Concernant les entreprises qui emploient 250 personnes ou plus, leur part est minime dans le nombre total des entreprises, en effet, leur nombre est de seulement 55 entités sur les 934 250 entités recensées (ONS, 2001 ; p 16)

Figure 8-3 : répartition des entreprises par région en 2011 : (en pourcentage et nombre)



Source : composé par nos soins à partir du recensement de l'ONS, 2011, p 21.

La répartition des entités économiques se résume comme suit :

- 33% d'entreprises se concentrent dans le Nord Centre avec 309 830 entités économiques sur un total de 934 250.
- Les hauts plateaux regroupent 25% des entreprises soit un nombre de 236 515.
- En troisième position, le Nord Ouest avec un pourcentage de 18% des entités économiques soit un nombre de 166 632 sur un total de 934 250.
- Finalement en quatrième et cinquième position, le Nord Est et le Sud avec respectivement des taux de 15% et 9% l'équivalent au nombre de 141 090 et de 80 183 entités économiques.

Donc en résumé, la région du Nord occupe à elle seule 617 552 entités économiques soit deux tiers du total de ces entreprises.

2) Programmes et politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat :

A) Les changements institutionnels apportant aux entreprises Algériennes :

Pour transiter vers une économie de marché fonctionnelle, le gouvernement Algérien procède depuis le début des années 1990 à un ensemble de mutations économiques ayant pour objectif la privatisation des entreprises publiques à partir de 1996 ajoutant à cela, le développement de l'entrepreneuriat, la promotion des investissements, l'encouragement et l'incitation des PME à être productives, efficaces, novatrices, compétitives tant au niveau local qu'international du fait de la libéralisation et de l'ouverture commerciale du pays.

Pour cela, l'Etat Algérien mets en place plusieurs organismes et institutions en charge de l'encouragement et l'incitation des opérateurs à créer des entreprises, à exporter tout en leur apportant leur appui¹, octroyant des crédits, plusieurs avantages. Nous citons parmi ces organismes : PROMEX, CAGEX, FSPE, SAFEX,....

2-1) Les services (organismes) d'appui :

2-1-1) le ministère de l'industrie de la PME et de la promotion de l'investissement :

Le Ministère chargé des PME a été créé en 1991² en vue de promouvoir les PME.

Il est chargé des fonctions suivantes:

- Développer, promouvoir, et fournir des mesures d'incitations et de soutien aux entreprises.
- Contribuer à la recherche de solutions pour les problèmes du secteur des PME.
- l'élaboration de statistiques nécessaires, et la fourniture des informations nécessaires pour les investissements concernant ce secteur.
- la mise en place du programme de redressement économique des petites et moyennes entreprises. (Farida Merzouk, 2009)

¹ Ces organismes apportent leur appui aux entreprises exportatrices.

² Farida Merzouk, 2009, op, cite ; p7.

En effet, plusieurs institutions qui sont sous la tutelle de ce ministère ont été créées comme nous l'avons cité plus haut, nous citons quelques unes d'entre elles :

- a) *pépinières d'entreprises* : c'est une structure publique à caractère industriel et commercial mise en place par le ministère de la PME.

Elle est chargée d'apporter son appui aux promoteurs de projets, les accueillir, les accompagner et enfin les soutenir.¹

Elle assiste les promoteurs dans :

**L'hébergement à durée déterminée des porteurs de projets en leur offrant les services suivants :

- Des bureaux ou locaux à durée déterminée.
- Un mobilier bureautique et matériel informatique.
- Documentation, Moyens de communication et de reprographie, Réseau internet, Fax téléphone, photocopie et tirage.

En outre, cette institution leur fournit des conseils et orientations dans le domaine de la comptabilité, le droit, le commerce, la fiscalité, la finance...Etc. (Farida Merzouk, 2009 :p8)

- b) *conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC PME)* :

C'est organe consultatif regroupant les secteurs publics et privés a été institué en 2004²(L, Stevenson ; 2010)

Il est chargé de promouvoir le dialogue et la concertation d'une manière régulière et permanente entre les PME et leurs associations professionnelles d'une part et les pouvoirs publics d'autre part, sur des questions d'intérêt national portant sur le développement économique et particulièrement sur la promotion des PME³

¹ Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement sur www.mipmepi.gov.dz, consulté le 20 février 2013.

² Lois Stevenson, **ouvrage** « le développement du secteur privé et des entreprises, favoriser la croissance au Moyen Orient et en Afrique du Nord », éditions ESKA, Canada, CRDI, 2010, p 293.

³ Conseil national consultatif de la petite et moyenne entreprise sur www.cncpme.org/ consulté le 20février 2013.

2-2) organismes et institutions en charge de la promotion et de soutien des PME :

2-2-1) l'office Algérien de la promotion du commerce extérieur : (PROMEX)

C'est un organisme public à caractère administratif, doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, il est sous la tutelle du ministère du commerce.

Il a été créé en octobre 1996, (décret N° 96 - 327 du 10 octobre 1996)¹ pour encourager le développement des exportations nationales.

Il a pour mission de :

- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion et de développement du commerce extérieur, en général, et des exportations en particulier.
- animer des programmes de valorisation et de promotion des échanges commerciaux extérieurs, orientés principalement sur le développement des exportations hors hydrocarbures.
- L'observation et L'analyse des situations structurelles et conjoncturelles des marchés mondiaux dans le but de faciliter et d'accroître les débouchés extérieurs pour les produits algériens. (S. RABAH)
- La constitution et la gestion d'un réseau d'information commerciales.
- mobiliser une assistance technique ayant pour objectif la réalisation des études prévisionnelles dans le domaine du commerce international.
- collaborer et développer des relations d'échanges avec des organismes étrangers similaires.

¹Rabah Saidoun « système national d'information statistique sur le commerce extérieur », laboratoire de recherche et développement de l'information scientifique et technique, p 18 sur <http://www.drdsi.cerist.dz/SNIE/SNIS.pdf>

2-2-2) la compagnie Algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) :

Régie par l'article 4 de l'ordonnance 96/06 su 10 janvier 1996, cette compagnie est une société par actions dont les actionnaires sont des banques nationales¹ et les compagnies d'assurances². Elle a pour objectifs la couverture des risques nés de l'exportation. (À travers une assurance crédit export), assurer les crédits domestiques (crédits interentreprises,..).

Parmi ces risques, nous citons :

- l'interruption de marchés
- Le risque de fabrication,
- le risque de crédit ou de non paiement par les acheteurs privés ou publics ;
- risque de non rapatriement des produits matériels et produits exposés ;

La CAGEX a une double activité, l'une pour son propre compte ou elle engage ses fonds propres et ou elle coure un risque commercial, et l'autre pour le compte de l'état et sous son contrôle (avec l'existence de risque politique, risque de catastrophes naturelles, risque de non transfert) ou elle engage les fonds de l'état.³

2-2-3) fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) :

Le Fonds Spécial Pour la Promotion des Exportations (FSPE) a été institué par la loi de finances pour 1996. Il est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs.

Il a pour mission de faire bénéficier les exportateurs et toutes les entreprises résidentes, productrices de biens ou services et inscrites au registre de commerce de l'aide de l'Etat dans⁴ :

¹ Comme la BADR, BEA, BDL, BNA, CPA

² Comme SAA, CNMA, CAAT, CAAR

³ <http://www.cagex.dz> consulté le 15 février 2013.

⁴ <http://www.mincommerce.gov.dz> consulté le 15 février 2013.

-l'étude de marché extérieur ;

-leur permettre de participer aux foires, aux expositions et aux salons spécialisés à l'étranger ;

Le montant de l'aide accordée est fixé par le ministère du commerce selon les pourcentages déterminés à l'avance et en fonction des ressources disponibles.

2-2-4) la société Algérienne des foires et expositions (SAFEX) :

C'est une SPA et une entreprise publique issue de la transformation de l'objet social et de la dénomination de l'office national des foires et expositions créée en 1971.

Elle a pour missions :¹

- d'organiser des foires, salons spécialisés et expositions au niveau national ou international ;
- faire participer les entreprises Algériennes aux foires et expositions à l'étranger ;
- apporter leur assistance aux opérateurs économiques concernant :
 - l'information sur la réglementation du commerce international ;
 - les opportunités d'affaires avec l'étranger ;
 - la mise en relation d'affaires avec d'autres opérateurs économiques étrangers ;
 - les mettre au courant sur les procédures à l'exportation ;
 - organisation de rencontres professionnelles, séminaires, conférences.

2-3) D'autres institutions spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyennes entreprises :

En plus du ministère de la petite et moyenne entreprise, d'autres organismes, institutions, dispositifs ont été lancés et mis en place pour soutenir et veiller au développement de ces entreprises.

Parmi ces institutions spécialisées nous citons : l'ANSEJ, ANDI.

¹ <http://www.safex.dz> consulté le 20 février 2013.

2-3-1) L'agence nationale de soutien pour l'emploi des jeunes (ANSEJ) :

Il s'agit d'une institution publique d'aide à la création d'entreprise, dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a été créée le 8 septembre 1996 (l'ordonnance 296/96) et devenue opérationnelle depuis le deuxième semestre de 1997.¹

Elle est présentée sur l'ensemble du territoire Algérien à travers un réseau de 53 antennes.

Cette agence est un acteur incontournable du développement économique en l'Algérie.

1) Ses missions : cette agence permet aux promoteurs de bénéficier de plusieurs avantages parmi lesquelles nous citons :

- ❖ Soutenir, conseiller, sensibiliser, accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement.
- ❖ Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.²
- ❖ Communiquer aux jeunes promoteurs les différents aides du FNSEJ (Fond National de Soutien à l'Emploi des Jeunes) et d'autres avantages qu'ils ont obtenus.
- ❖ Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers de charges qui les lient à l'agence.
- ❖ Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

2) avantages accordés aux entrepreneurs :

Ce dispositif accord aux entrepreneurs désirant investir ou créer une entreprise plusieurs avantages que nous citons comme suit :

a) Pendant la phase de réalisation :

- ❖ Avantages fiscaux :
- Exonération de la TVA (achats des équipements en hors taxe).

¹ Site officiel de cette agence sur www.ansej.org.dz consulté le 02 Mars 2013.

² Farida Merzouk, 2009, op, cite; p8.

- Réduction de 5% en matière de droits de douane pour les équipements importés
- Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro- entreprises.

b) Phase de l'exploitation :

Exonération totale de (3ans pour les autres zones et 6ans pour les zones spécifiques)

- L'IRG ou l'IBS
- La Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP) ;
- Exonération de la caution de bonne exécution lorsque la micro-entreprise intervient dans la restauration des biens culturels.
- Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de construction servant à l'activité qu'il exerce (aménagement).

En plus de ces avantages, nous ajoutons que cette agence accorde aux promoteurs plusieurs aides financières comme des prêts non rémunéré¹ et une bonification des taux d'intérêts.

En 2011, le taux de financement des projets par l'ANSEJ s'est élevé à 36.4% alors qu'il était de 23.9% en 200, en outre, le nombre de projets financés par ce dispositif était de 42 621 pour lesquels correspond un montant de prêts non rémunérés de 38 625 772 705 DA et un montant de prêt bancaire de 93 397 811 166 (Y.Ghanem,2012)².

2-3-2) L'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) :

Après une succession de réformes mise en œuvre à partir de 1990, une agence en charge de l'investissement a été créée nommée « l'agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement » (APSI) par le décret législatif N°93-12 du 5 Octobre 1993, mais cette dernière a été transformée après plusieurs évolutions pour s'adapter aux mutations de la

¹ Allant de 500 000 DA-1 000 000DA pour 1) les diplômés de la formation professionnelle pour acquérir des véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, peinture, chauffage, climatisation ; mais aussi 2) pour le loyer des locaux et enfin 3) pour les diplômés de l'enseignement supérieur pour la prise en charge des loyers destinés à la création de cabinets : médecin, expert comptable, auxiliaires de justice, bureau d'études.

² Yasmina Ghanem , 2012, op, cite ; p10.

situation socio-économiques du pays à l'agence de nationale de développement de l'investissement (ANDI) via l'ordonnance 01-03 du 20 Août 2001¹

Cette institution gouvernementale dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement.

1) Les missions de l'ANDI :

Cette institution gouvernementale est chargé de :

- L'accueil, le conseil et l'accompagnement des investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales;
- L'information des investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger;
- La formalisation sur une base d'équité et dans des délais courts des avantages prévus par le dispositif d'encouragement;
- La veille à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement;
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements.
- La contribution à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés;²

II) pratiques entrepreneuriales privées et économie informelle :

1) L'émergence et l'accroissement des pratiques entrepreneuriales informelles :

A coté du secteur officiel représenté au niveau de la comptabilité nationale surgit le secteur de l'ombre et de l'économie noire (A. Henni, 1992)³, un secteur qui a connu une très forte expansion ces dernières années.

¹ Farida Merzouk, 2009, op, cite; p9.

² Site officiel de l'agence national du développement de l'investissement www.andi.dz

³ Ahmed Henni « informel et sociétés en voie de développement », cahiers du CREAD N°30, deuxième trimestre 1992, pp3-4.

Ce phénomène incontournable a pris de l'ampleur depuis presque trois décennies après avoir procédé aux mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics Algériens dans un contexte de libéralisation et de transition à l'économie de marché mais malheureusement malgré sa prépondérance à l'échelle nationale et internationale mais les travaux lui accordant de l'importance ne sont que peu nombreux (A. Henni 1982,1992 ; P. Adair 1985, C. Bounoua 1992, 1995, 1999, 2002, 2012 ; Y. Bellache 2010, 2012)

Ces réformes libérales qui étaient censé y mettre fin aux imperfections de l'économie de pénurie (planifiée) et créer un cadre institutionnel transparent, propice au développement de l'entrepreneuriat privé et qui devait permettre à la population de s'adapter et se conformer aux nouvelles règles du jeu comme l'avait prévu l'Etat Algérien, ont donné naissance à des comportements peu favorable et nuisible à une économie de marché du fait de l'inadéquation des objectifs des agents avec les nouvelles contraintes et stratégies globales planées par l'Etat.

De nouveaux groupes sociaux à rationalité limitée se sont manifesté et avaient pour objectifs, la maximisation de leurs richesses à court terme¹ en captant² l'Etat et le dépouillant de ses ressources mais aussi en modifiant et contournant les nouvelles règles du jeu par n'importe quel moyen et le plutôt possible en usant de pratiques informelles³, illégales voire même criminelles (le contournement et le non respect de la loi), à travers des comportements opportunistes, rentiers.

Par leurs comportements peu conventionnels, ces transgresseurs de la loi vont porter préjudice aux entrepreneurs privés travaillant de toute légalité et de façon formelle, toutefois, ils participeront de ce fait à l'informalisation et l'illégalisation de l'économie Algérienne⁴. (C.Bounoua ; 2002)

¹ Ces agents préfèrent maximiser leurs profits à court terme et de façon autonome que d'investir dans des activités productives

² Kassim Bouhou , 2009, op, cite ; p330.

³ A travers la coopération et la solidarité entre les opérateurs travaillant dans le secteur informel et les agents travaillant au niveau des administrateurs publics.

⁴ Chaib Bounoua, « le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie Algérienne », dans la revue économie et management « l'économie informelle en Algérie », N°1, Mars 2002 ; p 24.

Ces agents activent et investissent dans des branches de «l'habillement, l'artisanat, l'automobile, l'électroménager»¹ informels, ajoutons à cela d'autres nouvelles entreprises privés qui ont abandonné les circuits formels et légaux pour travailler dans l'illégalité trabendiste.

L'ampleur du secteur informel nous a conduit à s'interroger, d'une part, sur les différents types d'infractions, les causes à l'origine de son développement et d'autre part sur les mesures appropriées que les pouvoirs publics pourraient mettre en œuvre pour l'intégrer, de façon progressive, dans le cadre légal de l'économie en se référant à des travaux hétérodoxes comme ceux de Y. Bellache(2010)², C. Bounoua (1999, 2002 ,2012)

2) Les différents types d'infractions :

Dans son article paru en 1999³, dans les cahiers du CREAD, C. Bounoua affirme clairement que les agents occultent la réalité pour atteindre leurs objectifs.

Néanmoins, ces agents économiques couvrent leurs démarches illégales par une couverture légale plus précisément, ils restent dans un cadre légal qu'ils considèrent comme formel comme le fait de disposer d'un registre de commerce, respecter les modalités administratives mais au même temps ils vont se dérober de leurs engagements en usant de procédures illégales⁴ pour poursuivre leurs activités tout en lésant les autres opérateurs économiques.

L'exemple bien connu de cette démarche est celui de l'agent économique ayant la volonté de demander un crédit pour financer ses approvisionnements auprès d'une banque. Pour cela, il va s'inscrire au niveau de la direction de commerce mais il va au même temps falsifier une facture proforma en gonflant les prix de l'importation des marchandises.

¹ Kassim Bouhou ; politique étrangère, 2009, op, cite ; p331.

² Youghourta Bellache, Thèse de doctorat intitulé « l'économie informelle en Algérie, une approche par auprès des ménages- le cas de Bejaia », 2010 valable sur le site <http://tel.archives-ouvertes.fr>

³ Chaib Bounoua « Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie », cahiers du CREAD N°50, quatrième trimestre 1999, p2.

⁴ C. Bounoua considère que « tout acte qui sort du cadre tracé par la loi est un acte illégal ».

- Et enfin, Pour C. Bounoua,¹ et K. Bouhou (2009), Les infractions commises par les entrepreneurs privés peuvent être de différentes manières que nous résumons et avançons comme suit :
1. La quantité du produit : les agents ne déclarent pas la totalité des produits importés pour payer moins de taxes.
 2. La date limite du produit : par exemple, il existe des entreprises qui ne respectent pas la date limite de consommation, ils importent des produits périmés puis ils prolongent la vie du produit en apposant des étiquettes dessus et les vendant après.
 3. L'origine de la marchandise : Par exemple, une entreprise avait affirmait qu'elle avait importait sa marchandise du Maroc alors qu'elle l'avait importait de l'Espagne juste pour en bénéficier de l'exonération des droits de douanes conformément à la convention douanière de l'UMA (Union Maghrébine Arabe).
 4. La valeur de la marchandise : le produit sur la facture est sous évalué.
 5. Les documents : (évasion et fraude fiscale) : à travers la falsification des pièces administratives², comptables, factures, faux cachets et l'établissement de fausses déclarations par exemple une entreprise avait déclarait qu'elle importait du sucre roux alors qu'il s'agissait de sucre raffiné juste pour payer moins de taxes douanières.
 6. La vente de produits contrefaits, dégriffés³ ou tout simplement hors normes et à des prix inférieur par rapport au marché ce qui va porter préjudice au autres entreprises homologues qui ventent des productions locales ou qui vendent des produits importés de meilleure qualité mais avec des prix peu élevé.

¹ C. Bounoua, 1999, op, cité, pp13-15.

² Par exemple falsifier un registre de commerce ou une facture proforma en gonflant le montant pour obtenir un prêt bancaire, ou en sous évaluant le montant pour payer moins de taxes douanières

³ Kassim Bouhou ; politique étrangère, 2009, op, cite.

7. Corruption : en monnayant un agent (fisc, commerce, douanes, administrations publiques, banques) pour modifier une décision de justice, un accord, pour atteindre leurs objectifs comme par exemple avoir un crédit.

Cette corruption constitue un trait d'union entre les entrepreneurs privés et ces agents qui placent des barrières¹ (bureaucratie) au niveau des administrations publiques sans avoir forcément un poste de responsabilité. Ils obligent les agents à leur verser des pots de vin en contrepartie du règlement d'une quelconque transaction, procédure ou accord

3) les causes de l'illégalité et de l'informalité (pratiques noires):

Les agents économiques considèrent les nouvelles règles du jeu émises par le gouvernement pour transiter vers une économie de marché que ça soit pour la concurrence, fiscalité, ou autres comme un ensemble de contraintes et non pas comme des stimulants.

- ❖ Cependant, que poussent les agents économiques à enfreindre la loi et à pratiquer des activités informelles ??? qu'est ce qui expliquent la multiplication de ces pratiques alors que le gouvernement Algérien avait mis en place plusieurs institutions chargées de faire le contrôle et la répression des fraudeurs et a tenté à travers plusieurs dispositifs d'insérer les entrepreneurs dans le tissu socio-économique en promouvant leur développement et investissements ?

Pour tenter de répondre ou plus ou moins de comprendre le phénomène, nous avançons plusieurs causes qui peuvent nous aider à discerner le comportement de ces agents économiques.

¹ Ces administrateurs constituent ces barrières à l'entrée et à la création de toute sorte d'entreprise ou à la continuité de son activité.

3-1) la Passivité et le paternalisme de l'Etat :

Ces pratiques appelés aussi « pratiques noires » au sens d'Ahmed Henni (1992)¹ sont la contre preuve de l'inefficacité d'un certain dirigisme de l'Etat

Tout d'abord, avec la libéralisation des échanges, des prix à partir des années 1994, Le laxisme de l'Etat et son paternalisme² et passivité, mais aussi son incapacité à élaborer des institutions saines et convenables à une économie de marché, le manque de contrôle et de sanctions constituent des facteurs institutionnels importants qui ont favorisé le développement de ces pratiques.

Dans une enquête qui a été faite au niveau de la région Est de l'Algérie, les enquêteurs ont signalé que sur les 5441 amendes appliqués sur les fraudeurs³, seulement 675 ont été versés au trésor public.

En enfin, sur les 165 millions de DA représentant le montant des pénalités pour fraude et évasion fiscale, seul 4,8 millions de DA ont été récupérés par le trésor public. Cette situation peut s'expliquer par l'existence d'une corruption importante entre les administrations publiques et les entrepreneurs privés.⁴(C.Bounoua, 1999)

Dans un rapport élaboré par la banque Africaine de développement (BAD), l'Algérie a été classé parmi les cinq pays en Afrique à avoir subi d'importantes fuites de capitaux.

Pendant la période d'entre 1980-2008, le montant de cette fuite de capitaux vers des paradis fiscaux a atteint les 173 milliards de dollars avec une moyenne de 5.7 milliards de dollars par an (*Le quotidien, le 01/06/2013*)

¹ Ahmed Henni, deuxième trimestre, 1992 ; op, cite ; p5.

² Qui pouvait s'expliquer par les subventions qu'ils accordaient aux entrepreneurs privés en cas de besoins, de crises comme a été le cas de la crise qui a touché le sucre et l'huile de 2011, un autre exemple bien connu est celui de l'effacement de la dette des agriculteurs et des éleveurs, une mesure mise en œuvre par le président Abdelaziz Bouteflika, cet effacement a été de 41 milliards de dinars.

³ Pour défaut de facturation, fausses déclarations douanières et fiscales, transfert illicite de capitaux

⁴ C. Bounoua, 1999, op, cité, p17.

En bref, Ce manque d'application de la réglementation, de contrôle et sanctions¹, la faiblesse des amendes, l'inexécution des décisions de justice de saisies de marchandises ou de fermetures d'établissements, mais aussi la tolérance de la part de l'Etat, le manque de contrôle et de répressions ne jouent pas comme des entraves au développement de ces pratiques bien au contraire ils facilitent la corruption, fraude et évasion fiscale², détournement et transgression de la loi, capter les rentes de l'Etat et le dépouiller de ces ressources.

3-2) Les spécificités de l'environnement institutionnel Algérien :

3-2-1) Coûts de transaction liés à la réglementation :

Le comportement passager clandestin des opérateurs économiques qui travaillent dans l'informel s'accroît du fait du manque de confiance vis-à-vis de la loi et de la crédibilité des pouvoirs publics, l'ambiguïté de la loi, l'augmentation des coûts de transactions (liés aux coûts du respect de la réglementation, recherche d'information, paiement des impôts, bureaucratie, les passe-droit, l'instabilité politique, corruption)³ sans pour autant négliger l'incertitude, l'imperfection de l'environnement et la mauvaise perception des individus des lois.

3-2-2) Climat des affaires :

En dépit des efforts engagés par le gouvernement Algérie depuis 1990 pour promouvoir l'investissement privé, mais le cadre institutionnel et réglementaire lié à la création et le fonctionnement des entreprises reste fort contraignant. C'est ce que nous tenterons d'analyser et de faire évaluer.

¹Par exemple pas de poursuite ou de sanctions pour les actes de corruption du fait de la présence d'un appareil corrompu qui favorise ces actions.

² Il existe une distinction entre la fraude et 'évasion fiscale, en effet pour ce qui est de la fraude elle se définit comme une évasion illicite des impôts en recourant à des manœuvres frauduleuses, en présentant des factures se rapportant à des opérations fictives à travers : 1) la dissimulation matérielle (s'abstenir de déclarer les revenus qu'il a réalisés, travail au noir), 2) dissimulation comptable : en majorant les charges pour augmenter la base d'imposition (dépenses personnelles), 3) dissimulation juridique : en substituant un statut à un autre (par exemple l'agent dispose d'un registre de commerce pour exercer une activité particulière mais en réalité il exerce une autre) ; et enfin pour ce qui est de l'évasion fiscale, nous la considérons comme une évasion licite, non frauduleuse en profitant des insuffisances de la loi par exemple : gonfler les charges, frais de missions, repas d'affaires,.. Etc.

³ Chaib bououa « Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie », cinquante ans d'expériences de développement, Etat-Economie-Société, dans les cahiers du CREAD, p3, sur http://www.cread-dz.org/cinquante-ans/Communication_2012/BOUNOUA.pdf

Nous avons choisit de comparer l'Algérie avec trois pays en développement, nos voisins les Marocains et Tunisiens et aussi avec la Malaisie qui est considérée comme un pays riche en ressources naturelles.

Le climat des affaires en Algérie est peu favorable et n'encourage pas l'initiative privé bien au contraire il les dispose face à une course à l'enrichissement illicite qui constitue leur motif principal.

Selon le rapport « *Doing Business de la banque mondiale* » pour l'année 2013, l'Algérie se classe à la 152^{ème} position sur les 185 pays figurant dans le classement de 2013 alors qu'elle était au 148^{ème} l'année précédente (2012) et au 143^{ème} rang en 2011. (*Voir annexe 1*)

Notre pays a reculé de 9 positions en seulement trois années ce qui démontre que le climat des affaires en Algérie ne fait que se dégrader d'année en année alors que les autorités Algériennes se sont fixé pour objectif lors d'une réunion de la tripartite effectuée le 28 Mai 2011 qu'ils allaient améliorer le climat des affaires.

Singapour vient en première position avec un climat des affaires fortement favorable comparé à la République centrafricaine qui est classée au 185^{ème} rang avec un environnement institutionnel défavorable pour la création des entreprises et l'attractivité des investissements qu'ils soient locaux ou étrangers.

a) Les couts de transaction liés aux lourdeurs administratives pesantes sur les personnes désirant créer leur propre entreprise :

❖ **Délai, nombre de procédures et couts d'enregistrement :**

L'Algérie est classée 156^{ème} en matière de création des entreprises avec 14 procédures pour un délai de 25 jours alors que le nombre de procédures en Malaisie qui est classée 54^{ème} et au Maroc (56^{ème}) sont de respectivement 3 et 6 pour des délais de 6 à 12 jours au Maroc. (*Voir annexe 1*)

En fin pour ce qui est de la Tunisie qui est classée au 66^{ème} rang en matière de création d'entreprise, le nombre de procédures a atteint l'équivalent de 10 pour une durée de 11 jours.

De cet état de fait, nous distinguons que le processus de création des entreprises privées en Algérie est long, lent, et couteux.

Notre pays souffre toujours de lourdeurs administratives bureaucratiques et doit à ce propos améliorer son cadre institutionnel en tentant de diminuer le nombre de procédures et de délai pour que cela facilite la tâche aux opérateurs ayant la volonté de monter leur propre entreprise et exercer une attractivité pour les IDE.

❖ Contraintes concernant les permis de construction :

Les entreprises sont confrontés aussi pour réussir leur activités à d'autres contraintes, tel est le cas des permis de construction pour les entreprises investissant dans le BTPH et ou l'obtention du permis nécessite 19 procédures et prend un délai de 281 jours avec un cout de 34.60% du PIB/Habitant. (*Voir annexe 3-4*)

b) **Le transfert de propriété (vente ou achat d'un bien immobilier ou foncier) :**

C'est une opération compliquée, nécessitant 10 procédures (8 au Maroc et 4 en Tunisie, 5 en Malaisie), dure plus que deux mois pour l'Algérie (63), (75 jours au Maroc et 39 jours en Tunisie, 14 jours en Malaisie) et coûte 7.1% de la valeur du bien (5.9% au Maroc et 6.1% en Tunisie, et 3.3% en Malaisie) (*Voir l'annexe 4*).

c) **En matière d'exécution d'un contrat :**

L'Algérie se classe en matière d'exécution de contrat au 126^{ème} rang, en effet, le règlement d'un différend judiciaire par exemple nécessite 45 procédures et une durée de près de 2 ans (630 jours). En outre, le coût de recouvrement d'une créance impayée, en termes de frais de justice et honoraires d'avocat, représente une part importante de celle-ci (21.9% de la valeur de la créance) (*comme le montre l'annexe 5*)

d) Les couts de transaction liés à l'obtention de crédit :

Pour mesurer ou du moins analyser le de degré et classement des pays selon la facilité d'obtention de crédit, la banque mondiale mets en place un indice qui est constitué de 4 indicateurs :

- Indice de la fiabilité des droits légaux qui varie entre (0-10) : Cet indice mesure le degré de protection des droits des emprunteurs et des prêteurs, et donc la facilitation de l'obtention de prêts, conféré par les lois sur les garanties et sur les faillites. l'indice le plus élevé indique le pays disposent de meilleurs lois concernant l'accès au crédit.
- L'indice des informations sur le crédit qui varie entre 0-6, les valeurs les plus élevés montrent que les informations sur le crédit sont disponibles au niveau d'un registre public, ou d'un bureau privé.
- Couverture par le registre public : cet indicateur rend compte du nombre d'individus et d'entreprises enregistrés par un registre centralisé privé d'information sur le crédit disposant de renseignements sur leurs antécédents de crédit au cours des 5 dernières années.
- Couverture par les bureaux privés : cet indicateur ressemble à l'indicateur précédent celui des personnes inscrits au registre public, mais dans ce cas, ces individus et entreprises sont enregistrés au niveau des bureaux de crédits privés.

Donc, selon les données de « *doing business, banque mondiale* » pour l'année 2013, l'Algérie se classe en matière d'obtention de crédit dans la 129^{ème} position sur une échelle de 185 pays, alors que la Malaisie se classe en première position (voir l'annexe 6), ainsi l'Algérie ne dispose de registre de crédit privé, et les individus et entreprises ont peu d'informations sur l'obtention de crédit. Ces derniers rencontrent plusieurs obstacles quant à l'obtention de crédit.

e) En matière de protection des investisseurs :

Cet indice englobe indicateurs :

- Indice de la divulgation des informations qui varie entre 0-10 (qui mesure la transparence des transactions)

- Indice mesurant la responsabilité des dirigeants (varie entre 0-10) (mesure le conflit entre le manager et actionnaires et la responsabilité de chacun)
- Indice de facilité des poursuites judiciaires par les actionnaires qui varie lui aussi entre 0-10 (qui rend compte de la capacité des actionnaires à poursuivre les managers et les employés pour faute professionnelle).

L'Algérie se classe dans la 82^{ème} position comparée à la Malaisie qui est au 4^{ème} rang en ce qui concerne la protection des investisseurs¹ ce qui nous amène à dire que les investisseurs en Algérie ne sont bien protégés du fait de l'inefficacité du système juridique et de l'absence de l'Etat de droit. (Voir annexe 7)

f) En matière de paiement des impôts :

L'Algérie se classe dans la 170^{ème} position comparée à la Malaisie qui est en 15^{ème} position en ce qui concerne le paiement des impôts. (Voir annexe 7)

Le taux d'imposition total mesure le montant des impôts et cotisations obligatoires à verser par l'entreprise pendant la deuxième année d'activités, exprimé en proportion des bénéfices commerciaux.

Dans le cas d'Algérie il est équivalent à 72% du bénéfice Brut des entreprises. En effet ces lourdeurs et pressions fiscales constituent des coûts de transaction et des contraintes majeurs qui poussent les agents économiques à contourner la loi et pratiquer des activités informelles voire même illégales.

3-3) La recherche de l'autonomie :

Les agents économiques recourent d'une autre manière à ces activités informelles aussi car ils préfèrent être autonome en montant leur propre entreprise.

Face à une montée du chômage, Ces derniers recourent aux dispositifs d'ANSEJ, CNAC, ANDI pour créer leurs propres entreprises et maximiser leurs profits le plus vite possible même si ces moyens ne sont pas productifs. (C.Bounoua, 2012)

¹ L'indice de protection des investissements est de 2.3 sur 10.

Cette situation a été remarquée avec une croissance remarquable des TPE qui ont contribué à la tertiarisation (commerce, services) de l'économie mais qui participent de manière beaucoup faible à la croissance économique.

Ces agents pensent qu'ils peuvent mieux faire en pratiquant de telles activités que si en travaillant de façon légale et formelle.

3-4) par obligation du fait d'une concurrence déloyale :

Du fait de la concurrence déloyale et imparfaite, les opérateurs économiques respectueux habituellement de la loi, perçoivent que cette légalité va engendrer des coûts qu'ils peuvent éviter, pour cela ils seront obligés d'aligner leurs objectifs avec ceux des criminels et de se joindre à eux sinon ils seront contraints et condamnés à disparaître¹ car leurs produits ne seront plus compétitifs par rapport aux autres produits des agents qui travaillent dans l'informel.

Tel a été le cas du secteur du textile où il a été défavorisé. En effet, la libéralisation du commerce extérieur a permis aux agents d'importer² des produits textiles à travers la contrebande ce qui a permis de nuire à l'industrie nationale du textile en obligeant plusieurs entreprises à déclarer faillite et fermer leur porte en raison de la concurrence déloyale des produits étrangers offrant une meilleure qualité et avec des prix inférieurs à ceux du marché local.³

4) Le coût de l'illégalité des entrepreneurs :

Même si l'informel exerce une sorte d'attractivité pour les entreprises privées du fait des avantages qu'il peut leur accorder, mais elles subissent des coûts du fait de l'informalisation voire même l'illégalisation.

Ces coûts constituent pour ces agents une perte de temps puisqu'ils vont investir dans des activités peu productives, perte d'argent du fait de la corruption des administrateurs et finalement, ils perdent leur bénéfice provenant de certains biens publics (sécurité, justice),

¹ Chaib Bounoua, 2012, op, cite ; p6.

² En recourant à des procédures illégales comme le fait de s'arranger avec les douanes de payer moins de taxes douanières, frauder le fisc, ou verser des pots-de-vin à tout agent concerné par ces transactions.

³ Chaib Bounoua, 2002, op, cite ; p27.

ajoutons à cela qu'ils paient des pénalités si les autorités découvrent leurs pratiques frauduleuses et leur versement des pots-de-vin.¹

Ces transgresseurs de la loi vont priver l'Etat d'importantes ressources et nuire à l'économie Algérienne, en grosso modo, ils constitueront une sorte d'entrave au développement du secteur privé qui permettrait à une quelconque économie d'être prospère et de se diversifier.

¹ Youcef Benabdallah « l'économie Algérienne entre réformes et ouverture, quelle priorité ? », p18

Section 3 : investigation sur le terrain : wilaya de Sidi Bel Abbes :

Méthodologie de recherche :

1) Investigation sur le terrain : la wilaya de Sidi Bel Abbes

Pour mieux comprendre l'objet de notre étude, nous avons jugé qu'il serait important avant toute chose de présenter le terrain ou notre enquête a été réalisée.

Nous n'allons pas aborder toutes les particularités et caractéristiques de cette Wilaya, mais juste les points considérés comme étant essentiels pour notre travail de recherche.

Ces points sont en relation avec la situation géographique du pays, la population, et enfin le secteur de l'agriculture, commercial, et industriel sans pour autant négliger l'importance du phénomène de l'entrepreneuriat qui fera l'objet de notre travail.

1-1) Présentation générale de la Wilaya de Sidi Bel Abbes :

A) La situation géographique :

Située au Nord-Ouest du pays, la wilaya de Sidi Bel Abbes occupe une place centrale et stratégique, elle s'étend sur environ 15% du territoire de la région Nord-Ouest du pays, soit 9150.63 Km².

Considéré comme relais dans la mesure où elle est traversée par les principaux axes routiers du Nord-Ouest.

La Wilaya de Sidi Bel Abbes est délimitée comme suit :

- Nord par la wilaya d'Oran
- Nord-Ouest par la wilaya d'Ain Temouchent
- Ouest par la wilaya de Tlemcen
- Est par les wilayas de Mascara, Saida
- Sud par les wilayas de Naama et Bayed
- Sud Est par la wilaya de Saida

La wilaya de Sidi Bel Abbes regroupe 52 Dairas¹ et 15 communes.

¹ La daïra est une circonscription administrative regroupant plusieurs communes. C'est l'équivalent de la sous-préfecture en France.



Source: CIA World Factbook 2012 sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ag.html>

B) Population et démographie :

Selon les *données de l'ONS du recensement général de la population et de l'habitat de 2008*, la wilaya de Sidi Bel Abbes comptait 212 935 habitants en 2008. Cette wilaya a connu une évolution continue pendant les années qui suivent.

En effet, en suivant « *les estimations faites par la direction de planification et de l'aménagement du territoire (D.P.A.T) à la fin de l'année 2010* », elle recensait 595 881 habitants dont 299 606 de sexe masculin, et 296 275 de sexe féminin qui se répartissent comme suit :

*Population urbaine ; 406 094

*Population rurale ; 189 787

C) Agriculture :

La wilaya de Sidi Bel Abbès a une double vocation, agricole au Nord, agro-pastoral dans les hautes plaines steppiques sises au Sud de la wilaya.

Pour une superficie totale de 915 063 hectares¹, la superficie agricole utilisée est de l'ordre de 358 044 hectares soit 39%, le reste de la superficie de la wilaya se partage entre les espaces forestiers et alfatiers qui représentent 40% de la superficie totale de la wilaya, 21% restantes sont occupés par les montagnes (*Cellule de proximité de l'agence de développement social (ADS)*).

Encore faut il ajouter que l'agriculture dans cette wilaya a toujours absorbé la majorité de la main d'œuvre Bel Abbésienne étant donné qu'elle constitue l'activité principale de la Wilaya.

D) Industrie :

L'emploi dans le secteur de l'industrie représente 12%-14% de l'emploi globale de la Wilaya dont 85% se concentre au niveau du chef lieu de la wilaya. Les infrastructures industrielles restent faibles vis-à-vis des ressources recensées à travers la wilaya, à part les grosses unités industrielles qui ont été créées dans les années 70 et qui relèvent de la propriété étatique.

1-2) Répartition des entreprises privées dans la wilaya de Sidi Bel Abbès :

Nous consacrons cette partie à la répartition des entités économiques privées dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, par région, tranche d'effectifs, par secteur d'activité et secteur juridique pour analyser notre objet de recherche qui tient compte de l'entrepreneuriat privé.

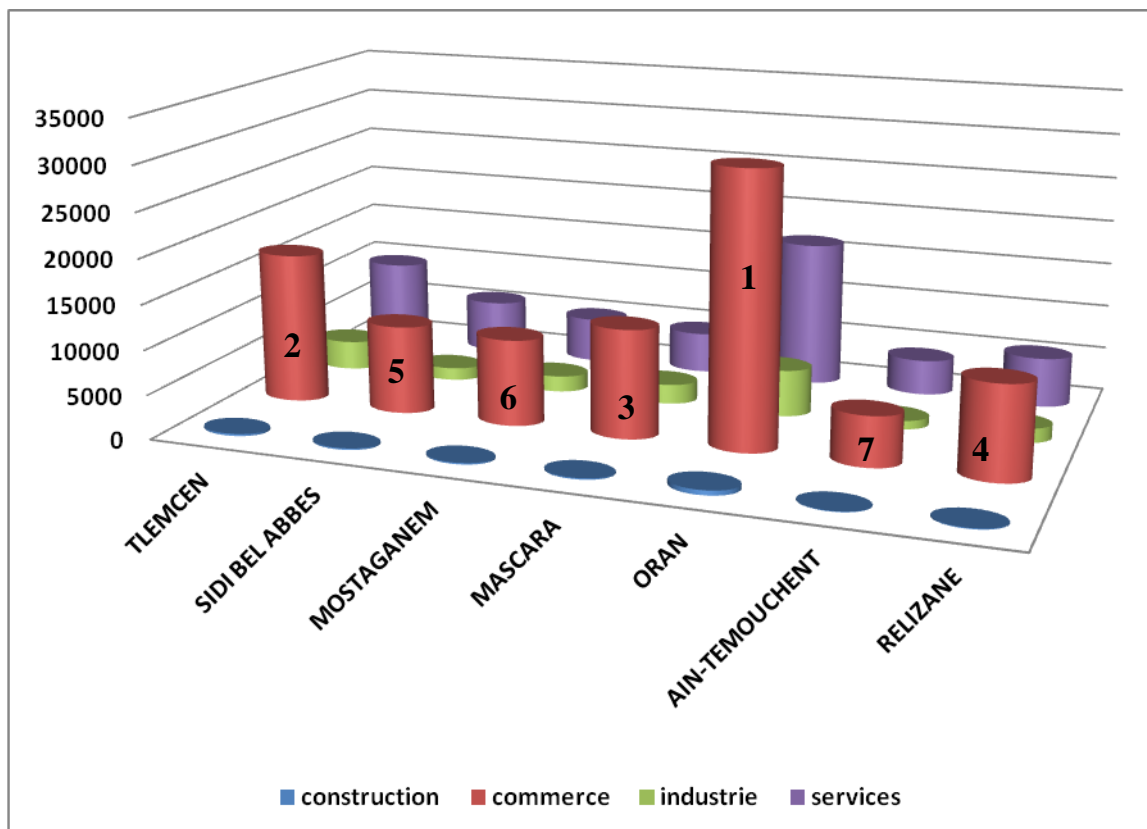
¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Sidi_Bel_Abb%C3%A8s#cite_ref-RGPH2008_1-0

Tableau 11-3 : répartition des entités économiques par secteur d'activités dans la région Nord Ouest de l'Algérie en 2011

Code de Wilaya	Wilaya	construction	commerce	industrie	services	Total
13	TLEMCEM	222	16 938	3 298	9 628	30 086
22	SIDI-BEL-ABBES	161	9 929	1 404	5 956	17 450
27	MOSTAGANEM	152	9 722	1 800	5 068	16 742
29	MASCARA	134	12 227	2 213	4 601	20 975
31	ORAN	530	30 577	5 270	16 475	52 852
46	AIN-TEMOUCHENT	61	5 647	964	3 998	10 670
48	RELIZANE	97	10 534	1 614	5 612	17 857
total	-	1 357	99 574	16 563	53 138	166 632

Source : ONS, 2011 ; op. cité ; p 86.

Figure 20-3: ventilation sectorielle des entités économiques dans la région Nord Ouest de l'Algérie (en chiffre)



Source : élaboré par nos propres soins à partir des données du dernier recensement de l'ONS (2011)

La wilaya de Sidi Bel Abbès se classe dans la cinquième position en matière de répartition des entités économiques par secteur d'activités dans la région Nord Ouest de l'Algérie.

En effet, dans cette Wilaya les entreprises se concentrent dans le secteur commercial avec un nombre de 9 929 l'équivalent à 57% suivis des deux autres secteurs ; services et industrie ou le nombre des entreprises dans ces deux derniers est de respectivement 5 956 et 1 404. (34% pour les services et 8% pour l'industrie)

Finalement, le secteur de construction qui englobe seulement 161 entités sur un ensemble de 17 450 soit un pourcentage de 1%.

Figure 21-3: Ventilation des entités économiques par secteur d'activités dans la wilaya de Sidi Bel Abbès :

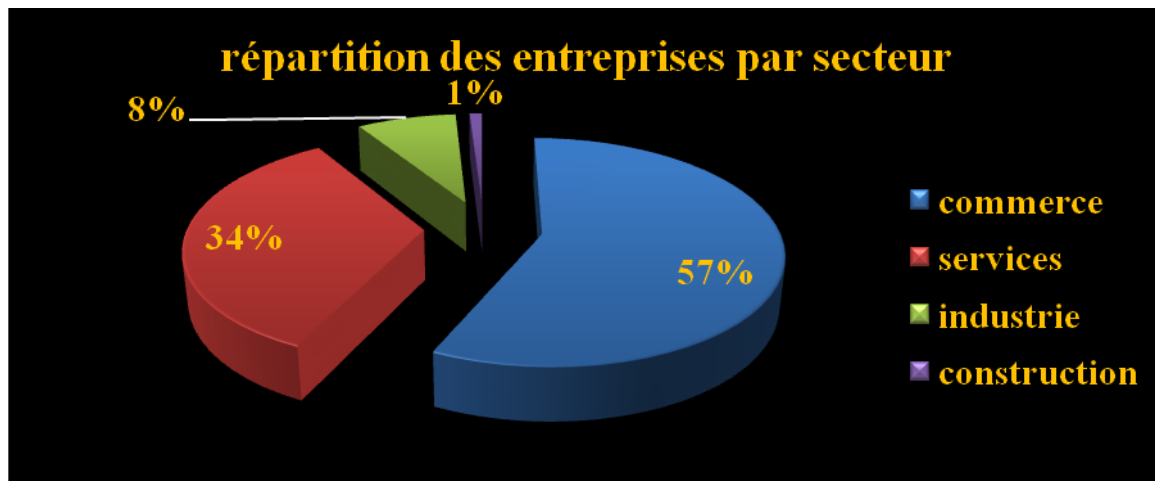
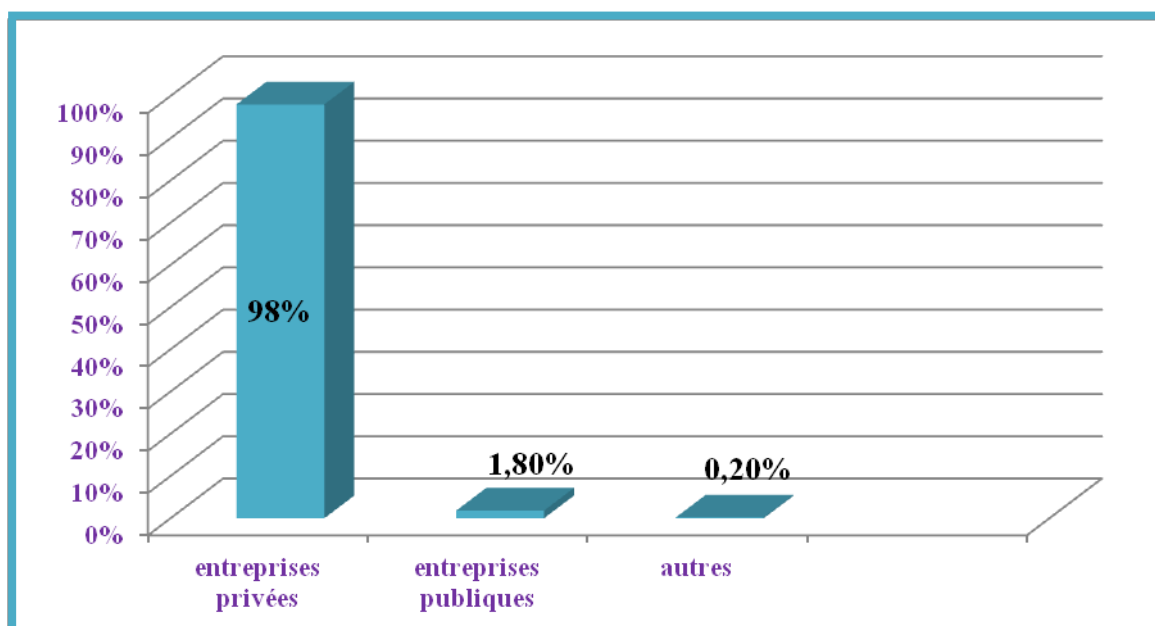


Tableau12-3 : répartition des entités économiques par secteur juridique dans la wilaya de Sidi Bel Abbes (2011) :

	Secteur privé	Secteur public	Autres
entreprises	17 110	327	13
Total	17 450		

Source : ONS, 2011 ; op, cite ; p37.

Figure22-3 : répartition des entreprises par secteur juridique à SBA (2011)



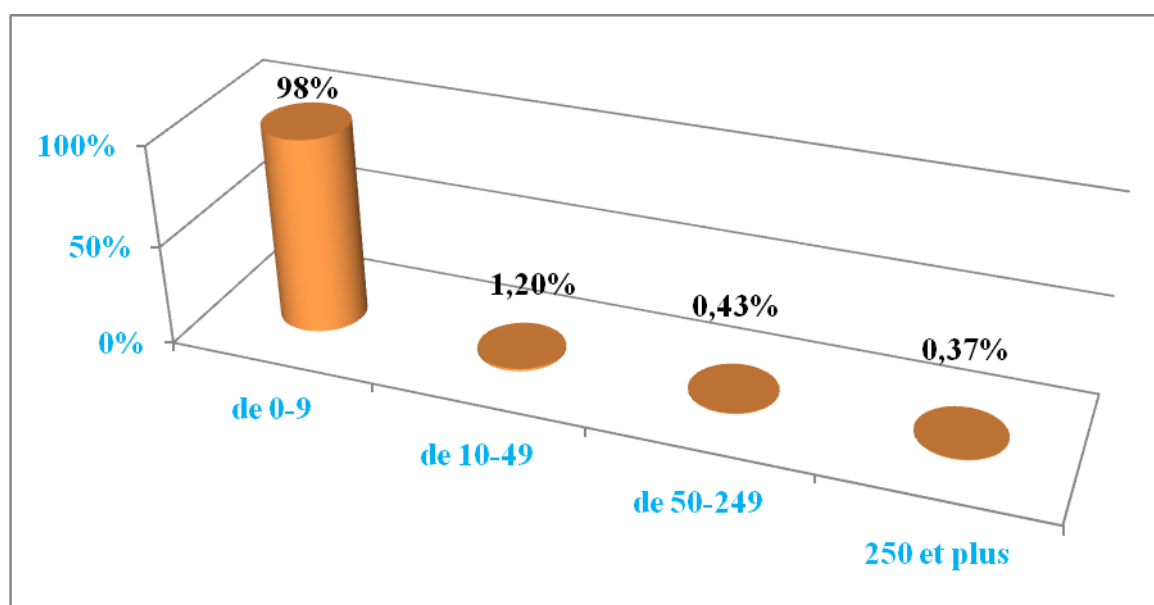
Source : élaboration personnelle à partir du recensement de l'ONS, 2011.

Tableau13-3 : répartition des entreprises à SBA par tranche d'effectifs (année 2011) :

	0-9	10-49	50-249	250 et plus	Total
Nombre d'entreprises	17 152	216	67	15	17 450

Source : recensement ONS, 2011, op, cité ; p 68.


Figure23-3 : ventilation en pourcentage des entreprises par tranche d'effectifs à SBA



La prédominance des entités économiques employant entre 0-9 effectifs est clairement distinguée au niveau de cette figure avec un pourcentage de 98% soit l'équivalent de 17 152 entreprises. Cette concentration leur permet d'être en première position.

En deuxième position, vient les entreprises ou la tranche d'âge se situe entre 10-49 employés et avec un nombre de 216 soit l'équivalent de 1.2% du total des entités économiques suivi en troisième position par les entreprises englobant entre 50-249 personnes qui sont du nombre de 67 soit l'équivalent de 0.43%.

Surgit en dernière position 16 entités économiques soit l'équivalent de 0.34% seulement du total des entreprises se situant à Sidi Bel Abbes qui emploient plus de 250 personnes.

 Déduction :

La wilaya de Sidi Bel Abbas se classe à la 5^{ème} position en matière de répartition des entités économiques dans la région Nord Ouest de l'Algérie avec un nombre de 17 450 entreprises.

57% des ces entités activent dans le secteur commercial ; suivi des services avec 34% puis vient en 3^{ème} et 4^{ème} position l'industrie et le BTPH avec des taux respectives de 8% et 1% seulement.

Ce qui nous amène à dire que la majorité de ces entreprises ne cherchent pas à produire pour sortir de la trappe de la manne pétrolière et construire une économie diversifiée hors hydrocarbures mais elles cherchent la maximisation de leur richesse à court terme en activant dans le secteur commercial et de services en d'autres termes elles participent en très grande partie à la tertiarisation de l'économie.

Aussi faut-il ajouter que la plupart ou du moins 98% de ces entités économiques sont des entreprises privées avec un effectif inférieur à 9 personnes (TPE).

Le secteur industriel est toujours minoré dans cette région.

2) **Objectifs et méthodologie de l'enquête :**

2-1) Objectifs de l'enquête :

Depuis la chute de mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique, la nécessité de transiter vers une économie de marché est devenue une condition primordiale pour y faire face aux pénuries chroniques et distorsions causées par l'économie administrée.

Suite à ces faits, aux chocs pétroliers (1986), à l'accroissement de dettes extérieures, et sous l'effet de la mondialisation, l'Algérie tente dès le milieu des années 1990 de réformer son système.

Pour cela, elle procède à un ensemble de mesures ayant pour objectifs la libéralisation des échanges et l'ouverture au commerce international. Ces mutations ont été accompagnées de pratiques entrepreneuriales visant à se conformer ou contourner les nouvelles règles du jeu.

La relation entre la libéralisation des échanges d'une part et le comportement des entreprises d'une autre fait l'objet d'une littérature peu abondante que se soit à l'échelle nationale (C. Bounoua, 1995, 1999, 2002, 2012 ; Ahmed Dahmani 1999¹ ; Tabet Aouel Wassila et Charif Mustapha 2009² ; Youcef Benabdallah ³2007) ou internationale (banque mondiale 2003,2008)

Dans cette perspective de recherche, nous nous proposons de mener une étude visant à appréhender l'impact de ce changement institutionnel sur le comportement des entreprises Algériennes à partir d'une investigation sur le terrain local auprès des entreprises de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Pour cela, nous avons élaboré un questionnaire d'enquête qui a été établi grâce à de profondes lectures et recherches faites sur ce domaine mais aussi grâce aux informations et données collectées à travers plusieurs travaux ayant été effectués antérieurement dans le cadre du CREAD (centre de recherche en économie appliquée au développement), d'autres

¹ Ahmed Dahmani , Bernard Chavance « L'Algérie à l'épreuve : économie politique des réformes, 1980-1997 », éditions CASBAH, 1999

² Tabet Aoul Wassila, Charif Mustapha « PME en Algérie, quelle options stratégiques face à la concurrence internationales ». Revue N°9, Octobre 2009 : les PME Maghrébine, facteur d'intégration régionale, Sur <http://fseg.univ-tlemcen.dz>

³ Youcef Benabdallah « L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? » communication au colloque international «Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale des pays du Maghreb et du Proche-Orient » 12-13 ou 19-20 octobre 2007 Rabat – Maroc, en voie de publication au Maroc valable sur <http://www.gate.cnrs.fr/uneca07/communications%20pdf/Benabdallah-Rabat07.pdf>

dans le cadre du CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) et enfin ceux de la banque mondiale.

2-2) Méthodologie et type d'enquête:

L'enquête que nous avons menée consistait à effectuer des entretiens avec les dirigeants des entreprises privées situées dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Cette enquête a été accomplie en un mois soit entre le 17 Février- 17 Mars 2013

La collecte des informations s'est faite à travers des entretiens avec les chefs d'entreprises car ils sont mieux placés et habiles à répondre à nos questions.

En effet, cette technique était la mieux adaptée et pouvait nous permettre d'avoir des informations claires, sauf que dans quelques cas, il était très difficile pour nous de convaincre ces chefs d'entreprises de nous consacrer une partie de leur temps pour s'entretenir avec eux.

Ces derniers refusaient sous prétexte qu'ils sont en période d'élaboration de bilans ; ou ils jugeaient que c'était une perte de temps (une heure) et que ce questionnaire ne va leur servir ou leur rapporter rien du tout ; d'autres ne voulaient tout simplement pas nous divulguer des informations ; et finalement d'autres entreprises ne faisaient pas de l'import-export.

Pour cela notre échantillon a été réduit à sept entreprises après avoir été de 15 entreprises (8 entreprises ont été écartées pour les raisons citées plus haut) seulement qui sont spécialisées dans l'import-export puisqu'elles sont les plus touchées par la libéralisation et l'ouverture internationale. (Aussi faut-il ajouter que la majorité des autres entreprises sont des TPE alors que notre étude visait les PME).

3) Questionnaire d'enquête, pré-test, administration et réalisation de l'enquête

3-1) contenu et structure du questionnaire d'enquête :

Notre questionnaire comprend 36 questions. Il est structuré en quatre rubriques.

- **La première rubrique : « informations générales sur l'entreprise »** : est consacrée à l'identité de l'entreprise, et l'évaluation de sa production à savoir son chiffre d'affaire et son évolution pendant les dix dernières années. Elle contient 11 questions.

- **La deuxième rubrique : « l'évaluation des réformes de libéralisation du commerce et échanges »** : qui est consacrée à l'appréciation de ces mesures par les chefs d'entreprises, leur opinion vis-à-vis des accords de l'Algérie avec l'OMC et l'UE. Elle englobe 5 questions.
- **La troisième rubrique : « opérations du commerce extérieur »** : qui prend en compte l'importation et/ou l'exportation de l'entreprise, sa dépendance vis-à-vis de l'étranger et enfin si elle bénéficie des politiques de soutien à l'export mises en œuvre par le gouvernement Algérien. Elle contient 4 questions.
- **La quatrième rubrique : « l'environnement institutionnel dont lequel opère l'entreprise »** : ou nous avons pris en compte les prescriptions légales des entreprises, le cadre institutionnel dont elles opèrent, l'Etat des marchés sur lesquels elles règlent leurs échanges, risques auxquels sont exposées, leur compétitivité au niveau national ou à l'échelle internationale. Cette rubrique comprend 16 questions.

3-2) pré-test du questionnaire :

Afin de tester le questionnaire élaboré, nous avons effectué une pré-enquête auprès de trois entreprises. Cette étape exploratoire nous a permis de corriger et d'apporter quelques modifications à notre questionnaire pour l'adapter à nos objectifs et avoir une idée sur les particularités de notre échantillon.

En effet, des informations précieuses liées au mode d'administration du questionnaire ont été tirées de cette pré-enquête (cette étape visait à faire le premier contact avec les chefs d'entreprises, leur expliquer notre objectif à travers cette enquête et les mettre en confiance, apprendre à gérer le temps, avoir une idée sur la façon de poser les questions, et surtout d'avoir des réponses sur certaines questions très sensibles comme leur chiffre d'affaire, effectif de l'entreprise, ..)

3-3) déroulement de l'enquête :

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'enquête s'est déroulée sur une période d'un mois (entre le 17 Février-17 Mars) et réalisé uniquement par nous même.

Encore faut-il souligner que les questionnaires remplis ont fait l'objet d'une vérification minutieuse après avoir terminé l'entretien pour corriger certaines imprécisions.

L'entretien s'est déroulé en trois étapes que nous citons comme suit :

- Etape 1) : l'ouverture de l'entretien, pour cibler notre travail de recherche et cadrer notre problématique, mais aussi pour mettre notre interlocuteur dans le contexte (tout en le mettant en confiance pour qu'il puisse nous répondre).
- Etape 2) : c'est une étape interactive qui constitue à rapporter correctement les réponses de l'interlocuteur et les valider au fur et à mesure.
- Etape 3) : vise à faire une synthèse de l'interlocuteur sur la démarche globale de l'entreprise et conclure avec un résumé des trois étapes pour confirmer nos réponses.

4) Résultats, interprétation et discussion :

Avant d'avancer nos résultats d'enquête, il nous a paru intéressant d'évaluer en premier lieu les points communs entre les différentes entreprises qui constituent notre échantillon.

En effet, toutes nos entreprises sont des PME privées qui :

- Possèdent des registres de commerce et n'ont pas eu de difficultés pour l'obtenir.
- Travaillent dans l'import-export.
- Déclarent leur comptes sociaux¹ par obligation du centre nationale du registre de commerce (CNRC), ou elles doivent lui présenter des bilans chaque année (31 juillet), sinon dans le cas contraire, elles seront sanctionnée et pénalisée d'une somme de plus de 300 000 DA, et elles seront verbalisées au niveau de la direction générale de douanes qui ne va pas leur accorder une autorisation d'importation ou d'exportation.
- Aucune n'a subit de sanctions ou d'amendes pour ne pas avoir déclaré ces comptes.

¹ Selon l'article 35 de la loi 04-08 du 14 Aout 2004 et l'article 29 de la loi de finance complémentaire pour l'année 2009)

La composition de l'échantillon :**Tableau 14-3 : informations générales et identité des entreprises :**

Identité de l'entreprise	Date de création	Localisation	Secteur juridique	Statut juridique	produits
1) Groupe CHIALI tubes	1981	Zone industrielle voie A	Privé	S.P.A	Produits PVC, PE, tubes plastiques et accessoires,
2) TPLAST	1999	Zone industrielle lotissement N°73	Privé	S.A.R.L	Produits plastiques, caoutchouc et verre, tubes
3) Les moulins AZZOUZ	1999	Zone industrielle lotissement N°10	Privé	S.P.A	Farine, semoules, couscous, aliments de bétail
4) KCA (KHENTEUR composants automobiles)	1987	Zone industrielle lotissement N°70	Privé	S.P.A	Des composantes électriques et électroniques automobiles (par exemple des régulateurs de tensions, des contacteurs de feu de stop, des centrales clignotantes.
5) Groupe HASNAOUI	2002	Zone industrielle	Privé	S.P.A	Pomme de terre
6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	2002	Zone industrielle lotissement N°5	privé	S.A.R.L	Laits et produits laitiers, fromage, eau minérale,
7) LOTUS distribution (ISSAD)	1997	Zone industrielle lotissement N°6	Privé	E.U.R.L	Lait infantile, gâteaux LU, chocolat, miel, l'huile d'olive, farine lactée

Source : établi à partir des données de l'enquête.

Les résultats obtenus suite à cette enquête démontrent que les dates de création des entreprises témoignent d'un caractère ancien. Elles ont toutes été créées entre 1981-2002.

*plus que la moitié d'entre elles (5/7) ont été créées après 1997, une période qui vient juste après l'application des programmes d'ajustement structurel.

Aussi faut-il ajouter que toutes des entreprises privées se situent dans la zone industrielle de la wilaya de Sidi Bel Abbes. Le statut juridique était diversifié, en effet, 57% des entreprises (soit 4/7) sont des SPA, 28% des S.A.R.L (soit 2/7) et enfin une seule est considérée comme une E.U.R.L

Tableau 15-3 : informations concernant l'effectif

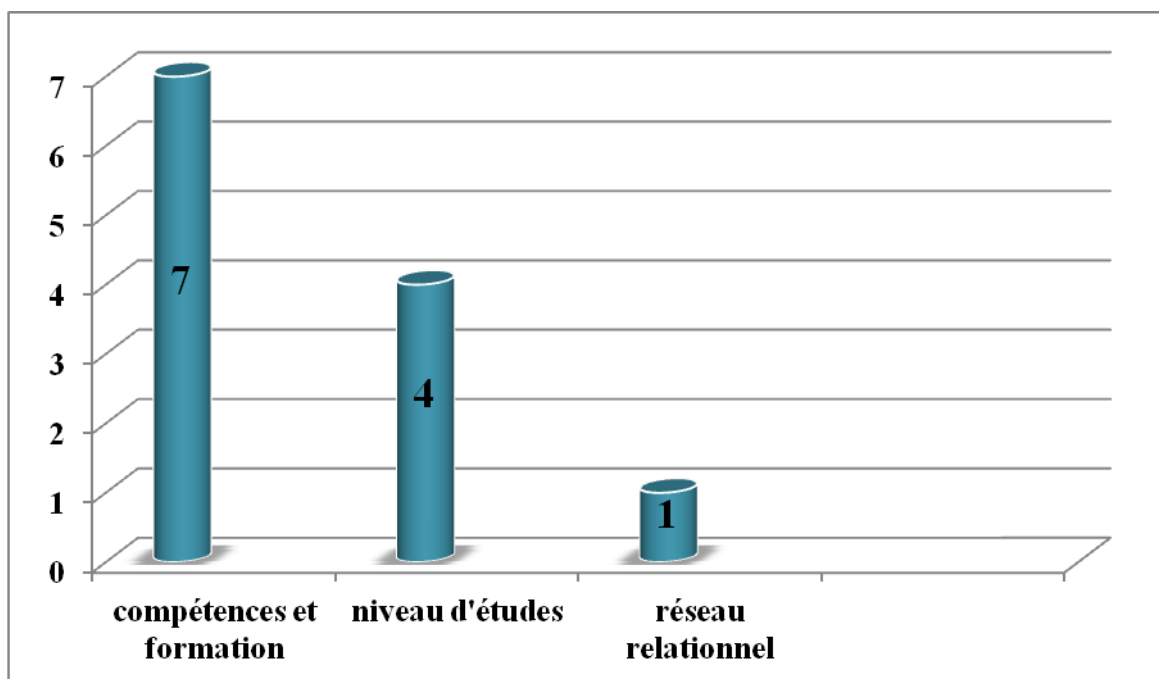
	L'effectif total de l'entreprise (fin 2012)	Evolution de l'effectif pendant les dix dernières années	Recrutement des salariés selon :
1) Groupe CHIALI tubes	(443)	-Augmenté (+350%)	-compétences et formations. -niveau d'étude.
2) TPLAST	47	-Augmenté, (+50%)	-compétences et formations -expériences (ancienneté)
3) Les moulins AZZOUZ	420	-Augmenté (+250%)	-compétences et formations. -niveau d'étude.
4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	175	-Augmenté (+200%)	-compétences et formations -expériences (ancienneté)
5) Groupe HASNAOUI	165	-Augmenté (+130%)	-Compétences et formations. -niveau d'études. -réseau relationnel ou de connaissance
6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	153	-Augmenté (+80%)	-compétences et formations.
7) LOTUS distribution (ISSAD)	43	-Augmenté (+36%)	-compétences et formations. -niveau d'étude.

Source : établi par l'auteur à partir des données de l'enquête

Les entreprises de notre échantillon ont connu une évolution continue voire même remarquable de leurs effectifs avec une augmentation moyenne de plus de 156.57%

Ainsi toutes les entreprises recrutent selon les compétences et formations, recrutent aussi selon le niveau d'études (soit 4 d'entre elles), 2/7 selon l'expérience et finalement une seule parmi ces entreprises se détache du lot en recrutant aussi à travers un réseau relationnel (ou de connaissance)

Figure 24-3: la répartition des entreprises selon le mode de recrutement

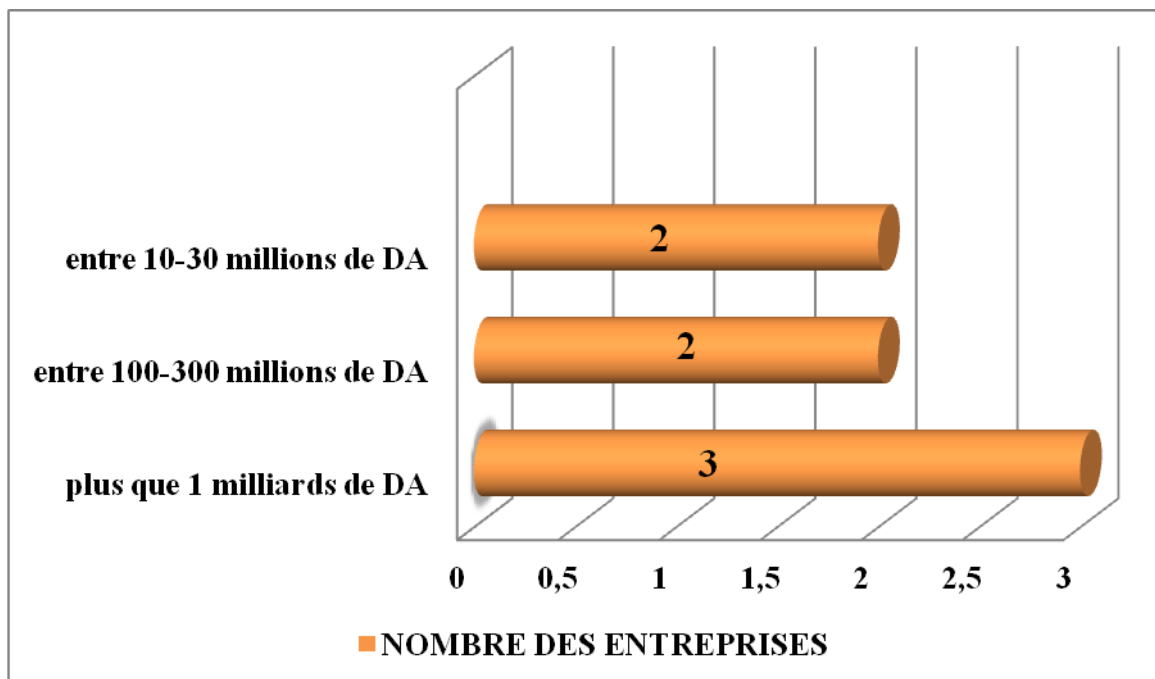


Source : élaboration personnel suite aux résultats obtenus de l'enquête.

Tableau 16-3 : évaluation de la production de l'entreprise

	Le chiffre d'affaire approximatif de chaque entreprise	L'évolution du chiffre d'affaire pendant les dix dernières années
1) Groupe CHIALI tubes	Plus que 1 milliards de dinars	Progressé
2) TPLAST	100-300 millions de DA	Progressé
3) Les moulins AZZOUZ	Plus que 1 milliards de dinars	Progressé
4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	100-300 millions de DA	Progressé
5) Groupe HASNAOUI	30-100 millions de DA	Progressé
6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	30-100 millions de DA	Progressé
7) LOTUS distribution (ISSAD)	Plus que 1 milliards de dinars	progressé

Source : établi à partir des données de l'enquête effectuée par l'auteur.

Figure 25-3) le chiffre d'affaire approximatif de chaque entreprise :

Source : élaboré par nos propres soins à partir des résultats de l'enquête.

Pour ce qui est de la production des entreprises, les données de l'enquête nous révèlent que ces dernières enregistrent une amélioration stupéfiante de leur chiffre d'affaire qui n'a fait que progresser pendant les dix dernières années ce qui nous amène à dire qu'elles ont utilisé toutes leurs capacités de production et qu'elles sont motivés pour avoir une part considérable au niveau des marchés.

Nous constatons aussi à travers la figure 21-3 que le chiffre d'affaire moyen des entreprises qui constituent notre échantillon est de 288 millions de DA. Il varie entre un minimum de 10-30 millions de DA (pour deux entreprises) et un maximum de 1 milliards de DA (pour trois autres)

Il se situe entre 100-300millions de DA pour les deux entreprises restantes.

Tableau 17-3 : évaluation des mesures de libéralisation :

	1) Groupe CHIALI tubes	2) TPLAST	3) Les moulins AZZOUC	4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	5) GROUPE HASNAOUI	6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	7) Lotus distribution (ISSAD)
-Appréciations des mesures de libéralisation du commerce extérieur	favorables	favorables	Favorables	Favorables	Peu favorables	Peu Favorables	Favorables
-Enregistrement d'amélioration sur le plan des procédures du commerce extérieur : 1. -Oui 2. -Non -Pour quel motif	Oui -Importation directe de matières premières	Oui -Importation directe de matières premières	Oui - Importation directe de matières premières	Oui -Importation directe de matières premières.	oui -facilitation des opérations d'exportation	Oui - Importation directe de matières premières	Oui - Importation directe de produits finis

				-facilitations des opérations d'exportation.		-simplification des formalités douanières	-simplification des formalités douanières
--	--	--	--	--	--	---	---

Resserrement des conditions de fonctionnement de l'entreprise du fait de la libéralisation : -Si Oui, dans quelle fonction	ND -	ND -	ND -	ND -	Non -	Non -	Non -
-L'Adhésion de l'Algérie à l'OMC -pourquoi, Si défavorable ?	Favorable (le dirigeant de l'entreprise avait répondu que son entreprise travaille déjà avec des normes internationales et peut concurrencer les produits homologues)	-défavorable -rivalité en termes de technologie et d'innovation	favorable (le chef d'entreprise avait répondu que cela va permettre aux entreprises de faire leur possible pour être compétitives en embauchant des personnes qualifiées, et en modernisant nos machines)	-défavorable -rivalité en termes de qualité. -rivalité en termes de technologies et d'innovations	défavorables - rivalité en termes de technologies et d'innovations	-défavorables -rivalité en termes de qualité	Défavorables -rivalité en termes de qualité

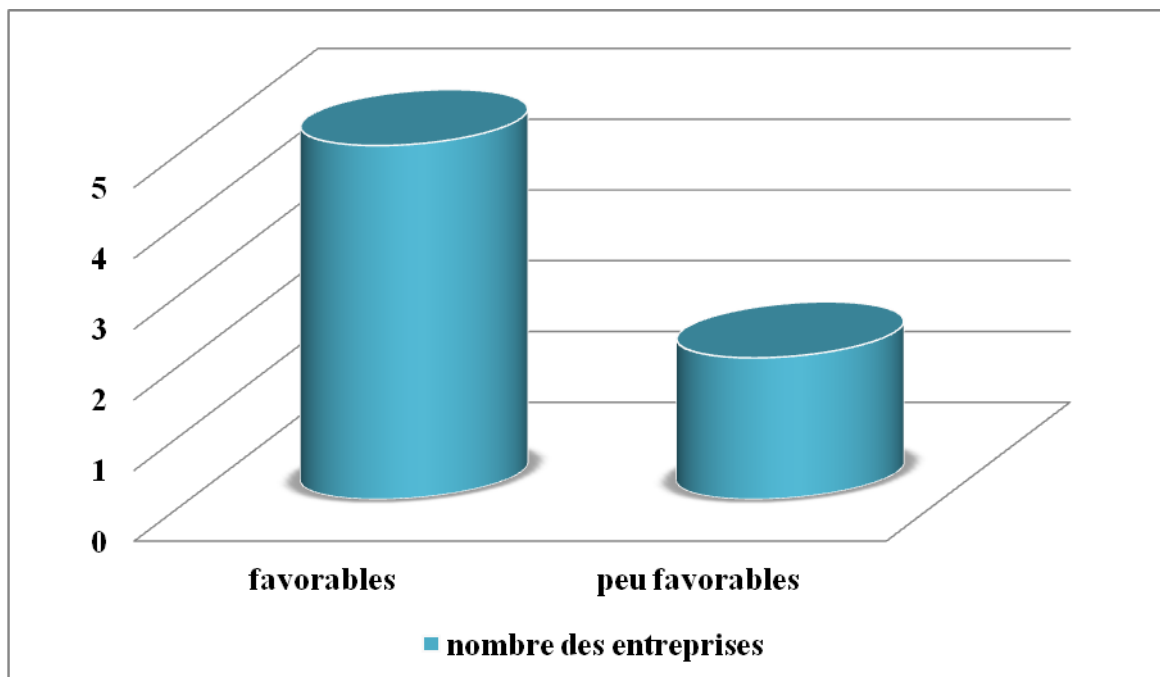
--	--	--	--	--	--	--	--

<p>-Existe-t-il un impact sur votre entreprise lié à l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE ?</p> <p>- si Oui, de quelle manière ?</p>	<p>-Oui</p> <p>- positive</p> <p>Profiter des avantages de cet accord (suppression des taxes douanières,...)</p>	<p>-Oui</p> <p>-positive</p> <p>Profiter des avantages de cet accord</p>	<p>-Oui</p> <p>-positive (le dirigeant de l'entreprise avait répondu que cela permettrait à son entreprise d'être concurrente et de vendre ses produits à l'étranger ou du moins d'importer et de profiter des avantages de cet accord)</p>	<p>-Non</p> <p>-négative (le dirigeants avait signalait que la production locale n'est pas encore apte à concurrencer les entreprises étrangères disposant de produits de bonne qualité)</p>	<p>Oui</p> <p>positive</p>	<p>Oui</p> <p>positive</p>	<p>Oui</p> <p>positive</p>
--	--	--	---	--	----------------------------	----------------------------	----------------------------

- **1) Evaluation des mesures de libéralisation : (voir tableau)**

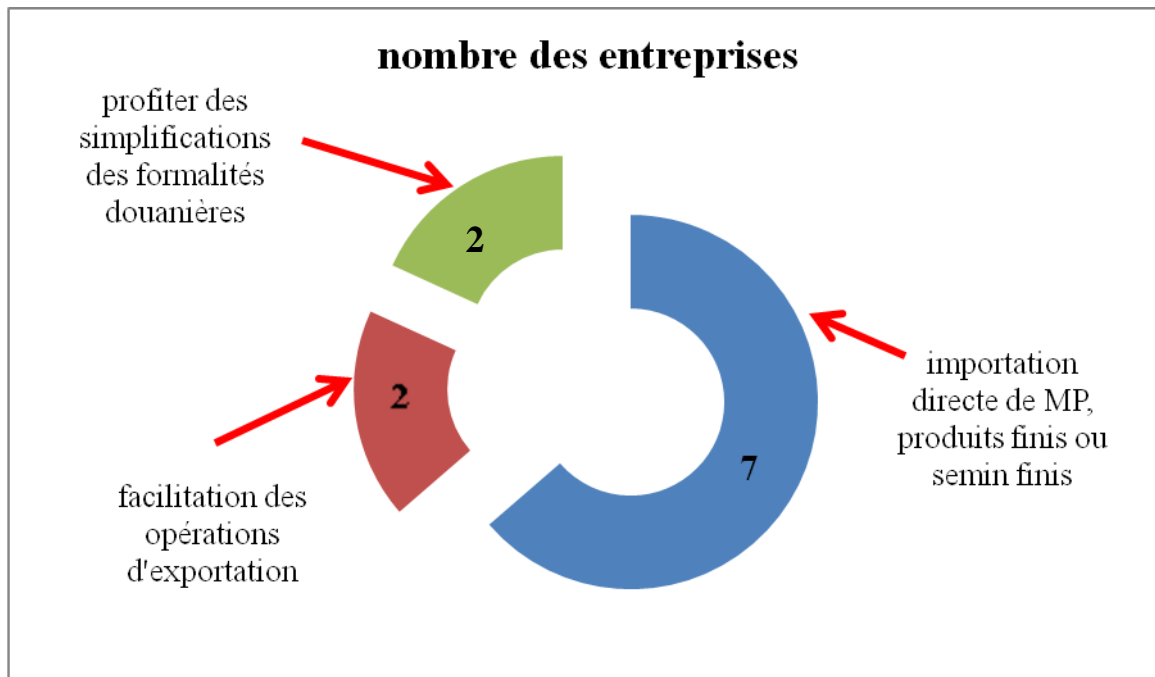
- ❖ Il ressort de la lecture de ce tableau, que les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics Algériens sont favorablement perçues par la majorité des entreprises enquêtées (soit 5 sur 7 entreprises), à l'exception de deux d'entre elles qui les considèrent comme peu favorables du fait de la confrontation de leurs produits locaux avec les produits étrangers, mais aussi l'existence d'un marché informel, de la contrefaçon, vente sans facture, le règlement des transactions en monnaie ... qui se sont accentués après avoir procédé à ces réformes.
- ❖ Ainsi, la totalité des entreprises enregistrent des améliorations et progressions sur le plan des procédures de libéralisation du commerce extérieur sur trois niveaux :
 - 1) Importation des entreprises des matières premières, produits finis et semi finis, équipements ;
 - 2) Facilitations des opérations d'exportation ou d'importation
 - 3) Profiter des simplifications des procédures douanières grâce à ces nouvelles mesures.

Figure 26-3 : Evaluation des mesures de libéralisation des échanges :



Source : établi à partir de l'enquête de terrain

Figure27-3 : les améliorations enregistrées par les entreprises sur le plan des procédures du commerce extérieur



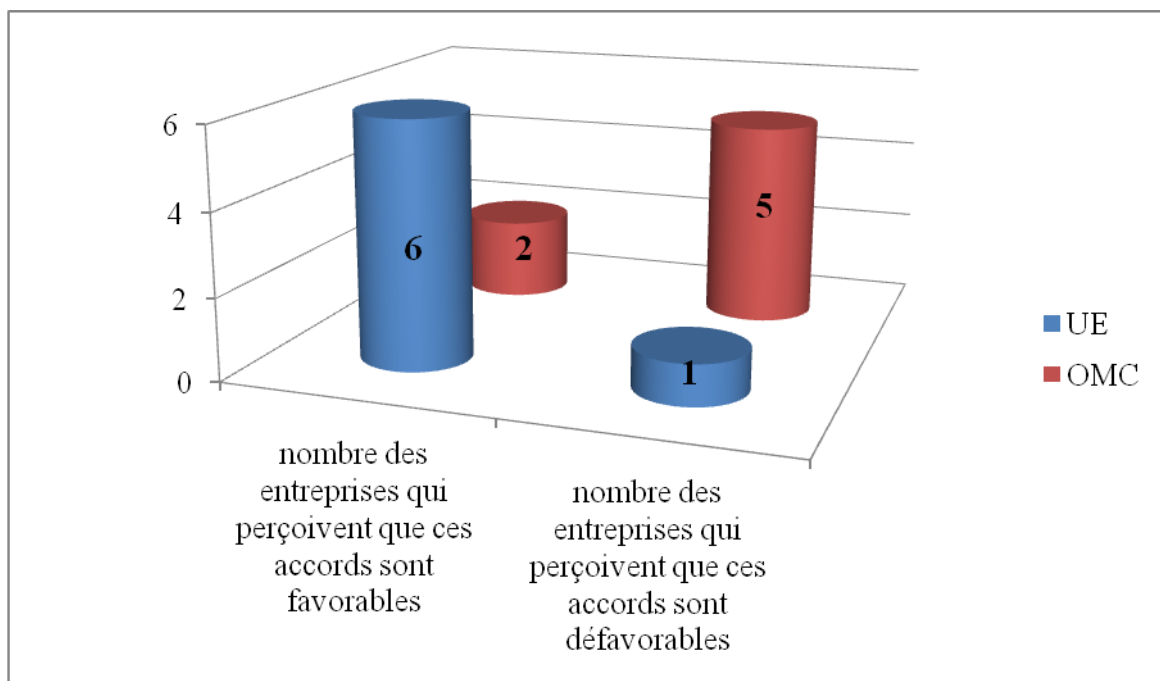
Source : élaboration personnelle à partir des résultats de l'enquête.

- ❖ Pour ce qui est du resserrement des conditions de l'entreprise du fait de la libéralisation, 4 entreprises ne nous ont pas répondu. Les trois restantes répondent n'avoir subi aucune contraction.
- ❖ L'accord d'association qu'a signé l'Algérie avec l'UE en 2002 et entré en vigueur en 2005 a eu un impact favorable sur l'ensemble des entreprises qui affirment qu'il leur a permis d'importer des produits finis et semi finis, des matières premières, des équipements,... ou d'exporter tout en profitant des avantages accordées par cette initiative comme la suppression des taxes douanières ; mise à part une seule qui considère ce partenariat comme une menace pour ses produits qui ne sont pas encore aptes à concurrencer les produits étrangers de meilleure qualité.
- ❖ La tendance est inversée pour ce qui est de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, ou presque la majorité des entreprises perçoivent que cet accord va avoir un impact défavorable voire même régressif pour leurs entreprises qui vont se trouver rivaliser par leurs homologues internationaux disposant de produits de meilleure qualité,

machines de hautes technologies, entrepreneurs innovants. Quant aux deux autres, elles voient dans ce partenariat une porte d'opportunités qui va leur ouvrir la voie aux marchés internationaux. Une d'entre elles nous a affirmait « *qu'elle est prête pour y faire face à la concurrence des produits étrangers, car elle dispose déjà de moyens, compétences et enfin ses produits sont conformes aux standards internationaux ce qui va lui permettre d'être compétitive pour gagner des parts de marché supplémentaires* »

-pour l'autre entreprise, elle signale que cet accord est favorable car il va contraindre les entreprises à travailler beaucoup plus, à recruter les meilleurs éléments, compétences et les former en continuité, acquérir de nouvelles technologies et machines modernes.

Figure28-3 : nombre des entreprises ayant opté favorables ou défavorables pour les accords d'association de l'Algérie avec l'UE et l'OMC :



Source : élaboré par nos propres soins

Tableau18-3 : Les données concernant les opérations du commerce extérieur de l'entreprise

	1) Groupe CHIALI tubes	2) TPLAST	3) Les moulins AZZOUZ	4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	5) GROUPE HASNAOUI	6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	7) Lotus distribution (ISSAD)
Importation directe de la matière première :							
-Oui							
-Non	-Oui	-Oui	-Oui	-Oui	-Oui	-Oui	-Oui
*Si oui qu'importez-vous ?	-Equipements	-Matière première	-Matière première. - équipements (ex : pièces de rechange)	-Matière première. -équipements	-Equipements -Produits finis	-Equipements -Produits semi-finis	-Produits finis

<p>Dépendance de votre entreprise vis-à-vis de l'extérieur en matière d'approvisionnement de matières premières :</p> <p>-Oui</p> <p>-Non</p> <p>Dans les deux cas, pourquoi ?</p>	<p>-Oui</p> <p>-Absence de ressources.</p> <p>-Absence d'infrastructures</p> <p>- manque de Financement</p> <p>-Régime économique rentier</p>	<p>-Oui</p> <p>-Absence de main d'œuvre compétente.</p> <p>-Régime économique rentier et non pas productif</p>	<p>-Non.</p> <p>-prix du blé par rapport au blé local est supérieur</p>	<p>-Oui</p> <p>-absence de ressources, financement</p>	<p>- Oui.</p> <p>-Absence de main d'œuvre compétente</p>	<p>-Oui</p> <p>-Absence de ressources.</p> <p>-Absence d'infrastructures</p> <p>- manque de Financement</p>	<p>-Oui.</p> <p>-Régime économique Rentier</p>
--	---	--	---	--	--	---	--

*Exportation d'une partie de la production de l'entreprise	-Oui	-Non	-Non	-Oui	-Oui	-Non	-Non
*L'entreprise bénéficie-t-elle de la politique de soutien à l'export mise en œuvre par le gouvernement Algérien ? -Oui -Non Si oui quel organisme ?	-Oui -FSPE	--	--	-Oui -FSPE -PROMEX -CAGEX -SAFEX	-Non	-Non	-Non --

2) les opérations du commerce extérieur de l'entreprise :

- Pour les entreprises concernées par notre étude, elles font toutes de l'importation que ça soit des matières premières ou autres. Néanmoins, seulement 3 d'entre elles exportent une partie de leur production vers l'étranger dont deux seulement bénéficient de la politique de soutien à l'export à travers PROMEX, CAGEX, FSPE, SAFEX

Dans une analyse uni-variée (en prenant en compte l'approvisionnement en matières premières comme variable explicative), nous constatons que la plupart des entreprises dépendent étroitement de l'étranger, et cela pour plusieurs raisons que nous avançons comme suit :

- Absence de d'infrastructures et de ressources
- Manque de financement
- Absence de main d'œuvre compétente et apte à produire
- Et enfin, elles considèrent le régime économique Algérien comme étant rentier (basé à une hauteur de 98% sur les hydrocarbures), pour cela l'Etat doit à tout prix améliorer et diversifier son économie en incitant ces entreprises à faire de la production et la réexporter tout en réduisant les importations.

Tableau19-3 : les données collectées concernant la compétitivité des entreprises

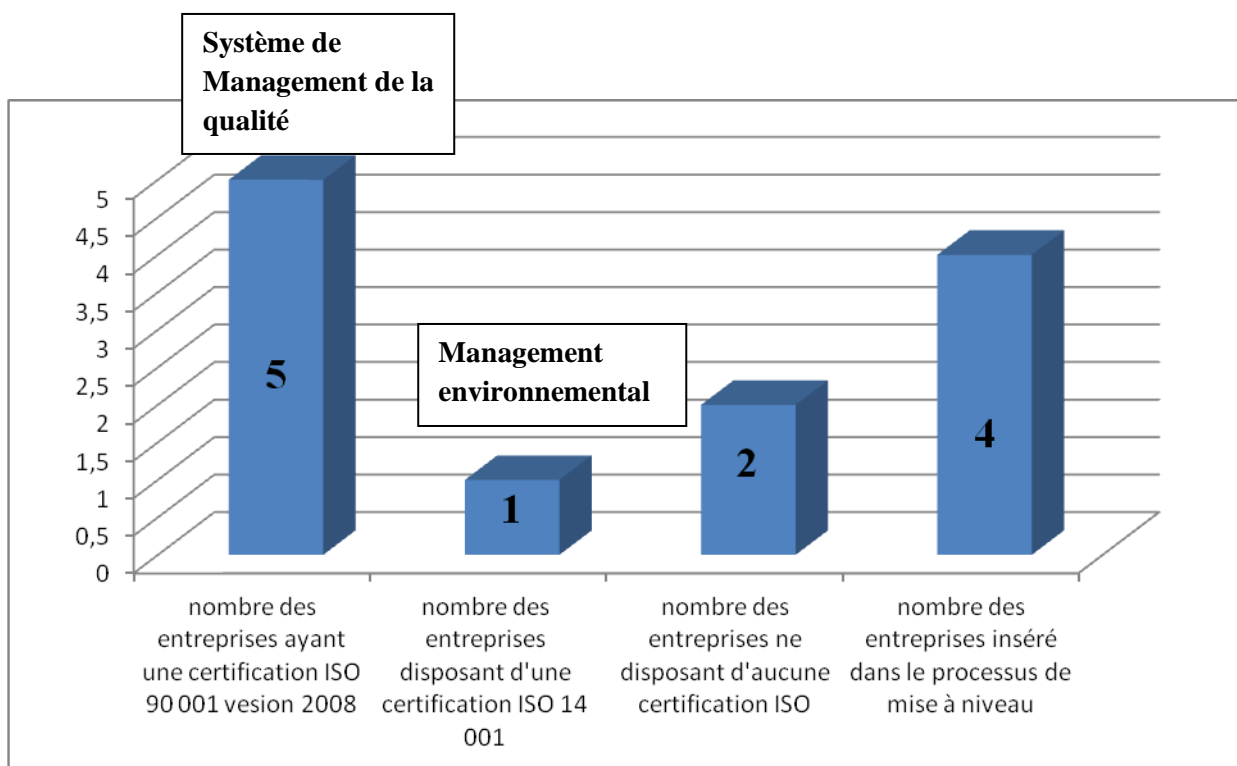
	1) Groupe CHIALI tubes	2) TPLAST	3) Les moulins AZZOUZ	4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	5) GROUPE HASNAOUI	6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	7) Lotus distribution (ISSAD)
Insertion dans le processus de mise à niveau -Oui -Non	-Non	-Oui	-Oui	-Oui	-Oui	-Non	-Non
Possédez-vous une certification ISO ? -Oui -Non	-Oui -ISO -90001 Version 2008 - ISO 14001	-Oui -ISO -90001 Version 2008	-Oui -ISO -90001 Version 2008	-Oui -ISO -90001 Version 2008	-Oui -ISO -90001 Version 2008	-Non pas encore	-Non

3) évaluation de la compétitivité des entreprises :

- ❖ Les résultats de l'enquête nous révèlent un caractère compétitif très hétérogène concernant l'insertion des entreprises dans le processus de mise niveau. En effet, l'acquisition d'une certification de conformité (ISO) est doublement représentée uniquement pour une seule entreprise (ISO 90 001 version 2008, ISO 14 001), il n'en demeure pas plus pour celles qui restent et qui possèdent au maximum un seul certificat dans l'objectif de rimer avec les standards internationaux.

Cette mise à niveau n'a pas suscité d'enthousiasme et beaucoup d'attention de la part des entrepreneurs qui sont préoccupé par les problèmes quotidiens, la recherche du profit à court terme et ne se rendent pas compte des avantages et gains que peut leur apporter ce processus.

Figure 29-3 : évaluation de la compétitivité des entreprises : (le nombre des entreprises)



Source : établi par nous

Tableau 20-3: Etat des lieux sur l'environnement institutionnel de la Wilaya de Sidi Bel Abbas :

	1) Groupe CHIALI tubes	2) TPLAST	3) Les moulins AZZOUZ	4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	5) GROUPE HASNAOUI	6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	7) Lotus distribution (ISSAD)
*Le règlement des échanges se fait au niveau : -National a travers : -International a travers :	-Chèques, traites -Crédit documentaire -Remise documentaire	-Chèques -Crédit documentaire	-Traités -Crédit documentaire -Remise documentaire	-Chèques -Crédit documentaire	-Chèques -Crédit documentaire -Remise documentaire	-Chèques -Crédit documentaire	-Chèques -Crédit documentaire
*L'accès au crédit et aux ressources en devise, est-il rapide et satisfaisant	-Non car les délais traitement des dossiers sont lents	-Non, du fait de la bureaucratie,	-Oui	-Oui	- Non du fait de la bureaucratie et des lents délais de traitement de dossiers	-Non, de la corruption des agents qui obligent les bénéficiaires de crédits de leur verser des pots-de-vin	-Oui
*La nature du système fiscal	-compliqué	-compliqué	-compliqué	-compliqué	-peu Favorable	-Peu favorable	-compliqué

*L'état des marchés sur lesquels vous échangez vos transactions	-Transparent et régulé	- Peu transparent et peu régulé	-Transparent et régulé	- Peu transparent et peu régulé	-peu Transparent et peu régulé	- Peu transparent et peu régulé	- Peu transparent et peu régulé
*Êtes-vous bien formés sur les nouvelles lois promulguées par le gouvernement	-Oui	-Oui	-Non	-Non	-Oui	-Non	-Non

Tableau : suite de l'environnement institutionnel :

	1) Groupe CHIALI tubes	2) TPLAST	3) Les moulins AZZOUZ	4) KCA (KHENTEUR composantes automobiles)	5) GROUPE HASNAOUI	6) Laiterie FROMALAIT (TOUNSI)	7) Lotus distribution (ISSAD)
Le risque auquel votre entreprise est exposée	Accentuation de la concurrence déloyale du fait de pratiques informelles des autres entreprises	Accentuation de la concurrence déloyale du fait de pratiques informelles des autres entreprises	Accentuation de la concurrence déloyale du fait de pratiques informelles des autres entreprises. -Rigidité du système législatif	Accentuation de la concurrence déloyale du fait de pratiques informelles des autres entreprises. -Rigidité du système législatif	Accentuation de la concurrence déloyale du fait de pratiques informelles des autres entreprises	ND	Accentuation de la concurrence déloyale du fait de pratiques informelles des autres entreprises. -Rigidité du système législatif
Donnez un pourcentage approximatif des agents pratiquants des activités informelles et illégales	-Plus de 50 %	20% -50%	0%-25 %	-Plus de 50 %	25%-50%	25%-50%	25%-50 %

--	--	--	--	--	--	--	--

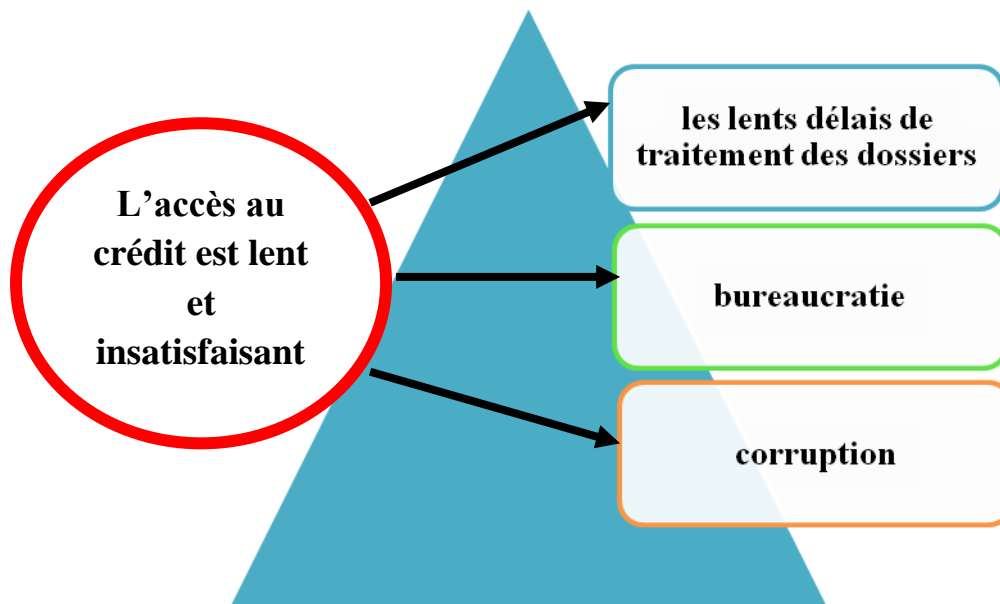
<p>D'après vous, que poussent les entreprises à recourir à de telles pratiques</p>	<p>-Manque de control, de sanctions et d'un état fort.</p> <p>-Cherchent la maximisation de leur profit personnel à court terme</p> <p>Question d'habitudes et de mentalités : elles comprennent les lois mais elles ne les appliquent pas volontairement</p>	<p>-Manque de control, de sanctions et d'un état fort.</p> <p>-Cherchent la maximisation de leur profit personnel à court terme</p>	<p>-Manque de control, de sanctions et d'un état fort.</p> <p>-Cherchent la maximisation de leur profit personnel à court terme</p> <p>-Question d'habitudes et de mentalités : elles comprennent les lois mais elles ne les appliquent pas volontairement</p>	<p>-Pression fiscale</p> <p>Question d'habitudes et de mentalités : elles comprennent les lois mais elles ne les appliquent pas volontairement</p>	<p>-Cherchent la maximisation de leur profit personnel à court terme</p> <p>-Agissent involontairement du fait de ne pas avoir des connaissances sur les lois ou ne pas les comprendre.</p> <p>- Question d'habitudes et de mentalités : elles comprennent les lois mais elles ne les appliquent pas volontairement</p>	<p>-Pression fiscale, administrative, financière, commerciale</p> <p>Question d'habitudes et de mentalités : elles comprennent les lois mais elles ne les appliquent pas volontairement</p>	<p>-Incertitude et rigidité du système judiciaire</p> <p>-Pression fiscale, administrative, financière.</p> <p>-Manque de control et de sanctions</p> <p>--Agissent involontairement du fait de ne pas avoir des connaissances sur les lois ou ne pas les comprendre.</p> <p>-Question d'habitudes et de mentalités : elles comprennent les lois mais elles ne les appliquent pas volontairement</p>
--	---	---	--	--	---	---	--

Pensez-vous que la pratique des pots de vins soit courante dans votre domaine entreprises ? -Oui -Non	-Oui -Pour obtenir des marchés	-Oui -Pour obtenir des marchés -Pour obtenir des abattements fiscaux	-Oui -Pour obtenir un prêt bancaire -Pour obtenir des marchés -Pour obtenir l'exclusivité d'un produit	-Oui - pour obtenir des abattements fiscaux -pour obtenir un prêt bancaire	ND	-Oui -Pour obtenir des marchés -Pour obtenir des abattements fiscaux -Pour obtenir un prêt bancaire	-Oui -Pour obtenir des marchés -Pour obtenir des abattements fiscaux -Pour obtenir un prêt bancaire
L'évolution de ces pratiques :	-Augmenté (croissante)	-Augmenté	-Augmenté	Augmenté	ND	-Augmenté	-Augmenté

- **L'environnement institutionnel dont lequel les entreprises opèrent :**
- Règlement des échanges : nous avons remarqué à partir des résultats tirés de l'enquête que les flux financiers sont réguliers pour la majorité des entreprises qui effectuent leurs échanges (transactions) au niveau national par cheque et/ou traites.

Quant à l'échelle international, les règlements se font par crédit documentaire ou remise documentaire (des procédures mises en place par le gouvernement Algériens pour faciliter le règlement des marchandises entre deux pays ou deux personnes : fournisseur, client (une sorte de garantie)

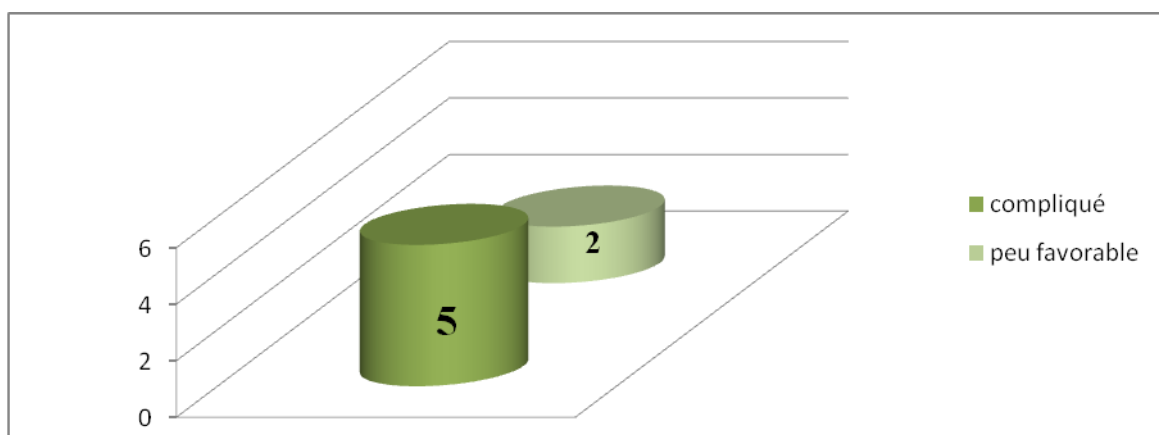
- L'accès au crédit : plus que la moitié des entreprises constituant notre échantillon jugent que l'accès aux crédits et ressources en devises est lent et insatisfaisant pour des raisons que nous citons comme suit :
 - Les lents délais de traitements de dossiers
 - Bureaucratie (nombre de procédures est élevé)
 - Corruption (du fait des entraves que rencontrent les entrepreneurs avec les agents administratifs employés dans les banques n'ayant pas forcément un poste de responsabilité. Ces agents vont contraindre les bénéficiaires de crédits de leur verser des pots-de-vin en contrepartie de leur accorder des prêts).

Figure 30-3 : les perceptions des entrepreneurs concernant l'accès au crédit ;

Source : élaboré par nos propres soins

- Système fiscal et état des marchés des transactions :

Le système fiscal est jugé compliqué pour certains et peu favorables pour d'autres, alors que l'état des marchés sur lesquels nos différentes entreprises effectuent leurs échanges est perçu comme peu transparent et peu régulé (5 entreprises sur 7)

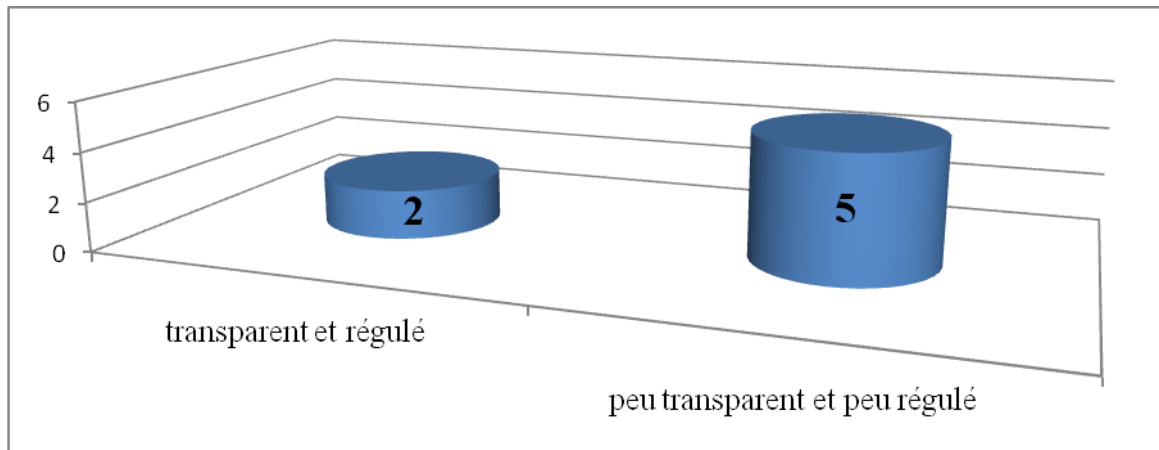
Figure 31-3 : la nature du système fiscal (le nombre des entreprises)

Source : élaboré par nos propres soins

- Les risques auxquels sont confrontées nos entreprises: Nos entreprises affirment les risques auxquels elles sont exposées et qui entravent le développement et la pérennité de leurs entreprises sont l'accentuation des pratiques informelles, et la rigidité du système judiciaire. Cependant ces risques vont permettre l'émergence du « marché

parallèle » qui va exercer une attractivité pour les agents du fait de ces couts de transactions réduits.

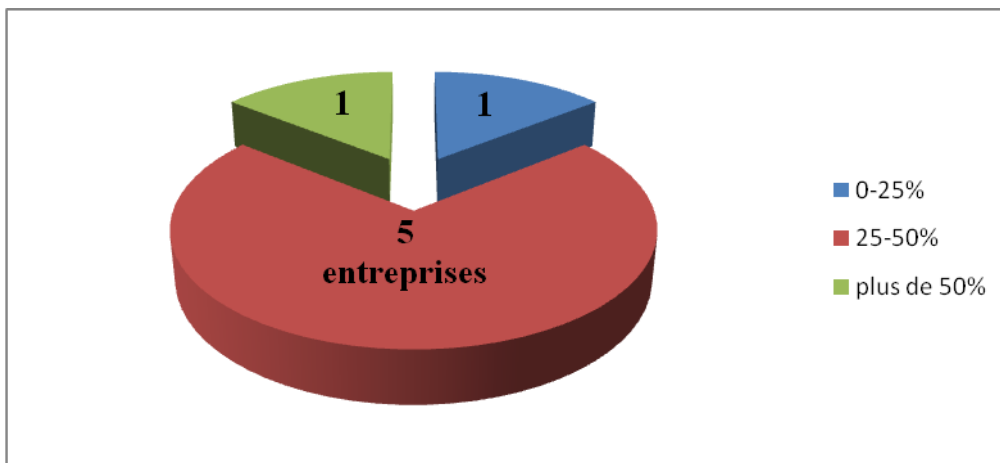
Figure32-3 : l'Etat des marchés des échanges (nombre des entreprises)



Source : élaboré par nos propres soins à partir des résultats de l'enquête

- Le système d'information : 60% de nos entreprises déclarent qu'elles ne sont pas bien informées sur les nouvelles lois promulguées par le gouvernement Algériens alors que 40% affirment le contraire.
- Pourcentage approximatif des firmes aux pratiques informelles : les entités économiques constituant notre échantillon se plaignent de la rigidité du système judiciaire, et des pratiques informelles, illégales des autres entrepreneurs concurrents qui envahissent la sphère économique avec une part du marché qui se situe entre les 20%-50% (selon leurs estimations approximatives)

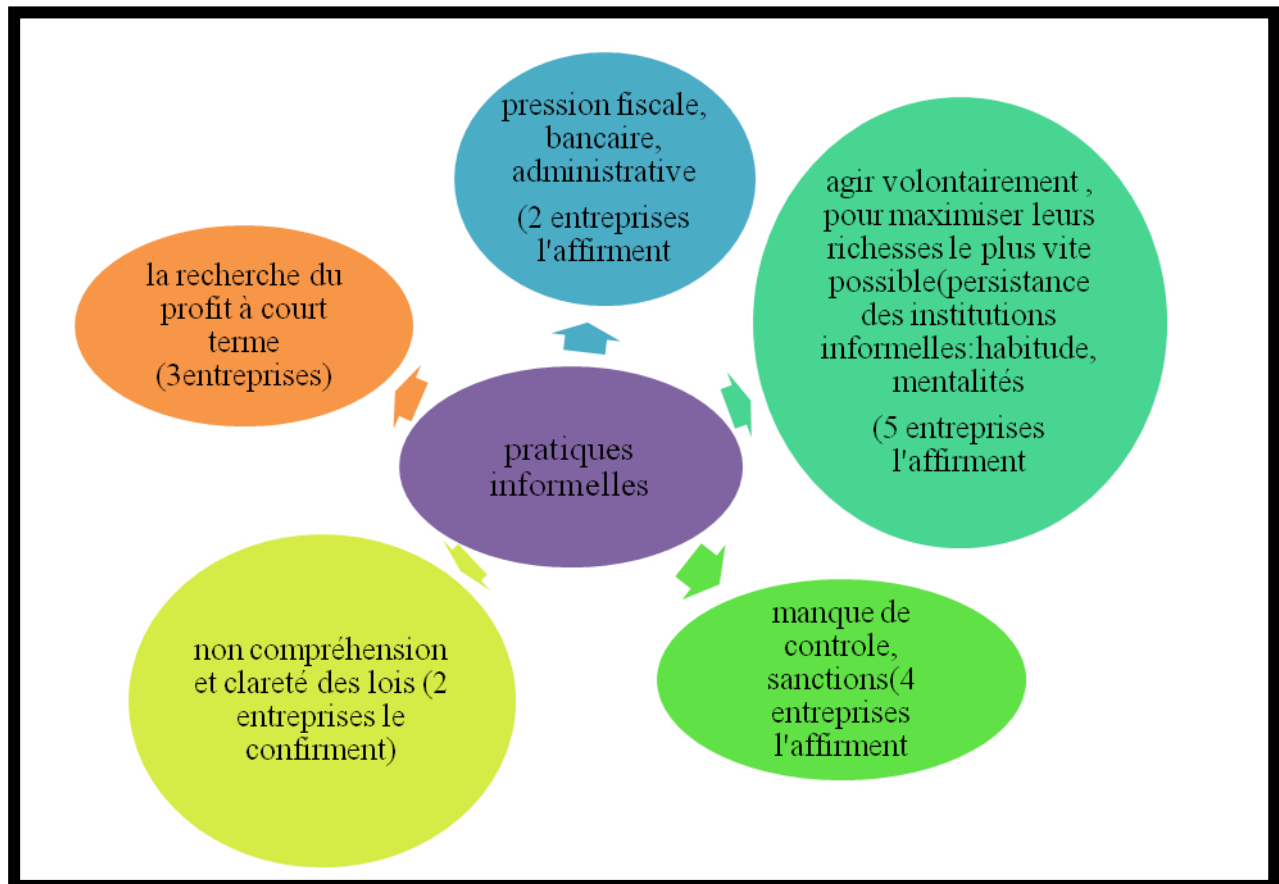
Figure 33-3 : pourcentage approximatif des entreprises pratiquant des activités informelles (en suivant les perceptions des entreprises)



Source : élaboration personnelle à partir des résultats de l'enquête

- Nos chefs d'entreprises qui respectent la loi et soucieux du bien être général, de la pérennité de leur entreprises signalent qu'au lieu que ces agents pratiquant de telles activités se conforment aux règles du jeu, ils résistent et se dérobent de leurs engagements en usant de méthodes (évasion et fraude fiscale, corruption, contrefaçon, ventes sans factures....) qui vont nuire à la libre concurrence de toutes les entreprises et à l'économie nationale entière en privant l'Etat d'importantes recettes

En effet, ces agents dotés d'un opportunisme hérités de l'ancien système de régulation et d'une rationalité limitée vont chercher à maximiser leurs richesses le plutôt possible et par n'importe quel moyen, ils sont prêts à corrompre le fisc, les administrateurs, les juges,... que pour atteindre leurs objectifs (avoir un prêt bancaire, des abattements fiscaux, influencer une décision de justice, obtenir des marchés ou l'exclusivité d'un produit) et cela au détriment des autres agents.

Figure 34-3 : les causes de l'informalité (en suivant les perceptions des entreprises)

Source : élaboration personnelle à partir des résultats de l'enquête

Conclusion du chapitre :

Le changement institutionnel opéré en Algérie dans un contexte de transition d'une économie centralement planifiée vers une économie de marché a été entamé à travers un ensemble de réformes qui font l'objet du programme d'ajustement structurel, mis en œuvre à partir de 1994.

Si l'application de ces réformes a permis à notre pays de minimiser les déséquilibres budgétaires, améliorer le service de sa dette, diminuer la pauvreté ; elles n'ont pas pour autant permis à notre économie de sortir de la trappe de la manne pétrolière en se diversifiant, bien au contraire, ces mesures ont permis aux pratiques informelles de se développer de plus en plus en participant à la paupérisation de l'économie entravant ainsi le développement de l'entrepreneuriat privé et cela malgré les tentatives de l'Etat Algérien pour le promouvoir.

Les rapports des institutions financières internationales nous révèlent que l'environnement institutionnel de l'Algérie est inefficace. (*Doing Business, 2012*) classé 152^{ème}, l'Algérie n'arrive toujours pas à améliorer son climat des affaires.

Ainsi notre enquête corrobore avec les travaux de la banque mondiale (*Doing Business*), et nous montre que si ces mesures ont permis d'un coté à notre pays de s'ouvrir aux marchés internationaux et de libéraliser nos échanges en accordant des facilitations à nos entrepreneurs, ils n'ont été pas moins pour l'insertion de nos entreprises et leur promotion pour être compétitives puisqu'elles sont défavorisées à cause d'une concurrence déloyale qui s'est accentuée du fait de l'inadéquation et l'incompatibilité entre les nouvelles règles du jeu et les institutions informelles héritées de l'ancien système qui ne font que persister pour diminuer les coûts de transactions.

En effet, une économie ne peut réaliser de meilleures performances en l'absence d'institutions efficaces, de régime de droit de propriété approprié et efficient qui incite nos entreprises ; et finalement d'organismes en charge de faire le contrôle et faire appliquer la loi.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Nous arrivons à la conclusion de ce travail qui a pour finalité d'analyser l'impact du changement institutionnel dans un contexte de libéralisation et d'ouverture commerciale sur les pratiques entrepreneuriales à travers une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

A la lumière des données recueillies, il nous est possible de tirer quelques conclusions :

- La plupart des entreprises enquêtées participent à la tertiarisation de l'économie et non pas à sa diversification.
- Ces dernières enregistrent une progression de leurs chiffres d'affaires, motivées par la volonté d'acquisition de nouvelles parts de marché.
- Les mesures mises en œuvre par le gouvernement Algérien sont favorablement perçues dans l'ensemble malgré la contrefaçon, la confrontation des produits locaux avec les produits étrangers et l'existence d'un marché informel.
- L'ambiguïté affichée par les entreprises ne nous a pas permis de se prononcer quant au resserrement des conditions de ces dernières du fait de la libéralisation.
- Bien qu'une minorité se sente menacée par le partenariat entre l'Algérie et l'UE, perméable à l'importation des produits finis, semi finis, matières premières. La plupart n'étaient pas nécessairement préparées à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Certaines, plus ambitieuses se déclarent favorables, voire compétitives pour gagner des parts de marché supplémentaires.
- Etroitement dépendantes de l'étranger, l'insertion des entreprises dans le processus de mise à niveau n'était pas représentative. Un double certificat de conformité ISO n'était acquis que par une seule.
- Enfin l'environnement institutionnel dont opèrent les entreprises était régi par plusieurs facteurs :

Conclusion générale

- Les flux financiers jusque là réguliers pour la majorité.
- L'accès au crédit jugé lent et insatisfaisant.
- Un système fiscal compliqué pour certains et peu favorable pour d'autres.
- Peu informées sur les nouvelles lois promulguées par le gouvernement Algérien, les entreprises étaient confrontées à des marchés peu transparents et peu régulés, une bureaucratie et corruption omniprésente au péril de l'accentuation des pratiques informelles, et de la rigidité du système judiciaire.

Ces résultats ne confirment pas donc notre troisième hypothèse selon laquelle le processus de transition de l'Algérie a permis au secteur privé de se développer permettant ainsi à notre économie de se diversifier. Contrairement aux deux premières qui ont pu être confirmées.

L'expérience de la transition des pays d'Europe Centrale et Orientale et de l'Algérie nous ont appris à quel point l'incompatibilité entre les institutions formelles et informelles, et le manque d'un Etat moderne peuvent dévier et enfermer un pays dans une trajectoire donnée en l'empêchant ainsi de transiter vers une économie de marché fonctionnelle.

A cet effet, Il reste pour autant un travail laborieux à faire, de la part des pouvoirs publics Algériens, en vue de réussir ce processus à savoir :

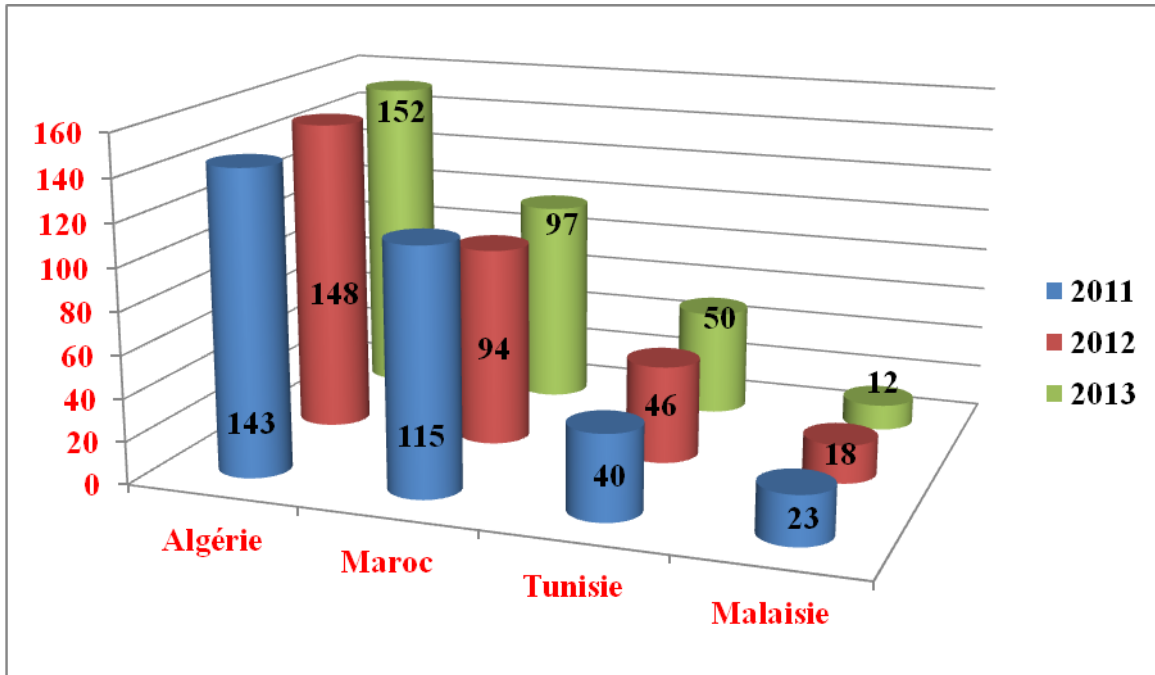
- La création d'un environnement juridique, institutionnel et réglementaire sain, transparent, propice au développement de l'entrepreneuriat privé en leur garantissant une concurrence loyale et un fonctionnement satisfaisant tout en les protégeant contre les risques d'expropriation.
- La promotion et construction d'une économie diversifiée en insérant tous les agents économiques dans ce processus
- L'établissement d'un système d'information et de statistiques car rien n'est possible sans une information
- Disposer de cadres compétents et aptes à faire le contrôle (qui seront bien rémunérés pour qu'ils fassent leur travail de la meilleure manière possible et ne recourent pas à la corruption)
- rendre claires les politiques adoptées pour qu'elles soient comprises par tous et ne pas gèrer dans l'ambiguïté.

Conclusion générale

La perspective est bien une meilleure coordination des acteurs privés, Etat et société civile qui opèrent de manière relativement autonome sur un territoire tout en respectant les principes de bonne gouvernance, d'éthique et de transparence

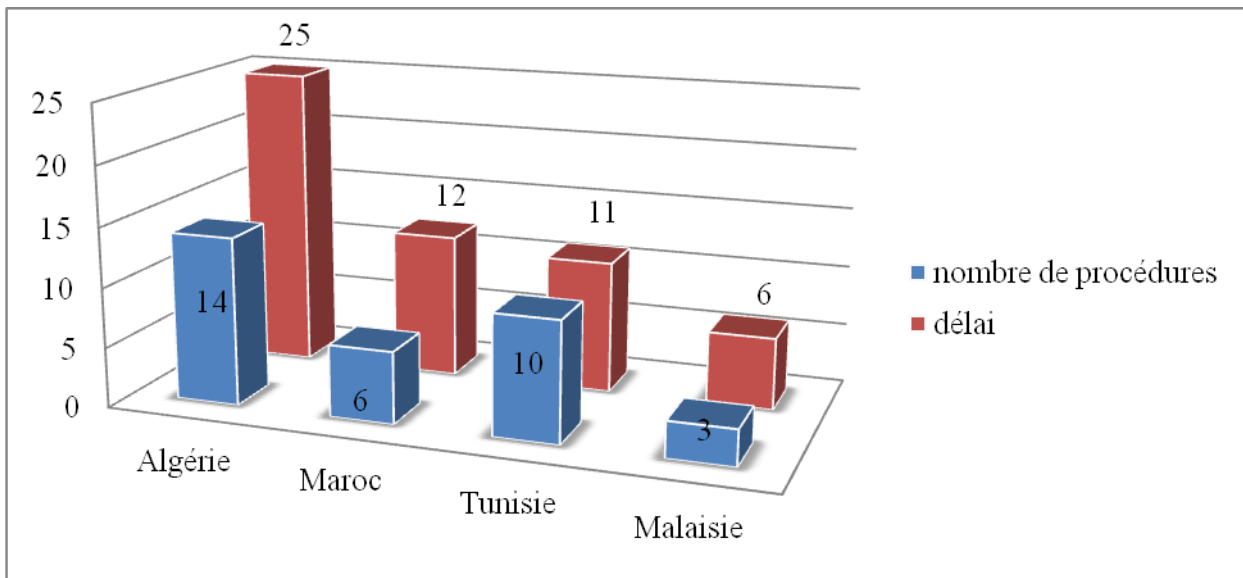
Annexe 1) : L'environnement institutionnel en Algérie :

Figure 9-3 : Le classement de l'Algérie dans un groupe de pays selon la facilité de faire des affaires pendant les trois dernières années



Source : établi par l'auteur (élaboration personnel de l'étudiante) à partir des données de *Doing Business, banque mondiale*.

Figure10-3 : le nombre de procédures et le temps nécessaire (en jours) pour la création d'une entreprise pour l'année 2013



Source : établi par l'étudiante à partir des données collectées du « *doing business de la banque mondiale* »

Annexes

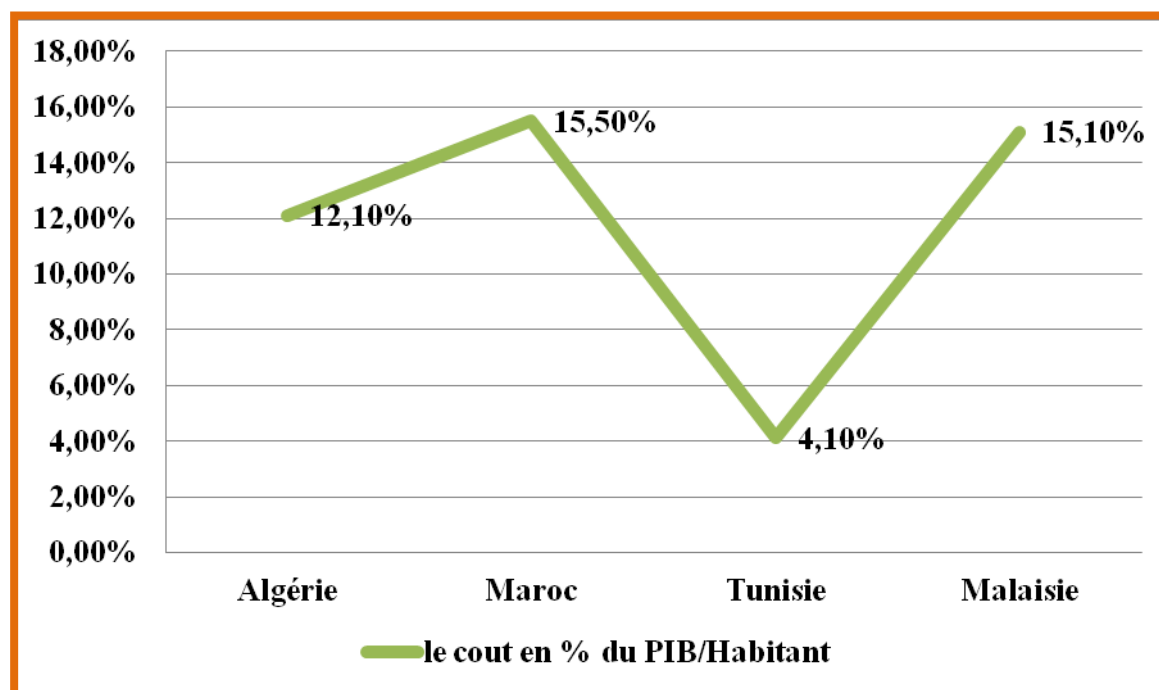
Annexe2) :

Tableau 8-3: le nombre des nouvelles entreprises enregistrés pendant la période 2004-2012 :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	4 977	4 871	4 218	3 622	4 651	4 574	4 122	4 711
Maroc	9852	11 292	17 523	24 676	26 280	26 166	-	-
Malaisie	38 580	37 672	38 293	43 337	41 623	41 638	44 202	45 455

Source : données collectées à partir du site officiel de la banque mondiale sur <http://donnees.banquemondiale.org>

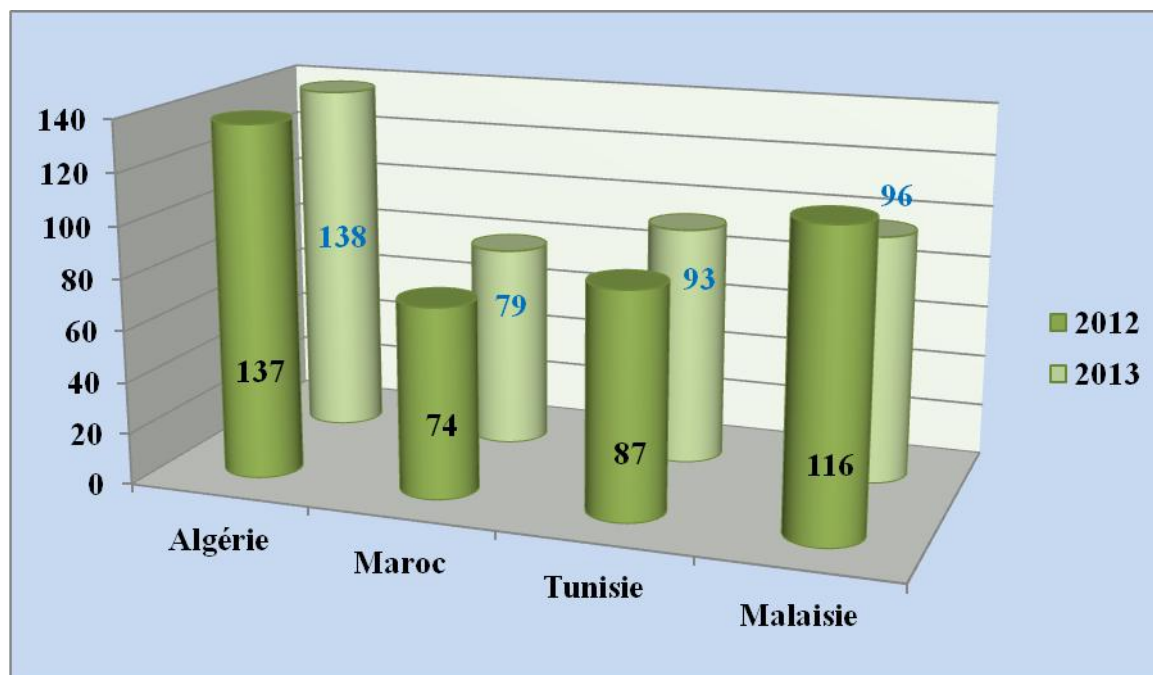
Figure11-3 : les couts supportés par l'agent économique lors de la création de son entreprise (en pourcentage du PIB/Habitant)



Source : élaboration personnel à partir des données explorées du site officiel de « *Doing Business, banque mondiale* ».

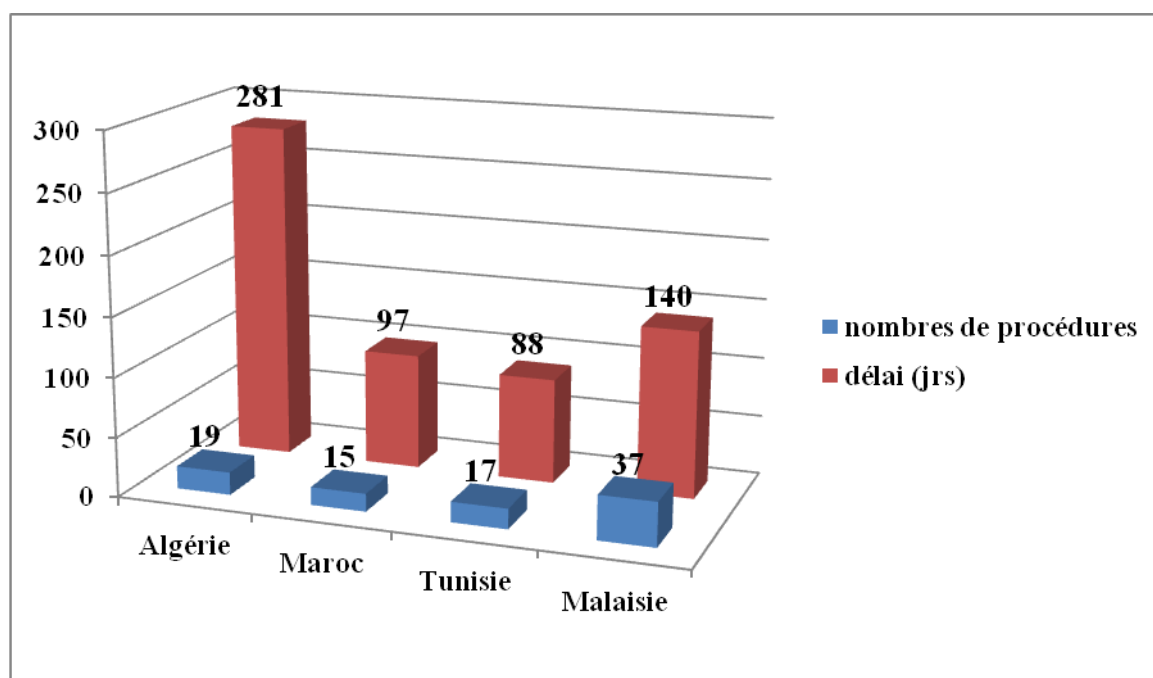
Annexe 3) :

Figure12-3 : le classement des pays selon l'octroi des permis de construction :



Source : élaboration personnel à partir des données explorées du site officiel de « *Doing Business, banque mondiale* ».

Figure 13-3 : le nombre de procédures et de jours pour l'obtention d'un permis de construction

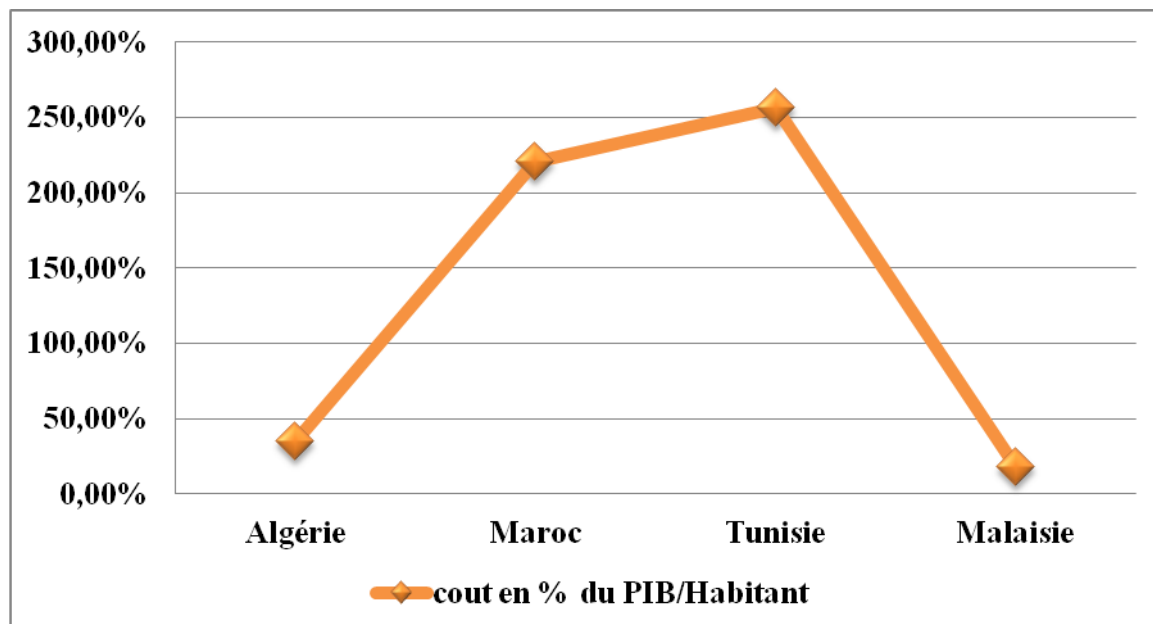


Source : Doing Business, banque mondiale, op, cite. (Élaboration personnel)

Annexes

Annexe 4) :

Figure 14-3 : les couts supportés par l'entreprise pour obtenir un permis de construction (en% du PIB/Habitant)



Sou

Source : Doing Business, banque mondiale, op, cite. (Élaboration personnel)

Annexes

Tableau 9-3: le classement des pays selon la facilité qu'ont les entreprises pour l'enregistrement de leurs titres de propriété (le nombre de procédures, délais, le cout nécessaire pour cette opération

	Algérie	Maroc	Tunisie	Malaisie
<u>-Transfert de propriété :</u>				
1)- nombre de procédures	10 procédures.	8 procédures.	4 procédures.	5 procédures
2)- délais (en jrs)	63 jours.	75 jours.	39 jours	14 jours
3)- le cout (en % de la valeur du bien).	7.1%.	5.9%	6.1%	3.3%
4)- le classement du pays	172 (garde la même position)	163 ^{ème} rang après avoir été 146 ^{ème} en 2012.	70 ^{ème} rang après avoir été 46 ^{ème} en 2012.	33^{ème} position après avoir été 62 ^{ème} en 2012.

Source : composé par nos soins sur la base des données de « Doing Business, banque mondiale »

Annexes

Annexe 5) :

Tableau 10-3: le classement des pays selon la complexité d'exécution des contrats

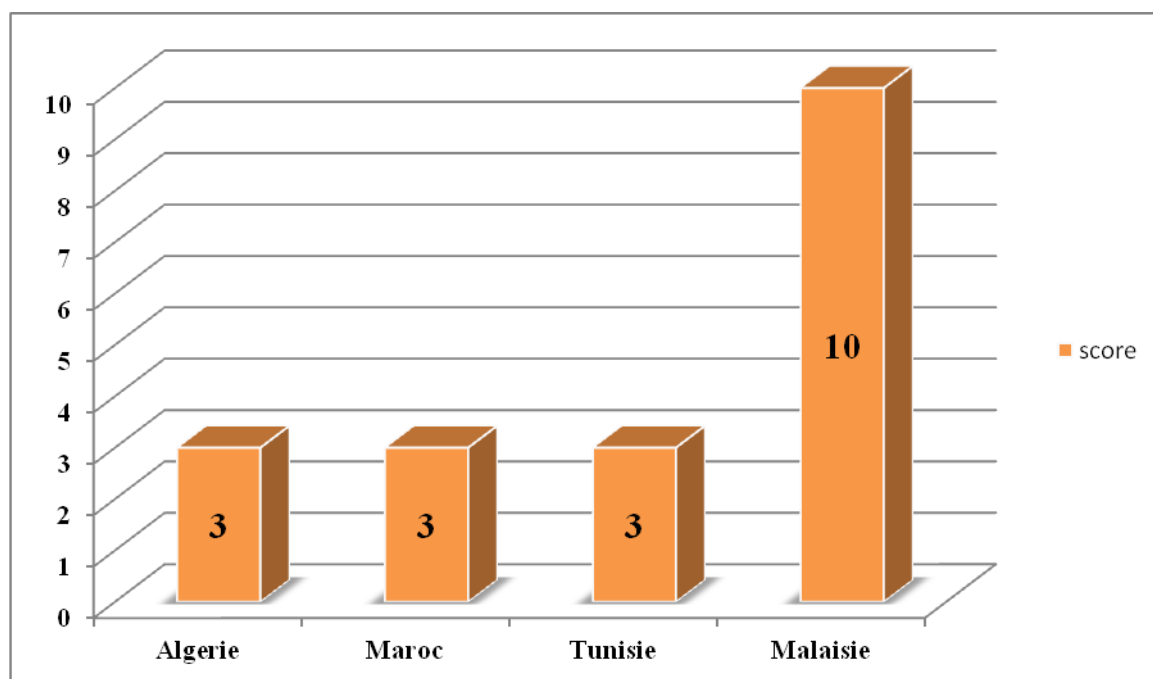
(nombres de procédures, de jours et le cout de cette opération :

	Algérie	Maroc	Tunisie	Malaisie
<u>-l'exécution de contrats :</u>				
1)- nombre de procédures	45 procédures.	40 procédures.	39 procédures.	29procédures
2)- délais (en jrs)	630 jours.	510 jours.	565 jours	425 jours
3)- le cout (en % de la valeur du bien).	21.9%.	25.2%	39%	27.5%
4)- le classement du pays	126 ^{ème} rang après avoir été 125 ^{ème} en 2012.	88 ^{ème} rang après avoir été 89 ^{ème} en 2012.	78 ^{ème} rang après avoir été 77 ^{ème} en 2012.	33^{ème} position après avoir été 31 ^{ème} en 2012.

Source : composé par nos soins sur la base des données de « Doing Business, banque mondiale », années 2013.

Annexes

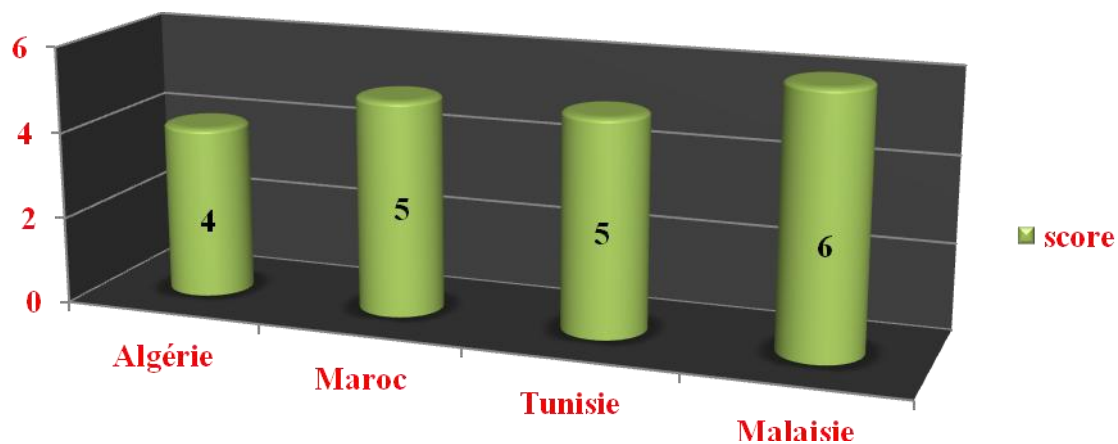
Figure 15-3 : indice de la fiabilité des droits légaux (cet indice varie entre 0-10)



Source : établi par nos propres soins à partir des données de « *doing business, banque mondiale* », années 2013.

Annexe 6 :

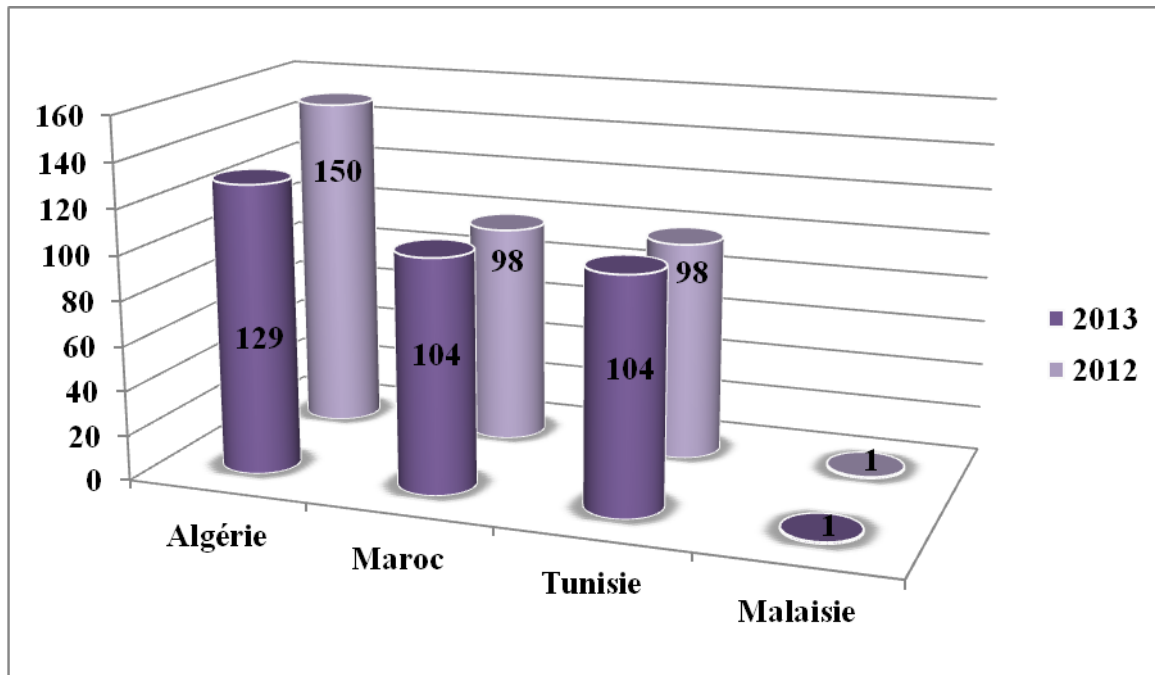
Figure 16-3 : étendue de l'information sur le crédit (l'indice varie entre 0-6)



Source : établi par nos propres soins à partir des données de « *doing business, banque mondiale* », années 2013

Annexes

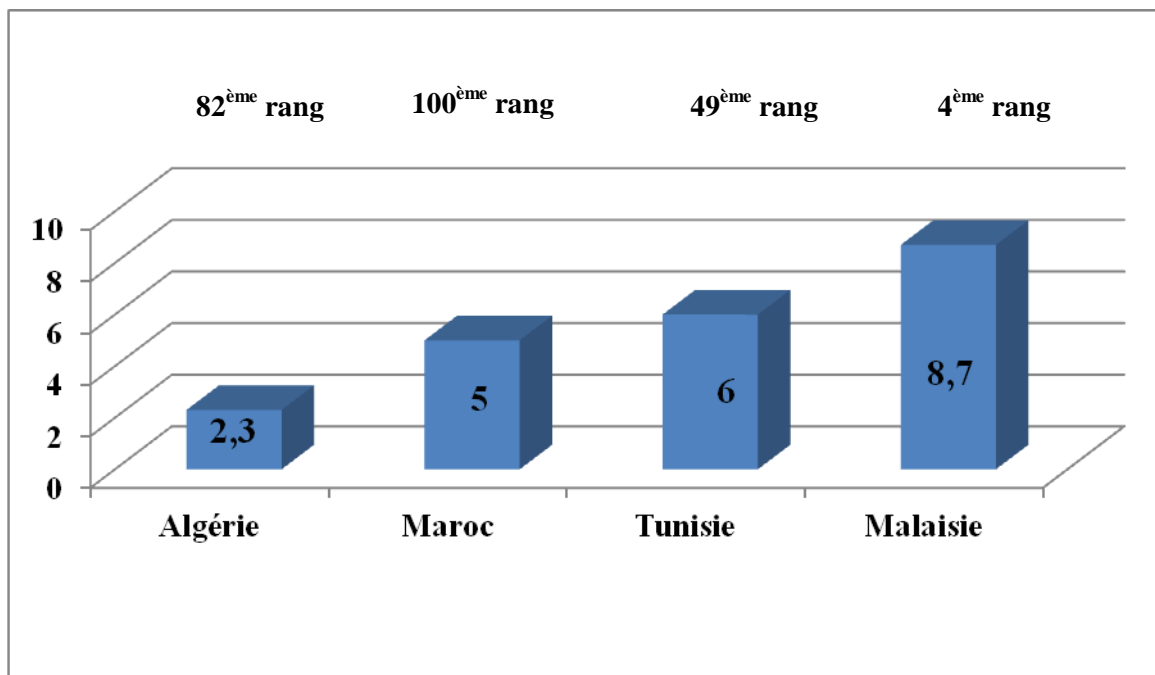
Figure 17-3 : classement des pays selon la facilité d'obtenir des prêts :



Source : élaboration personnelle à partir des données de « doing business, banque mondiale, 2012-2013.

Annexe7) :

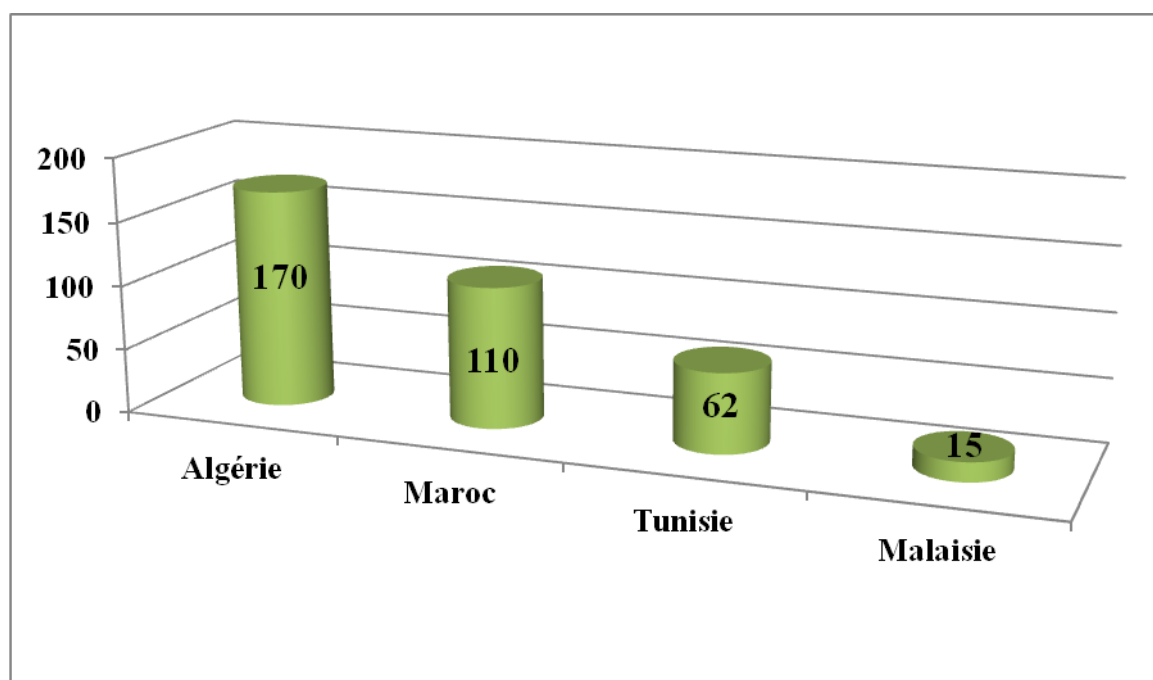
Figure 18-3: indice de la protection des investisseurs (varie entre 0.10) et le classement des pays selon la meilleure protection des investisseurs



Source : élaboration personnelle à partir des données de « doing business, banque mondiale, 2013.

Annexes

Figure 19-3 : classement des pays selon le paiement des impôts



Source : élaboration personnelle à partir des données de « doing business, banque mondiale, 2013.

Annexes

Annexe 8) : Questionnaire d'enquête :

N° du questionnaire :

1) Informations générales sur l'entreprise :

A) Identité de l'entreprise :

1- Positionnement :(région ou zone industrielle) :

2- Groupe ou filiale :

Siege/ groupe

Filiale

3- Secteur juridique :

Public

Privé

4- Statut juridique :

S.A.R.L

S.P.A

E.U.R.L

5- Date de création de votre entreprise : -----

6- Quel est l'effectif total de votre entreprise :

De 0 à 9

De 10 à 49

De 50 à 99

De 100 à 199

De 200 à 500

500 et plus

7- Cet effectif a-t-il sur les dix dernières années :

Stagné

Augmenté (de combien pour chaque année)

Diminué (de combien pour chaque année)

Annexes

8- Le recrutement de vos salariés se fait à travers :

- Compétences et formations
- Niveau d'études (licencié, diplôme de la formation professionnelle, diplôme de magister ou doctorat,...)
- Sans diplôme
- Ancienneté et expérience
- A travers un réseau relationnel ou de connaissance (c.à.d. membre de famille ou amis ou connaissance sans avoir un minimum de savoir faire ou savoir être)

b) appréciation de la production de l'entreprise :

9- quel est le chiffre d'affaire de votre entreprise :

- Moins de 30millions de DA
- Entre30-100millions de DA
- Entre100-300millions de DA
- Entre 300-500millions de DA
- Entre 500millions de DA et 1milliard de DA
- Plus que 1milliard de DA.

10-La progression de votre chiffre d'affaire pendant les dix dernières années a-t-elle :

- Progressé
- S'est stabilisée
- A régressé.

11-Quels sont vos produits :

Annexes

2) les mesures de libéralisation et d'ouverture commerciale :

c) évaluation des mesures de libéralisation :

12-comment considérez-vous les mesures de libéralisation du commerce extérieur :

- Favorables
- Peu favorables
- Défavorables

13-enregistrez-vous des améliorations sur le plan des procédures du commerce extérieur :

- Oui.
- Non

Si oui, pour quel mobile:

- Importation de matières premières
- Simplification des formalités douanières
- Facilitation des opérations d'exportations
- Autres

14- avez-vous eu à subir un rétrécissement dans les conditions de fonctionnement de votre entreprise à cause de cette libéralisation :

- Oui
- Non

Si oui, dans quelle fonction :

- Financière, commerciale
- Production
- Personnel (compression du personnel)
- Autre

Annexes

15-d'après vous, l'adhésion de l'Algérie à l'OMC est-elle :

- Favorable
- Peu favorable
- Défavorable

Si défavorable, parce que :

- Rivalité en termes de qualité
- Rivalité en termes d'innovation et de technologie
- Rivalité en termes de prix

16- l'accord d'association qu'a signé l'Algérie avec l'UE est entré en vigueur le 01 septembre 2005, pensez vous qu'il aura un impact sur votre entreprise :

- Oui
- Non, pourquoi ?

Si oui, de quelle manière :

- Positive
- Négative

D) opérations du commerce extérieur de l'entreprise :

17- votre entreprise importe elle ?

- Oui
- Non

Si oui, est ce que vous importez :

- Des matières premières
- Des produits semi-finis
- Des équipements
- Produits finis

Annexes

18- croyez vous que votre entreprise est ou peut devenir dépendante de l'extérieur en matière de fourniture des matières premières :

Oui

Non

Pourquoi :

Absence de ressources, d'infrastructures, de financement

Absence de mains d'œuvre compétente

Régime économique rentier (basé sur les hydrocarbures) et non pas productif

Autre

19- votre entreprise fait elle de l'exportation

Oui

Non

20- bénéficie-t-elle de la politique de soutien à l'export mise en œuvre par le gouvernement Algérien :

Oui

Non

Si oui à quel organisme vous faites recours ?

PROMEX (l'office algérien de promotion du commerce extérieur)

CAGEX (la compagnie algérienne d'assurance et de garantie aux Exportations)

FSPE (le fond spécial de promotion des exportations)

SAFEX (la société des foires et exportations)

Annexes

3) L'environnement institutionnel de l'entreprise et prescriptions légales :

21-) Comment vos échanges sont réglés au niveau national ou international (achats ou ventes) :

Par cheque

En monnaie

Autre (citez vos moyens de paiement).....
.....

22-) l'accès aux crédits bancaires et aux ressources en devises est il rapide et satisfaisant :

Rapide et satisfaisant

Lent et insatisfaisant

Pourquoi, si lent et insatisfaisant

23-) comment voyez vous le système fiscal ?

Favorable

Complicé

Peu transparent

24-) êtes vous bien informés sur les nouvelles lois promulguées par le gouvernement :

Oui

Non

25-) les marchés sur lesquels vous effectuez vos transactions sont ils :

Transparent et régulé

Peu transparent et peu régulé

Annexes

26-) possédez vous un registre de commerce :

Oui

Non

27-) avez-vous eu des difficultés pour l'obtenir :

Oui

Non

Si oui, quel genre :

.....

28-) déclarez vous vos comptes sociaux chaque fin d'année à la direction du commerce

Oui

Non

29-) Avez-vous été inséré dans le processus de mise à niveau mis en œuvre par le gouvernement algérien qui vous permettra d'être concurrent au niveau international et d'être conforme aux normes internationales du fait du libre échange ? (voir l'annexe pour plus d'informations sur ce processus)

Oui

Non

30-) Possédez vous une certification ISO :

Oui

Non

Si oui quel genre :

.....

Annexes

31-) avez-vous subit des sanctions ou amendes,

Oui

Non

Si oui parce que :

Délai d'acquittement des obligations dépassé

Fausse déclaration

Méconnaissance des obligations

Injustement

32-) quels sont les risques auxquels votre entreprise est le plus souvent confrontée :

Asymétrie d'information (elle n'est pas complète et peut être fausse)

Rigidité du système législatif

Absence de droits de propriété

Accentuation de la concurrence déloyale du fait des pratiques informelles des autres entrepreneurs (fraude et évasion fiscale, détournement de fonds, corruption, ..)

33-) Donnez nous un pourcentage approximatif des entrepreneurs qui pratiquent des activités informelles dans votre branche d'activité?

De 0-25%

De 25-50%

Plus de 50%

34-) pour vous, que poussent ces agents à se comporter de telle manière :

Pression fiscale

Pression administrative, financière, commerciale,

Instabilité politique (terrorisme,.....)

Manque de contrôle, de sanctions et d'un état fort

Chercher la maximisation de leurs profits personnels à court terme

Annexes

- Incertitude et rigidité du système judiciaire
- Question d'habitude et de mentalité (comprendre les lois mais ne pas les appliqués volontairement)
- Agissant involontairement du fait de ne pas avoir de connaissance sur les lois ou tout simplement ne pas les comprendre

35-) pensez vous que la pratique des pots-de-vin soit habituelle dans votre domaine ?

- Oui
- Non

Si oui pour :

- Obtenir des abattements fiscaux
- Un prêt bancaire
- Des marchés
- Influencer sur une décision de justice
- Obtenir l'exclusivité d'un produit
- Autre

36-) pensez vous que pendant les dix dernières années, ces pratiques ont :

- Augmenté
- Stagné
- Reculé

Merci pour votre collaboration

Bibliographie

Liste des ouvrages :

- ❖ Benissad Hocine, « restructuration et réformes économiques (1979-1993) », office des publications universitaires, 1994
- ❖ Besley Tim, N. Zagher Roberto, « Development Challenges in the 1990s: Leading Policymakers Speak from Experience ». World Bank publications, 2005.
- ❖ Boudjenah Yasmine, « Algérie : décomposition d'une industrie : la restructuration des entreprises ,1980-2000 : l'état en question », Edition l'harmattan, 2002.
- ❖ CNUCED, « Examen de la politique d'investissement en Algérie », 2004.
- ❖ Dahmani Ahmed, Chavance Bernard « l'Algérie à l'épreuve : économie politique des réformes, 1980-1997 », éditions CASBAH, 1999.
- ❖ FMI, études économiques et financières « perspectives de l'économie mondiale, le point sur les économies en transition », octobre 2000, études économiques et financières du FMI
- ❖ Grimaud Nicole, « la politique extérieure de l'Algérie », édition KARTHALA, 1984.
- ❖ Hamadi Essid, « souveraineté économique et réformes en Algérie », N°71 automne 2010, Edition l'harmattan.
- ❖ Koenig Gilbert, « les théories de la firme », deuxième édition economica, paris, 1998
- ❖ Lemoine Françoise, « l'économie de la chine », 4eme édition, collection reperes, la decouverte. Septembre 2006,
- ❖ Mentoussé Marc, « Analyse économique et historique des sociétés contemporaines », 2eme édition de Bréal ,2007
- ❖ Merad Boudia Abdelhamid, « Economie du développement: Une perspective historique », éditions l'harmattan, 2012.
- ❖ Meyer Michel, « histoire secrète de la chute du mur de Berlin », Aout 2009, édition Odile Jacob
- ❖ Nelson Joan, Tilly Charles Tilly and Walker Lee, «Transforming post communist political economies» , 1998, Task Force on Economies in Transition, National Research Council.
- ❖ North Douglass, « institutions, institutional change and economic performance », 1990
- ❖ Plane Jean Michel, « la théorie des organisations », les topos, troisième édition. Dunod, paris, 2003
- ❖ Ravenel Bernard, « comprendre l'Algérie », éditions l'harmattan, N°11 été 1994.

Bibliographie

- ❖ Saadi Nacer Eddine, « La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux », éditions l'HARMATTAN, 2005
- ❖ Stevenson Lois, « le développement du secteur privé et des entreprises, favoriser la croissance au Moyen Orient et en Afrique du Nord », éditions ESKA, Canada, CRDI, 2010.
- ❖ Stiglitz Joseph, «La grande désillusion (Globalization and its Discontents), » Paris, Fayard, 2002.
- ❖ Vayssiere Pierre, « l'Amérique Latine de 1890 à nos jours », 1999, 3^{ème} éditions revue et augmentée, Hachette éducations.
- ❖ Vial Olivier, Charles-Lavauzelle, Inès, , « le mur de Berlin n'est pas tombé tout seul », union nationale interuniversitaire (UNI), centre d'études et des recherches de l'UNI (CERU),
- ❖ Vicensini Caroline, « vingt ans de privatisation en Europe Centrale, trois trajectoires de propriété », éditions l'Harmattan, 2010.
- ❖ Wladimir Andreff, « économie de la transition, la transformation des économies planifiées en économie de marché » édition bréal 2007.

Liste des thèses de doctorat :

- ❖ Bellache Youhourta, « l'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia », 2010 valable sur le site <http://tel.archives-ouvertes.fr>
- ❖ Khalfaoui Liece « impacts de la libéralisation commerciale sur la performance de l'approvisionnement en fournitures médicales : le cas du centre hospitalier universitaire de Constantine (Algérie) », septembre 2009.
- ❖ Maleki Manuel, « Essais sur la nouvelle économie politique de la réforme « 2007
- ❖ Vincencini Caroline « les trajectoires nationales de propriété en Pologne, Hongrie et république tchèque, une analyse comparative du changement institutionnel », 2003.

Bibliographie

Liste des articles :

- ❖ Ahmed Bouyakoub Ahmed « l'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », printemps 1997, Sur http://www.revuesplurielles.org/uploads/pdf/9_21_8.pdf
- ❖ Altynay Abdieva Schuet « Les couts sociaux de la transition, une analyse comparative entre le KIRGHIZISTAN et l'OUZBEKISTAN (1991-2001) », études courtes N°8 sur <http://graduateinstitute.ch>
- ❖ Åslund Anders and Nazgul Jenish «The Eurasian Growth Paradox», working paper series, juin 2006 sur <http://www.piie.com> (Peterson institute for international economics)
- ❖ Bajenaru Violeta « La spécificité de l'ethos, le changement institutionnel et la construction des institutions formelles dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale » sur http://junon.u-3mrs.fr/afa10w21/RePEc/cgm/wpaper/DR_19_0405_bajenaru.pdf
- ❖ Benabdallah Youcef, « l'économie Algérienne entre réformes et ouverture, quelle priorité ? »
- ❖ BERD, Transition report « employment, skills and transition, economic transition in central and eastern Europe, the Baltic states and the CIS”.
- ❖ Berr Eric et Combarrous François « L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une évaluation empirique »
- ❖ Berthélemy Jean-Claude, Devezeaux de Lavergne Jean-Guy, Gagey Frédéric « L'économie du développement : Présentation générale », In: Économie & prévision. Numéro 97, 1991-1. L'économie du développement.
- ❖ Bouhabba Mohamed « la problématique de la mise à niveau des entreprises en Algérie», cinquante ans d'expérience de développement Etat, économie, société ; 2012 Sur www.cread-dz.org
- ❖ Bouhou Kassim « L'Algérie : des réformes économiques : un goût d'inachevé », politique étrangère, 2009.
- ❖ bounoua Chaib « Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie », cinquante ans d'expériences de développement, Etat-Economie-Société, dans les cahiers du CREAD, sur http://www.cread-dz.org/cinquante-ans/Communication_2012/BOUNOUA.pdf

Bibliographie

- ❖ Bounoua Chaib « Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie », cahiers du CREAD N°50, quatrième trimestre 1999
- ❖ Bounoua Chaib, « le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie Algérienne », dans la revue économie et management « l'économie informelle en Algérie », N°1, Mars 2002.
- ❖ Boyer Robert « l'après consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? », année de la régulation, 2001 sur http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/Annee_regulation/AR5-2001-01BOYER.pdf
- ❖ Cellule de proximité de la direction de planification et de l'aménagement du territoire (D.P.A.T) sur <http://celluledeproximite.jimdo.com/carte-sociale-de-precarite-de-sidi-bel-abbes/>
- ❖ Centre Walras «La nouvelle économie "institutionnelle", l'évolutionnisme et l'histoire », Journées d'étude "Institutionnalisme et évolutionnisme, confrontations autour de perspectives empiriques 'Lyon 2-3 décembre 2002.
- ❖ Chabaud Didier « Environnement institutionnel et trajectoire des entreprises : une analyse Northienne de l'industrie électrique » cahier de recherche, n°29, 2005
- ❖ Chavance Bernard « L'économie mixte de transition postsocialiste », dans Cahiers du CEFRES N° 3f, Transition politique et transition économique dans les pays d'Europe centrale et orientale, Olivier Bouin, Marie-Elisabeth Ducreux (Ed.) sur http://www.cefres.cz/IMG/pdf/chavance_1994_economie_mixte_postsocialisme
- ❖ Chavance Bernard « formal and informal institutional change, the experience of postsocialist transformation »The European Journal of Comparative Economics, Vol. 5, 2008 sur <http://eaces.liuc.it/18242979200801/182429792008050103.pdf>
- ❖ Chavance Bernard « les théories économiques à l'épreuve de la transformation postsocialiste », 2006 sur <http://cemi.ehess.fr/docannexe.php?id=965>
- ❖ Chavance Bernard, « le conflit historique du socialisme et du capitalisme et la transformation postsocialiste », deuxième session de la CNUCED, table ronde de haut niveau sur le commerce et le développement : orientations pour le XXIème siècle, 13 décembre 1999.
- ❖ CIA World Factbook 2012 sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ag.html>
- ❖ CNES « rapport national sur le développement humain en Algérie », 2006, p36, sur http://www.dz.undp.org/publications/national/rndh_2006.pdf
- ❖ Conseil national consultatif de la petite et moyenne entreprise sur www.cncpme.org/

Bibliographie

- ❖ Cottarelli Carlo et Doyle Peter « Juguler l'inflation dans les économies en transition », finance et développement, juin 1999 sur www.imf.org
- ❖ Dahmani Ahmed « L'état dans la transition à l'économie de marché L'expérience algérienne des réformes », cahier du CREAD N°50, 4eme trimestre 1999.
- ❖ Decaluwé Bernard, Cockburn John, Vérina Sylvai ; associés pour le développement économique internationale (ADEI), « étude sur le système d'incitations et de protection effective de la production en Algérie ; étude globale, rapport préliminaire », par 16 Octobre 2001. Sur <http://www.abhatoo.net.ma/>
- ❖ Dhaoui Mohamed Lamine « restructuration, mise à niveau et compétitivité industrielle », ONUDI ; économie, environnement, emploi ; Vienne 2002.
- ❖ données et archives de l'ONG Transparency international sur http://www.microsofttranslator.com/bv.aspx?from=&to=fr&a=http%3A%2F%2Fwww.transparency.org%2Fpolicy_research%2Fsurveys_indices%2Fcpi%2F2010%2FresuIts
- ❖ Dupuch Sebastien, Hugues « les conséquences économiques et sociales de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe de l'Est ».
- ❖ Fiodendji Komlan « la qualité des institutions et les IDE en ASS ». Une estimation par la méthode des moments généralisés en systèmes
- ❖ FMI, « perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000 : le point sur les économies en transition »,
- ❖ FMI, « Perspectives et progrès des économies en transition : le point de vue du FMI By IMF Staff », 3 novembre 2000 sur http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/110300f.htm#P43_2202
- ❖ Garabbé Michel « Production de capital institutionnel par les OESS », 2007 sur http://michel-garrabe.com/cours/m1_ch13.pdf
- ❖ Garrouste Pierre and Agne`s Festre´a, “Rationality, behavior, institutional, and economic change in Schumpeter” Journal of Economic Methodology, Vol. 15, No. 4, December 2008 sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr>
- ❖ Ghanem Yasmina « le développement du système bancaire en Algérie : essai d'évaluation de son impact sur le secteur privé », colloque internationale, Algérie, cinquante ans d'expériences de développement Etat, Economie-Société, 2012, Sur <http://www.cread-dz.org>
- ❖ Guillaumont Patrick « Déclin et renouveau de l'économie du développement », In: Revue française d'économie. Volume 10 N°1, 1995 sur www.persee.fr

Bibliographie

- ❖ Hassan Hussein Souraya, Palloix Christian «de l'économie de développement à l'économie du changement institutionnel », CRIISEA- UPJV, Février 2003
- ❖ Hellman Joel et Kaufmann Daniel « La captation de l'Etat dans les économies en transition, un défi à relever », finances et développement, septembre 2001
- ❖ Hellman Joel, Geraint Jones and Kaufmann Daniel, « seize the state, seize the day: state capture, corruption and influence in transition”, the world bank, September 2000, working paper NO.2444 sur <http://elibrary.worldbank.org>
- ❖ Henni Ahmed « informel et sociétés en voie de développement », cahiers du CREAD N°30, deuxième trimestre 1992
- ❖ Hirschman Albert, « Grandeur et décadence de l'économie du développement », In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 36e année, N. 5, 1981. pp. 725-744. Version française de “The rise and decline of development economics” paru dans Essays in trespassing economics to politics and beyond par Albert Hirschman Cambridge University Press 1981 www.persee.fr
- ❖ HubertGabrié, Jacquier Jean-Louis, ouvrage « La théorie moderne de l'entreprise, L'approche institutionnelle », economica , paris.
- ❖ Journal officiel de la république Algérienne « rubrique législative Algérie » ; J.O.R.A. du n° 1 (3 janvier 1978) au n° 23 (5 juin 1979) « accords et conventions » (cf. LISTE DES ACCORDS) ».1978 Sur http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1978-17_49.pdf
- ❖ Journal officiel de la république Algérienne N°43, 18 Septembre 1991.
- ❖ Journal officiel de la république Algérienne N°49, 8aout 2004, Sur www.mincommerce.gov.dz
- ❖ Jütting Johannes, Denis Drechsler et Indra de Soysa « Traditions et développement Parfois : le mieux est l'ennemi du bien », OCDE, repères n°34, 2006,sur <http://www.oecd.org>
- ❖ Kichou Lyazid, Palloix Christian « Institutions, croissance, développement : des articulations périlleuses autour de conflits/absence de conflits –le cas algérien- » un Colloque international, « institutions et croissance économique », 11-12 Mars 2006 – ORAN sur http://www.christianpalloix.com/pdf/communications/Kichou_et_Palloix_Institutions_croissance_Algerie_Oran_2006.pdf
- ❖ Kichou Lyazid, Palloix Christian, «De l'économie du développement à l'économie de transition : une lecture de l'économie algérienne », Économie et institutions, N°15,

Bibliographie

- ❖ 2eme semestre 2010 sur <http://www.u-picardie.fr/CRIISEA/Revue%20Economie%20et%20Institutions/fichiers/art75.pdf>
- ❖ Kichou Lyazid, Souraya Hassan Hussein, «De l'économie du développement à l'économie du changement institutionnel », 2003 sur http://www.christianpalloix.com/pdf/communications/Hassan_Houssein_et_Palloix_De_l_economie_du_developpement_a_Perpignan_fevrier_2003.pdf
- ❖ Kichou Lyzid et Palloix Christian « L'Algérie et l'optique de Barcelone : Changement Institutionnel et Inerties Conflictuelles », présenté dans colloque « économie méditerranée monde arabe », intégration euro-méditerranéenne et évolutions structurelles et institutionnelles des économies méditerranéennes. Septembre 2002.
- ❖ Kingston Christopher et Caballero Gonzalo « comparing theories of institutional change », Aout 2006 sur <http://www.isnie.org/ISNIE06/Papers06/04.1/kingston.pdf>
- ❖ Kolodko Grzegorz “Ten Years of Postsocialist Transition: Lessons for Policy Reform” Journal for Institutional Innovation, Development and Transition Vol. 4. 1999 sur http://www.tiger.edu.pl/kolodko/working/world/WorldBank_1999.pdf
- ❖ Kolodko Grzegorz « Revenus, équité et réduction de la pauvreté dans les économies en transition », Finances & Développement / Septembre 1999 sur <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/1999/09/pdf/kolodko.pdf>
- ❖ Kolodko Grzegorz, « stabilisation, récession et croissance dans les économies postsocialistes », N° 51, dans économie prospective internationale.1992 sur http://www.cepii.net/IE/PDF/EI_51-5.pdf
- ❖ le premier recensement économique, résultats définitifs de la première phase», ONS 2011, N°17, juillet 2012. sur www.ons.dz
- ❖ le site officiel de doingbusiness la banque mondiale www.doingbusiness.org
- ❖ Locatelli Catherine et Finon Dominique « l'échec de l'introduction des institutions de marché dans une économie en transition, Les limites du consensus de Washington dans un secteur de rente », Mai 2003 sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr>
- ❖ Maurel Mathilde « Héritages, réformes, institutions : un bilan de quinze années de transition ». In:Revue d'études comparatives Est-Ouest. Volume 37, 2006, N°1. Institutions et démocratie : les leçons de quinze années d'économie de la transition. sur www.persee.fr
- ❖ Mehdi Abbas « l'accession de l'Algérie à l'OMC, entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée », laboratoire d'économie de la production et de l'intégration

Bibliographie

- ❖ internationale (LEPII), note de travail N°3/2009, Avril 2009 sur <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/abbas.omc.algerie.pdf>
- ❖ Merzouk Farida « PME et compétitivité en Algérie »,2009 ; sur www.fseg.univ-tlemcen.dz
- ❖ Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement sur www.mipmepi.gov.dz
- ❖ Ministère des finances, direction générale des douanes « statistiques du commerce extérieur de l'Algérie », premier semestre 2012. Sur <http://www.algerian-embassy.be/algerie/1SEMESTRE2012.pdf>
- ❖ Ministère des finances, direction générale des douanes sur <http://www.douane.gov.dz>
- ❖ Ministère du commerce Algérien « bilan des actions du secteur du commerce réalisées durant la période 1962-2012 », Mai2012 Sur www.mincom.gov.dz
- ❖ Ministère du commerce Algérien sur www.mincommerce.gov.dz
- ❖ Mutin Georges « le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », sur www.persee.fr
- ❖ North Douglass “institutional change: a framework of analysis”, 1990. Sur <http://www.karlwhelan.com/Macro2/North.pdf>
- ❖ North Douglass « Five propositions about institutional change »valuable sur <http://128.118.178.162/eps/eh/papers/9309/9309001.pdf>
- ❖ North Douglass « the contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem” wider annual lectures, march 1997 sur www.wider.unu.edu/.../annua-lecture-1997.pdf
- ❖ North Douglass « The new institutional economics and development », 1992.p 1. Washington university, ST.LOUIS sur <http://www.deu.edu.tr/userweb/sedef.akgungor/Current%20topics%20in%20Turkish%20Economy/north.pdf>
- ❖ Organisation Mondiale du Commerce sur www.wto.org
- ❖ Petrovski Maxime et Fabre Renaud « La « thérapie » et les chocs : dix ans de transformation économique en Russie », Revue d'études comparatives Est-Ouest, 2005, sur www.persee.fr
- ❖ Ramine Motamed-Nejad « Approches de la transition et nature des économies postsocialistes » In: Revue d'études comparatives. Est-Ouest. Volume 30, 1999, N°2-3. Les économies postsocialistes: une décennie de transformation sur www.persee.fr

Bibliographie

- ❖ Rodrik Dani « after neoliberalisme, what », 2002 sur http://www.bndespar.com.br/SiteBNDES/export/sites/default/bndes_pt/Galerias/Arquivos/conhecimento/seminario/novosrumos_Dani.pdf
- ❖ Roland Gerard « understanding institutional change: fast moving and slow moving institutions”. 2004
- ❖ Saidoun Rabah « système national d’information statistique sur le commerce extérieur », laboratoire de recherche et développement de l’information scientifique et technique, sur <http://www.drdsi.cerist.dz/SNIE/SNIS.pdr>
- ❖ Sapir Jacques « diversité des trajectoires et effet de sentier, les transitions postsoviétiques », revue d’études comparatives Est-Ouest, volume 36-2, 2005 sur www.persee.fr
- ❖ stiglitz Joseph « Towards a New Paradigm for Development: Strategies, Policies, and Processes » Prebisch Lecture, October 19, 1998
- ❖ Talahite Fatiha « l’économie Algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures », tendances économiques, AFKAR/IDEES, PRINTEMPS/ETE 2006. Sur www.afkar-ideas.com
- ❖ *The American Economic Review*, “toward a theory of property rights”, Vol. 57, No. 2, Papers and Proceedings of the Seventy-ninth Annual Meeting of the American Economic Association. (May, 1967),
- ❖ Walters. Hettie “Capacity Development, Institutional Change and Theory of Change:What do we mean and where are the linkages:A Conceptual background paper »
- ❖ Wild Gerard, « économie de la transition », CEPII, Document de travail n° 2001-08 Octobre sur http://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2001/wp2001-08.pdf
- ❖ Williamson John “The Washington Consensus as Policy Prescription for Development “, 2004
- ❖ Williamson John « Un train de réformes, Consensus de Washington : un bref historique et quelques suggestions » finance et développement, septembre 2003, Sur www.imf.org

Bibliographie

Liste des sites :

- ❖ <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FP.CPI.TOTL.ZG>
- ❖ <http://halshs.archives-ouvertes.fr>
- ❖ <http://perspective.usherbrooke.ca>
- ❖ <http://www.cagex.dz>
- ❖ <http://www.oecd.org>
- ❖ <http://www.safex.dz>
- ❖ www.abhatoo.net.ma
- ❖ www.andi.dz
- ❖ www.andpme.org.dz
- ❖ www.ansej.org.dz
- ❖ www.cairn.info
- ❖ www.cambridge.org
- ❖ www.cread-dz.org
- ❖ www.ianor.dz
- ❖ www.imf.org
- ❖ www.iso.org
- ❖ www.mincommerce.gov.dz
- ❖ www.ons.dz
- ❖ www.persee.fr
- ❖ www.tel.archives-ouvertes.fr

Liste des figures et tableaux :

Liste des figures :

Figure1-1): le fonctionnement de l'économie socialiste.....	17
Figure 2-1) :L'évolution de l'inflation pendant la période de transition (taux annuel en pourcentage).....	41
Figure3-1) : Evolution du PIB dans les pays en transition depuis l'origine de cette dernière.....	46
Figure4-1): évolution de l'emploi : (1989-2000).....	48
Figure5-1) : L'évolution de la répartition des revenus dans les pays en transition.....	58
Figure6-1): évolution de la pauvreté dans les pays en transition : (en pourcentage).....	59
Figure1-2) : le problème des échanges contractuels entre firmes.....	99
Figure2-2) : le comportement de l'entrepreneur sous l'effet de la concurrence et l'incertitude de l'environnement.....	101
figure3-2) : l'IPC dans les pays en transition (1998-2004)	122
Figure4-2) : l'IPC dans les pays en transition (2006-2010).....	123
Figure1-3 : évolution du taux de croissance de 1986-2011.....	143
Figure 2-3 : la contribution du secteur privé au PIB (comparaison entre le Maroc, l'Algérie, et la Tunisie).....	145
Figure 3-3: l'évolution des importations et exportations en % du PIB pour la période1985-2011.....	147
Figure 4-3: évolution du taux chômage avant et après avoir procédé au PAS.....	150
Figure 5-3: objectifs du programme global de mise à niveau des entreprises.....	160
Figure 6-3 : répartition des entreprises selon les tranches d'effectifs pour l'année 2011.....	166
Figure 7-3: structure des entreprises par grands secteurs d'activités dans la tranche 0-9.....	168

Liste des tableaux et figures

Figure 8-3 : répartition des entreprises par région en 2011 : (en pourcentage et nombre).....	169
Figure 20-3: ventilation sectorielle des entités économiques dans la région Nord Ouest de l'Algérie (en chiffre).....	193
Figure 21-3: Ventilation des entités économiques par secteur d'activités dans la wilaya de Sidi Bel Abbas.....	194
Figure22-3 : répartition des entreprises par secteur juridique à SBA (2011).....	195
Figure23-3 : ventilation en pourcentage des entreprises par tranche d'effectifs à SBA.....	195
Figure 24-3: la répartition des entreprises selon le mode de recrutement.....	203
Figure 25-3) le chiffre d'affaire approximatif de chaque entreprise.....	204
Figure : 26-3) Evaluation des mesures de libéralisation des échanges.....	209
Figure 27-3): les améliorations enregistrées par les entreprises sur le plan des procédures du commerce extérieur	210
Figure28-3) : nombre des entreprises ayant opté favorables ou défavorables pour les accords d'association de l'Algérie avec l'UE et l'OMC.....	211
Figure 29-3) : évaluation de la compétitivité des entreprises.....	216
Figure 30-3 : les perceptions des entrepreneurs concernant l'accès au crédit.....	222
Figure 31-3 : la nature du système fiscale (le nombre des entreprises).....	222
Figure 32-3 : l'Etat des marchés des échanges (nombre des entreprises).....	223
Figure 33-3 : pourcentage approximatif des entreprises pratiquant des activités informelles (en suivant les perceptions des entreprises).....	224
Figure 34-3 : les causes de l'informalité (en suivant les perceptions des entreprises)	225

Liste des tableaux :

Tableau 1-1) : Typologie des théories du développement.....	13
Tableau 2-1) : visions contrastées des deux systèmes à partir de valeurs analogues.....	19
Tableau 3-1) : les deux grands systèmes historiques.....	20
Tableau 4-1): Les cycles de croissance dans les économies socialistes : taux de croissance annuels moyens du revenu national en %.....	22
Tableau 5-1): taux de croissance annuel du PIB dans les PECO entre 1990-2001.....	44
Tableau 6-1) : taux de chômage dans les pays en transition : (1990-2000).....	49

Liste des tableaux et figures

Tableau 7-1) : le troc dans les économies en transition en (%)	53
Tableau 8-1): part de l'économie non officielle dans le PIB des économies en transition, 1989-1995 (en pourcentage).....	60
Tableau 9-1) : Paiement moyen des pots-de-vin en % du revenu brut des firmes.....	64
Tableau 1-2) consensus de Washington augmenté.....	76
Tableau 2-2): une conception du développement fondé sur l'innovation institutionnelle.....	78
Tableau 3-2) : la différence entre les deux conceptions majeures de la transition. (Transition néolibérale/transition graduelle).....	87
Tableau 1-3 : Evolution de la dette extérieur de l'Algérie (1994-2005) (Unité : 106 \$).....	143
Tableau 2-3 : évolution des importations en provenance de l'Union Européenne entre 2009-2011 :(U: Millions \$US).....	152
Tableau 3-3 : évolution des exportations vers l'UE par rapport au monde entre 2009-2011(U: Millions \$US).....	153
Tableau 4-3: évolution des PME entre 2001-2008.....	164
Tableau 5-3: évolution des entités économiques en Algérie entre 1995-2008.....	165
Tableau 6-3: la contribution des PME à la valeur ajoutée, PIB et à la création d'emploi entre 2001-2007.....	167
Tableau 7-3: répartition des entités économiques selon les secteurs d'activités.....	167
Tableau 11-3 : répartition des entités économiques par secteur d'activités dans la région Nord Ouest de l'Algérie en 2011.....	193
Tableau 12-3 : répartition des entités économiques par secteur juridique dans la wilaya de Sidi Bel Abbes (2011).....	194
Tableau 13-3 : répartition des entreprises à SBA par tranche d'effectifs (année 2011).....	195
Tableau 14-3 : informations générales et identité des entreprises.....	201
Tableau 15-3 : informations concernant l'effectif.....	202
Tableau 16-3 : évaluation de la production de l'entreprise.....	204
Tableau 17-3 : évaluation des mesures de libéralisation.....	206

Liste des tableaux et figures

Tableau18-3 : Les données concernant les opérations du commerce extérieur de l'entreprise.....	212
Tableau19-3 : les données collectées concernant la compétitivité des entreprises.....	215
Tableau 20-3 : Etat des lieux sur l'environnement institutionnel de la Wilaya de Sidi Bel Abbas.....	217

Liste des abréviations

Liste des abréviations :

- ANDI: agence nationale de développement de l'investissement
- ANDPME: agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise
- ANSEJ: agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
- BM: banque mondiale
- CAGEX: Compagnie Algérienne d'assurance et de garantie aux exportations
- ECP: économie centralement planifiée
- EURL: entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
- FSPE: fond spécial pour la promotion des exportations
- GZALE: grande zone arabe de libre échange
- IANOR: institut Algérien de normalisation
- IFI: institutions financières internationales
- ISO: international organization for standardization
- OMC: l'Organisation mondiale du commerce
- ONS: office national des statistiques
- PCUS: parti communiste de l'union soviétique
- PECO: Pays d'Europe Centrale et Orientale
- PME: petite et moyenne entreprise
- PROMEX: office algérien de promotion du commerce extérieur
- SAFEX: société Algérienne des foires et expositions
- SARL: société à responsabilité limitée
- SPA: société par action
- TPE: très petite entreprise
- URSS: unions de la république soviétique socialiste

Table de matières

Table de matières :

Remerciements

Résumé

Introduction générale 1

Chapitre 1) : de l'économie de développement à l'économie de la transition comme changement institutionnel : l'analyse de la transformation postsocialiste

Introduction du chapitre 8

Section I : L'ère du développement et la nécessité de transition vers l'économie de marché..... 8

1) Genèse de l'économie de développement..... 8

A) Les stratégies et tentatives de développement..... 9

a) Les stratégies de développement des années 1950-1990 9

b) Les analyses du sous développement 10

c) Les éléments primordiaux des théories de l'économie de développement et néo-marxistes quant au sous développement..... 11

B) Les deux prémisses fondamentales de l'économie de développement 12

1) Le rejet du mono économisme..... 12

2) L'affirmation de la réciprocité des avantages..... 13

c) La décadence de l'économie de développement des années 1960-1990 13

2) La nature des économies postsocialistes : quelques réflexions 14

2-1) La confrontation des deux systèmes 14

a) Les thèses qui permettent de faire la distinction entre le socialisme et le capitalisme 15

1) Les thèses qui plaident pour le socialisme..... 15

Table de matières

1-1) L'organisation des activités dans une économie socialiste	16
2) Les thèses qui plaident pour le capitalisme	19
2-2) L'état des économies socialistes avant de transiter vers une économie de marché	21
A) L'économie socialiste au milieu des années 1970	21
a) La recherche de solutions internes	23
3) L'arrêt de mort de l'URSS et la nécessité de transition des anciennes économies socialistes au capitalisme	24
3-1) L'effondrement des régimes socialistes	24
a) La chute du mur de Berlin.....	25
• Les événements déclencheurs la chute du mur.....	25
3-2) Vers une nouvelle orthodoxie et branche de développement : l'économie de transition comme un changement institutionnel.....	25
3-2-1) La transitologie	27
3-2-2) Classement des économies en transition.....	28
3-2-3) Les éléments de transition et les préconisations du consensus de Washington.....	29
a) Le mimétisme et le rattrapage institutionnel des PECO.....	29
3-3) Les approches de transition.....	30
3-3-1) l'analyse néolibérale de transition.....	31
a) Les apports majeurs de l'approche téléologique (néolibérale) de transition.....	32
3-3-2) Les préconisations des institutions financières internationales.....	33
a) Les dix commandements du consensus de Washington.....	33
3-3-3) Le rythme et l'intensité des réformes.....	35
a) Les points essentiels et la logique de la transition néolibérale.....	36
Section2) Leçons de 1989 à 1998: La transition vers une économie de marché fonctionnelle.....	39

Table de matières

D) les surprises de la transition : diversité des trajectoires.....	39
1) l'hyperinflation.....	39
2) La récession transformationnelle.....	41
2-1) Les caractéristiques de la récession.....	42
2-2) Diversité des trajectoires.....	42
2-3) Les causes de la récession	46
3) La baisse de l'emploi et persistance du chômage	48
4) La démonétisation de l'économie (les pièges institutionnels)	50
4-1) Les facteurs qui permettent d'expliquer l'émergence de la démonétisation de l'économie.....	50
4-2) Les résultats de la transition en Russie	51
A) Le troc et le krach russe en 1998	51
B) Une reprise remarquable après la crise russe de 1998.....	54
5) L'enracinement des managers et la difficulté de les contrôler	55
6) L'accroissement des inégalités	57
7) La pauvreté.....	58
8) l'informalisation de l'économie.....	59
8-1) l'organisation des activités (les réseaux).....	61
8-2) le développement du crime économique	62
A- Les firmes qui exercent la violence pour atteindre leurs objectifs.....	62
9) Illégalisation de l'économie, corruption	63
9-1) Le crime économique organisé (la mafia).....	65
II) L'interprétation des résultats par l'approche néolibérale de transition	66
1) Les limites de la doctrine de transition	67
A- Critique des institutionnalistes concernant les travaux des deux experts du FMI	67
Conclusion du premier chapitre.....	68

Chapitre 2) : la contribution du courant institutionnaliste à l'explication du processus de transition et la théorie du changement institutionnel (transition instituée)

Introduction du chapitre.....	70
<i>Section 1) les critiques adressées au mainstream et l'approche graduelle de transition.....</i>	70
1) Le nécessaire dépassement du consensus de Washington.....	70
1-1) Les causes de l'échec des réformes du consensus de Washington.....	71
• Concernant le sous développement.....	71
• Le marché comme mode de coordination pure et parfait.....	72
1-1-1) Les critiques attribuées au consensus de Washington.....	72
A) L'analyse critique de Joseph Stiglitz	73
• consensus post washington Stiglitzien.....	74
B) Critique de Rodrik Dani.....	75
C) Boyer et le consensus de Washington.....	76
• Partenariat état, marché.....	77
1-2) Eléments ajoutés par Williamson au consensus de Washington pour y faire face aux critiques.....	78
2) Le modèle chinois : la remise en cause de la transition néolibérale.....	79
2-1) Les causes de la réussite de la transformation chinoise.....	79
2-1-1) Système économique sui generis.....	79
A) La cohérence des réformes économiques.....	80
2-1-2) La privatisation en chine.....	81
2-2) Les résultats obtenus suite à ces mutations	81

Table de matières

3) Critiques des divers courants adressées à l'analyse néolibérale de transition	82
3-1) Critique de la thérapie de choc.....	82
3-2) L'explication de la diversité des trajectoires.....	84
3-2-1) L'importance de l'héritage du passé.....	84
3-2-2) Le manque de scientificité.....	84
3-3-3) L'environnement institutionnel propre à chaque pays et le mimétisme Institutionnel.....	85
4) Les analyses évolutionnistes comme une alternative à la thérapie de choc	86
4-1) L'approche génétique (graduel, évolutionniste)	86
5) La révision de la doctrine de transition néolibérale et la prise en compte des institutions	88
Section 2) Les apports majeurs de la théorie du changement institutionnel : (la transition institué)	89
1) La théorie Northienne du changement institutionnel.....	90
1-1) Changement institutionnel, institutions, organisations.....	91
1-1-1)Conceptualiser le changement institutionnel.....	91
• Distinction entre les institutions et les organisations	92
A) Les institutions.....	92
• Les différentes définitions des institutions.....	92
1) Définition des institutions selon North.....	93
1-1) Les institutions formelles.....	93
1-1-1) Catégories des institutions formelles.....	93
1-2) Les institutions informelles	94
B) Les organisations.....	94
1-2)Les agents, sources et direction et le processus du changement .institutionnel.....	94
1-2-1)Les agents du changement.....	95

Table de matières

• Existence des organisations et couts de transactions.....	95
A) La firme comme une « boîte noire ».....	95
• Les hypothèses des néoclassiques.....	95
• Critique de l’approche traditionnelle de la firme	96
B) acte de naissance de la théorie institutionnelle moderne de la firme.....	96
• Existence de la firme et couts de transaction.....	96
1) L’économie des couts de transaction de williamson.....	98
2) Le comportement de l’entrepreneur face à la concurrence.....	101
2-1) Discerner et analyser le comportement des entrepreneurs et organisations, les acteurs du changement.....	102
2-1-1) Le comportement des agents du changement.....	102
A) Les hypothèses comportementales néoclassiques et la contribution des institutionnalistes à la compréhension et analyse des comportements individuels.....	102
1) La rationalité limitée.....	103
2) L’opportunisme.....	104
3) modeles mentaux.....	104
1-3) Les sources du changement et processus d’apprentissage.....	104
1-3-1) Le changement institutionnel formel et informel.....	105
A) Les causes du changement des institutions formelles.....	106
B) Changement institutionnel informel et la dépendance du chemin.....	107
1) L’inertie des règles informelles et le processus d’apprentissage.....	107
1-4) Direction du changement institutionnel : « path dependency ».....	109
1-4-1) Le jeu des organisations.....	109
• les éléments de base processus du changement institutionnel de la manière suivante	111
a) Des arrangements institutionnels.....	112
b) les arrangements organisationnels.....	112
c) l’environnement institutionnel	112
• La direction du changement.....	113

Table de matières

1-4-2) Le concept de path dependence, et de path shaping.....	113
A) Path dependency : (effet de sentier, dépendance du chemin ou de la trajectoire).....	114
1) Une matrice institutionnelle inefficace.....	114
1-1) L'héritage du passé dans la compréhension de la path dependency.....	115
1-1-1) L'importance de l'histoire : (culture et colonisation).....	116
3) Le régime et la théorie des droits de propriété	117
3-1) Définition et origine des droits de propriété.....	117
3-2) Les types de droits de propriété.....	118
4) Le rôle de l'état et des institutions dans le processus de transition.....	119
4-1) Le rôle de l'état dans la vision néolibérale de transition.....	120
4-2) Repenser et améliorer l'intervention de l'état.....	123
4-3) Le rôle des institutions.....	125
Conclusion du chapitre.....	127

Chapitre 3) étude du cas Algérien

129

Introduction au chapitre	129
Section 1) : Réformes et mutations économiques en Algérie depuis 1962.....	129
D) les réformes économiques avant 1988	129
A) L'économie otage de l'état.....	130
1) La période de la mise en œuvre du monopole de l'état sur le commerce extérieur.....	131
• Le contexte réglementaire (1963-1988).....	131
1-1) l'organisation des importations	131
1-1-1) Le programme général d'importation (PGI).....	132

Table de matières

A-Une phase libérale avant d’instaurer le monopole de l’état.....	132
•B-Le monopole de l’état sur le commerce d’importation : (la nationalisation	133
La Loi N° 78-02 du 11 février 1978.....	133
1-2) la gestion et l’organisation des exportations.....	134
1-2-1) l’époque des « portes ouvertes ».....	134
1-2-2) le monopole de l’état sur le commerce des exportations.....	135
II) Période de mise en place d’une économie de marché	135
1) Tentatives de libéralisation du commerce extérieur.....	135
Les décrets 88-201 et 91-37.....	136
1-1) La désétatisation et le recours aux aides internationales.....	138
1-1-1) régime des importations depuis 1994.....	139
A) Le règlement et le financement des importations.....	139
B) L’autorisation préalable d’importation.....	140
1-1-2) Le régime des exportations depuis 1994.....	141
2) accords d’ajustement structurel.....	141
2-1) Les résultats enregistrés après l’application du PAS.....	142
2-1-1) Résultats positifs.....	143
a) En matière de croissance	143
b) En matière de dettes extérieures.....	143
c) En matière de développement de l’entrepreneuriat privé.....	144
d) En matière de Déficit budgétaire et inflation.....	146
e) En matière des échanges commerciaux internationaux (balance commerciale)...	146
2-1-2) Les résultats négatifs.....	149
a) Licenciement, faillite, pauvreté et chômage.....	149
III) Ouverture commerciale de l’Algérie.....	151
1) Les stratégies d’insertion de l’Algérie et son intégration au niveau international.....	151
1-1) Accords d’association de l’Algérie avec l’UE	151

Table de matières

1-1-1) Avantages accordés aux opérateurs économiques.....	154
A) Pour les produits industriels.....	154
B) pour les produits agricoles et d'autres produits transformés.....	154
1-2) L'accession de l'Algérie à l'OMC.....	154
1-3) la grande zone arabe de libre échange (GZALE)	156
1-3-1) Les échanges commerciaux entre les deux partenaires.....	157
2) Les programmes stratégiques d'appui à la compétitivité des entreprises.....	158
2-1) Le programme national de mise à niveau et le processus de normalisation.....	158
a) Les instruments de normalisation : (IANOR) et (ISO).....	160
Section 2) : l'entrepreneuriat, une plate forme pour la croissance du secteur privé...	162
1) L'émergence des PME Algérienne	162
1-1) Distinction entre les PME et TPE	163
1-1-1) Evolution, Répartition des PME et TPE et leur contribution à l'économie nationale	163
2) Programmes et politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat.....	170
a) Les changements institutionnels apportant aux entreprises Algériennes.....	170
2-1) Les services (organismes) d'appui	170
2-1-1) le ministère de l'industrie de la PME et de la promotion de l'investissement..	170
a) pépinières d'entreprises.....	171
b) conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC PME).....	171
2-2) organismes et institutions en charge de la promotion et de soutien des PME..	172
2-2-1) l'office Algérien de la promotion du commerce extérieur : (PROMEX).....	172
2-2-2) la compagnie Algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX).....	173
2-2-3) fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE).....	173
2-2-4) la société Algérienne des foires et expositions (SAFEX).....	174
2-3) D'autres institutions spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyennes entreprises.....	174

Table de matières

2-3-1) L'agence nationale de soutien pour l'emploi des jeunes (ANSEJ)	175
1) Ses missions	175
2) avantages accordés aux entrepreneurs.....	175
a) Pendant la phase de réalisation.....	175
b) Phase de l'exploitation	176
2-3-2) L'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI)	176
1) Les missions de l'ANDI	177
IV- pratiques entrepreneuriales privées et économie informelle.....	177
1) L'émergence et l'accroissement des pratiques entrepreneuriales informelles.....	177
2) Les différents types d'infractions.....	179
3) les causes de l'illégalité et de l'informalité.....	181
3-1) la Passivité et le paternalisme de l'Etat.....	182
3-2) Les spécificités de l'environnement institutionnel Algérien.....	183
3-2-1) Coûts de transaction liés à la réglementation.....	183
3-2-2) Climat des affaires	183
a) Les coûts de transaction liés aux lourdeurs administratives pesantes sur les personnes désirant créer leur propre entreprise.....	184
• Délai, nombre de procédures et coûts d'enregistrement	184
• Contraintes concernant les permis de construction.....	185
b) Le transfert de propriété (vente ou achat d'un bien immobilier ou foncier).....	185
c) En matière d'exécution d'un contrat.....	185
d) Les coûts de transaction liés à l'obtention de crédit	186
e) En matière de protection des investisseurs	186
f) En matière de paiement des impôts.....	187
3-3) La recherche de l'autonomie.....	187
3-4) par obligation du fait d'une concurrence déloyale	188
4) Le coût de l'illégalité des entrepreneurs.....	188

Table de matières

Section 3) : investigation sur le terrain : wilaya de Sidi Bel Abbes.....	190
1) Méthodologie de recherche.....	190
1-1) Présentation générale de la Wilaya de Sidi Bel Abbes	190
A) La situation géographique.....	190
B) Population et démographie	191
C) Agriculture	192
D) Industrie	192
1-2) Répartition des entreprises privées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes	192
2) Objectifs et méthodologie de l'enquête	197
2-1) Objectifs de l'enquête	197
2-2) Méthodologie et type d'enquête	198
3) Questionnaire d'enquête, pré-test, administration et réalisation de l'enquête	199
3-1) contenu et structure du questionnaire d'enquête	199
3-2) pré-test du questionnaire	199
3-3) déroulement de l'enquête	200
4) Résultats, interprétation et discussion	200
Conclusion du chapitre	225
Conclusion générale	228
Bibliographie	
Annexes	
Questionnaire d'enquête	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des abréviations	

Résumé : l'objet de la présente étude est d'évaluer l'impact du changement institutionnel dans un cadre de transition sur les pratiques des entreprises Algériennes. Cette étude suppose un cadre théorique spécifique et une méthodologie de recherche appropriée. De nombreux économistes ont tenté d'expliquer le retard économique des pays en développement. En effet, d'abord, nous avons tenté d'expliquer la diversité des trajectoires des pays en transition en s'appuyant sur le courant institutionnaliste. Puis, nous avons dressé un bilan sur l'économie Algérienne depuis son indépendance, et les tentatives de l'Etat Algérien à instaurer une économie de marché, pour en finir avec une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbes qui consistait à réaliser des entretiens avec des cadres dirigeants de 7 entreprises spécialisés dans l'import-export.

Les résultats obtenus nous révèlent que l'environnement institutionnel dont lequel opèrent nos entreprises est défavorable nuisant ainsi au développement de l'initiative privée et à la diversification de notre économie en faveur du développement des pratiques informelles.

Mots clés : changement institutionnel, diversité des trajectoires, pratiques informelles, diversification de l'économie, initiative privée.

Abstract: the purpose of this study is to evaluate the impact of institutional change within a framework of transition on the Algerian companies' practices. This study assumes a specific theoretical framework and an appropriate research methodology. Many economists have attempted to explain the economic backwardness of developing countries. Indeed, firstly, we have tried to explain the diversity of trajectories of transition economies by using the current institutionalist. Then, we have prepared an overview on the Algerian economy since its independence, and the attempts of the Algerian State to establish a market economy, to put an end to an investigation on the ground of the Sidi Bel Abbes which consisted to carry out interviews with managers of seven companies specialized in import and export.

The results obtained reveal that the institutional environment which our companies operate is unfavorable thus harming the development of private initiative and the diversification of our economy in favor for the development of informal practices.

Keywords: institutional change, diversity of trajectories, informal practices, diversification of economy, private initiative

ملخص الغرض من هذه الدراسة هو محاولة تقييم أثر التغيير المؤسسي في إطار الانتقال الى اقتصاد السوق على ممارسات الشركات الجزائرية . تفترض هذه الدراسة إطارا نظريا محدد ووضوح منهجية مناسبة لبحث . لقد قام العديد من الاقتصاديين بتفسير التخلف الاقتصادي للبلدان النامية . لقد حاولنا أولا شرح اسباب تنوع المسارات التي تتبعها البلدان للانتقال الى اقتصاد السوق من خلال المنهج المؤسسي . ثم قمنا بإعداد لمحة على الاقتصاد الجزائري منذ الاستقلال والمحاولات التي بدلتها الدولة الجزائرية لإقامة اقتصاد السوق . ثم لجأنا الى دراسة ميدانية على أرض الواقع لولاية "سيدي بلعباس" التي تألفت لإجراء مقابلات مع المديرين التنفيذيين اسبع شركات متخصصة في الاستيراد والتصدير . وتكشف النتائج المتحصل عليها أن البيئة المؤسسية التي تعمل فيها مؤسساتنا غير ملائمة و لا تسمح بتطوير القطاع الخاص وتنوع اقتصادنا بل بالعكس سمحت بتطوير الممارسات غير الرسمية .

الكلمات الرئيسية: التغيير المؤسسي, تنوع الاقتصاد, الممارسات الغير رسمية, تنوع الاقتصاد. القطاع الخاص .

